





UNIVERSITÉ DE PARIS — FACULTÉ DES LETTRES

LES
RIVIÈRES DU SUD

ET LE
FOUTA-DIALLO

(GUINÉE FRANÇAISE)

ESSAI DE SYNTHÈSE
DES DOCUMENTS IMPRIMÉS CONCERNANT
LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE & LES CIVILISATIONS INDIGÈNES
DE CES PAYS

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

J. MACHAT

Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée de Bourges,
Ancien Élève de la Faculté

PARIS
AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR
Rue Jacob, 17
Librairie Maritime & Coloniale

1905



THÈSE POUR LE DOCTORAT

★



543.22
M14
1905
MAA

UNIVERSITÉ DE PARIS — FACULTÉ DES LETTRES

LES
RIVIÈRES DU SUD

ET LE
FOUTA-DIALLO

(GUINÉE FRANÇAISE) /

ESSAI DE SYNTHÈSE
DES DOCUMENTS IMPRIMÉS CONCERNANT
LA GÉOGRAPHIE PHYSIQUE & LES CIVILISATIONS INDIGÈNES
DE CES PAYS

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PAR

J. MACHAT

Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée de Bourges.
Ancien Élève de la Faculté

PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

Rue Jacob, 47

Librairie Maritime & Coloniale

1905

PRÉFACE

Cet ouvrage a d'abord été dans ma pensée une monographie de la Guinée française, pour laquelle j'avais compté compléter et mettre au point les résultats de mes recherches dans le domaine de l'imprimé, par l'étude des documents inédits, et par un séjour de quelque durée dans la colonie. En matière de travaux géographiques, on estime surtout, aujourd'hui, les écrits de ceux qui ont vu, et l'on demanderait volontiers aux géographes d'être des explorateurs en même temps que des hommes d'étude : le public les regarde comme aventureux, de parler de pays qui ne leur sont pas directement connus ; et les spécialistes les accusent parfois de méconnaître la méthode scientifique, en négligeant d'employer les observations personnelles. C'est pourquoi je suis obligé de dire ici quel est l'esprit, le but et l'utilité, selon moi, de ce livre.

J'ai vite reconnu qu'il est trop tôt pour écrire une monographie de la Guinée française, à cause des lacunes de détail et des incertitudes que présentent encore les connaissances, et quelle que soit d'ailleurs la masse considérable des ouvrages traitant de cette colonie. D'autre part, les documents inédits concernant ce pays et le Soudan en général, compris les rapports de missions, rapports d'administrateurs, de chefs de cercle ou de chefs de poste, observations scientifiques de tout ordre, se trouvent disséminés dans différents services du Ministère des Colonies, et dans les archives de Saint-Louis, de Dakar et de Konakry. Au Ministère, on se montre souvent très réservé pour faire les communications ; et, en Afrique, je sais par quelqu'un de bien placé, que rien, ou presque, n'est

encore classé ni inventorié (1). De sorte que, livré à mes seuls moyens, j'aurais dû risquer, peut-être, plusieurs années encore de démarches et de recherches, sans aucune garantie de mettre la main sur les renseignements essentiels. Quant au voyage en Guinée, des coloniaux sérieux de là-bas m'ont dit (ce que je pressentais déjà) que je ne verrais pas grand chose par moi-même, à moins d'une véritable exploration, longuement préparée; et je ne crains pas d'avouer qu'il me manquait pour cela, à supposer que toutes les autres conditions se fussent trouvées réunies, les études spéciales nécessaires. J'ai donc dû renoncer à utiliser la bourse que l'Union Coloniale française avait généreusement mise à ma disposition, à la suite du concours de 1897, et pour laquelle je tiens à lui renouveler ici mes plus vifs remerciements. Je n'ai pas voulu que cette libéralité me fût un moyen de faire illusion, par un court séjour à Konakry et une tournée le long du chemin de fer en construction, sur la portée de ce que j'aurais pu observer directement. Mon exposé y perdra, certes, au point de vue de la précision et de l'exactitude de la couleur. Mais je n'ai pas pour but principal de décrire; j'ai fait simplement le long travail préliminaire de lectures que suppose tout voyage vraiment sérieux.

J'ai ainsi été amené à envisager ce que pourrait être un travail sur la Guinée française, dans lequel je ne ferais état que des documents imprimés de toute nature, et accessoirement des ouvrages de seconde main qui intéressent ce pays à quelque titre. Ces nombreuses publications, dont une notable partie sont en anglais, et quelques-unes en allemand et en portugais, sont fort inégales de valeur et d'intérêt. La plupart demandent, avant que l'on puisse en utiliser les faits et les conclusions, à être lues avec une extrême précaution, étant donné le manque de préparation scientifique de beaucoup des auteurs, et l'ignorance où ils ont été souvent, soit des travaux multiples de leurs devanciers, soit de la géographie de l'Afrique occidentale dans

(1) Ecrit en mai 1904.

son ensemble. Cependant, il se trouve que la contrée a maintenant été parcourue en tous sens, qu'aucun problème capital ne se pose plus à son sujet, et que l'ensemble des observations, surtout de celles faites depuis 1890, permet déjà de donner un commencement de solution aux questions qui touchent la géographie physique et humaine du pays. Il ne faut pour cela qu'un travail assez étendu et parfois un peu aride de critique et de rapprochement des faits vraiment établis que renferment les imprimés ; travail grandement facilité, d'ailleurs, par l'autorité et la sûreté des dernières publications. Je me suis donc proposé d'accomplir cette tâche, et les pages qui suivent, non définitives à coup sûr, en présentent le résultat. Elles ne constituent pas, je le répète, une monographie géographique de la Guinée française ; mais elles préparent des recherches plus complètes en vue de cette monographie, en dégagant les principaux points qui m'ont paru acquis, et en posant les doutes ou les difficultés qui subsistent encore. Je ne me dissimule pas qu'avant longtemps mon livre devra être refondu (1).

Quant à l'utilité de ce livre, je ne crois pas qu'on puisse la nier. Mon ambition serait qu'il pût être considéré comme une sorte de cadre, dans lequel viendront se placer les documents inédits de tout ordre dont la « Revue coloniale » et le « Bulletin du Comité de l'Afrique française » ont commencé la divulgation, ceux aussi que susciteront sans doute des initiatives comme celle du Comité pour l'Inventaire scientifique de l'Afrique occidentale. Peut-être mon étude pourra-t-elle, d'autre part, servir de guide et d'indicateur aux futurs chargés de mission en Guinée, en ce sens qu'elle leur présentera dans un tableau d'ensemble les résultats essentiels du travail de leurs devanciers, qu'ils n'auraient souvent pas le loisir de dégager eux-mêmes par des recherches de bibliothèque.

Quelques-uns diront sans doute que je ne présente guère qu'une compilation sans originalité ; mais on pourrait avancer

(1) Les croquis dont j'ai cru devoir faire accompagner le texte ne doivent pas être considérés comme des cartes, même provisoires. Ils sont simplement destinés à faciliter la lecture de l'ouvrage.

la même chose de tout travail critique et méthodique dont la matière est composée par les observations d'autrui, ce qui serait contester d'un coup la légitimité des études, non seulement géographiques, mais encore historiques. Il faut évidemment que le parfait géographe soit voyageur. Mais la fonction des géographes, coloniaux ou autres, est distincte de la tâche des voyageurs, et la présuppose, sans qu'il y ait antagonisme ; et c'en serait vite fait de l'enseignement écrit ou oral, si ceux qui le donnent étaient condamnés à ne parler que de ce qu'ils ont vu. Dirai-je, d'ailleurs, que, pour toutes nos colonies de l'Ouest africain, les efforts si méritoires et si productifs des explorateurs et des chargés de mission, appellent et demandent un livre du genre du mien ? A quoi bon, en effet, entasser les documents, même de la plus grande valeur, s'ils demeurent dispersés dans les publications, dans les services ou les archives, et s'il ne se produit pas, à la veille des derniers efforts pour la connaissance complète du pays et pour sa mise en valeur, un travail qui condense ce qu'ils renferment d'important. Pour la Guinée, cette heure est maintenant venue.

On me reprochera sans doute aussi de n'avoir envisagé directement que la partie française des Rivières du Sud et le Fouta-Diallon, non l'ensemble de notre colonie de Guinée, telle que l'ont politiquement et administrativement constituée les traités ou décrets, de 1889 à nos jours. Mais il m'a paru, à l'étude, que les Rivières du Sud et le Fouta-Diallon sont les deux parties d'une même « région naturelle » (si le terme n'est pas trop risqué), plus semblable à plusieurs égards à certaines contrées de la Guinée portugaise ou de Sierra-Leone, qu'au Soudan proprement dit, qui englobe toute la Guinée orientale. Ce sont avant tout, il ne faut pas l'oublier, des nécessités de gouvernement et d'avenir commercial, incontestables d'ailleurs, qui ont étendu la Guinée française jusqu'à l'entrée du moyen Niger. Mais l'affaire du géographe est de montrer les transitions et, s'il y a lieu, les différences.

Enfin je n'ai pas cru devoir regarder comme partie intégrante de mon étude la question de la colonisation de la Guinée, bien

qu'à mon avis le but de tout ouvrage de géographie doit être pratique autant que spéculatif. En dehors de la côte et du littoral, où l'on n'est guère sorti encore, à ce point de vue, de la période des essais et des tâtonnements, on peut dire que l'activité des blancs n'a pas modifié beaucoup les conditions et le milieu de l'existence indigène. Les modifications vont justement commencer, et l'on assistera d'abord à celles qui résultent déjà en Guinée, comme dans tout le Soudan, de l'établissement de la paix due à nos armes, et de l'aménagement des premières voies de communication. Je me suis donc contenté de présenter à part et sans quitter la qualité de géographe, pour celle où je serais tout à fait emprunté de spécialiste colonial, le tableau sommaire des tentatives déjà accomplies et leur sens général. Cette étude, elle aussi, devra être reprise plus tard, sous une forme historique, et sans doute selon le plan que j'ai adopté pour l'essai en question (1).

Je n'ai pas cherché à avoir des entrevues avec les explorateurs, les chargés de mission et les fonctionnaires de Guinée. Je n'aurais certes pas manqué de trouver auprès d'eux des introducteurs; plusieurs se sont très obligeamment offerts, à l'Union Coloniale, à Dakar, à Saint-Louis; je leur en exprime ma gratitude. Mais, outre que mes fonctions me rendaient ces démarches très difficiles, j'ai voulu garder à mon ouvrage un caractère net, au point de vue de l'origine des documents dont je me suis servi. Ai-je eu tort de considérer que les conversations de ce genre sont de l'inédit, et de les ajourner volontairement? Qu'il me soit permis, tout au moins, de reconnaître par mes remerciements, l'extrême complaisance que j'ai rencontrée dans les bibliothèques, particulièrement à la Nationale, au Muséum, à la Société de Géographie de Paris.

(1) *Sur le développement économique de la Guinée française*, in-8°, Paris, 1903 (Bibliothèque de la France Coloniale Moderne.)



INTRODUCTION

Le but de cette introduction n'est pas de présenter une histoire des explorations qui intéressent la région des Rivières-du-Sud et du Fouta-Diallon. Mais, puisque je cherche à fixer, d'après les documents imprimés, l'état des questions qui se posent à propos de la géographie de ces pays, il m'a paru que je devais d'abord indiquer les étapes principales dans le progrès des connaissances ; on pourra voir ainsi, tout d'abord, combien certaines d'entre elles ont été lentes à se dégager, et demeurent encore incomplètes et imprécises. J'ai trouvé aussi qu'il valait mieux dresser ma bibliographie de documents dans ce cadre méthodique, et à l'occasion critique, que de me borner à une liste par noms d'auteurs, ou par date de publication, qui serait nécessairement peu parlante, et peut-être d'un usage plus difficile.

Mes documents proprement dits sont de trois catégories : 1° les récits détaillés, rapports officiels ou brefs compte-rendus de voyage, ayant un caractère original, c'est-à-dire rédigés directement par ceux qui ont vu (ou exceptionnellement d'après leurs notes) ; 2° les cartes, croquis ou levés d'itinéraires des voyageurs, portant sur une partie seulement du pays, et les travaux cartographiques d'ensemble directement exécutés d'après ces renseignements ; 3° les mémoires, notes, exposés concernant un ordre donné de faits géographiques (nature des terrains, climat, etc.), et rédigés par des témoins. — De ces trois groupes de matériaux, on trouvera les deux premiers indiqués dans les notes de l'introduction, et se succédant par conséquent, non pas dans l'ordre chronologique absolu de la publication, mais selon la date des voyages ou missions. Quant au troisième groupe, il m'a paru plus commode de dresser des listes, à la fois méthodiques et chronologiques, pour chaque ordre de phénomènes ; et je les ai rejetées aux chapitres correspondants de mon exposé. — De la partie bibliographique rattachée à l'introduction, comme de ces listes, j'ai éliminé les documents originaux qui m'ont paru insignifiants. Mais j'ai dû mentionner, dans la seconde partie de l'introduction, en les marquant d'un signe particulier (*), les publications importantes dans lesquelles une part est faite aux observations personnelles, au milieu de faits et de jugements empruntés à autrui. — Enfin j'ai mis

entre crochets, dans l'introduction, les documents qui n'intéressent qu'une petite partie de la région, ou qui ne s'y rapportent qu'indirectement, mais d'où l'on peut tirer des renseignements ou des comparaisons utiles.

J'ai fait aussi état, autant que je l'ai pu, des photographies, et des collections d'objets et d'échantillons recueillis en Guinée. On en trouvera la liste, malheureusement très courte, à la fin de cette introduction.

J'ai dû enfin, m'étant imposé d'obligation de considérer la Guinée française, non seulement en elle-même, mais dans l'ensemble des pays soudanais dont elle fait partie, utiliser des documents et des travaux cartographiques originaux ou de seconde main sur le Soudan occidental et même sur l'Afrique du Nord en général. Je les ai cités dans les notes de mon exposé, chaque fois qu'il a été nécessaire (1).

(1) Sauf indication contraire, les cotes que j'ai données sont celles de la Bibliothèque Nationale, les lettres Ge se rapportant à la section des cartes et collections géographiques.

I. — PROGRÈS DES CONNAISSANCES JUSQUE VERS 1788

(Date de l'« Association pour pousser aux découvertes dans l'intérieur de l'Afrique ».)

I. Antiquité. — Je me contenterai de rappeler ici que l'antiquité n'a eu sur la côte et sur l'intérieur de l'Afrique occidentale que des notions vagues, réduites en somme à quelques noms, parfois difficiles à identifier, et à des hypothèses dont le fondement échappe. Toutes ces données se résument dans les éléments assez confus de connaissances qui se rapportent au périple de Hannon (v^e siècle); ils n'ont pas été augmentés par les renseignements que recueillit Hérodote; et la croisière exécutée par Polybe (145 avant J.-C.) n'a fait en quelque sorte que les rééditer (1).

II. Les Arabes. — Il est de même impossible de tirer, au point de vue qui m'occupe, aucune indication vraiment utile des descriptions de l'Afrique du Nord ou des récits de voyage laissés par les auteurs arabes du moyen âge. L'ouvrage de Idrisi (xii^e siècle), qui résume les travaux musulmans antérieurs, ne fait que mentionner, au S. du « Nil des Nègres », le pays de « Lemlem », et des montagnes, d'où sort un affluent qui passe à « Melli (2) ». Seul des grands géographes arabes,

(1) Pour l'identification des points de la côte vus par Hannon, depuis le Sénégal jusqu'au cap Sainte-Anne, v. : d'ANVILLE, *Mém. de l'Ac. des Insc.*, 1759, p. 73; Vivien Saint-Martin, *le Nord de l'Afrique dans l'antiquité.*, p. 331, 339, 384, 392, 401; Schrader, *Atlas historique*, carte 9 (notice); Vidal de La Blache, *Atlas général*, carte 8.

(2) Carte de Idrisi, reproduite dans Schrader, *Atlas historique*, carte 18. Comp. le *Tableau géogr.* de Aboulféda (xiii^e siècle), dans Lelewel, *Géogr. du moyen âge*, atlas, p. 19.

Ibn-Batoutah (xiv^e siècle) a vu une partie du Soudan, puisqu'il s'est rendu, en 1342, jusqu'à « Melli » (1).

III. Découverte de la côte des Rivières du Sud, au XIV^e siècle, et progrès des connaissances jusqu'à la fin du XVI^e siècle. — Jusqu'au milieu du xiv^e siècle, les Européens ont ignoré la côte des « Rivières-du-Sud » (2) : M. Binger croit que l'expédition génoise conduite par les Vivaldi (1285) ne s'avança que jusqu'à la Gambie (3). Les marins Dieppois qui virent les premiers la « Côte des Graines » (au S. des Scarcies), puis celle « de l'Or », de 1264 à 1382, et qui y fondèrent des comptoirs, firent vraisemblablement escale aux Rivières; leurs habitudes d'investigation commerciale des rivages, et les nécessités mêmes de la navigation à cette époque, le font supposer. Mais la science géographique n'a point profité de leurs voyages, parce que le récit n'en fut pas publié; et ce sont quelques pages de marins français du xvii^e siècle, parfois sujettes à discussion, qui ont révélé l'importance de ces expéditions (4). La carte catalane de 1375, tant de fois reproduite, ne porte aucune indication pour les pays de l'Afrique occidentale situés plus au Sud que la latitude de Tombouctou (5). On sait que Béthaucourt, normand lui aussi, n'alla même pas jusqu'au Sénégal (1402). Et il est probable, enfin, que les comptoirs normands cessèrent d'être assidument fréquentés dès le commencement du xv^e siècle.

Les navigateurs portugais, qui avaient longtemps passé pour les découvreurs de la Guinée, eurent du moins le privilège de laisser les premiers des traces imprimées de leurs voyages. Il

(1) IBN-BATOUTAH, *Voyage à travers l'Afrique Septentrionale* (trad. Cherbonneau), in-8^o, Paris, 1852 : O³145. — J'aurai, au contraire, à faire des emprunts à l'*Histoire du Soudan* écrite par *Es Sa'Di* (habitant de Tombouctou, au xvii^e siècle), publiée et traduite par O. Houdas, gr. in-8^o, Paris, 1900 : O²545.

(2) Ainsi dénommées, au xvii^e siècle, par rapport au Sénégal.

(3) BINGER, *Sur la priorité de la découverte de la côte occidentale d'Afrique* dans *Bull. Com. Afr. Fr.*, 1900, S., p. 64, 66. — DELAFOSSE, *Ibid.*, p. 165.

(4) VILLAUT DE BELLEFONDS, *Voyage aux côtes d'Afrique appelées Guinée* (1666-67), in-8^o, Paris, 1669 : O³n⁵. Les principaux comptoirs normands étaient situés entre la « baie de France » (embouchure de la Rokellé), et El-Mina (p. 3, 5, 141, 146).

(5) SCHRAEDER, *Atlas historique*, carte 27.

est établi qu'en 1447, Nuno Tristan et D. Fernandez dépassèrent la Gambie vers le Sud. La même année, Alvaro Fernandez toucha au Rio Nunez. En 1455-56, le Vénitien Ça da Mosto vit le Rio Grande et l'archipel des Bissagos. Enfin Piedro da Cintra et Da Costa visitèrent assez en détail, en 1467, tous les rivages de la Guinée française (1). C'est, tout d'abord, un fait évident que l'énorme supériorité, ou mieux l'entière nouveauté des travaux cartographiques contemporains de ces voyages, par rapport à ceux des époques précédentes, même ceux des Arabes et de Ptolémée, qui fut retrouvé et réédité alors (d'après G. Lelewel, en 1470-75). Le globe de Martin Behaim, de 1492, et l'Afrique de la mappemonde de Juan de la Cosa (1499 ou 1500) sont intéressants à consulter à cet égard, en ce sens qu'ils montrent les premiers figurés d'ensemble, grossiers et fantaisistes il est vrai, d'un littoral véritablement sorti de l'inconnu (2). Mais les Portugais ont, en outre, fourni les premières descriptions de la Guinée française et les premières vues, utiles encore aujourd'hui à connaître, sur la géographie de ce pays. Ils ont noté sommairement, et sous une forme souvent puérile, les caractères physiques essentiels de la côte, les estuaires vaseux, la végétation de palétuyers, les phénomènes qui accompagnent les tornades, les ressources commerciales, certains faits importants même de la répartition des peuplades indigènes, comme l'arrivée, à cette époque déjà, des tribus mandingues sur plusieurs points du littoral.

L'on vit bien, au xvi^e s., reparaître dans ces parages, à côté des Portugais, les Français (Jean Alfonse, 1494-1542) (3), et

(1) Pour une étude sommaire des résultats de ces voyages voir : RAMUSIO, *Recueil de navigations et voyages*, in-fol., Venise, 1550, p. 104-124 ; — Dapper (O.), *Description véridique des contrées africaines de l'Égypte...*, *Nigritie*, in-fol., Amsterdam, 1668 : 0³¹¹ (p. 247) ; — et Walckenaer, *Histoire des voyages*, in-8^o, Paris, 1826 (t. I) : Inv. G 30.241 (p. 79, 288, 316, 369, 371, 372). Quant aux progrès de la cartographie qui en ont été la conséquence, ils sont présentés dans : de Santarem, *Recherches sur la priorité de la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au sud du cap Bojador*, in-8^o, Paris, 1842, avec un atlas de cartes du xie au xviii^e s. : 0³¹¹⁹ (l'atlas : Ge. FF 2901).

(2) Schrader, *Atlas historique*, carte 30. — De Santarem, *Atlas*, 4^e partie, pl. 11.

(3) JEAN ALFONSE, Saintongeais, *les Voyages aventureux du capit...*, pet. in-4^o Rouen, 1578 : Rés. G. 2791.

arriver les premiers navigateurs anglais (J. Lok, 1554 ; Torwson, 1555). Mais l'horizon des connaissances ne s'étendit guère, ainsi que l'on peut s'en convaincre en consultant, soit la description de J. Léon l'Africain, soit les globes ou cartes de l'époque (1).

IV. Le XVII^e siècle. — Les Portugais sont alors établis, selon Dapper, au Rio Cacheo, à Boulam, et à partir de 1646, dans la Casamance (Ziguinchor). Les marchands français de Rouen se groupent en compagnies, en 1582 et en 1626 (occupation de Saint-Louis et de Gorée par Razilly) (2). Les Anglais forment, en 1588, la Compagnie de Gambie, plusieurs fois réorganisée, puis celle des « Aventuriers d'Afrique » (occupation de Jamesfort, en Gambie, et de l'estuaire de la Rokellé, 1664), enfin la Compagnie anglaise d'Afrique, en 1672. Les Hollandais, établis à Arguin de 1638 à 1673, sont en ce siècle les véritables maîtres de la côte du golfe de Guinée.

Des entreprises de commerce, engagées pour le compte des compagnies, font accomplir de nouveaux et très appréciables progrès à la connaissance du littoral de l'Afrique occidentale. Ces entreprises ne s'adressent, il est vrai, qu'à titre accessoire aux Rivières du Sud méridionales, l'attrait principal étant alors exercé par le Sud de la côte de « Melliguette » (3), à cause de ses esclaves, de ses épices, de son ivoire, et par celle du golfe de Guinée, pour ses esclaves et son or. Mais les relations de voyages n'en offrent pas moins des renseignements utilisables. En 1605, un anonyme, G.M.A.W.L., fait ressortir la supériorité que présente pour un stationnement la rade de Sierra Leone (« baie de France » de Villault de Bellefonds) sur les parages

(1) J.-L. Africani, *De totius Africae descriptione* libri IX, in-8°. Anvers, 1556 : O³4 (Trad. par J. Temporal, in-fol. Lyon, 1556 : O³2). — Globedoré, vers 1528 (reproduit dans l'*Atlas historique* de Schrader, carte 30). — Carte Forlani (1562) : Ge, DD 493.

(2) 1633-35, Compagnie française de Rouen, Dieppe et Saint-Malo. 1664, Compagnie des Indes occidentales. 1673-82, Compagnie d'Afrique (occupation d'Arguin, 1672-73). 1682-95, Compagnie du Sénégal.

(3) D'après G.M.A.W.L. (*Description du riche royaume d'or de Guinée*, 1605, p. 4), la côte de « Melliguette », ainsi nommée du royaume de Melli, et appelée « côte des Graines » (ou de « Maniguette ») par les Flamands, s'étend du cap Vert au cap des Palmes. — Comp. Villault de Bellefonds, p. 146.

ensablés du Rio Grande (1). Les expéditions organisées dans la Gambie par la compagnie anglaise, pour la recherche de l'or, et accomplies par Thomson (1618), Jobson (1620), amènent la reconnaissance du cours de la rivière jusqu'au Tenda, et révèlent ainsi en partie la zone bordière N.-O. du Fouta-Diallon (2). En réunissant enfin les traits épars dans les récits français de Claude Jannequin (rentré de son dernier voyage en 1639), de Villault de Bellefonds (1666-67), de d'Elbée (1669-70), de Gaby (1689), dans les descriptions anglaises de Finch (1607), de Barbot (1678), on obtiendrait déjà un tableau d'ensemble de la région côtière, encore superficiel, il est vrai, incomplet, et peu d'accord au point de vue anthropologique, avec la réalité actuelle (3).

Mais c'est un Hollandais, Dapper, à la fois voyageur et géographe de cabinet, qui fournit alors les faits les plus précis sur les Rivières du Sud. Son ouvrage (1668), traduit en français en 1686, ajoute beaucoup aux renseignements encore si vagues que l'on pouvait tirer, au siècle précédent, de Léon l'Africain ou de Marmol ; une partie du livre, intitulée *De la situation des fleuves, pays et royaumes qui sont sur la côte, depuis la rivière de Rha* (Casamance) *jusqu'à Sierra-Leone*, fixe avec assez de netteté l'aspect du rivage des « rios » au sud des Bissagos (4). On y voit ressortir le caractère plus montueux de l'arrière-littoral, à partir du cap Verga. On y rencontre souvent beaucoup mieux que de sèches ou maladroites données, sur le climat, sur les aspects végétaux de la côte, sur la nature des échanges avec les indigènes, sur le contenu ethnographique du pays. Il est tout à fait digne de remarque sur-

(1) G.M.A.W.L., p. 3, 4.

(2) V. surtout JOBSON, *The golden trade, or a discovery of a river Gambia...* in-4^o, Londres, 1623. Il décrit notamment les « Foulis » déjà établis sur la rivière (Walckenaer, *Hist. des voyages*, t. III, p. 323-367).

(3) CL. JANNEQUIN de Rochefort, *Voyage de Lybie au royaume de Senega*, Paris, 1637 : O²³³. Et *Relation de la Nigritie*, Paris, 1689. — VILLAULT de Bellefonds, *ouv. cit.* — BARBOT, *Descript. of the coast of North and South Guinea* (dans Walckenaer, *Hist. des voyages*, t. IV, p. 42).

(4) DAPPER (O.), *Description véridique des contrées de l'Egypte... Nigritie*, in-fol. Amsterdam, 1668 : O³¹¹. Traduct. fr. in-fol., Amsterdam, 1686 : O³¹².

tout, que Dapper connaît et présente, avec une assez grande justesse de couleur, quelques-uns des caractères essentiels de la géographie du Fouta-Diallon : « Dans le royaume de *Bena*, dit-il, par exemple, habité par les *Sousos*, entre le pays de Maudinga et Sierra-Lionne, le terroir est fort raboteux, et n'est presque que montagnes et coteaux couverts d'arbres et de verdure, et entrecoupés de rivières. On connaît à la couleur des montagnes qu'il y a beaucoup de mines de fer » (1).

Les œuvres cartographiques les plus intéressantes de ce siècle sont aussi celles sorties des ateliers d'Amsterdam, la carte de Mercator (de 1631), les cartes de Blaew de 1650 et de 1670 (2). Ce sont les sources principales auxquelles puisent Yvounet, pour son « Flambeau de la mer », de 1686, et sans doute aussi Sanson d'Abbeville (1695) (3). Ces publications me semblent se distinguer non seulement par leur exécution matérielle, mais aussi par leur sérieux et leur bonne foi. A une époque où les écrivains de tous pays ne se font pas faute, par exemple, de reproduire sans discussion aucune les hypothèses les plus aventurées sur la provenance des cours d'eau de la côte occidentale d'Afrique (4), les cartographes hollandais restent en général volontairement dans le vague pour l'intérieur du pays. Leurs travaux ne présentent guère, avec plus de souci de l'exactitude, que le figuré de la côte et du littoral, à la façon des portulans plus anciens, et tout comme les cartes du début du xvii^e siècle (celles, par exemple, de G. Levasseur et J. Dupont de Dieppe, de 1601 et de 1625).

Le XVIII^e siècle. — Au xviii^e s., le commerce européen re-

(1) Trad. fr., p. 246.

(2) Blaew : 1^o *Novissima Africae descriptio*, 6 ff., Amsterdam, 1659 (Ge. Port. 98-4985) ; 2^o *Totius Africae nova et exacta tabula*, 2 ff., Amsterdam, 1670 (Ge. Port. 98-4986).

(3) Yvounet, *Le Flambeau de la mer*, Amsterdam, 1686 : Ge. DD 183. V. pl. 223 (II), la côte du cap Blanc au rio Nunez.

(4) Cf. Jannequin croit, à l'exemple d'Hérodote, de Ptolémée et des Arabes, à la communauté d'origine du Sénégal et du Niger. Gaby (cité dans Walckenacr, t. IV, p. 89) écrit sans hésiter (1689) que « le Sénégal, la Gambie et le Rio Grande sont des bras du Niger, qui vient du lac de Borno » : erreur qui se perpétuera, d'ailleurs, chez la plupart des auteurs du xviii^e s.

cherche à la côte occidentale d'Afrique des esclaves et de l'or, avant toute autre marchandise. Chaque pays a, notamment, son organisation ouverte et officielle pour la traite; et les profits en sont même matière à une guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. Pas une des relations de voyage de cette époque qui ne révèle, pour ainsi dire à chaque page, l'importance capitale de ce trafic sur tout le littoral entre le Cap Vert et l'Angola. Beaucoup constituent de véritables guides, et comme des manuels à l'usage des entrepreneurs de traite (1); et celles-là même, qui ont l'allure la plus désintéressée et la plus scientifique, envisagent toujours l'état, les conditions et l'avenir de l'exportation des noirs.

Mais ce ne sont pas les Rivières du Sud méridionales qui fournissent alors les plus grandes quantités d'esclaves et d'or. Les premiers se chargent surtout dans les entrepôts du golfe de Guinée (Libéria, côte d'Ivoire, côte des Esclaves); et l'or se trouve, soit en Guinée, où les Hollandais sont encore maîtres des postes fortifiés du pays Achanti (El Mina, etc.) (2), soit en Gambie, où les Anglais, établis maintenant jusqu'à Fata-tenda (1735), reçoivent la poudre du Bouré et du Galam. Les estuaires de la Guinée française ne sont guère que des escales, dont on connaît déjà suffisamment les ressources, mais qu'on ne fréquente pas pour elles-mêmes. Seuls Cacheo et les comptoirs du golfe de Sierra-Leone jouent le rôle de magasins, dans lesquels les marchandises sont concentrées, en vue des échanges avec les Européens, par les traitants noirs ou mulâtres (3).

Il ne faut donc pas s'étonner de ne guère rencontrer, dans

(1) L'un des plus intéressants parmi ces manuels est celui de Snelgrave (1735). On peut aussi lire dans une relation anonyme de 1702 le curieux récit des aventures d'un certain « capitaine Affou », négrier français, et la description de ses établissements à la Côte d'Ivoire (V. le catalogue de l'Hist. d'Afr., de la Nationale).

(2) V. la relation (1705) de Bosman, « 1^{er} marchand au château d'El Mina » (Id.).

(3) Lajaille (cité par Valckenaer, t. V, p. 192) évalue à 1500-2000 nègres les exportations d'esclaves de Cacheo (1784-85). Pour Sierra-Leone surtout, ce commerce est considérable : en 1785-87, il en serait sorti, d'après Golberry (t. II, p. 289, 332), 7000 noirs.

les écrits de ce siècle, que des détails déjà connus sur la côte et le littoral de la Guinée française. Mais certaines entreprises de découverte commerciale et de colonisation, organisées par les compagnies françaises et anglaises, étendirent considérablement alors la connaissance géographique directe de quelques régions limitrophes de notre colonie actuelle. Les tentatives conduites ou soutenues par André Brûe au compte de la Compagnie du Sénégal, de 1697 à 1702 et de 1714 à 1720, sont, tout d'abord, importantes (1). Elles jettent un jour nouveau sur le pays d'alluvions des Bissagos, du Rio Cacheo et du Rio Geba (essai d'établissement à Bissao et à Boulam, 1700-1701); elles fournissent sur le bassin inférieur de la Falémé (voyages de Compagnon, 1716) des renseignements directs, que compléterait la tournée de Costa d'Anorba au Bambouk (2). Le chevalier des Marchais (1724-1727), chargé de mission de la Compagnie française de Guinée, décrit les parages, désormais connus en détail, de la baie de Sierra-Leone, et sa relation est utile à plus d'un titre, bien qu'il reproduise encore sans examen les précédentes hypothèses sur l'hydrographie du Soudan (3). Les Anglais continuent, d'ailleurs, à donner des descriptions détaillées de Sierra-Leone, par exemple Atkins (1721) et Smith (1725-1726) (4), en même temps que leur compagnie fait étudier la Gambie, surtout par Francis Moore (1733) (5). Enfin Matthews (1788), et avant lui Golberry et Lajaille (1785-86) visitent et

(1) Compagnie du Sénégal, du Cap Nord et Côte d'Afrique : 1695-1709. Compagnie du Sénégal : 1709-1719. Compagnie des Indes : 1719-1758. En 1698, est fondé le comptoir français d'Albreda (Gambie), en même temps que ceux de Dakar et de Rufisque; de 1712 à 1716, sont établis le fort Saint-Joseph et le fort Saint-Pierre (Falémé), non loin des restes d'anciens comptoirs portugais du xvi^e s.

(2) Labat (le P.), *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale* (d'après les papiers de ANDRÉ BRÛE), 5 vol. in-12, Paris, 1728-29 : Ge. FF 7050. — Costa d'Anorba, *Voyage au pays de Bambouk*, in-8°, Bruxelles, 1789 : 0°12.

(3) Labat (le P.), *Voyage du chevalier DES MARCHAIS en Guinée (1724-27)*, 4 vol. in-8°, Paris, 1730 : 0°n 14. Il parle (t. I, p. 45) de « l'embouchure du Sénégal, autrement dit du Niger ».

(4) Atkins, *A voyage to Guinea*, in-8°, Londres, 1737 : 0°n 43. — Smith (W.), *Nouveau voyage de Guinée*, trad. franç., 2 vol. in-12, Paris, 1751 : 0°n 14.

(5) MOORE, *Travels into the inland parts of Africa*, in-8°, Londres, 1738 : 0°568.

décrivent la côte de Cacheo à Sierra-Leone (1). Les ouvrages de ces trois derniers auteurs montrent que dans la période du siècle qui précède la date de 1788, l'intérêt s'était enfin reporté sur les Rivières du Sud méridionales, sans doute moins épuisées d'esclaves que les côtes de Guinée, et dont l'importance politique semblait, d'autre part, se révéler déjà aux Français.

Les cartographes français héritent en ce siècle de la supériorité conservée par les Hollandais jusqu'à la fin du xvii^e. Par un progrès qui commence avec Sanson et G. Delisle, nous avons à notre tour des ateliers organisés pour la production des cartes et des atlas ; et, fait très notable, ce sont ces ateliers qui donnent l'exemple de travaux de détail fondés sur les observations directes. André Brûe indique lui-même cette voie nouvelle en dressant sur place, en 1719, le croquis d'une partie de la concession royale du Sénégal (2). Et dès lors, se succèdent les productions de d'Anville, dont les premières sont destinées à illustrer les relations d'André Brûe et de des Marchais : les plus intéressantes pour mon but sont, à coup sûr, celles de 1727, que les œuvres ultérieures de l'auteur, devenu géographe de la Compagnie des Indes et académicien, ne font guère que reproduire, et coordonner en les étendant (3). On voit indiqué pour la première fois dans ces cartes l'indépendance en même temps que la proximité des cours supérieurs du Sénégal et de la Gambie ; le centre hydrographique, dont l'existence se révèle ainsi, y figure, grossièrement à sa place, mais avec son nom actuel de « Foutagualon, pays

(1) MATTHEWS, *A voyage to the river Sierra-Leone* (1785-87), 3 vol. in-4^o, Londres, 1788. — GOLBERRY, *Fragments d'un voyage en Afrique*, 2 vol. in-8^o, Paris, an X : 0³47. — Labarthe, *Voyage au Sénégal, d'après les mémoires de LAJAILLE*, in-8^o, Paris, an X : Lk¹¹133.

(2) BRÛE (A.), *Carte idéale d'une partie de la concession royale du Sénégal, du cap Blanc jusqu'aux Bissaux*, déc. 1719 : Ge. 19099-19539.

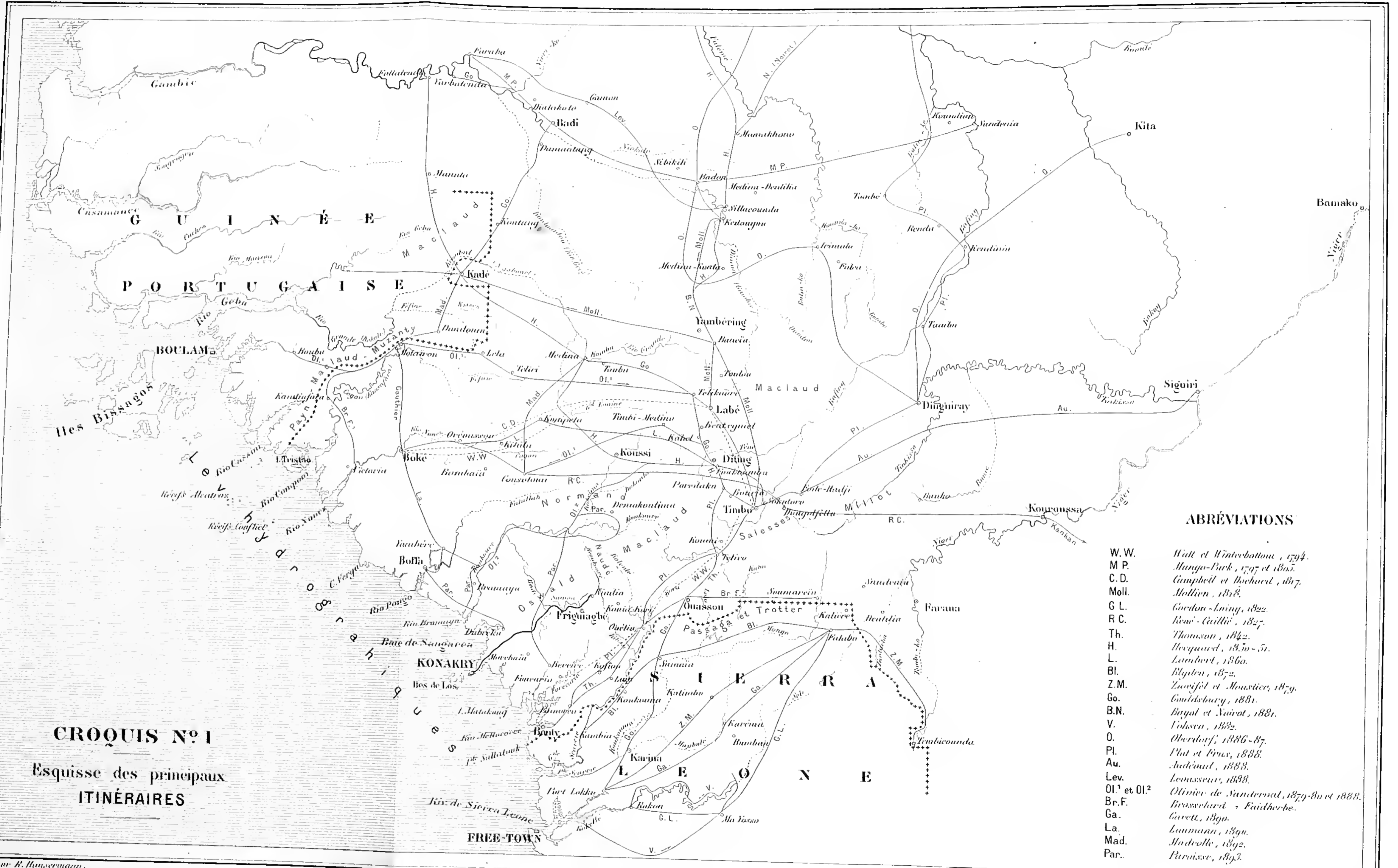
(3) D'ANVILLE, *Carte générale de la concession du Sénégal, 1727* (en tête de la relation d'A. Brûe). — Id. *Carte de la partie occidentale d'Afrique, entre Arguin et Sierra-Leone*, dédiée à la Comp. des Indes, 1727 : Ge. 19099-19382. — Id. *Carte particulière de la côte occidentale d'Afrique, et du cours des rivières du Sénégal et de Gambie*, dressée pour la Comp. des Indes, 1751 : Ge. 19099-19620. — Voir aussi son *Atlas* de 1749, et son *Mémoire concernant les rivières de l'intérieur de l'Afrique* (Acad. Inscr., 1759, p. 64).

naturel des Foules », et désormais distingué du « royaume des Sousos » de Dapper ; enfin, à défaut de notions précises sur la localisation des races à l'intérieur, on y voit indiqués les emplacements des peuplades côtières de la Guinée, de manière assez détaillée pour que l'on puisse se rendre aisément compte, par comparaison, des déplacements qu'elles ont subis jusqu'à nos jours (1). Ce sont ces travaux, visant des régions particulières, qui ont donné toute sa valeur à la science des hydrographes du xviii^e siècle, telle qu'elle se manifeste par exemple dans la carte de la côte occidentale d'Afrique de Bellin (1753-65)(2). Ils n'ont pu, toutefois, servir à préserver des hypothèses les atlas de la fin du siècle, celui notamment de G. Delisle, réédité par Buache en 1789(3).

(1) J'ai surtout remarqué la carte de 1727, éditée en tête de la relation d'A. Brüe. Elle fait venir la Gambie d'un petit lac situé dans le royaume de « Mandinga » (habité par les « Sousos »), et au S. de « Selico », ville marchande. Elle indique, au N. du Foutaguialou, le Bambouc habité par les « Malincopes et Mandingues », le pays des « Sarakolez » en amont du confluent de la Falemé et du Sénégal, celui des « Foules de Casson » (Kassonkés) près du rocher de « Gouinea ».

(2) Bellin, *Hydrographie française*. t. I.

(3) De Lisle et Buache, *Atlas géographique des 4 parties du monde*, 2 vol. in-fol. 1789: Ge. DD 1794, 1795. V. les pl. 124, 125, où l'on trouve indiquée la communication du Sénégal avec le Niger.



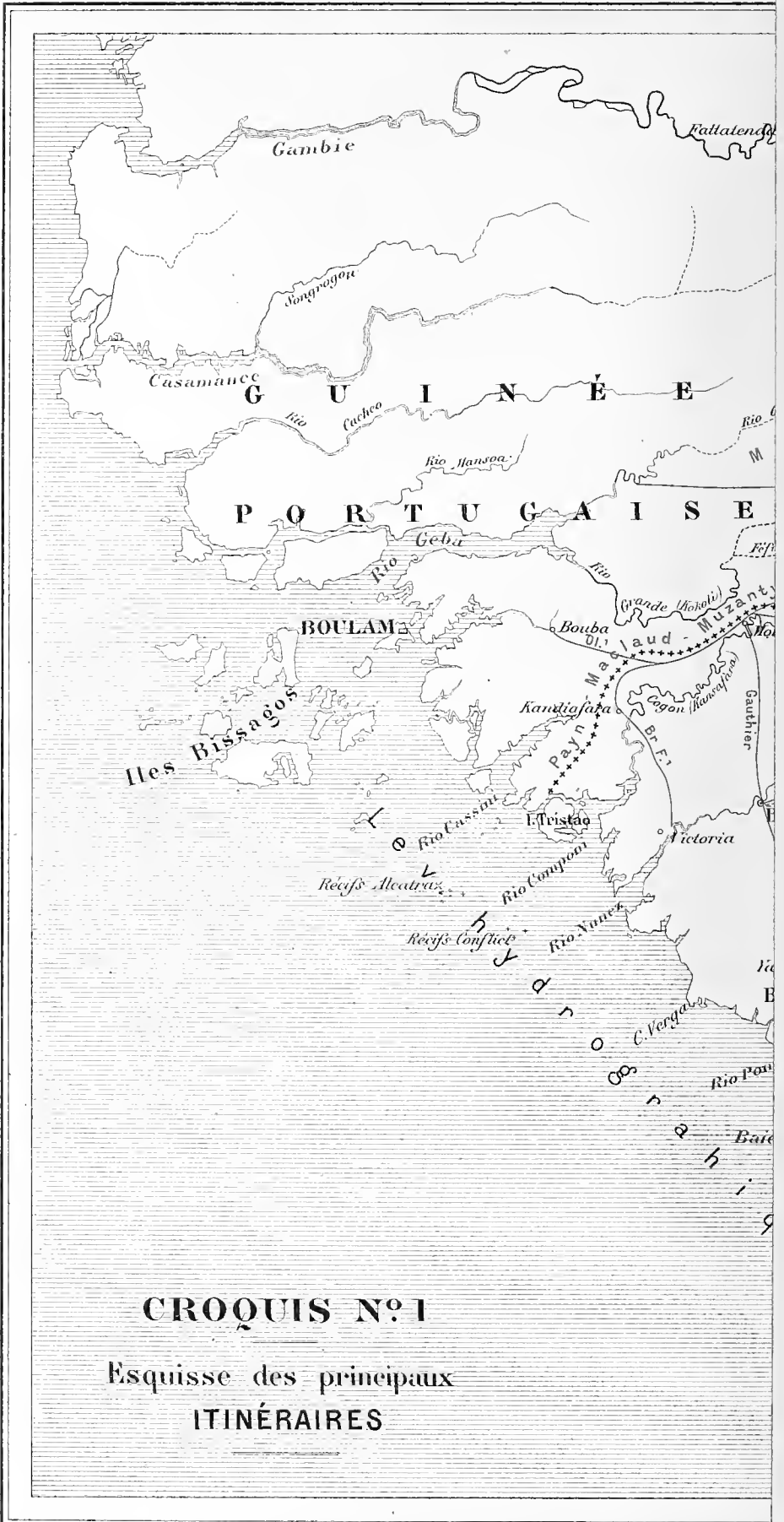
CROQUIS N°1

Esquisse des principaux
ITINÉRAIRES

ABRÉVIATIONS

- W.W. *Wall et Winterbottom, 1794.*
- M.P. *Mungo-Park, 1797 et 1805.*
- C.D. *Campbell et Doehard, 1817.*
- Moll. *Mollin, 1818.*
- G.L. *Goedon-Laing, 1822.*
- R.C. *Réaume-Caillie, 1827.*
- Th. *Thomson, 1842.*
- H. *Heuguerd, 1850-51.*
- L. *Lambert, 1860.*
- Bl. *Blayden, 1872.*
- Z.M. *Zurifet et Moustier, 1879.*
- Go. *Goaldsbury, 1881.*
- B.N. *Bayal et Nairot, 1881.*
- V. *Volsca, 1882.*
- O. *Oberdorff, 1886-87.*
- Pl. *Plat et Pinx, 1888.*
- Au. *Audéoud, 1888.*
- Lev. *Leoussier, 1888.*
- OI.¹ et OI.² *Olivier de Sanderod, 1879-80 et 1888.*
- Br.F. *Brusselard - Faidherbe.*
- Ga. *Garrett, 1890.*
- La. *Laumann, 1890.*
- Mad. *Madeville, 1892.*
- Par. *Paroisse, 1893.*

Cravé par R. Hausermann.



CROQUIS N°1

Esquisse des principaux
ITINÉRAIRES

II. DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES DE 1788 A 1904

(V. le croquis n° 4 : Esquisse des principaux itinéraires).

I

Jusqu'en 1788, les Européens n'avaient, en somme, vu de la Guinée française que la côte, et la partie navigable de quelques-unes des Rivières du Sud ; et ils ne connaissaient directement, des régions limitrophes, que la moyenne Gambie et la basse Falémé. Ils n'avaient que des notions par ouï-dire sur l'arrière-pays du littoral et sur le Fouta-Diallon. Ce fut l'*Association* fondée en Angleterre, en 1788, « *pour pousser aux découvertes dans l'intérieur de l'Afrique* », qui entama la solution des problèmes posés déjà en ce qui concernait l'intérieur de la colonie.

I. De 1788 à 1816 (*période d'activité exclusive de l'Angleterre*). — On a trop dit que l'Angleterre ne se proposa d'abord, en commençant l'investigation du Soudan occidental, qu'un but strictement scientifique. Certes les instructions données aux chargés de mission attestent (jusqu'en 1815 tout au moins) le souci d'éclaircir le mystère qui enveloppait encore l'hydrographie soudanaise ; mais, même avant cette date, la préoccupation commerciale et politique, déjà ancienne d'ailleurs, est évidente. Les Anglais songent à établir leur influence dans l'arrière-pays, et leurs démarches sont facilitées par l'abdication coloniale forcée de la France, entre 1791 et 1816 ; ils semblent alors véritablement jeter les bases d'un empire sénégambien et guinéen, non seulement à nos dépeus, mais

encore contre les Portugais (1). On peut dire, plus particulièrement que, maîtres de la Gambie et de Sierra-Leone, ils considèrent alors le littoral de la Guinée française actuelle, et tout le pays intérieur, comme des dépendances naturelles de leurs établissements.

La tentative de Beaver (1792-93) pour créer un centre de colonisation à Boulam, est fait de l'initiative privée, mais encouragée par le gouvernement anglais; sa relation donne comme principale nouveauté, les premières observations thermométriques sur la région des Bissagos (2). C'est, au contraire, l'Association anglaise, à moitié officielle, qui fait partir, avec la charge de rechercher surtout le cours des rivières, Houghton (1790-91), et la première mission européenne du Fouta-Diallon, celle de WATT et de WINTERBOTTOM (1794) : Houghton pénètre de la Gambie jusqu'au Bambouk (Farabana), et Watt trace un itinéraire de « Kakundy » (Boké) aux basses Scarcies, par Labé, Timbo et Telico; mais ils n'éclaircissent point le problème hydrographique (3). Ce fut Mungo-Park, envoyé toujours par l'Association, qui fit disparaître les dernières hésitations au sujet de l'indépendance du Sénégal et du Niger : une partie de ses itinéraires, c'est-à-dire son chemin de retour lors du voyage de 1795-97, et sa route de départ, en 1805, de la Gambie au Niger, intéressent presque directement la géographie de la Guinée

(1) Je rappelle quelques dates, dont le rapprochement appuiera sur cette idée : 1787, établissement à Sierra-Leone (Granville) d'un premier contingent d'esclaves libérés; 1791-92 (et 1797), fondation de Freetown; 1792-93, tentative de Beaver dans les Bissagos; 1807, substitution du gouvernement à la compagnie de Sierra-Leone; 1816, fondation de Sainte-Marie de Bathurst. Et, d'autre part : 1791, dissolution de la Compagnie française du Sénégal; 1800-1804, occupation de Gorée, puis (1804-1816) des autres comptoirs français par l'Angleterre.

(2) [BEAVER, *African memoranda*, in-4^o, Londres, 1805].

(3) Ni Houghton, ni Watt et Winterbottom n'ont laissé de relation de leur voyage. Leurs observations ont été résumées, d'après les « Proceed. of the Assoc. for promoting... » (1810), par Walckenaer, *Hist. des voy.*, t. VI, p. 376..., pour Houghton; t. VII, p. 233..., pour Watt et Winterbottom. Mais le frère de Winterbottom, en résidence à Sierra-Leone, a consacré une partie de son livre (t. I, p. 1-292) à indiquer les résultats du second voyage : TH. WINTERBOTTOM, *An account of the native Africans in the neighbourhood of Sierra-Leone*, 2 vol. in-8^o, Londres, 1803 : N4564.

française, car ils traversent les pays mandés situés au N. du Fouta-Diallon, de l'ancien « Jallonkadougou » (1). — En même temps, les Anglais continuent la reconnaissance des Rivières au sud de la Gambie et des Bissagos, en préparent même déjà la prise de possession. En 1805, la *Church Missionary Society*, nouvellement créée, envoie l'Allemand Hartwig chez les Sous-sous du Rio Pongo, parmi lesquels les « baracons » qui approvisionnent les navires négriers sont pour longtemps encore bien pourvus de marchandise. Le livre de Corry, paru vers cette date, renferme tout un chapitre (chap. v) consacré à la description des Scarcies et des îles de Los, considérées comme escales subordonnées à l'entrepôt grandissant de Freetown(2). De 1804 enfin, datent les premières publications hydrographiques officielles sur la côte occidentale d'Afrique, et elles sont dues à l'amirauté anglaise (3).

En 1810, l'un des compagnons de Mungo-Park, Isaac, apprend, à Bamako, la mort du grand voyageur dans les rapides du Niger. C'est cette nouvelle qui détermine, en 1815, l'organisation, complètement officielle cette fois, de la *mission militaire anglaise du Niger* (1816), dont le but était de relier par un itinéraire les Rivières du Sud au grand fleuve soudanais. Commandée d'abord par PEDDIE et CAMPBELL, ses chefs et son personnel se renouvelèrent plusieurs fois, soit pendant la période de préparation sur place, soit à la suite de chacune des tentatives de pénétration : DOCHARD lui fut adjoint en 1816, GRAY et Stokoe en 1817 ; et elle compta même à la fin des Français. En 1817, Campbell, guidé par un fils de l'almamy de

(1) [MUNGO-PARK, *Travels in the interior of Africa* (1795-97), in-8°, Londres, 1800 (2^e éd.). Trad. franç. par J. Castera, 2 vol. in-8, Paris, an VIII : 0341. — *The journal of a mission in the interior of Africa* (1805), by Mungo-Park, in-4°, Londres, 1885. Trad. fr., in-8°, Paris, 1820 : 0365].

(2) CORRY, *Observation upon the windward coast of Africa*, in-4°, Londres, 1804 : Ge. FF 2047. — Il évalue à 15.000 le nombre des esclaves annuellement exportés alors par les comptoirs entre Gorée et le cap des Palmes (ch. vi, p. 54). En 1807, le gouvernement anglais interdit la traite, et c'est à cette occasion qu'il se substitue à la Cie de Sierra-Leone.

(3) *The African Pilot* (du détroit de Gibraltar au cap Negro), in-fol., Londres, 1804.

Timbo, conduisit une première expédition, de « Kakundy » (Boké) jusqu'au delà de la rivière « Pangetta » (affluent du Tominé); mais il dut abandonner sa troupe, et aller seul jusqu'à Timbo. Stokoe, puis Gray et Dochard firent d'autres tentatives (entre 1818 et 1820), soit de Porto-Lokko, soit de la Gambie. Dochard seul réussit à atteindre le Niger (Bamako) par les pays Bambaras (1).

II. De 1816 à 1830 (*période du début de la compétition entre la France et l'Angleterre*). — Les Français, cependant, étaient loin de se désintéresser de l'Afrique occidentale. Le fait seul suffit à l'attester, que les récits des précédents voyages ont été presque immédiatement traduits en notre langue. Avant même les premières démarches pour la réoccupation de nos comptoirs du Sénégal, se place la publication qui ouvre la longue série des travaux hydrographiques de notre marine (2). Dès la *reprise de possession de Gorée et de Saint-Louis* (1816), pendant que les premiers gouverneurs rentrent en rapports avec les chefs oulofs voisins, ou engagent les hostilités contre les Maures (1826), avant même le début de nos tentatives en Casamance (1828), a lieu la mission hydrographique du baron ROUSSIN (1817-19) (3). D'autre part, les deux mémorables voyages de Mollien et de René Caillié, d'appareil plus que modeste l'un et l'autre, d'allure toute désintéressée et géographique, préparent et même inaugurent la rivalité avec l'Angleterre pour la possession de la Guinée française.

MOLLIEU, chargé d'abord d'un voyage à Tombouctou, part, en 1818, selon une préoccupation qui dominera longtemps encore l'histoire des explorations africaines, pour reconnaître

(1) GRAY (W.) AND DOCHARD, *Travels in western Africa...* (1818-21), in-8°, Londres, 1825. Trad. fr. par Charlotte Huguet, 2 vol. in-8°, Paris, 1826 : 0³93. — GRAY (W.), *Voyages dans l'Afrique occidentale* (1818-21), in-8°, Paris, s. d. : Ge. RC 5325 (deux chapitres sont consacrés au voyage de Campbell, le reste du livre aux itinéraires de Gray et de Dochard).

(2) [Rosset, *Description nautique de la côte d'Afrique*, du cap Blanc au cap Formose, in-8°, Paris, 1814.]

(3) ROUSSIN, *Mémoire sur la navigation aux côtes occidentales d'Afrique, depuis le cap Bojador jusqu'aux monts Souzos*, 2 vol. in-8°, Paris, 1819-21 (Service hydrographique de la Marine; expéd. du « Levrier » et de la « Bayadère ») : Ge. FF 78, 159.

les sources des cours d'eau de la côte occidentale. Entré au Fouta par le nord, il en visite tout l'intérieur, voit (mais sans le repérer exactement) le point de départ de la Gambie, ceux du Rio-Grande, de la Téné (qu'il confond avec la Falémé), et de l'un des ruisseaux qui forment le Bafing; il revient enfin par Kadé et la Gambie. Le manque presque absolu de préparation scientifique, la simplicité et la grossièreté presque de son attirail (il voyagea avec tout son bagage sur un âne, et seul Européen dans une caravane de Foulahs); les difficultés et l'étonnement d'un pays tout inconnu, la maladie, l'obsession de la découverte à faire, ont nui dans une certaine mesure à la sûreté et à la valeur de ses observations, et beaucoup d'entre elles, exposées sous une forme quelque peu naïve, doivent être interprétées avant de servir (1). Ayant réussi, par de petits moyens et à force de ténacité, où les Anglais échouaient alors, malgré leur luxe de préparatifs (l'expédition du Niger de 1817 avait emmené deux petits canons), Mollien fut immédiatement critiqué outre-Manche, et ses découvertes furent contestées (2). — De plus, l'Angleterre songea tout de suite à prévenir les conséquences politiques de son exploration. En 1821, la compagnie de la Gambie supprimée, venait d'être créé le *Gouvernement général de l'Afrique occidentale anglaise*. Le gouverneur siégeant à Sierra-Leone (Mac-Carthy), en rapports déjà avec les Mandés et les Timénés des Scarcies, chargea le major GORDON-LAING d'explorer, au point de vue commercial, l'arrière-pays de Freetown, et de reconnaître la route vers le Fouta méridional et vers le haut Niger. Ce beau voyage (1822), poussé de Rokon jusqu'au pays « Soulima » (Falaba), révéla les conditions géographiques et la civilisation de toute la partie occidentale de l'arrière-pays sierra-leonais (3).

(1) MOLLIEŒ (G.) *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie*, 2 vol. in-8°, Paris, 1820: Lk 1196.

(2) Bowdich, *The british and french expedition to Teembo*, in-8°, Paris, 1821: Nj94. (Contient, p. 29 et suiv., une interprétation des cartes de la région depuis le xvii^e siècle).

(3) GORDON-LAING, *Travels in the Timannee, Kooranko and Soolima countries*, in-8°,

La rivalité entre les deux puissances s'était donc produite par la force des choses, et la France ne fit rien, tout d'abord, pour lui donner aliment. Le voyage de de Beaufort, dans le Bambouk et le haut Sénégal (1824-25), qui renouvelle les démarches déjà faites à la fin du xvii^e siècle et au xviii^e pour l'extension naturelle de notre colonie, et les opérations hydrographiques conduites par Le Prédour en 1825-27, ne sont pas des faits se rattachant à cette compétition (1). Quant à l'odyssée de RENÉ CAILLIÉ (commencée en 1827), si féconde en résultats géographiques, elle est un acte de l'initiative privée, inspiré par la passion des aventures et par la soif de pénétrer les mystères africains. Après mille tribulations, à Saint-Louis, à Albreda, à Sierra-Leone, Caillié part du Rio Nunez, presque sans ressources, avec une caravane de Mandés, et se donnant pour un pèlerin musulman. C'est lui qui réussit le premier à atteindre le Niger (Kouroussa) à travers le Fouta-Diallon, et son itinéraire donne des vues, toutes exactes, sur les hautes rivières de la Guinée (Kokoulo, Kakrima), sur les caractères du relief du Fouta méridional, sur le haut Bafing et le Tinkisso, que nul blanc n'avait encore atteints. Il n'avait aucune préparation scientifique et ne rapporta, dit-il, que quelques notes au crayon, prises au péril de sa vie ; mais sa connaissance antérieure de l'Afrique occidentale, son endurcissement au mal et à la fatigue, sa justesse de coup d'œil, font de lui un explorateur rare (2).

III. De 1830 à 1850. — Jusqu'en 1850, pendant que les Portugais inaugurent leurs explorations contemporaines au sud de la Casamance (3), la France et l'Angleterre, quoique

Londres, 1825 : O^o 3. — Trad. franç. par Eyrier et Larenandière, in-8^o, Paris, 1826 : O^o 4.

(1) [*De Beaufort*, Relation de son voyage (d'après ses lettres), dans Walckenaer, t. VI, p. 255.]

Le Prédour, *Résumé des opérations hydrographiques faites sur la côte occidentale d'Afrique*, in-8^o, Paris, 1828.

(2) RENÉ CAILLIÉ, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, édité par Jomard, 3 vol. in-8^o, et atlas in-4^o, Paris, 1830 : O^o 5.

(3) Almada, *Tratado breve dos rios de Guine, de Cabo verde... ate aos baixios de Sant'Anna*, in-8^o, Porto, 1841.

unies pour la répression de la traite, poursuivent leurs efforts pour la reconnaissance de l'Afrique occidentale, en vue d'étendre leurs possessions. Et de plus en plus, le double objet du litige se précise, savoir le littoral des Rivières du Sud, et le centre hydrographique du Fouta-Diallon, qui les relie au Sénégal, en même temps qu'il sépare la Gambie des Searcies.

Les croisières françaises contre la traite, menées de front avec les levés hydrographiques, sont conduites depuis 1838 par BOUET-VILLAUMEZ, dont le rôle va bientôt, avant l'apparition de Faidherbe, devenir capital pour notre expansion en Afrique occidentale. Les travaux exécutés par lui, ou, sous ses ordres, par Fleuriot de Langle, de Kerhallet, Darondeau, etc., donnent lieu à la série remarquable de publications inaugurée par celle de 1846 (1) : pour la première fois en France a lieu une reconnaissance détaillée et déjà scientifique du rivage, des estuaires, des îles et bancs entre le Rio Grande et les îles de Los. En même temps, paraissent les premières études de détail dues à des Français sur plusieurs points de la région des Rivières, notamment sur les parages de la Mellacorée, que les Anglais considéraient alors comme faisant partie du domaine commercial de Freetown (2). Et, d'autre part, notre colonie du Sénégal, augmentée maintenant du comptoir de Carabane (Casamance), fait déjà commencer, en l'absence encore de résistance de la part des musulmans de l'intérieur, l'investigation géographique et économique de son

(1) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique de l'Afrique occidentale*, gr. in-8^o, Paris, 1846 (2^e édit., 1849) : Ge. FF 78, 160. — *Commerce et traite des noirs aux côtes occidentales d'Afrique*, in-8^o, Paris, 1848 : D. 1918 6/60 (bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris).

DE KERHALLET, *Manuel de la navigation à la côte occid. d'Afrique*, t. 1, in-8^o, Paris, 1851 (avec atlas) : Ge. FF 78, 155-158. — Id. et Legras, *Instruction nautique sur la côte occid. d'Afrique*, in-8^o, Paris, 1867 : Ge. FE 78, 163.

DARONDEAU, *Instruction nautique sur la côte occid. d'Afrique*, 2 v. in-8^o, Paris, 1851 : Ge. FF 78, 161, 162.

(2) LAFFON DE LADÉBAT, *Rivière et pays de « Mellacoury »* Dans Rev. Col., 1845, p. 373.

[Bertrand-Bocandé, *Notes de voyage sur la Guinée Portugaise*. Dans Bull. Soc. géogr. Paris, 1849, p. 265, 350].

arrière-pays, jusque dans le voisinage immédiat du Fouta-Diallon : Huard-Baissinière et Raffenel, en 1843-44, Raffenel de nouveau, en 1846, complètent et étendent les renseignements fournis par de Beaufort sur le haut Sénégal et le Bambouk, et visitent en outre le pays des mines d'or de la Falémé, le Bondou, une partie de la moyenne Gambie (1).

On peut mettre en parallèle du côté anglais, durant cette période, les relations de voyage et les publications hydrographiques (traduites en français par Darondeau), qui se rattachent aux croisières exécutées contre les navires négriers (2). La Gambie, organisée en 1843, comme colonie indépendante, est explorée en détail, principalement par Ingram, et les livres de description vont se multipliant en Angleterre sur les établissements britanniques de la côte occidentale d'Afrique (3). D'ailleurs, on porte le même intérêt que nous, outre-Manche, aux récits de reconnaissance commerciale de celles des Rivières du Sud qui sont alors les plus fréquentées, la Mellacorée et le Rio Nunez (4). Et le fait important, au point de vue du développement de la connaissance du Fouta-Diallon, comme pour la compétition politique entre les deux pays, est constitué par les progrès des missions évangéliques dans l'arrière-pays de Freetown : ce sont alors les pasteurs qui continuent l'œuvre entreprise par les officiers anglais dans la précédente période, pour devancer la France dans le bassin du haut Niger. Le livre de

(1) [Huard-Baissinière, *Exploration de la rivière Falémé et des mines d'or du Bambouk et du Bondou*. Dans Rev. mar. et col., 1844].

[RAFFENEL (A.), *Voyage dans l'Afrique occidentale* (Sénégal, Falémé, Bondou, Gambie). Dans Rev. Col., 1844, p. 1, 136. Et in-8°, Paris, 1846 : O³ 566 (exempl. avec atlas). — Id. *Second voyage d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique*. Dans Rev. Col., 1847-49. Et in-8°, Paris, 1850 : O³ 140].

(2) Leonard, *Records of a voyage of the West coast of Africa*, in-8°, Edinburg, 1833 : N j. 189. — La population de Sierra-Leone (établ. angl.) atteint 40.000 h., dès 1833. C'est en 1850 que le dernier navire négrier quitte le Rio Pongo.

(3) [Ingram, *Gambia River* (jusqu'à Fatatenda et Medina de Oulli). Dans Journ. of the Roy. Geogr. Soc., 1847, p. 150].

[Poole, *Life, sceneries and customs in Sierra Leone and the Gambia*, in-8°, Londres, 1850].

(4) Lysaght, *Nunez river, its trade and resources*. Dans Journ. of the Roy. Geogr. Soc., 1849, p. 29.

Walker, paru en 1845, résume les efforts accomplis jusqu'à cette date dans les pays sous-sous en arrière de la Mellacorée (1). Mais il faut surtout mentionner le renouvellement par un interprète de la Société Évangélique à Freetown, COOPER-THOMSON, du voyage de Gordon-Laing, à la recherche d'une voie commerciale vers les états noirs du Djoliba et vers le Fouta. Parti de la Mellacorée (1842), il pénétra jusqu'à Timbo, où il fut arrêté par la maladie, et sa relation contient une première vue, intéressante à plus d'un titre, de toute la région des Scarcies (2).

IV. De 1850 à 1876. (*La France fonde ses droits sur le Fouta-Diallon et les Rivières du Sud.*) — C'est de 1850 que date le premier effort positif fait par la France pour devancer l'Angleterre dans la prise de possession de l'arrière-pays de la Sénégambie et des Rivières du Sud. Cette année même, Bouet-Villaumez (commandant de la division navale de l'Afrique occidentale) et l'un de ses successeurs au gouvernement du Sénégal, Baudin, organisent une mission officielle de reconnaissance politique et d'étude du Fouta-Diallon, qu'ils confient à HECQUARD, officier de spahis, préparé dans une certaine mesure à sa tâche par une exploration de la Casamance. Le but assigné à Hecquard n'est d'ailleurs pas complètement défini. On lui indique comme objectif idéal, ainsi qu'on avait fait à Mollien, le moyen Niger, Ségou et Tombouctou, vers lesquels on essaye même d'abord de l'envoyer de Grand-Bassam. Parti par la Gambie (Fatatenda), et revenu par Bakel, l'explorateur accomplit en sens inverse, mais avec d'importantes variantes, l'itinéraire de Mollien. Sur la route de la Gambie à Kadé, il reconnaît à nouveau la rivière « Koli » (Rio-Grande), qu'il identifie à tort et contrairement à Mollien, avec le Rio Geba; il voit le Tominé, les cours supérieurs de la « Kakriba » et de la « Kokoula », au N. de l'itinéraire de Caillié, les sources de la Téné, qu'il suppose toujours être la

(1) * WALKER, *Missions in West-Africa, among the Soosos, Bulloms*, in-8°, Dublin, 1845 : O³ 350.

(2) COOPER-THOMSON and WALTER-THOMSON, *Journey from Sierra Leone to Teembo, Futa-Jallo*. Dans *Journ. of the Roy. Geogr. Soc.*, 1846, p. 406-438.

haute Falémé (p. 257), enfin le Bafing, près et en amont de Sokotoro (1). L'important est que, arrêté au Fouta-Diallon par la maladie, et gêné dans sa marche par l'état de guerre entre deux almamys rivaux, qu'il doit ménager l'un et l'autre, il a tout loisir pour étudier non seulement le pays, mais encore la civilisation foulane. C'est lui, en somme, qui l'a révélée, mais d'une façon quelque peu superficielle, et pour ainsi dire extérieure (faute de connaissances sur le Soudan en général), de manière, par exemple à accréditer pour longtemps encore l'idée de l'existence au Fouta d'une race nombreuse de conquérants Foulbé, et la notion d'une richesse et d'une civilisation exceptionnelles pour l'Afrique occidentale (2).

Pendant que les Anglais, sans répondre à cette démarche, complètent leur installation dans la Gambie (échangé d'Albreda contre Rufisque, en 1857), Faidherbe, devenu gouverneur du Sénégal en 1854, inaugure son système d'extension méthodique de la colonie, non seulement par des guerres, contre les Maures, contre El-Hadji-Omar, pour la défense des peuplades, des postes et du commerce du fleuve, mais encore en faisant exécuter par des officiers tout un plan de missions scientifiques et politiques (3). De ce plan font partie (en même temps que les voyages de Vincent, de Mage et Quintin à Ségou), la 3^e expédition de Raffenet, la tournée de Pascal au Bambouk, en 1859-60, et la nouvelle exploration du Fouta-Diallon par LAMBERT, en 1860 (4). Pendant son itinéraire du Rio Nunez à Timbo, et de Timbo à la moyenne Gambie par le Labé, Lambert traversa des parties du Fouta qui n'avaient pas encore été

(1) HECQUARD, *Voyage sur la côte et dans l'intérieur de l'Afrique Occidentale*, in-4^o, Paris, 1853 : 0^o148.

(2) HECQUARD, *Coup d'œil sur l'organisation politique, l'histoire, les mœurs des Peuls du Fouta-Djalou*, in-8^o, Paris, s. d. : 0^o140.

(3) [Faidherbe, *Voyages et explorations au Sénégal*. Dans le T. du M., t. III, 1861 et ann. suiv.]

(4) [Raffenel, *Nouveau voyage dans le pays des nègres* (Bambouk, etc.) 2 vol. 8^o, Paris, 1856 : 0^om14.]

[Pascal, *Voyage au Bambouk*. Dans le T. du M., 1861, 1^{er} sem.]

LAMBERT, *Voyage dans le Fouta-Diallon*. Dans le T. du M., 1860, p. 373. Et dans Rev. mar. et col. 1861, p. 2.

vues, et put rectifier ou préciser plusieurs des données précédentes, sinon sur le relief et l'anthropologie, du moins sur l'importance relative et sur les rapports entre eux des réseaux fluviaux (1).

En même temps, l'intérêt des Français se portait toujours, mais d'une manière pratique désormais, sur les Rivières du Sud. On voit se succéder, à partir de 1860, la série des publications à la fois géographiques et commerciales qui précèdent ou accompagnent les premiers traités de protectorat signés (1865-66) avec les chefs indigènes de Guinée, du Rio Nunez à la Mellacorée (2). Ces traités coïncident avec les entreprises provoquées principalement par les négociants marseillais, pour la culture des arachides au « Bas de la Côte », entreprises rendues possibles par la main-d'œuvre servile que laisse disponible la suppression de la traite. Il faut noter enfin qu'en 1858, les PP. français du Saint-Esprit s'installent à Sierra-Leone, où il est créé un vicariat apostolique : Ils vont, partis de ce centre, commencer l'investigation détaillée des estuaires de la Guinée, parallèlement aux missionnaires évangéliques.

Désormais, les intérêts immédiats de la France et de l'Angleterre se trouvent en conflit ouvert dans les Rivières du Sud. La seconde puissance considère comme relevant plus particulièrement de son influence la partie méridionale de la côte, où la population des traitants est alors (comme aujourd'hui encore) en majorité de langue anglaise, et où les factoreries de Sierra-Leone font presque tout le commerce. On trouve donc parmi les relations britanniques de cette époque, à côté d'ouvrages concernant Sierra-Leone, de véritables mo-

(1) S'il ne distingue pas encore la Téné de la Falémé, et s'il ignore, à propos du Rio-Pongo, l'importance de la Fatallah, il est le premier à affirmer l'indépendance du Cogon à l'égard du Rio Grande et du Rio Nunez.

(2) [Vallon, *la Casamance*. Dans Rev. mar. et col., 1862, p. 456. — Id., *Notice sur la côte occidentale d'Afrique*. Ibid., 1863, p. 373, 589].

A. *Le Rio Nunez et le Rio Pongo*. Ibid., 1863, p. 744.

Braouze, *Notes sur la rivière Manéah et les monts de Soumbaya*. Dans Bull. Soc. Géogr. Paris, 1867, p. 241.

[Simon, *la Casamance et les peuples qui habitent ses bords*. Ibid., 1869, p. 115].

Fleuriot de Langlé, *Croisière à la côte d'Afrique*, dans T. du M. 1872.

nographies, parfois très étudiées, de la Guinée française méridionale (1). D'autre part, l'idée se précise chez nos rivaux, non pas d'entraver l'établissement de la France au Fouta-Diallon, mais de pénétrer avant nous jusqu'au haut Niger, et d'attirer vers Freetown les caravanes parties de cette région. En 1869, WINDWOOD-READE arrive de Porto-Lokko, par le bassin encore inconnu du Maybole, jusqu'à Falaba, puis gagne, par Farabana et Kouroussa, le pays aurifère du Bouré (2). En 1872, le pasteur BLYDEN est envoyé, durant la période d'inaction forcée de la France que détermine la guerre franco-allemande, pour s'enquérir des possibilités d'établir une voie de commerce (au besoin déjà un chemin de fer) de Freetown à Falaba; parti de Kambia (Grande-Scarcié), il visite le pays entre les deux Scarciés (Koukouna, Samaya), et revient de Falaba à Porto-Lokko (3). Enfin les tournées de moindre importance des missionnaires évangéliques se succèdent dans l'ouest de Sierra-Leone, et apportent chacune leur contingent d'observations anthropologiques (4).

II

IV. Progrès de la cartographie, de 1788 jusque vers 1880. — Sauf en ce qui concerne l'arrière-pays des Rivières du Sud, qui, de la Casamance aux Scarciés, n'est guère traversé encore que par les itinéraires partant du Rio-Nunez, on peut dire

(1) WINDWOOD-READE, *Savage Africa...* in-8°, Londres, 1863 : O³198 (Chap. IV sur Sierra-Leone).

[Hervé, *Colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique*. Dans Rev. mar. et col., 1865, p. 64, 380, 391, 572 (Trad. de l'anglais)].

Ruxton, *Report on various rivers of the West coast of Africa*. Dans Proceed., 1865-66 (t. X), p. 66.

A. Sierra-Leone et pays circonvoisins. Dans Rev. mar. et col. 1867, p. 537.

(2) WINDWOOD-READE, *The African Sketchbook* (voyage à Falaba et au Bouré), 2 vol., in-8°, Londres, 1873 : V. 17, 39 (Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle).

(3) BLYDEN, *Report on the expedition to Falaba*. Dans Proceed., 1873, p. 117 ; et dans Church Mission. Intell., 1873, p. 353.

(4) [Burchaell, *Account of journey in the Timney*. Dans Church Mission. Intell., 1879, p. 630].

qu'un peu avant la date de 1880, les Européens possèdent déjà la connaissance d'ensemble de la Guinée française. Il faut donc, avant d'aborder l'époque durant laquelle vont avoir lieu des explorations plus détaillées, indiquer le développement des travaux cartographiques.

Les cartes qui, jusqu'en 1815, traduisent les résultats des voyages de Houghton, de Watt et Winterbottom, de Mungo-Park, font désormais toutes ressortir l'indépendance des grands cours d'eau de l'Afrique occidentale, Sénégal, Gambie, Rio-Grande; mais elles se bornent encore à des hypothèses gratuites sur le développement de leur réseau. Dans la carte d'Afrique de J. RENNELL (1798), reproduite par Lapie en tête de l'édition du voyage de Golberry, « Laby » et « Teembo » figurent à peu près à leur place, au milieu du pays des « Leucaethiopes » (Foulbé); mais on est frappé de la place que prend le système de Rio Grande, dont les affluents se prolongent jusque dans le Tamisso. La carte de la côte occidentale de POIRSON-DURAND (1802) réédite ces erreurs, en même temps qu'elle présente la répartition déjà connue au xviii^e s. des peuplades littorales; elle fait du Cogon un affluent du Rio-Grande; elle suppose encore un lac intérieur, d'où sortirait la Gambie; elle est, d'ailleurs, intéressante, parce qu'elle indique la direction N.-S. des montagnes dans le bassin de la Falémé et vers le haut Niger (1).

Je ne citerai, que pour indiquer son extrême pauvreté, la carte donnée en tête de la relation de Gray et Dochard. Mais leurs voyages, ceux de Mollien, de René Caillié et de Gordon Laing provoquent, jusqu'après 1840, des tentatives remarquables, quoique peu heureuses, pour relier ensemble les connaissances que l'on possédait sur l'intérieur et sur la région littorale. La carte dressée par Dufour pour servir à l'histoire des voyages de Walckenaer, la carte JOMARD, en tête de la re-

(1) J. RENNELL, *Africa*, 1798 : Ge. KI 430. — POIRSON-DURAND, *Côte occidentale d'Afrique*, 5 ff., 1802 : Ge. Reg C. 4749. — Walckenaer (t. VII, p. 478, note) cite la carte suivante, que je n'ai pu trouver à Paris : TH. WINTERBOTTOM, *Map of the Windward Coast* (du Rio Grande au cap des Palmes).

lation de René Caillié (1830), enfin celle publiée par Arrowsmith (1842) pour le N.-O. de l'Afrique, présentent la première esquisse, à coup sûr remplie d'imprévu, des grands cours d'eau côtiers (1). Sur la carte Jomard, les « monts de l'Irnanké », parallèles au rivage, barrent la route à la Kakrima et au Kokoulo; les deux Scarcies (« Kolentang » et « Kabba ») se confondent dans leur cours inférieur en une même rivière; la « Kabba », formée de deux cours d'eau de ce nom, prend le nom de « Kong-Karron » (Konkouré). Sur la carte Arrowsmith, la fantaisie n'est pas moindre : la rivière « Kissy », passant à Forécaria, a comme affluent la Kakrima, tandis que le Kokoulo se confond avec la « Kolentang ». Au moins le travail de Jomard porte-t-il, pour la première fois, le tracé approximatif du haut Bafing, du Tinkisso et du haut Niger (ce dernier venant des monts « Loma »). Il ne paraît d'ailleurs pas que le voyage de Hecquard, et que les croquis d'une partie de l'Afrique occidentale dressés par Raffenel en 1849, par Faïdherbe en 1855, ni le portulan de VINCENDON-DUMOULIN (1852) (2), se traduisent par un progrès sensible dans le travail de de Lannoy (1857) ou dans celui de Malte-Brun (1860) (3).

La première carte qui, à mon avis, mérite de faire époque avant 1880, au moins en ce qui concerne le Fouta-Diallon, est l'itinéraire résumé donné par LAMBERT en 1860. On y trouve déjà un essai de groupement des principaux accidents montagneux de ce pays, la distinction, peu nette d'ailleurs, et sans cotes d'altitudes : 1° d'un système N.-S. de pics et de monts au N. des sources du Rio-Grande et de la Gambie; 2° d'un

(1) DUFOUR, *Sénégal et côte occidentale d'Afrique*, pour servir à l'histoire des voyages de Walckenaer, 1828 : 0b1 (bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris). — Arrowsmith, *Map of Northwest Africa*, 1842 : Ge. Reg C. 4917. Rééditions en 1850 et 1879.

(2) RAFFENEL, carte d'une partie de l'Afrique occidentale, 1849 : 0b15 (Bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris). — Faïdherbe, *Croquis des bassins du Sénégal et du haut Niger*, 1855 : 0b6 (ibid.). — VINCENDON-DUMOULIN, *Portulan général de l'Afrique occidentale*, 1852, Ge. FF 78, 154.

(3) De Lannoy, *Afrique occidentale et Soudan*, 1857 : Ge. DL 254. — Malte-Brun, *Carte de la côte occidentale d'Afrique, de Saint-Louis à Sierra-Leone*, 1860 : Ge. DL 480.

plateau au S. de Labé ; 3° d'un autre ensemble de sommets au S. du Bafing supérieur. Le plateau intermédiaire est aussi représenté comme le centre de dispersion des eaux, donnant naissance non seulement au « Comba » (Rio-Grande), à la Dimina (Gambie), à la Téné (regardée encore comme la haute Falémé), au Bafing, mais encore à la « Kakriman » et au Kokoulo. Enfin le groupe des cours d'eau qui forment le Tominé, sur les gradins occidentaux du Fouta, est aussi indiqué (1).

III

V. Progrès des connaissances, de 1876 à 1884-88 (*établissement de l'influence française au Fouta-Diallon, et occupation des Rivières du Sud*). — Le colonel Brière de l'Isle, nommé en 1876 gouverneur du Sénégal et dépendances, envisageait forcément comme but essentiel l'extension de la colonie jusqu'au Niger (1879, occupation de Bafoulabé, et vote des premiers crédits pour l'étude du chemin de fer Sénégal-Niger). De nouveaux traités de protectorat furent signés en 1876, 1879 et 1880 avec les chefs des Rivières du Sud, coïncidant au reste, avec la prise de possession par l'Angleterre des Scarcies (1879). Mais il fallut que l'initiative des commerçants français établis aux Rivières prévint, et par contre-coup entraîna l'envoi d'une mission officielle de la côte à Timbo, destinée, en devançant les Anglais au Fouta-Diallon, à rattacher nos comptoirs des Rivières à la Sénégambie.

La maison marseillaise Verminck (définitivement créée en 1881) venait de faire reconnaître par son chef de factorerie à Rotombo, ZWEIFEL, et par MOUSTIER, la route vers Falaba (par le bassin du Maybole), la région montagneuse du Kouranko et le pays des sources du Niger (1879)(2), quand AIMÉ OLIVIER, com-

(1) LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, II, p. 50-51. Je ne cite que pour mémoire ici la carte du Soudan occidental de Mage (1866) : Ge. C 4960.

(2) [ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, in-8°, Marseille, 1880 : 0°502. Et dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1881, p. 497].

merçant établi au Rio Cassini, entreprit avec une foi robuste la réalisation de son idée d'un chemin de fer de pénétration des Rivières au Fouta-Diallon. Ce fut pour en étudier le tracé, et pour en préparer la construction par des traités, que, parti de Bouba, il traversa (en 1879-80) les pays du Rio-Grande, du Cogon et du Tominé, le Labé, le centre du Fouta-Diallon et, au retour, les Timbi et les terrasses de Sud-Ouest jusqu'à Boké (1). Sans culture spéciale, il donna cependant une relation très intéressante par sa couleur, et par les indications géographiques qu'elle fournit en grand nombre (quoique sous une forme parfois exagérée et sujette à interprétation). C'est d'ailleurs encore A. Olivier qui organisa, en 1881, et toujours dans le même but, la tournée de GABORIAUD (avec Fontenay et Ansaldo), du Rio Cassini à Timbo, par Guidali, la rivière Féfiné et Touba ; mais nous n'en avons qu'une relation hâtive (2).

Cependant l'Angleterre avait, de son côté, pour faire échec aux commerçants français, et dans le but d'unifier ses possessions de la côte occidentale, en reliant la Gambie à Sierra-Leone, entrepris de préparer officiellement l'annexion du Fouta-Diallon. En février-avril 1881, GULDSBURY, gouverneur de Sierra-Leone, se rendait de la Gambie (Yarbatenda) à Timbo, par Kadé et Touba, et traversait ensuite le Tamisso et le Limba pour rentrer à Porto-Lokko (3). Malgré les préoccupations pressantes qui sollicitaient alors son attention vers le Soudan nigérien (mission Gallieni à Ségou, et traité avec Ahmadou, mars 1881) (4), le gouvernement français s'émut enfin. M. le Dr BAYOL, médecin de la marine, détaché de la mission du

(1) AIMÉ OLIVIER, *Note sur un voyage au Fouta-Djallon*, dans Bull. Soc. Géogr. Paris, 1881, p. 439. — *De l'Atlantique au Niger par le Fouta-Djallon*, in-8, Paris, 1883 : 0^m44.

(2) GABORIAUD, *Mon voyage au Fouta-Djallon*. Dans Bull. Soc. Géogr. comm, Paris, 1881-82, p. 17.

(3) GULDSBURY, *Expédition de la Gambie*. Dans Bull. Soc. Géogr. Mars., janv. 1881. Et dans Pet. Mitt. 1881, p. 277 ; 1882, p. 290.

(4) [GALLIENI, *Mission dans le haut Niger et à Ségou*. Dans Bull. Soc. géogr. de Paris, 1882, p. 433, 616 ; 1883, p. 383, 563. Dans T. du M., 2^e sem. 1882, et 1^{er} sem. 1883. — Id. *Voyage au Soudan français (1879-81)*, gr. in-8^o, Paris, 1883 : LK¹¹308].

Niger, fut envoyé à Timbo, avec MM. NOIROT, Billet et Moustier, pour présenter un traité à l'Almamy. Le chef de mission partit sans avoir pu, semble-t-il, se mettre tout à fait au courant des travaux de ses devanciers. Détourné d'autre part, par la nécessité d'une action rapide, par des difficultés avec les Foulahs, et malheureusement aussi avec les Français alors présents au Fouta, il ne put guère se livrer à des observations scientifiques. Sa relation n'en est pas moins très précieuse à consulter ; et il fournit, en somme, un itinéraire en grande partie nouveau, de Boké au haut Sénégal, par les hautes Rivières du Sud, Fougoumba, Timbo, le Kahel, Médina-Conta et la Falémé (Sillacounda). Son récit est, d'ailleurs, complété et précisé sur quelques points par celui de M. Noirot, qui suivit, à partir de Timbo, une route en partie distincte(1). Et si, enfin, cette mission, conduite presque toujours par les chemins de caravanes, et séjournant dans les grands villages, n'aboutit pas à renouveler, autrement que par des aperçus rapides, la connaissance trop extérieure encore que l'on avait du Fouta-Diallon, elle atteignit pleinement son but politique. L'almamy signa un traité accordant à la France le droit exclusif d'établir des comptoirs au Fouta, moyennant redevance ; et il reconnut la situation acquise aux Rivières du Sud, qui relevaient en partie de sa suzeraineté.

La convention franco-anglaise de 1882 (au sujet des Scarries, de la Mellacorée et des îles de Los) ratifia implicitement le fait accompli. Il n'y eut, désormais, plus de tentative anglaise de pénétration politique au Fouta-Diallon. Jusqu'en 1897, l'almamy reçut seulement une pension, pour détourner les caravanes vers Freetown. Dès 1882, la mission VOHSEN chez les Timénés de la Rokellé, subventionnée par le gouvernement britannique, inaugure l'enquête sans arrière-pensée du pays intérieur de Sierra-Leone (2). Et l'on voit d'ailleurs, pendant que

(1) Dr BAYOL, *Voyage en Sénégambie...* Dans Rev. mar. et col. 1887, p. 441, et 1888, p. 115. — Et in-8°, Paris, 1888 : 0³ 118.

NOIROT, *A travers le Fouta-Djalou et le Bambouk* (1881-82), in-8, Paris, 1885 : 0³ m 53.

(2) [VOHSEN, HART et KELLER, *Voyage au pays Timméne* (1882). Dans Bull. Soc. Géogr. Marseille, 1884, p. 1.]

les derniers traités de prise de possession sont signés avec les chefs indigènes des Rivières (jusqu'en 1884), se continuer la reconnaissance commerciale du pays intérieur pour le compte des compagnies françaises (1).

Les seuls actes officiels à mentionner encore, avant la date à laquelle le colonel Gallieni prit la conduite des opérations militaires au Soudan (1886), sont les voyages au Bambouk qui dépendent ou qui dérivent des opérations de Borgnis-Desbordes (occupation de Bamako, 1883) et de celles de Frey contre Samory (1885-86). Encore ces itinéraires ne touchent-ils pas directement le Fouta-Diallon (2).

En même temps, les Portugais attachaient toujours plus d'importance à leur colonie de Guinée. Ils en continuaient la découverte, en particulier dans les parages du Rio Geba (3). Il faut rapprocher leurs publications d'alors, dont aucune n'est sans importance pour la géographie de notre Guinée, de la première entente luso-française (1886), origine de difficultés qui viennent seulement d'être aplanies.

Je dois enfin indiquer que la tentative des Allemands pour se tailler leur part dans les Rivières du Sud (affaire de Dubreka, de Correra et du Kabitaye), terminée par l'accord de décembre 1885, inspira le livre de l'explorateur DÆLTER, dont j'aurai à faire usage (4).

Ce ne sont pas là, il va sans dire, toutes les publications de cette période dignes d'être signalées pour le but que je me propose. Plusieurs ne se rattachent pas directement aux évé-

(1) Griffon, *Exploration dans le Fouta-Djallon*. Dans Bull. Soc. Géogr. Mars., 1884, p. 341.

(2) Dr COLIN, *Exploration sur la Falémé (1883-84)*. Dans Rev. fr. de l'étr. et des col., t. I (1885), p. 4. Dans Bull. Soc. Géogr. Lille, 1886, p. 259. — [Id., *le Soudan occidental*. Dans Rev. mar. et col., 1883, p. 5].

[Lamartiny, *le Pays de Bambouk*. Dans Bull. Soc. Géogr. Paris, 1883-84, p. 28. — Id., *Etudes africaines. Le Bonlou et le Bambouk*, in-8°, Paris, 1884 : 0³ 1 17].

(3) [Barros, *Guina Portuguesa*. Dans Bull. Soc. Géogr. Lisbonne, 1882, p. 407].

[Da Costa, *Guina Portuguesa*. Ibid., 1883, p. 94, 149, 188].

[Max Astrié (agent d'A. Olivier), *Guinée Portugaise*. Ibid., 1885, p. 417, 564].

[Géralde, *Guina Portuguesa*. Ibid., 1887, p. 465].

(4) DÆLTER, *Ueber die Capreden nach dem Rio-Grande und Futa-Djalon*, Reiseskizzen, gr. 8°, Leipzig, 1884 : 0³ 602.

nements que je viens de mentionner, et je les indique en un groupe séparé (1).

VI. De 1886, jusqu'à la constitution de la colonie de la Guinée Française (1889-91). — En 1886, le colonel Galliéni étant nommé commandant supérieur du Soudan, la conquête de ce pays entre dans une phase décisive (opérations contre Mahmadou et contre Ahmadou). En même temps, commence l'exploration topographique de tout l'arrière-pays sénégalais, par l'envoi de missions qui ont dans leur programme le levé d'ensemble de régions déterminées, et la signature de traités positifs de protectorat. Plusieurs de ces missions devaient avoir comme champ d'action la région immédiatement voisine du Fouta-Diallon, au Nord, et l'intérieur même du pays. — D'autre part, les Français s'installent véritablement aux Rivières du Sud, en intervenant dans les guerres indigènes (guerre du Kaloum, après celle du Moréah; occupation de l'île de Tumbo, en 1887), et en posant avec l'Angleterre et le Portugal les principes de la délimitation de leurs territoires vers le S. E. et le N. O. — Et c'est alors aussi, que la *Compagnie Française de l'Afrique occidentale*, prenant, en 1887, la suite de la compagnie Verminck, engage contre les commerçants anglais et allemands, à côté des maisons de Bordeaux, la lutte pour la suprématie de notre trafic à la côte.

De 1886 à 1888, plusieurs missions militaires, envoyées par le colonel Galliéni, en même temps que la mission Binger, explorent le bassin, encore en grande partie inconnu, de la haute Falémé; OBERDORF et REICHEMBERG d'abord (1886-87), puis BONACCORSI,

(1) [Antichan, *l'Archipel des Bissagos et ses habitants*. Dans Rev. de géogr., nov. 1881, avr. 1882, nov. 1882, sept. 1884.]

Le Savoureux, *le Rio Pongo, commerce et coutumes*. Dans Bull. Soc. Géogr. Com. Paris, 1882-83, p. 391.

[Bour, *Étude sur le fleuve Casamance*, in-8°, Paris, 1884 : 0³ 1 15.]

Rouzaud, *Exploration au Rio Cacheo*. Dans Bull. Soc. Géogr. Mars., 1884.

A. *Le Rio Pongo*. Dans Rev. mar. et col., 1885, p. 89.

[Korper, *Mission agricole et zootechnique au Soudan occidental (1884-85)*, in-8°, Paris, 1885 : 8° S 5393.]

COFFINIÈRES DE NORDECK, *Voyage au pays des Bagas et du Rio Nunes*. Dans T. du M., 1886, p. 273.

VITTU DE KÉRAOUL et le D^r COLIN (1887-88) (1). Partis du Bambouk, et traversant la Falémé à Tombifara, Oberdorff et Reichemberg visitent les pays entre cette rivière et la moyenne Gambie (Niocolo, etc.), puis, recoupant de nouveau la rivière à Erimalo, ils voient pour la première fois le Fontofa, le Kōïn, le pays de Dinguiraye. Ils démontrent que la Falémé, loin d'avoir sa source au Fouta, vient par plusieurs bras du pays occidental que contourne au S. le Bafing, et que la Téné, selon les renseignements indirects déjà recueillis par MM. de Sanderval (A. Olivier) et Bayol, est un affluent de ce dernier cours d'eau.

Les renseignements rapportés par ces officiers ont un intérêt majeur, non seulement en ce qu'ils précisent et complètent la carte de tout le haut Sénégal, mais encore parce qu'ils permettent déjà de voir comment le Fouta-Diallon se rattache aux pays limitrophes du Nord et du Nord-Est, en quoi plutôt il en diffère au point de vue physique et anthropologique.

A la série des missions topographiques et politiques organisées par le colonel Galliéni appartiennent encore les deux expéditions qui, parties du Nord, assurent l'établissement du protectorat français au Fouta-Diallon (1887-88) : celle, d'abord, conduite par Oberdorf, puis, après sa mort, par le lieutenant PLAT et le D^r FRAS, qui, de Bafoulabé, traverse toute la Guinée française actuelle, par Dinguiray, Fodé-Hadji, Timbo, Telico, le Tamisso, et le bassin de la Kolenté, pour aboutir à Benty ; et, en second lieu, la colonne conduite par AUDÉOUD et RADISSON, qui, de Siguiri, pénètre en même temps au Fouta, par le Tinkisso et Fodé-Hadji, et qu'accompagne M. LE CHATELIER, chargé de mission scientifique (2). Les deux missions rentrent ensem-

(1) GALLIÉNI, *le Soudan français, résultats de la campagne 1887-88*. Dans Bull. Soc. Géogr. Paris, 1889, p. 111. Et dans T. du M., 1889 (2^e sem.), 1890 (1^{er} sem.).

Id., *Deux campagnes au Soudan français (1886-88)*, gr. in-8^o, Paris, 1891 : Lh⁴ 1844.

COLIN, *Voyage au Fouta-Djallon et au pays de Bambouk*. Dans C. R. Soc. Géogr. Paris, 1889, p. 42.

[Binger, *Du Niger au golfe de Guinée*, 2 v. in-8^o, Paris, 1892.]

(2) PLAT, *Campagne de 1887-88 dans le Soudan français; missions du Fouta-Djalon*. Dans Bull. Soc. Géogr. com. Bord. 1890, p. 486, 201, 223, 265, 297; T. du M., 1889, 1890, I, p. 369; Bull. Soc. Géogr. Paris, 1889, p. 165.

hle, ramenées par l'administrateur Forichon, et rapportant le traité de protectorat sur le Fouta-Diallon, présenté par le lieutenant Plat à l'almamy (30 mars 1888). Ce double itinéraire fournit une riche moisson de données scientifiques, ainsi d'ailleurs que celui de LEVASSEUR, qui, venu du Bondou, atteignait au même moment Fougoumba (1).

OLIVIER DE SANDERVAL (Aimé Olivier), agissant parallèlement au gouvernement français, mais pour son compte personnel, et toujours d'après son idée d'établir un chemin de fer de la côte des Rivières au Fouta, exécuta, d'autre part, en 1888, un nouveau voyage d'exploration à travers toute la partie occidentale de ce pays, à laquelle toutes les missions officielles n'avaient point alors à s'adresser. Son itinéraire, du Rio Nunez au Kahel est important, parce qu'il donne beaucoup d'inédit sur le haut Cogon, le Tominé, la région des Timbi, et le réseau supérieur du Konkouré ; mais la relation, publiée un peu plus tard, contient, à côté de grandes qualités descriptives, les mêmes défauts que son précédent ouvrage, encore accentués si possible (2).

Désormais, la Gambie britannique était coupée pour toujours de Sierra-Leone. Elle fut organisée en colonie séparée dès 1888, et, en août 1889, avait lieu un nouvel accord franco-anglais, relatif à la délimitation de Sierra-Leone, qui nous concédait le Benna et le Tamisso.

Vers la Guinée portugaise, d'autre part, la convention de 1886, renouvelée en mai-août 1887, amenait, en même temps que la cession par la France du Rio Cassini en échange de Ziguinchor (Casamance), l'envoi d'une commission mixte pour déterminer le tracé de la frontière nord-occidentale de nos Rivières du Sud. Cette mission, conduite par BROSELARD-FAIDIERBE et d'OLIVEIRA, exécuta des levés et fit des observations

D^r FRAS, *les Résultats scientifiques de la mission du Fouta-Djalou*. Dans Bull. Soc. Géogr. com. Bordeaux, 1891.

(1) Galliéni, *Deux campagnes au Soudan français*.

(2) OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français. Kahel. Carnet de voyage*, in-8°, Paris, 1893: Lk¹¹ 449.

scientifiques de tout ordre dans la région du bas Cogon. Mais elle aboutit à des résultats topographiques au sujet desquels les représentants des deux pays furent loin de se montrer d'accord (1).

En 1889-1891, les territoires des Rivières du Sud et le protectorat du Fouta-Djalou, d'abord considérés comme des dépendances du Sénégal, devinrent la COLONIE DE LA GUINÉE FRANÇAISE, que le gouverneur BALLAY fut appelé à diriger dès 1890 (fondation de Konakry). Dès lors, l'exploration, plus détaillée, va se poursuivre dans des conditions nouvelles, avant tout scientifiques et économiques; en outre, la mise en valeur commencera bientôt, entraînant des résultats géographiques de tout ordre, beaucoup de la plus haute valeur. Et la date de 1891 doit d'autant plus marquer un point d'arrêt dans cette introduction, qu'elle correspond à l'installation définitive de la France sur le moyen Niger (prise de Ségou, en 1890). Désormais, les opérations militaires vont graviter autour de Samory fugitif, et dans le voisinage même du Fouta-Diallon; pendant que se poursuivra d'autre part, la reconnaissance presque toujours pacifique du Niger et des pays de la boucle, dans la voie ouverte par MM. Binger et Monteil. — J'indique séparément, comme plus haut, les publications secondaires utiles qui se rapportent à la période 1888-91 (2).

(1) OLIVIERA, *Viagem a Guiné portuguesa*. Dans Bull. Soc. Géogr. Lisb., 1888-89, p. 539. Et in-8°, Lisbonne, 1890: E 6.639 (Bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris).

BROSSELDARD-FAIDHERBE, *Voyage en Sénégambie et Guinée portugaise*. Dans T. du M., 1889, p. 97. Dans Bull. Soc. Géogr. Lille, 1889, p. 381. — Id., *la Guinée portugaise et les possessions françaises voisines*, in-8°, Lille, 1889.

(2) Ordre chronologique de la publication :

*[Barret (D^r P.), *l'Afrique occid., Sénégambie et Guinée*, 2 v. in-8°, Paris, 1888: O³ 693].

*[Lethbridge Banbury, *Sierra-Leone*, in-8°, Londres, 1888 : N^o 2039.]

D^r Lièvre, *Essai sur le Rio Nunez*. Dans Bull. Soc. Géogr. comm. Havre, mars et avril 1889.

[Mingurin, *la Casamance*. [Dans Bull. Soc. Géogr. comm. Bordeaux, 1889, p. 417.]

VIGNÉ (P.), *les Rivières du Sud de la Sénégambie*. Dans Bull. Soc. Géogr. comm. Bordeaux, 1889, p. 225, 257.

A.G.L.J.M., *Rivières du Sud. Cercle de Dubreka et Konakry*. Ibid., 1890, p. 23.

[Büttikofer, *Reisebilder aus Liberia* (1872-82, 1886-87), 2 vol. in-8°, Leyde, 1880].

VII. *La cartographie de la Guinée française de 1876 à 1891.*

— Les itinéraires d'A. Olivier (1), du docteur Bayol et de M. Noiroi, ont servi, avec les renseignements rapportés par les premières missions Galliéni, pour la carte du haut Sénégal et du haut Niger, dressée en 1882, par VALLIÈRE ET PIETRI (2), sur laquelle le Fouta-Diallon se trouve représenté. On y voit reportées quelques mesures d'altitude évidemment très sujettes à caution (mont « Kouro », au N.-E. de Fougoumba, 1800 m.). Les accidents topographiques y sont groupés trop prématurément, et par conséquent d'une manière fantaisiste (alignements montagneux sur la rive gauche de la haute Gambie); et d'autre part la Téné y est encore confondue avec la Falémé : deux défauts que vont se transmettre longtemps encore les cartographes, le premier jusqu'à nos jours presque, en ce qui concerne les travaux français, le second jusqu'en 1890 au moins, pour les publications étrangères, quand nos cartes auront déjà été rectifiées. La carte du haut Sénégal, dressée par DERRIEN (1882) est intéressante à titre de comparaison (3) : construite à beaucoup plus grande échelle, et d'après des documents plus nombreux, elle constitue un heureux essai de représentation des accidents topographiques (formes tabulaires du grès dans le haut fleuve (f. I) ou vers Kita (f. V) (4).

D'ailleurs, jusqu'à l'époque des missions topographiques envoyées par le colonel Galliéni, il n'y a point à mentionner de réels progrès dans la représentation de la Guinée française. La carte dressée par DESBUISSONS, lors de l'accord franco-portugais de 1886, fixe (d'une manière assez grossière) le parcours

(1) OLIVIER DE SANDERVAL, *De l'Atlantique au Niger*. Dans Bull. Soc. Géogr. com Paris, 1881-82, p. 16. Et 1 f. à 1/1.250.000, 1880 : Ob 49 (Soc. de Géogr. de Paris).

(2) VALLIÈRE ET PIETRI, *Haut Sénégal et haut Niger* à 1/1.000.000, Paris, 1882 : Ge. C 76.

(3) [Derrien, *Carte du haut Sénégal*, à 1/100.000, 49 fs., Paris, 1882, Ge. C 31.]

(4) Je ne fais que citer, de 1884, les deux cartes suivantes :

Bonnier, *Etablissements français du Sénégal*, 1/100.000, 8 fs.

Mathieu, *Possessions françaises de la côte occidentale d'Afrique*, 1/350.000.

Les cartes de l'Ouest africain publiées en 1884 par les Ministères de l'Instruction publique et des Travaux publics (à propos des projets de Transsaharien) n'ont aucune valeur en ce qui concerne la Guinée.

de la rivière Féfiné, affluent du Rio Grande, mais témoigne encore d'une ignorance presque complète des pays situés à gauche du Cogon inférieur (1). Celle des établissements français du Sénégal publiée par le Ministère de la Marine et des Colonies, sous la direction de MONTEIL et de BINGER, présente avec plus de détails et d'exactitude que les travaux précédents le relief intérieur du Fouta-Diallon. Elle renferme, comme les cartes marines, un essai d'indication des accidents montagneux du littoral des Rivières et de son arrière-pays immédiat (« monts Soussous », formant le rebord méridional du plateau entre le Rio Nunez et le Rio Pongo; pics côtiers voisins de Dubreka). Mais elle présente forcément encore bien des vides : la Fatalla et le Konkouré y sont portés comme inconnus, et le tracé des communications entre les Rivières du Sud, au voisinage de la côte, ne fournit pas plus de renseignements que les travaux hydrographiques antérieurs (2).

C'est de 1886 à 1890, grâce surtout aux travaux topographiques des missions Galliéni, que se réunissent peu à peu les matériaux de la carte remarquable publiée en 1890 par Fortin et Estrabou, carte qui fait véritablement époque, non seulement pour la géographie du Soudan occidental dans son ensemble, mais encore pour celle de la Guinée française.

L'expédition Galliéni de 1886-87 fournit d'abord une série de levés à 1/750.000, qui s'étendent jusqu'au bassin supérieur de la Falémé, et que VALLIÈRE et PLAT résumant en 1887 (3). Les prolongements septentrionaux du relief de Fouta-Diallon se dégagent assez nettement déjà dans ce travail : on les voit s'étendre, dans le Niocolo, jusqu'à la rive droite de la Gambie, et encadrer, d'autre part, la haute Falémé, dans le Sangala, le Fontofa et le Gadaoundou, par tout un relief de hautes

(1) DESBUISSONS, *Carte de la délimitation franco-portugaise*, 1886 : Ge. C 712.

(2) *Min. de la Marine et des Colonies. Carte des établissements français du Sénégal*, 1/750.000, 4 fs., Paris, 1886-87 : Ge. C 737. — V. Monteil, notice pour servir à l'étude de cette carte, dans Bull. Soc. géogr. Paris, 1886, p. 256.

(3) VALLIÈRE ET PLAT. Réduction à 1/1.250.000 de la *carte du Soudan français* de l'expédition Galliéni (1886-87) à 1/750.000, Paris, 1887 : Ge. D. 757. — V. la notice dans Bull. Soc. Géogr. Paris, 1887.

collines qui s'élèvent jusqu'à 700 m. au N. du Bafing. C'est une publication bien supérieure à tous égards à la carte Largent et Foret (1888) (1).

La carte de HUILARD et PLAT, qui présente le Soudan français à l'échelle de 1/150.000 (1889), et que l'on possède réduite par les auteurs à 1/500.000, est un autre document du travail de Fortin et Estrabou. Ce travail distingue enfin la Téné de la Falémé. Il constitue, d'autre part, un nouvel essai de figuration du relief du Fouta-Diallon : on y voit distingués l'un de l'autre, les deux centres hydrographiques du pays, sous la forme de deux hauts plateaux mamelonnés, sans ligne de faite nette, et comprenant entre eux la région de Labé, ouverte à l'ouest vers les Timbi (2).

Enfin les travaux de la première commission de délimitation franco-portugaise amenèrent la publication par les deux parties de cartes non complètement d'accord entre elles, et non définitives, puisqu'elles ont dû être rectifiées depuis à deux reprises, mais utiles cependant, parce qu'elles donnent la vue d'ensemble du pays du Rio-Grande et du Cogon inférieur, intermédiaire entre les terrasses occidentales du Fouta-Diallon et la région deltaïque de la Guinée portugaise (3). Celle due à Brosse-lard-Faidherbe indique la limite O. de la région montagneuse, de la rivière Grey (affluent de la Gambie) jusqu'au Rio Nunez. Mais ni l'une ni l'autre ne présente avec vérité le système des affluents du Rio Grande.

Tels sont, avec les autres levés de toutes les missions Gallieni (1886-88) et les documents antérieurs, les éléments que mit à profit le Service géographique de l'armée, pour la publication de la carte de FORTIN et ESTRABOU (1890) (4). C'est mieux

(1) Largent et Foret, *Sénégal et dépendances*, Paris, 1888 : Ge. Aa 57.

(2) HUILARD et PLAT, *Carte du Soudan français* (camp. Gallieni, 1887-88). Dans Bull. Soc. Géogr. Paris, 1889, p. 165.

(3) BROSSSE-LARD-FAIDHERBE, *Guinée Portugaise et possessions françaises voisines*, à 1/1.000.000, Paris, 1887-88 : 0b 117 (bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris).

DA COSTA OLIVEIRA, *Carta de Guiné Portuguesa*, à 1/400.000, Lisbonne, 1889 : 0b 120 (ibid.).

(4) FORTIN et ESTRABOU, *Soudan Français* (mission Gallieni 1886-88), à 1/500.000, 29 fs., Paris, 1890 : 0b 128 (ibid.).

qu'une synthèse de tous les travaux précédents : il faut y voir le cadre très sûr des explorations plus détaillées qui vont suivre. Cadre commode, d'autre part, par l'échelle choisie (1/500.000), et par le soin donné, tant au figuré du terrain qu'à la nomenclature. Les feuilles de Bissao, de Boké et de Benty présentent, d'après tous les travaux hydrographiques, le modelé de détail de la côte tel qu'il était alors connu. Le relief littoral est pour la première fois indiqué, et d'une manière encore aujourd'hui digne d'intérêt, dans la feuille de Benty : rattachement du Kakoulima au plateau de Correra et du Kabitaye; aboutissement des formes topographiques côtières vers les basses Scarcies par les abrupts orientaux du Canéah et du Kïssi). Pour l'orographie intérieure, la carte rectifie les cotes d'altitude précédemment données, et établit définitivement les deux caractères généraux essentiels du relief du Fouta-Diallon : médiocrité des plus hauts sommets (dôme de Fougoumba, 1500 m.), absence de ligne de faite continue et de groupement systématique des « pics » et des « dômes ». La diramation des bras supérieurs de la Falémé (Balin-Ko, etc.) est donnée ; mais les auteurs ne font d'ailleurs pas d'hypothèses gratuites sur les cours d'eau à tracé mal déterminé, rivière Grey, Féfiné et Cogon, Fatallah, Konkouré, de sorte que leur travail donne l'idée exacte de l'état des connaissances en 1890. La réédition en 1892, par le service géographique de l'armée, de la carte d'Afrique à 1/2.000.000 n'est guère, pour la région qui m'occupe, que le résumé de la carte Fortin et d'Estrabou (1). Et il est fort intéressant, d'ailleurs, de voir combien les productions étrangères contemporaines la suivent de près : dans l'édition de 1891 de l'atlas de Habenicht (feuille IV) les cotes d'altitude des travaux français sont déjà mises à profit (2).

(1) Service géographique de l'armée. *Afrique* à 1/2.000.000, 1892 : Ge. DL 200. V. les fs. 23 et 24, et la notice. 8° Paris, 1893 : Ge. FF 3022.

(2) Habenicht, *Atlas von Afrika*, 1/4.000 000, 3^e édit. 1891 : Ge. DD 437.

War Office, *Gambia and dependencies*, 1891 : Ge. B 448.

Andree et Scobel, *Africa*, 1892 (nouv. édit.) : Ge. FF 2887.

La feuille de l'atlas Stieler, « Sénégal et Guinée », datée de 1892, conserve

IV

VIII. Progrès des connaissances géographiques, de 1890 à 1895. — Constituée, en somme, pacifiquement, la colonie française de Guinée entre, dès 1890, dans la voie de l'organisation et du développement intérieur, tandis que les pays limitrophes du Soudan demeurent, et pour longtemps encore (jusqu'en 1898), en proie à la guerre rendue inévitable par Samory. Les seules préoccupations et les seules démarches politiques seront désormais celles ayant trait à la délimitation du côté des territoires portugais et anglais. Il va sans dire que les études scientifiques ou économiques détaillées, et par conséquent la géographie, gagneront beaucoup à cet état de choses.

Ce fut la question de la délimitation avec Sierra-Leone qui se posa la première, avec une urgence nouvelle, à cause des progrès de nos troupes contre Samory dans le pays entre le Tinkisso et le haut Niger (opérations du colonel Humbert, puis — 1892 — du colonel Combes, sous la direction du général Archinard). Les Anglais, craignant de nous voir dépasser la ligne de partage des eaux au S. du Tinkisso, et enclins à se prêter aux avances de Samory, qui n'avait d'espoir qu'en eux pour son ravitaillement, s'étaient mis officieusement en rapport avec lui, dès 1890 : GARETT s'était rendu de Porto-Lokko à Bissandougou, par le Limba, le pays entre le Maybole et la Rokellé, Falaba, Kalière et Farana (1). Après la défaite de Samory (prise de Bissandougou, 1891), une commission mixte formée de M. l'administrateur LAMADON et du lieutenant BRANSOULIÉ pour la France, leva la frontière jusqu'au Lolo ; mais ses travaux, dont les résultats ne furent pas publiés, n'aboutirent qu'à un accord complémentaire de celui de 1889 (1893).

cependant bien des indications erronées ; elle confond toujours, notamment, la Téné et la Falémé.

(1) GARETT, *Sierra-Leone and the interior, to the upper waters of the Niger* (1885-90). Dans *Proceed.*, 1892, p. 433.

La question de la délimitation orientale de la colonie se trouva bientôt liée, d'ailleurs, à celle de l'établissement d'une voie de communication, praticable autrement que pour les porteurs, entre la côte, et les parages du Fouta méridional et du haut Niger, d'autre part. Le développement commercial de la Guinée en dépendait en grande partie, et le problème posé par A. Olivier n'avait pas encore reçu de solution. Le capitaine BROSSELDARD-FAIDHERBE fut chargé (1891) de reconnaître le trajet d'une route ou d'un chemin de fer, et comme le commerce du caoutchouc n'avait pas encore fait de Konakry la première escale des Rivières, on songea d'abord à relier soit la Casamance, soit la Mellacorée et Benty, à Farana. Brosselard-Faidherbe accompagné de M. FÉLIX DUBOIS et de ADRIEN MARIE visita dans ce but (1891) le pays à droite de la Kolenté, le Tamisso (où il rencontra M. Lamadon) et la région où se forme la Kaba. Mais il fut arrêté à Simangaréah, près du Mongo, par les « sofas » de Bilali, lieutenant de Samory, dont les postes s'étendaient, vers le Sud, jusqu'au delà de Ouassou, à travers un pays complètement dévasté. Le levé exécuté (à 1/50.000) et les relations extrêmement vivantes de ce voyage sont parmi les documents importants de mon travail (1). Le chef de mission se prononça pour l'établissement d'un Decauville, passant par Kofion, idée qui fut bientôt après abandonnée pour celle d'une route de Konakry à Timbo. — Les Anglais, de leur côté, commençaient avec des préoccupations analogues l'étude de l'arrière-pays occidental de Sierra-Leone, les pasteurs évangélistes suivant les explorateurs (2). Ils s'employaient en même temps à établir des forces de police au sud du Kou-ranko, à la fois contre les Français et contre les « sofas », venant ainsi au-devant de nos colonnes (engagement entre les troupes du major Ellys et celles du lieutenant Maritz, 1893).

(1) BROSSELDARD-FAIDHERBE, *Rapport sur la recherche d'une voie de communication* Dans *Journ. off.*, 27 juillet 1891.

Id. *Casamance et Mellacorée, pénétration au Soudan*, in-4°, Paris, 1893: Lk¹¹ 440.
FÉLIX DUBOIS, *la Vie au continent noir*, in-8°, Paris, 1895: O³ 383.

(2) ALLDRIDGE, *Wanderings in the hinterland of Sierra-Leone* (1891). Dans *Geogr. Journ.*, 1894, t. II, p. 123.

Mais on peut dire que le fait le plus intéressant au point de vue géographique a été, dans cette période, le commencement de la connaissance détaillée de l'*arrière-pays des Rivières jusqu'au Fouta-Diallon*, région au sujet de laquelle tant de lacunes subsistaient encore dans les cartes. Les données à cet égard proviennent des nombreuses tournées ou missions exécutées dans des buts divers, des postes de la côte au Fouta, par les administrateurs. En 1890, M. LAUMANN se rend par terre de Boké au Rio Pongo (1). En 1891, M. DE BEECKMAN, inaugurant la série des tentatives faites pour obliger les almamys à respecter les clauses du traité de protectorat de 1888, va de Dubreka à Timbo par Démokoulima (2); et M. ALBY renouvelle cet itinéraire, en 1892 (3). Ces trois voyages, et surtout les tournées de M. PARISSÉ (celle, principalement, de 1893) fixent enfin dans leur ensemble les cours du Koukouré et affluents, celui de la Fatalla (4). Ils donnent, au point de vue de la géographie physique, des documents comparables à ceux que l'anthropologie des pays Soussous a tirés de la relation presque contemporaine de M. le Dr DREVON (5). D'autre part, M. MADROLLE ajoute beaucoup, et apporte même des corrections aux renseignements fournis par les précédentes explorations de Brosselard-Faidherbe, sur la partie occidentale de la Guinée française; ses publications de tout genre, contredites sur quelques points par les travaux portugais postérieurs, présentent un ensemble beaucoup plus considérable que celles

(1) LAUMANN, *A la côte occidentale d'Afrique*, in-8°, Paris, 1894, Lk¹ 455.

(2) DE BEECKMAN, *Journ. off.*, 18 janv. 1892. Relation malheureusement très sommaire, et que ne complètent pas les courtes notices parues (1892) au Bull. du Com. de l'Afr. franç. et dans la Rev. franç. de l'Étr. et des Col.

(3) V. des nouvelles de son voyage dans le Bull. du Com. de l'Afr. franç., 1895. — J'ai eu communication, par l'Union coloniale française, de sa relation autographiée.

(4) PARISSÉ, *les Rivières du Sud, la Mellacorée et Sierra-Leone*, in-8°, Paris, 1890. *De Konakry au Fouta-Djalou*. Dans Bull. Soc. géogr. comm. Paris, 1893, p. 517. Dans C. Rend. Soc. géogr. Paris, 1893, nos 12, 13. Dans Bull. Soc. géogr. com. Bordeaux, 2^e sér. (t. XIII), p. 25. — *Kandiafara et Rio Compony*. Dans La Géographie, 1896, p. 28.

(5) DREVON, *les Pays Soussou*. Dans Arch. Méd. nav. et col., mai à août 1894.

des voyageurs cités plus haut (1). Cette série se clôt avec le voyage de M. BAURÈS (1895), à propos duquel on voit déjà apparaître officiellement l'idée d'une voie ferrée de communication entre Konakry et la région de Timbo (2).

Cependant M. le D^r RANÇON étudiait (1890-91, 1891-92), en naturaliste et en ethnographe, les pays de la haute Gambie immédiatement voisins du Fouta, et le lieutenant de vaisseau HOURST prélevait, en 1892, par une reconnaissance et un levé rapide des régions à peine soumises du Tinkisso, à ses futurs travaux sur le Niger (3).

Quelques-uns de ces voyages ont laissé malheureusement trop peu de traces dans les imprimés, et il faut souhaiter que l'on commence par eux la publication de l'inédit (4).

IX. Progrès des connaissances de 1895 à 1905. — La date de 1895-96 est, comme celles de 1889-1891, marquante dans l'histoire de la Guinée française. La création du gouvernement général de l'Afrique occidentale (février 1895), et l'établissement à Timbo d'un résident français auprès de l'almamy (nov. 1896, tournée de Beeckman ; janvier 1897, expédition de la colonne Amar et Müller ; 6 février 1897, traité de Beeckman), inaugurent la période actuelle (5). Désormais les ques-

(1) MADROLLE, *Note d'un voyage en Afrique occidentale, de la Casamance en Guinée par le Foula-Djalou*, in-8°, Paris, 1894 : O³ 884. — *En Guinée*, in-8°, Paris, 1895 : O²ⁿ 413.

(2) BAURÈS, *La Guinée française et le haut Niger*. Dans Bull. Soc. Géogr. Marseille, 1895, p. 177.

(3) RANÇON, *Le Bondou, étude de géographie et d'histoire soudanienne, de 1681 à nos jours*, in-8°, Bordeaux, 1894 : O³ 122.

Id., *Dans la haute Gambie, voyage d'exploration scientifique (1891-92)*, in-8°, Paris, 1895 : EG 745 (bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris).

HOURST, *Reconnaissance hydrographique du haut Niger et du Tankisso*. Dans Bull. Com. Afr. Franç., 1893 (II), p. 48.

(4) Voici les autres publications utiles de la période 1890-96.

BOUTELLER, *De Saint-Louis à Sierra-Leone, huit ans de navigation dans les Rivières du Sud*, in-48, Paris, 1891 : O³ 814.

Min. de la Marine (Serv. Hydr.), *la Côte occidentale d'Afrique, du cap Sparte à Sierra-Leone*, in-8°, Paris, 1891 : 777 (Dépôt des cartes et plans). Deuxième édition, 1896.

Guillon, *Ma mission aux Rivières du Sud*. Dans Rev. de géogr. 1892, p. 259.

(5) En 1896, la Guinée française est augmentée du cercle de Farana ; en même temps, un résident est installé à Dinguiray.

tions politiques et commerciales posées vont recevoir une solution. En même temps, l'étude de la colonie va entrer définitivement dans la phase scientifique. Mais la plus grande masse des documents resteront inédits, disséminés dans les archives ou services de la Colonie, du Gouvernement Général, et du Ministère ; et les difficultés diplomatiques avec le Portugal et l'Angleterre feront que, jusqu'en 1904, on tiendra secrets, en France, ceux qui se rapportent aux travaux de délimitation.

C'est la question de la frontière sierra-léonaise qui est solutionnée la première. A la suite de l'accord du 21 janvier 1895, le tracé actuel est établi et déterminé sur le terrain (1895-96) par une commission mixte franco-anglaise (cap. PASSAGA et major TROTTER). Les travaux des topographes français sont demeurés inédits, mais le major TROTTER a donné de sa tournée une relation des plus colorée et des plus précise, comportant à la fois la traversée de l'arrière-pays entre Freetown et le Tembicounda (sources du Niger), par le Maybole, et l'itinéraire le long de la ligne supposée de partage des eaux (avec retour par Koukouna et la région basse entre les Scarcies) (1).

En même temps, les progrès de Konakry, vers laquelle convergent maintenant les caravanes de presque tout l'arrière-pays et les convois partis du Niger (région de Kouroussa), déterminent Ballay à faire entrer dans sa phase d'exécution le projet d'une voie de communication de la côte au Fouta méridional et au fleuve, en partant cette fois du chef-lieu. M. le capitaine MILLOR exécute d'abord (1895) la reconnaissance préliminaire, de Konakry à Ouassou. Puis, pendant que l'on commence (M. l'administrateur Leprince) les terrassements le long de la côte, la mission dirigée par M. le capitaine SALESSES (Oswald, de Bernis, Rillot) est chargée de faire le levé d'une route vers Farana et le Niger, pouvant être éventuellement transformée en voie ferrée avec un embranchement sur Timbo. Le levé, véritable monument topographique, est exécuté à 1/50.000 et à 1/100.000 (1895-96) par Manéah, Friguiagbé,

(1) TROTTER, *The Niger sources and the borders of the new Sierra-Leone*. Dans *Geogr. Journ.*, 1897, t. II, p. 237, 286. Et in-16, Londres, 1898 : O^o 1012.

Koniakori, Forécaria (riv. Kora), Bambaya, Nounkolo (riv. Lolo), Pampaka (riv. Kaba), Soumaréïa-Conta (riv. Mongo), Sandénia et Farana ; et au retour, on examine la variante Sandénia, Boketto Telico, vallée de la Kolenté, ainsi que la liaison avec la route déjà entreprise de Dubreka à Timbo par le Badi (1). Mais la solution précise n'est, en somme, pas encore fournie. En outre, au cours de son exploration, le chef de mission a reconnu la nécessité d'éviter l'établissement d'une voie ferrée frontière, dont Sierra-Leone profiterait autant que la Guinée : selon lui la route future doit, à partir de Bambaya, se diriger vers Kouroussa, « la capitale future du Soudan », et le grand entrepôt intérieur des Rivières du Sud pour le caoutchouc. De là, les travaux, en 1897-98, d'une seconde mission technique, dirigée par M. SALESSES, et dont fait partie le capitaine MILLOT. Il s'agit cette fois, les Anglais ayant commencé la construction de leur chemin de fer de Freetown à Rotombo (qui vise le haut Niger), de l'avant-projet d'une voie ferrée. Le levé du tracé est exécuté à 1/5000 (sur 400 m. de large et 680 km. de long), et sa construction amène la découverte topographique des régions du haut Konkouré, des Scarcies supérieures, du haut Tinkisso, du bassin du Niger entre Farana et Kouroussa. Aux travaux de cette seconde mission se rattache l'examen minutieux, par M. l'adjoint du génie NAUDÉ (1897-98), de la variante qui fut adoptée en général pour le trajet de la voie, depuis Friguiagbé, où aboutissaient déjà les travaux de la route ouverte depuis Konakry, jusqu'à Kouroussa, par le haut Konkouré, le col de Koumi (717 m.), le haut Bafing et Sonarcia (Tinkisso) (2).

(1) Les publications de M. le capitaine SALESSES (maintenant administrateur) se rattachant à cette mission, se trouvent dans : Ann. du Club Alp. Fr., 1896-97, p. 496 (ascension du Mont Kakoulima) ; Rev. du génie, déc. 1896 ; Bull. du Com. Afr. fr., déc. 1896. — La relation de l'ensemble des travaux a été imprimée : *De la Guinée Française vers le Niger* (1895-96). Etude d'une voie nouvelle de communication, in-8°, Paris, 1897 : Lk¹¹ 579.

(2) SALESSES, *le Chemin de fer de la Guinée*. Dans Bull. Com. Afr. fr. 1898, supp. Pour la 2^e mission et la reconnaissance Naudé, les autres publications se trouvent dans : Rev. col., janv. 1899 ; Ann. de Géogr. 1899, p. 88 ; Bull. Soc. Géogr. Paris, 4^e trim. 1899 ; C. Rend. Soc. Géogr. Paris, 1899, p. 1. Voir : — SalesSES, *le Chemin de fer de Sierra Léone*. Dans Bull. du Com. Afr. Franç., nov. 1901.

En août 1899, un décret autorisa la construction, par voie d'emprunt de la colonie, d'un chemin de fer à une voie (670 km.); la direction fut confiée à M. le capitaine Salesses. L'on commença aussitôt à se préoccuper de l'embranchement vers Timbo et le Fouta-Diallon; et de toutes les missions envoyées dans ce but, la plus intéressante, à coup sûr, par les publications géographiques auxquelles elle a donné lieu, est celle de M. le capitaine du génie NORMAND (1).

Vers l'Ouest, les difficultés de délimitation, qui subsistaient depuis 1888, avaient déterminé les Portugais à compléter l'étude de l'arrière-pays oriental de leur colonie de Guinée, à la fois au point de vue politique et économique. Les travaux des missions envoyées par eux rectifièrent sur quelques points les données précédentes relatives au Rio Grande inférieur et au pays du Foréah. Mais il fallut ensuite les deux tournées du lieutenant Muzanty, d'abord avec M. le capitaine PAYN (1900) puis avec M. le D^r MACLAUD (1902-1903), pour établir définitivement le tracé de la frontière, et la jalonner par des bornes. Il est à regretter que du côté français on n'ait publié presque rien des résultats de ces dernières missions (2).

C'est de 1897-98, enfin, que datent les tournées ou les missions de pure étude scientifique et économique de la Guinée française et des pays soudanais limitrophes. La première se rattache au nom de M. Chaudié (3). Mais les plus importantes coïncident avec la fin des opérations militaires à l'Est de la colonie (capture de Samory, janvier 1898), et le passage du

(1) NORMAND, *Notes sur la Guinée française*. Dans Bull. Com. Afr. franç., 1902. Supp., p. 143. — Id., *Notes sur l'hydrographie de la Guinée française*. Dans Rev. de Géogr. janv. 1904.

(2) C. O. *Missao geographica comm. et agric. en Guiné*. Dans Rev. mar. et col. portug., I (1897-98), p. 29, 82, 230, 575.

MACLAUD, *Commission de délimitation de la Guinée portugaise*. Dans La Géogr., 1903, t. II, p. 408. Dans Bull. Soc. Géogr. comm. Paris, 1903, p. 564.

V. La mission Maclaud (A. Meyreuil). Dans Bull. Com. Afr. fr., 1904, S., p. 253.

(3) DEVAUX, *Une mission d'étude en Guinée française (1896-97: itinéraire avec M. Chaudié, du Niger à Konakry, par Timbo)*, in-8°, Châlons, 1900. Et dans : Ann. Inst. Col. de Mars. 1902; Bull. Soc. Géogr. de Mars. 1901, p. 257, 1902, p. 15 (*Le Tinkisso, affluent du Niger*).

général de Trentinian au poste de gouverneur du Soudan (1897-99). Parmi celles-ci, il convient d'utiliser pour une étude géographique sur la Guinée les travaux de MM. LASNET, CHEVALIER, CLIGNY et RAMBAUD, et indirectement les observations de M. BAILLAUD (qui portent presque exclusivement sur les pays de la boucle du Niger) (1). Mais ce sont les itinéraires, variés de M. le D^r MACLAUD dans l'intérieur et sur le pourtour du Fouta Diallon (principalement en 1898), qui fournissent à ce point de vue la somme la plus importante de documents, jusqu'à permettre une refonte de la carte, et à renouveler presque entièrement les idées courantes, sinon sur les aspects physiques, au moins sur la richesse et sur l'anthropologie du pays. M. Maclaud lève, en effet, 3500 km. d'itinéraires aussi bien dans la haute Gambie, la haute Falémé, le Dinguiray et les pays du Tinkisso, que dans l'arrière-littoral des Rivières du Sud. Ses publications, trop succinctes malheureusement, se recommandent à la fois par leur belle tenue scientifique, et par leur caractère de précision, de couleur, d'originalité dans les aperçus (2). M. de SANDERVAL (Aimé Olivier) a contribué lui-même encore, aidé de ses fils, à cette œuvre d'inventaire, il a exploré en détail la vallée du Konkouré, toujours à la recherche d'une voie d'accès vers le Fouta-Diallon (3).

En France se multiplient ou se perfectionnent, dès 1899 (à la date du décret qui opère la dislocation du Soudan, et agrandit la Guinée jusqu'au haut Niger), les fondations ou comités

(1) [D^r LASNET, *Une mission au Sénégal* (1898-99) : ethnographie, botanique, zoologie, géologie, in-8^o, Paris, 1900] — [CHEVALIER ET CLIGNY, *la Casamance*. Dans Ann. de géogr. 1901, p. 165.] — [CHEVALIER, *Un voyage scientifique à travers l'Afrique occidentale*, in-8^o, Marseille, 1902 (Extr. des Ann. Inst. Col.).] — [Baillaud, *les Territoires français du Niger...* Dans La Géogr. 1900, VII. — Id., *Sur les routes du Soudan*, gr. in-8^o, Toulouse, 1902].

(2) MACLAUD, *Voyage au Fouta-Djallon*, dans : Quest. dipl. et col., 1898, p. 465 ; Bull. Soc. Géogr. com. Paris, 1899, p. 501 ; Rev. col., 1899 ; Bull. Com. Afr. fr., 1899.

(3) OLIVIER DE SANDERVAL, *De l'Atlantique au Fouta-Djallon ; les rives du Konkouré*, gr. in-8^o, Paris, 1900 : Lk¹¹ 678 (je ne cite que pour mémoire, du même auteur, une autre publication, où la géographie n'a guère à voir : *la Conquête du Fouta-Djallon*, in-8^o, Paris, 1890 : Lh¹ 2227).

scientifiques. Ils donnent l'impulsion, pour la colonie, comme pour tout le Soudan, à l'œuvre de civilisation et de mise en valeur rationnelle; ils recueillent les résultats des enquêtes instituées et organisent les efforts nouveaux. L'Office Colonial, le Jardin Colonial de Nogent-sur-Marne, le Laboratoire colonial du Muséum, le service géographique et le service de santé du Ministère des Colonies contribuent à donner plus de portée et de généralité aux recherches entreprises. Ces services viennent compléter les efforts dus à l'ancienne et brillante initiative de l'Union coloniale française, de l'Institut colonial de Marseille, des Sociétés de Géographie, des Chambres de Commerce, du Comité de l'Afrique française. Le nom de M. le D^r Barot se rattache à ce mouvement récent (1). Aujourd'hui les géographes peuvent trouver sur place, à Paris, indépendamment des imprimés de toute nature et des cartes, de nombreuses occasions de prendre une sorte de vue directe des choses de Guinée, dans des collections de spécimens, d'objets, d'échantillons, de photographies, par malheur beaucoup trop disséminées encore. Enfin indépendamment de ce que l'on doit déjà à la rédaction de la *Revue coloniale* et à celle du *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, pour la publication des documents restés inédits dans les archives ministérielles ou coloniales (2), on est en droit d'attendre beaucoup à cet égard d'initiatives comme celle du *Comité d'inventaire scientifique de l'Afrique occidentale*, fondé en mars 1903. L'accord de ces bonnes volontés avec les services généraux de Dakar, avec les services locaux de Konakry, pourra amener la divulgation prochaine de renseignements autres que ceux, très utiles parfois, que l'on trouve au « Journal Officiel de la Guinée française » ou dans les « Rapports d'ensemble » sur la situation de la colonie.

(1) [BAROT, *l'Afrique occidentale française et ses conditions d'habitabilité*, dans *La Géogr.*, 1903, p. 19. — ID., *l'Afrique occidentale française, inventaire méthodique de ses ressources* : 466 (Bibl. de l'Office colonial).— ID., *Guide sanitaire de l'Européen dans l'Afrique occidentale*, in-8°, Paris, 1903].

(2) BOUCHEZ, *Rapport sur le Labé, province du Badiar*, dans *Rev. Col.*, 1903, janv.-fév.

GAUTHIER, *Le Cercle du Rio-Nunez*, dans *Rev. col.*, 1903, p. 389.

Je mentionnerai, en dernier lieu, comme ne se rattachant pas directement à l'investigation de la Guinée française, la mission d'étude de MM. Hostains et d'Ollone, qui ont relié par un très bel itinéraire la Côte d'Ivoire au haut Niger, et qui, parvenus à Kouroussa, ont regagné Konakry par Timbo et Telico (1).

Je donne en note, dans l'ordre chronologique de la publication, la double liste : 1° des autres documents imprimés, originaux en totalité ou en partie, parus sur la Guinée française de 1895 à 1904 (2); 2° des documents de même nature, de la même période, concernant les régions voisines, et utilisables pour la Guinée à titre d'information complémentaire ou de comparaison (3).

(1) D'OLLONE, *De la Côte d'Ivoire à la Guinée et au Fouta-Djalou* (1898-1900), in-8°, Paris, 1901 : LK¹¹ 725 A.

(2) * WOLFF, *la Guinée française méridionale (Mellacorée)*. Dans Rev. de géogr., 1896, p. 350, 427 : 1897, p. 30, 124.

PIQUEREZ (Ch.), *la Guinée française*. Dans le T. du M., 1898, 4 pages.

* ASPE-FLEURIMONT, *la Guinée française, Konakry et Rivières du Sud*, in-8°, Paris, 1899. Combinaison d'impressions personnelles et d'études, portant principalement sur les Rivières du Sud.

* FAMECHON, *Notice sur la Guinée française*, in-8°, Paris, 1900.

MOREAU, *Voyage d'enquête dans la Guinée française*, in-8°, Paris, 1901 : 7425 (Bibl. de l'Union coloniale française).

NOIROT, *Guinée française et Fouta-Djalou*. Dans Bull. Un. géogr. du N. de la Fr., 22 mars 1901.

YVES HENRY, Bananes et ananas, production et commerce en Guinée française, in-8°, Paris, 1905.

(3) DELAFORGE, *le Soudan du S.-O. avoisinant Sierra Léone*. Dans Bull. Soc. Géogr. com. Paris, 1895, p. 236.

Min. de la Marine (Serv. hydr.), *la Côte Occidentale d'Afrique, du cap Spartel à Sierra-Leone*, in-8°, Paris, 1896 : n° 777 (Dépôt des cartes et plans).

[F. Dubois, *Tombouctou la Mystérieuse*, in-8°, Paris, 1897, LK¹¹ 604.]

[MEVIL (A.), *Au pays de l'or et du soleil* (Bambouc), in-12, Paris, 1897.]

[Lagrillière-Beauclerc, *Mission au Sénégal et au Soudan*, in-8°, Paris, 1898: LK¹¹ 614.]

[Lieutenant Bonneau, *la Côte d'Ivoire*, in-8°. Paris, 1899.]

[Budgett, *General account of an expedition of the Gambia colon. and protectorate*. Dans Proceed., 1899, p. 931.]

[EYSSÉRIC, *Rapport sur ma mission à la Côte d'Ivoire*, Dans Arch. des Min. scient. et littér., 1899.]

Amirauté anglaise. African pilot, part. I. *Sailing direct. of the west Coast of Africa, from cap Spartel to the river Kameroun*, 6° édit., 1900.

[DELAFOSSE, *Liberia*. Dans Bull. Com. Afr. Franç. 1900. S. n° 10.]

ALLDRIDGE, *The Sherbro and its hinterland*, in-8°, Londres, 1901 : N° 2757.

X. — Les travaux cartographiques de 1890 à 1904. — Ils sont de deux ordres : 1° les levés de détail ou les cartes d'ensemble, originales au moins en partie, qui ont servi de matériaux pour le beau travail publié en 1902 par le service géographique du Ministère des Colonies ; 2° les cartes marines récentes qui complètent, corrigent ou résument les diverses opérations hydrographiques exécutées pendant le XIX^e s.

Pour la première catégorie, il en est de beaucoup de levés, comme de certains rapports ou relations de missions : ils n'ont pas été publiés, et constituent encore des pièces d'archives. En tous cas, la carte officielle de la Guinée française de 1903, due à M. MEUNIER, et qui se recommande à la fois par sa préparation consciencieuse et par son exécution, en donne une synthèse des plus utile et des plus sûre (1). L'un des grands mérites de cette œuvre est, à mes yeux, qu'il n'y a point de place pour les hypothèses de détail, qu'on n'y a pas cherché, en dehors des régions connues par itinéraires, à donner, au moyen d'un figuré imagé du relief ou des cours d'eau, l'illusion de connaissances qui font encore défaut ; d'autre part, les erreurs précédentes y sont loyalement rectifiées, la position de Kadé, par exemple, qui se trouve reportée à l'O. au 16° degré de latitude. J'indique, sans commentaire, par dates d'impression, les levés et cartes imprimés d'un caractère original, et (avec le signe *) les essais de travail d'ensemble qui ont précédé ou accompagné cette carte (2).

[CLOZEL ET VILLAMUR, *la Côte d'Ivoire* (coutumes indigènes). gr. in-8°, Paris, 1902 : in-4° F 1184.]

[Hübner, *Aus Hochland von Liberia*. Dans *Pet. Mitt.* 1903, VII.]

[LE BARBIER, *Dans la haute Guinée, journal de route*, in-18, Paris, 1904. — Id., *la Vallée du moyen Niger et la haute Guinée*, in-18, Paris, 1904.]

(1) Min. des Colonies (SERVICE GÉOGRAPHIQUE), *Carte de la Guinée française* dressée par A. Meunier, 4 f. à 1/500.000, Paris, 1902. (La f. S. O. donne, en sous-titre, les références de la carte).

(2) BROSELARD-FAIDHERBE, *Mission de 1891* (de Benty à Soumarçia) : Ge. D 1364.

MADROLLE, *Afrique occidentale, Guinée, Gambie, etc.*, Paris, 1893 : Ge. C 2665. — Voir du même auteur : *Itinéraires* (Ge. C 1944) : *Rio Pongo, Fatalla*, à 1/100.000 et *Iles Tristao, Rio Comoni*, à 1/400.000 (Ob 151, 152 : bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris).

LEVASSEUR, *Guinée et Soudan méridional* (f. I et II), Paris, 1894-95 : Ge. B 459.

WAR OFFICE, *Map of Sierra Leone and dependencies*. Londres, 1894 : Ge. C 2049.

SALESSES, *Guinée française. Mission 1895-96*. Levé détaillé de la route de Konakry au Niger à 1/50000 : Ge. DD 764.

Id., *Tracé du plan du chemin de fer de Konakry au Niger*, à 1/5000, 2 vol. in-4^o, Ob 172 (Biblioth. de la Soc. de Géographie de Paris).

* VUILLOT, *Soudan français et côte occidentale d'Afrique* à 1/100.000, 2 f. Paris, 1897 : Ob 464 (id.).

MACLAUD, *Itinéraires*, Paris, 1900 : Ge. D 3227.

* PELET, *Atlas des colonies françaises*. Feuille du Sénégal (1/3.000.000), avril 1899. Feuille de la Guinée française et Côte d'Ivoire (même échelle), avril 1900.

Min. des Colonies (SERVICE GÉOGRAPHIQUE), *Carte de la côte occidentale d'Afrique*, dressée par le lieutenant FEIST, 1/1.500.000, F. I, 1900.

Depuis la publication de la carte de 1902, M. MEUNIER a encore donné :

1^o Avec M. BARRALIER, Service géogr. et des missions, *Carte de l'Afrique occidentale française* à 1/2.000.000, 1903. V. les ff. de Dakar et de Konakry.

2^o Avec M. MACLAUD, *Carte du Fouta-Djalon*, 4 f. à 1/200.000, 1904 (Non dans le commerce : tracé détaillé des cours d'eau).

— Parmi les cartes marines, les plus récentes sont les suivantes :

4^o Cartes d'ensemble.

SERV. HYDROGR. FRANÇAIS, *Des Canaries à Sierra-Leone* (n^o 2835), corrigée en 1890. — *Afrique occidentale* (n^{os} 4964, 4965), corr. en 1896.

AMIRAUTÉ ANGLAISE, *De la Gambie au cap Lopez* (n^o 594), corr. en 1903. — *Du cap Vert au cap St-Anne* (n^o 4147), corr. en 1903.

2^o Cartes de détail.

SERV. HYDROGR. FRANÇAIS, *Du cap Roxo aux îles de Los* (n^o 1313), corr. en 1890. *Des îles de Los à Sherbro* (n^o 3909), corr. en 1895.

AMIRAUTÉ ANGLAISE, *Du Rio Cacheo aux îles de Los* (n^o 600), corr. en 1903. — *Des îles de Los à Sherbro* (n^o 601), corr. en 1903.

APPENDICE

I. Liste des principaux documents photographiques.

Collection de positifs de M. le D^r MACLAUD : Société de géographie de Paris, Xe, 55.

Collection de positifs BROSELARD-FAIDHERBE : Id., Xe 30.

Photogravures nombreuses dans les publications ci-après : TROTTER, *The Niger Sources*. — LASNET, *Une mission au Sénégal*. — DE SANDERVAL, *De l'Atlantique au Fouta-Djalou; les rives du Konkouré*. — FAMECHON, *La Guinée Française*. — DEVAUX, *Une mission d'études en Guinée française*. — [Alldridge, *The Sherbro and its hinterland*]. — Dépêche coloniale illustrée, 15 nov. 1902 (*La Guinée française*); 15 janvier 1905 (*le Chemin de fer de Konakry au Niger*). — Atlas colonial illustré (Librairie Larousse).

II. Ouvrages de seconde main sur la Guinée française et pays directement limitrophes (ordre chronologique) :

Gaffarel (P.), *Rivières du Sud et Fouta-Djalou*. Dans Bull. Soc. Géogr. Lyon, 1888, p. 437.

VIGNÉ D'OCTON (P.), *le Fouta-Djalou d'après les dernières explorations*. Dans Rev. Scient., 1892, p. 369.

PARKES, *Elementary handbook of geography of Sierra-Leone and its hinterland*, in-8°, Freetown, 1894.

Vasconcellos, *As colonias portuguesas*, in-8°. Lisbonne, 1896 : Oy, 291,

MOCKLER-FERRYMAN, *Imperial British West Africa*, in-8°, Londres, 1898.

Colonial office, *Annual Reports*. Les n^{os} 234, 273, 279, 324 (1901) concernent Sierra-Leone.

GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — *Rapports d'ensemble* sur la situation générale de la Guinée française, 4 vol. in-8° par an, Paris (Didot). (Le dernier paru, 1904, concerne l'année 1903; le premier a paru en 1899, pour 1898).

Hauser (H.), *Guinée portugaise*. Dans Quest. dipl. et col., 1900 (n^o 10).

A. — *La Guinée française*. Dépêche col. ill., 15 nov. 1902.

A. — *Le chemin de fer de Konakry au Niger*. Dép. col. ill., 15 janv. 1905.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

AUX CHAPITRES I ET II

(Ordre chronologique de la publication)

- BERG. — Géologie des rives du Sénégal. Dans *Rev. col.*, 1858.
— Mission géologique aux mines d'or de Keniéba. Dans *Rev. algér. et col.*, 1860, t. II.
- LENZ. — Géologie de l'Afrique Occidentale. Dans *Verhandl. der k. k. geolog. Reichsanst.*, 1878.
- FIEUX. — Carte géologique de la Falémé, 1/400.000, Paris, 1880 : 0446 (*Bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris*).
- LENZ. — Carte géologique de l'Afrique. Dans *Pct. Mitt.*, 1882, I.
- GÜRICH. — Beiträge zur Geologie von Westafrika. Dans *Zeitschr. der deutsch. Geol. Gesellsch.*, 1887, p. 96.
- SERRANT. — Les mines d'or de l'Afrique Occidentale. In-8°, Paris, 1890.
- MISS RAISIN. — Contribution to the geology of Africa. Specimen from West-Africa. Dans *Geolog. Magaz.*, 1893, p. 440.
- SCOTT-ELLIOT et MISS RAISIN. — Sierra-Leone. Report on geology and botany, Londres, 1893 (*Bluc Book*, C. 6.998).
- BARRAT. — Etude sur les mines d'or du bassin du Sénégal. Dans *Rev. col.*, 1896, p. 477.
— Les grès de la Falémé. Dans *Rev. col.*, 1897.
- STANISLAS MEUNIER. — Contribution à la géologie du Bas-Sénégal. Dans *C.-Rend. Acad. Sc.*, 1898, t. II, p. 667.
- CLIGNY ET RAMBAUD. — Le sol du Sénégal. Dans *La Géogr.*, 1901, t. II, p. 1.
- BOURDARIAT. — Carte géologique de la Falémé et du Bambouc (à 1/250.000 et à 1/500.000). Dans *C.-Rend. Ac. Sc.*, 1902, t. I, p. 495. Et dans *Rev. col.*, 1901-1902, p. 495.
- STANISLAS MEUNIER. — Aperçu géologique sur le Bambouc. Dans *Bull. Mus. d'Hist. nat.*, 1902, p. 135.
-

CHAPITRE PREMIER

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET RAPPORTS ENTRE EUX DES DIFFÉRENTS TERRAINS

Je ne puis guère faire autre chose, dans ce chapitre, qu'expliquer le croquis tout schématique et tout provisoire que j'y ai joint, et qui est destiné à me fournir un guide pour l'examen du relief du sol. Les données précises que fournissent sur la géologie de la Guinée française les documents publiés, sont, en effet, relativement peu nombreuses, et leur rapprochement ne permet encore que d'arriver à une vue d'ensemble, de dresser une sorte de cadre général pour le progrès ultérieur des connaissances. Dans la plupart des relations de voyage (sauf pour la période récente), les faits concernant la répartition des terrains se réduisent à des indications rapides, approximatives et mélangées au reste du récit. De plus, ces observations ne sont souvent pas situées nettement sur la carte. L'on doit donc, étant donné, d'autre part, le défaut de préparation scientifique de beaucoup de voyageurs, faire subir à ces matériaux une critique et une interprétation continuelles, à la lumière des derniers résultats acquis par les spécialistes dans le pays même, ou dans quelques régions voisines (bas Sénégal, et surtout pays des gisements ou dépôts aurifères de la Falémé). Enfin, pour chaque fait énoncé, on n'a, en général, comme moyen de contrôle que la comparaison avec une autre assertion visant le même point, ou le voisinage ; la vérification sur échantillons de roches est en général impossible, car

bien peu d'explorateurs ont rapporté des collections géologiques, même dans la période actuelle, et les spécimens que l'on trouve à Paris, disséminés, souvent non classés, ne peuvent guère être consultés (1).

I. Roches primitives. — Un premier trait de la géographie des terrains dans la Guinée française est que, contrairement à la conception de Lenz (2), les roches primitives n'y affleurent qu'assez rarement. On pourrait compter les passages des relations de voyage qui sont affirmatifs à cet égard, et encore faut-il faire souvent des réserves à leur sujet. Gordon-Laing a signalé des micaschistes dans la plaine inférieure de la Rokellé et près de Kamato, le D^r Fras vers la haute Kolenté (3). D'autres explorateurs disent avoir rencontré des gneiss dans le Tamisso (4). Il semble qu'en dehors de cette partie S.-E. du Fouta-Diallon, l'écorce ancienne est partout recouverte par des produits sédimentaires ou volcaniques (anciens). Les gneiss trouvés par Raffenel et par d'autres après lui, dans la Falémé (en amont de Sansanding), ne sont que des schistes micacés et des quartzites (5). — Il faut donc surtout essayer de voir comment les formations de recouvrement, terrains volcaniques

(1) MOLLIEU, GORDON-LAING, HECQUARD, RAFFENEL, PLAT ont rapporté quelques échantillons, et donnent en appendice, dans leurs ouvrages, le résultat des identifications faites (elles ont eu lieu, pour les voyageurs français, à l'École des Mines et au Museum). Pour l'époque actuelle, les collections les plus complètes sont celles de M. MACLAUD. En outre, M. BOURDARIAT a exposé au Museum (galeries de Géologie), en 1904, les échantillons recueillis par lui dans la moyenne Falémé.

(2) *Pet. Mitt.*, 1882, carte I. D'après lui, les gneiss s'étendent sur de vastes surfaces, entre les formations alluviales et latéritiques du littoral, les schistes et les quartzites de l'intérieur. — Dans LASNET, *Mission au Sénégal*, il est aussi question du dôme primitif et des gneiss du Fouta-Diallon (p. 325).

(3) GORDON-LAING, trad. fr., p. 47, 166. — FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bord.*, 1891, p. 192.

(4) SALESSES, *De la Guinée fr. vers le Niger*, p. 28-29. — THOMSON, dans *Journ. of Roy. Geogr. Soc.*, 1846, p. 130.

(5) D'après BARRAT (*Rev. Col.*, 1896, p. 495), le massif ancien de la Falémé (à l'O. des grès de Tambaoura) paraît ne point renfermer de terrains primitifs. « Les gneiss et les micaschistes des vieux auteurs sont des roches schisteuses métamorphosées..., traversées par des granits, des diorites, des syénites. » Les gisements aurifères de Farabana sont dans les schistes micacés. — V. aussi BOURDARIAT, dans *C.-Rend. Acad. Sc.*, 1902, t. II, p. 495.

anciens, roches sédimentaires schisteuses et gréseuses, se partagent le pays.

II. Les roches volcaniques anciennes. — Les roches volcaniques anciennes occupent une assez grande place dans l'intérieur et dans le Sud-Est du Fouta-Diallon, comme dans les parages de Sierra-Leone voisins de cette partie de la colonie (1).

Ces roches, parfois recouvertes par des grès, composent, à l'E. de la Petite Scarcie, le sol de Sierra-Leone, s'étendant sous les alluvions jusque dans les vallées et dans les basses plaines littorales (2). Les témoignages sont très explicites sur la manière dont se présentent leurs formations, dont plusieurs ont été identifiées. Vers Kamato, Gordon-Laing a parcouru « un pays de collines coniques, au sommet granitique absolument nu, le sol étant formé tout autour de lits de granits avec des quartz ». Un autre voyageur, Volhsen, a décrit « les granits gris semés par gros blocs à travers la plaine de la Rokellé inférieure, autour des « montagnes, qui sont elles-mêmes de vastes blocs de granits » (3).

Ces terrains manquent absolument dans les bassins inférieurs et moyens des deux Scarcies (4); mais on les retrouve, en approchant des centres hydrographiques du Fouta-Diallon, dans les hauteurs du Tamisso, dans le pays des sources de la Kolenté et de la Kaba, dans les parages du Niger et du Tinkisso supérieurs, où toutes les études du chemin de fer et tous les travaux des commissions de délimitation les ont révélés (5).

(1) DÆLTER (*Ueber die Capverden*, p. 218) déclare n'accepter qu'avec défiance les affirmations de HECQUARD et de LAMBERT concernant la présence au Fouta-Diallon de roches granitoïdes. Mais il n'a pas vu l'intérieur du pays.

(2) SALESSES, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1902, p. 395. — THOMSON, p. 132 (granits à hypersthène de la Karamanka inférieure). — SALESSES, dans *Rev. col.*, 1899, p. 204 (arête granitique de la péninsule de Freetown). — GORDON LAING, p. 47, 144, 166, 221. — ZWEIFEL et MOUSTIER, *Expédition Verminck*, p. 29, 67. — GARETT, dans *Proceed.*, 1892, p. 443, 448. — ALLDRIDGE, dans *Geogr. Journ.*, 1894, II, p. 120.

(3) *Bull. Soc. Géogr. Mars.*, 1884, p. 23-32.

(4) Les blocs granitiques que l'on y trouve seraient des roches transportées, et M. SALESSES, selon une hypothèse que rend vraisemblable leurs stries, les regarde comme provenant de dépôts glaciaires.

(5) THOMSON, p. 130. — SALESSES, *De la Guinée fr. vers le Niger*, p. 28, 29. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 440.

Dans l'O. des Scarcies, au contraire, les roches granitoïdes disparaissent presque complètement sous les sédiments postérieurs. Sur le littoral des Rivières du Sud, on ne les voit plus qu'en pointements plus ou moins étendus, mais toujours isolés (1). Elles forment, au milieu des alluvions ou des plateaux de grès, de larges dos de pays, des sommets coniques, que l'on a autrefois pris pour des volcans récents. Le principal de ces sommets, le mont Kakoulima, dont M. Salesses a opéré l'ascension, est constitué « par des diorites et des granites, émergeant en trois séries d'escarpements, du milieu des plateaux gréseux concentriques » (2).

Pour l'arrière-pays des Rivières du Sud, et pour le reste du Fouta-Diallon, les données relatives à ces roches manquent de sûreté. Comme roches granitoïdes en place, les explorateurs donnent souvent des blocs transportés, ou même des terrains « d'aspect granitique », schistes micacés et grès quartzeux, plus ou moins plissés ou redressés, et colorés de diverses façons par les agents atmosphériques. Telle est notamment l'impression que l'on garde de la lecture de certains passages de René Caillié, de Hecquard, relatifs au Fouta occidental (vallées supérieures de Cogon, de la Fatalla, du Konkouré) (3). Caillié surtout parle, sans garantie aucune, de granits blancs, gris, roses, noirs, « rochers à fleur de terre », gros blocs ou « dalles couvertes de limon » dans le lit des cours d'eau, escarpements « en forme de pyramides, et qui ressemblent aux ruines d'un ancien château » (4). — Mais les granits existent dans le centre de Fouta-Diallon, où ils apparaissent comme la continuation de ceux qui forment les rapides et les

(1) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 2^e édit., p. 147. — DE KERHALLET, *Manuel de la navigation*, 2^e édit., p. 121. — DREVON, dans *Arch. de Méd. nav. et col.*, 1894, 1, p. 340. — SALETTES, dans *Ann. du Cl. Alp. fr.*, 1897, p. 497. — NORMAND, dans *Rev. de Géogr.*, 1904, p. 22 (granits du Canéah, du Labaya, etc.).

(2) *Ann. du Cl. Alp. fr.*, 1897, p. 505. — PARISSÉ, *T. du M.*, 1896 (A travers le monde, p. 298) : « Les îles de LOS sont des collines granitiques, revêtues de latérite ».

(3) R. CAILLIÉ, t. I, p. 262, 281. — HECQUARD, *Voyage sur la côte et dans l'intérieur de l'Afrique occidentale*, p. 245.

(4) R. CAILLIÉ, t. I, p. 266, 276.

barres du Tinkisso supérieur et du Niger en amont de Kouroussa (1). On les y a rencontrés, tantôt par masses très étendues, tantôt en affleurements isolés d'une certaine importance : dans les « aiguilles » granitiques de Fougoumba, décrites par Olivier de Sanderval, dans les dômes étagés dont la disposition a frappé Hecquard, dans les barres rocheuses du lit du Bafing, également signalées par René Caillié et par le lieutenant Plat (2). Ils forment vraisemblablement l'ossature inférieure des principaux massifs montagneux, et même des plateaux entiers, qui ont été comme décapés de leurs sédiments superficiels par l'action des eaux.

On peut enfin se demander jusqu'où les granits, derniers fragments, ici, de la ceinture de roches volcaniques anciennes du golfe de Guinée, s'étendent vers le Nord. Mais il n'est encore possible d'apporter à cette question que les premiers éléments d'une réponse. Hecquard, d'accord avec Olivier de Sanderval et avec les explorateurs récents, indique des granits au S. et près de Kadé; or ces roches ont été déterminées sur échantillons par le professeur Cordier comme du granit rouge, et elles sont très probablement en place, puisqu'elles se trouvent accompagnées par des roches métamorphiques, schistes micacés et grès quartzeux, également identifiés (3). Dans la Gambie, en amont du Dentilia, où M. le Dr Rançon a vu des blocs (transportés) de « granit gris, usés et limés » (4), Mollien mentionne, dès Badon des granits et des diabases, les mêmes qui formeraient, selon lui et selon d'autres explorateurs, la charpente du Tangué. Enfin, dans les pays de la Falémé, les roches granitoïdes de transport abondent, à l'état d'énormes blocs (« erratiques », dit M. le Dr Rançon) (5), à l'état de

(1) René CAILLIÉ, t. I, p. 304. — SALESSES, dans *Rev. col.*, 1899, p. 47.

(2) A. OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 166, 170, 346. — HECQUARD, *Voyage...*, p. 279. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 275. — PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bord.*, 1890, p. 218.

(3) HECQUARD, même ouv., p. 222, 224, 237, et app., p. 401. — A. OLIVIER, même ouv., p. 419. — LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, p. 18.

(4) RANÇON, *Dans la Haute-Gambie*, p. 535.

(5) RANÇON, *le Bondou*, p. 20-21.

fragments (quartz, porphyre, granit rose) dans les alluvions aurifères ; les premiers pointements se voient entre Sansanding et Farabana, formés de « granits roses et gris de fer, à grains serrés », d'amphiboles, de diorites et de syénites (1).

III. Les terrains sédimentaires, schistes et grès. — Dans l'Est, dans le Nord et dans l'Ouest du Fouta-Diallon, jusqu'au bord de la mer de ce côté, les roches granitoïdes disparaissent sous d'épais revêtements de formations sédimentaires. Ce sont des schistes de diverses natures, et des grès non fossilifères, dont la répartition d'ensemble, sinon l'épaisseur et l'allure, ressort déjà des observations des voyageurs avec une suffisante netteté.

Tandis, tout d'abord, que les terrains sédimentaires anciens n'ont été signalés, à l'E. des Scarcies, que dans le Centre de Sierra-Leone (2), à l'O., ils dominent, ou même existent seuls, traversés parfois par les granits, et souvent métamorphisés. C'est donc la « dépression des Scarcies » (pour me servir de l'expression de M. Salesses), qui marque, vers la frontière orientale des Rivières du Sud, la limite O. des régions caractérisées en dehors des vallées inférieures, par une majorité de terrains granitiques : on verra plus loin que les paysages presque exclusivement granitiques, particuliers au nord de Sierra-Leone, font place à partir de là, dans l'arrière-pays des Rivières, à des aspects tout nouveaux. Dans cette étroite région, Thomson avait depuis longtemps noté la présence, entre Koukounia et la Grande Scarcie, de « marnes noires » associées à des « grès ferrugineux » (3). Trotter indique que ces marnes sont des « schistes horizontaux », sur lesquels reposent les « grès ferrugineux » et les « quartz siliceux » ren-

(1) RAFFENEL, dans *Rev. col.*, 1847, p. 28. — FIEUX, Carte géologique de la Falémé, 1880. — LAMARTINY, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1883-84, p. 42. D'après M. BOURDARIAT (*C.-R. Ac. Sc.*, 1902, t. 1, p. 495), le massif ancien traversé par la vallée moyenne de la Falémé renferme les roches granitiques en îlots espacés, dont le grand axe est dirigé N.N.O.-S.S.E., et au contact desquels se présentent toujours des roches métamorphiques.

(2) SALESSES, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1902, p. 395 (Grès au N.-E. de Songotown).

(3) THOMSON, 1846, p. 120, 122.

contrés par le D^r Fras dans le sud du Tamisso (1). Les observations de M. Salesses ont enfin établi qu'il s'agit de schistes lustrés et ardoisiers, en relation avec des grès psammites, c'est-à-dire de sédiments métamorphisés, sans fossiles, qui remplissent, en couches inclinées du S.O. au N.E., une sorte de zone d'affaissement dominée au N. par le mur du Tamisso (2).

A l'O. du pays des Scarcies moyennes, et jusqu'au delà du Rio Nunez, les grès couvrent tout le pays entre le Fouta-Diallon et la mer, joignant les sables et les boues de la côte. Ces grès, parfois traversés par des roches granitoïdes, appartiennent à diverses formations, vraisemblablement primaires et permo-triasiques, mais on n'a pas pu jusqu'à présent les dater, faute de fossiles. Ils offrent plusieurs couleurs, plusieurs inclinaisons et plusieurs textures différentes, selon les endroits, et selon les profondeurs ; mais ils sont presque partout, comme leurs analogues du Bambouk, du Sahara, du Karoo, ou des pays vosgiens, coupés par des nappes de conglomérats quartzeux ; et on les trouve toujours superficiellement recouverts d'une croûte ferrugineuse (3).

De la Mellacorée jusqu'en vue de Konakry s'étendent, à diverses altitudes, les formations gréseuses du Moréah, du Kissi, du Bereire, continuées dans les bassins inférieurs du Konkouré et de la Fatalla (4). D'autres grès remplissent tout le bassin

(1) TROTTER, *The Niger sources...*, p. 134. — FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. Bord.*, 1891, p. 172.

(2) SALETTES, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1896, p. 379. Et *De la Guinée fr. au Niger*, p. 13. — D'après lui, la partie inférieure d'un glacier, descendu du Fouta-Diallon, aurait autrefois rempli cette sorte de trouée jusqu'à Freetown ; on en verrait encore les dépôts, sous forme de blocs morainiques striés. Cette opinion est adoptée (sans vérification) dans l'ouvrage de M. le D^r LASNET, *Une mission au Sénégal*, p. 325. — Des rocs à facies glaciaire ont été, d'ailleurs, trouvés en plusieurs points de Sierra-Leone Sud, et même de Libéria.

(3) CHEVALIER, dans *La Géogr.*, 1903, t. II, p. 89. — Selon BARRAT (*Rev. col.*, 1896, p. 494), les grès semblables de la Sénégambie se succèdent, de la région sédimentaire récente du bas fleuve, jusqu'au massif de la Falémé, dans l'ordre inverse d'ancienneté. — MM. CLIGNY et RAMBAUD (dans *La Géogr.*, 1901, t. II, p. 1) admettent que les sables côtiers actuels du Sénégal peuvent se transformer en grès ferrugineux par simple infiltration d'eau et par durcissement à l'air.

(4) PLAT, dans *Bull. Soc. Geogr. comm. Bord.*, 1890, p. 286. — DREYON, dans

moyen du Konkouré, les pays traversés par ses affluents de gauche, tout le Canéah, couvert de leurs « dalles disloquées » (Maclaud) et de leurs « assises tubulaires » (Drevon); ils s'étendent jusqu'à la région de la Fatalla et du Konkouré supérieurs, où Hecquard, avant d'autres, a signalé les hautes falaises auxquelles ils donnent lieu (1). Le haut Rio Nunez est aussi occupé par des grès, ceux que l'on voit, dès Boké, se dresser au-dessus des plaines littorales d'alluvions; ici, ils surmonteraient des schistes ardoisiers à gisements ferrugineux, et des schistes « talqueux », visibles au pied des berges et dans les lits des cours d'eau (2). Toute cette vaste région, comprise depuis les vallées ouvertes et les plaines des Scarcies, jusqu'aux terrains bas du Rio Componi et de la Guinée portugaise, est caractérisée, comme on le verra, en dehors des pointements granitiques, par les formes de relief toujours associées au grès. Elles sont absolument inséparables de l'impression qu'ont rapportée du pays tous les voyageurs (3).

Quand on contourne le Fouta-Diallon par le N., du Cogon supérieur jusqu'au Tinkisso, les grès, de nature plus variée à ce qu'il semble, reposent sur des schistes (métamorphisés) qui affleurent assez souvent, et se présentent même dans la topographie en couches redressées.

Tel est, tout d'abord, l'aspect offert par les pays du Tominé : la rivière est barrée, vers le coude situé à l'E. de Kompeta, de « larges bandes de rochers schisteux, creusés de fissures et de

Arch. Méd. nav. et col., 1894, 1, p. 334, 340, 345. — PAROISSE, dans *Bull. Soc. Géog. Paris*, 1893, p. 518, 523. — OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français*, Kahel, p. 346.

(1) PAROISSE, *ouv. cit.*, p. 520. — SALESSES, *De la Guinée fr. au Niger*, p. 28. — OLIVIER DE SANDERVAL, *De l'Atlantique au Fouta-Djalou, les rives du Konkouré*, p. 914. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 439.

(2) DREVON, *ouv. cit.*, p. 334. — FLEURIOT DE LANGLE, dans *T. du M.*, 1872, t. II, p. 350.

(3) Tous ont été frappés de l'aspect spécial que présente la croûte rougeâtre et caillouteuse toujours associée à ces grès; et, chez tous, elle est désignée de manière caractéristique : « pierre ferrugineuse » (Watt et Winterbottom), « roche siliceuse et ferrugineuse » (Bouet-Villaumez), « terre rouge et quartzéuse » (René Caillié), « quartz ferrugineux » (A. Olivier).

canaux couverts » ; au-dessus s'étalent des grès grisâtres, qui encadrent les vallées de leurs falaises, « çà et là noircies et ravinées de manière à ressembler à des prismes basaltiques » (1). Entre le Tominé et la Komba, vers Touba, M. Maclaud a gravi des falaises de grès (bigarrés, selon lui), dont l'assise supérieure porte toujours la même croûte de pierre ferrugineuse (2). Kadé occupe encore de ce côté un bas plateau argileux bordé de grès blancs ; et les faibles hauteurs du Badiar, mamelons aux contours verticaux, se dressent aussi au-dessus d'un plateau de grès, qui ne domine que de quelques mètres la plaine occidentale, de formation plus récente (3).

Dans le bassin de la Haute-Gambie, les schistes, visibles au pied des berges, portent de même des grès quartzeux, psammites ou à conglomérats, troués parfois par les pointements granitiques (4). Il paraît y avoir ici uniformité assez complète, depuis le Niocolo jusqu'à la partie septentrionale des massifs du Fouta-Diallon (Tamgué), où les schistes et les grès métamorphisés forment, d'après Levasseur, les assises inférieures des montagnes (5). Jusque dans le haut Bafing, les grès tiennent une grande place au milieu des formations granitiques : ils composent dans tout l'Est et dans le centre du Fouta-Diallon des montagnes entières ; ils constituent, mêlés avec les latérites granitiques, les étendues de pierres ferrugineuses, simulant parfois des terrains volcaniques, auxquels les Foulahs donnent le nom de « booual », et qui jouent un si grand rôle dans la géographie de la Guinée française (6).

(1) LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, p. 47. — A. OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 416, 429, 430. « Les falaises de pierre blanc-rose, en assises horizontales, surmontent parfois d'un talus d'élévation double les ruines « granitiques » (?) (p. 415).

(2) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 450-451.

(3) MACLAUD, dans *La Géogr.*, 1903, p. 564. — BOUCHEZ, dans *Rev. col.*, 1903, p. 374.

(4) MOLLIER, t. II, p. 12-14-16. — RANÇON, *Dans la Haute-Gambie*, p. 313, 430, 437-39, 480-81. D'après lui, ces grès sont secondaires (p. 313, 372).

(5) HECQUARD, *Voyage sur la côte...*, p. 189. — LEVASSEUR, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1889, p. 123.

(6) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bord.*, 1890, p. 221. — FRAS, *Ibid.*, 1891, p. 171.

Toute une série de recherches géologiques précises, en vue de déterminer les gisements aurifères, ont eu lieu, enfin, dans la région de la Falémé. La synthèse en a été faite par Maurice Barrat, en 1896, et elles ont permis récemment à M. Bourdariat de dresser, à l'aide de ses propres observations, une carte à 1/250.000 de tout le pays du Bambouk. Ce document vraiment scientifique, le seul de cette nature qui intéresse les contrées limitrophes du Fouta-Diallon, établit que la structure géologique du Bondou méridional et des pays de la Gambie supérieure se retrouve jusqu'au Tinkisso. Il confirme par là-même les résultats auxquels m'ont conduit les relations de voyage, dans le précédent paragraphe. En dehors des vallées, remplies par les alluvions anciennes et récentes (dépôts aurifères), le sol présente partout la même succession de terrains, de la surface en profondeur : grès fins ferrugineux avec quelques pointements ou blocs transportés de granit ; grès quartzeux (avec gisements aurifères) et bancs d'argiles rouges à quartz ; schistes ardoisés et micacés (1). Ce sont encore des « grès noirs ferrugineux » qui remplissent l'espace entre le Bafing et le Tinkisso, et se poursuivent jusqu'au Bafing supérieur, vers Sokotoro (2).

IV. Les formations de surface : latérite et « booual ». — Parmi les roches sédimentaires dont la répartition d'ensemble vient d'être indiquée, les schistes fournissent en général par décomposition superficielle, des argiles ; celles qui tapissent avec les alluvions le fond des vallées (surtout au nord) ; celles qui forment aussi la surface de certains plateaux dans le Sud-Ouest et dans l'Ouest du Fouta-Diallon. Mais, à côté de ces ar-

(1) BOURDARIAT, dans *C.-R. Acad. Sc.*, 1902, t. I, p. 496. — D'après BARRAT (dans *Rev. col.*, 1896, p. 496), qui résume les observations de Compagnon, de Roux de Béthune, de Huard-Baissinière et de Raffinel, de Berg, de Braun, de Lamartiny, les grès de la Falémé (les mêmes que ceux qui forment la falaise irrégulière de Tambaoura) sont ondulés et grossiers à la base, fins et horizontaux au sommet et partout sans fossiles. — Comp. PASCAL, dans *T. du M.*, 1861, t. I, p. 40, 46, 47. — LAMARTINY, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1883-84, p. 39, 40, 67. — FIEUX, carte géolog. de la Falémé.

(2) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bord.*, 1890, p. 202, 211. — FRAS, *Ibid.*, 1891, p. 167, 168.

giles, et à côté des alluvions des plaines et du littoral, les deux terrains de surface le plus souvent mentionnés dans les récits de voyage, et qu'il y aurait sans doute erreur à confondre sous la même dénomination, sont la latérite et la « pierre ou roche ferrugineuse », telle qu'elle se montre surtout dans les « boouals » (1). Ce sont des sols probablement distincts, sinon par leur mode de formation, qui est l'altération des sédiments sous l'action de l'eau et par l'air, au moins par leur origine. La latérite proprement dite est ordinairement décrite par les explorateurs du Fouta-Diallon comme une croûte argileuse dure, teintée par l'oxyde de fer, contenant des débris de roches (quartz principalement) et des poches de sable (2). La pierre ferrugineuse, aussi de couleur rougeâtre ou noirâtre, apparaît au contraire, tantôt comme une nappe compacte de cailloux roulés, surtout quartzeux, agglutinés dans un ciment silico-argileux (un conglomérat), tantôt comme une jonchée de cailloux roulés et de débris anguleux, reposant sur du sable ou sur le roc. Latérite et roche ferrugineuse couvrent en Guinée, non seulement les plateaux, les croupes basses et hautes, mais quelquefois des versants assez abrupts, où elles se mêlent aux éboulis et aux plans lisses ou ravinés des roches. D'autre part, la latérite peut être fertile, tandis que la roche ferrugineuse fournit toujours un sol extrêmement pauvre. Ces formations jouent ainsi un rôle essentiel, à la fois au point de vue des formes topographiques, et à celui de l'utilisation des diverses parties de la

(1) CHEVALIER, dans *La Géogr.*, 1903, t. II, p. 89 : « Le grès ferrugineux est improprement désigné sous le nom de latérite. » — CLIGNY et RAMBAUD, dans *La Géogr.*, 1901, t. II, p. 40-42 : « Le mot de latérite est employé pour désigner des formations très diverses, dont le caractère commun est d'être riches en silice et en fer ; il devrait être réservé aux argiles. » (Mais ces auteurs se servent du mot pour désigner aussi un grès ou conglomérat gréseux, en poudingue, ou en bancs de graviers. Et de même BOURDARIAT, *C.-R. Ac. Sc.*, 1902, I, p. 4961.

(2) V., p. ex., les descriptions de la latérite de la Guinée portugaise orientale. Dœlter, *Über die Capverden* (p. 223) : « La latérite de cette région, pareille à celle observée par Richthofen et les géologues indiens, est un dépôt brun, riche en fer, épais, contenant des grains de quartz et de feldspath roulés, et une substance lehmique blanche analogue au kaolin ». — Comp. Vasconcellos, *As colonias portug.*, in-8°, Lisbonne, 1896, p. 38-39.

colonie. Il y aurait un intérêt majeur à en fixer la répartition.

D'après les descriptions précédentes de ces terrains, on est amené à penser que la « pierre ferrugineuse » correspond aux grès, tandis que la latérite argileuse se rencontre sur les autres roches, et peut dériver, selon la théorie généralement admise, des granits, des schistes, même des alluvions (1). Mais y a-t-il correspondance absolue entre les grès et le sol de cailloux dont les « bouals » offrent le type le plus net; et la latérite proprement dite est-elle bien le plus souvent, ici, un produit de décomposition des roches granitoïdes? Il semble qu'on peut l'affirmer, malgré l'imprécision des données que renferment les récits de voyage.

Le vague existe en particulier pour la région Nord du Fouta-Diallon. Dans le Bondou méridional et dans les pays de la moyenne Gambie, Dentilia, Niocolo, Tamgué, la pierre ferrugineuse et la latérite apparaissent associées indifféremment avec les granits et les grès (2). Mais peut-être ces incertitudes ne sont-elles ni dans la réalité, ni même dans l'esprit des voyageurs, et proviennent-elles simplement de la difficulté qu'ils ont éprouvée à faire des distinctions, en décrivant d'une manière sommaire des pays où l'on a vu que les roches sont assez mêlées.

Pour le Sud de la Guinée, où la répartition des roches est mieux tranchée, on voit un peu plus clair dans la question. Du Rio-Nunez aux Scarcies, les terrains de surface, qui recouvrent presque partout des grès, sont désignés par des expressions ou des périphrases, plus haut citées (3), qui ne

(1) BAUER, *Ueber die Natur des Laterits*, dans *Pet. Mitt.*, 1898, p. 280. D'après lui, ce nom donné à tort exclusivement à l'argile ferrugineuse (« iron-clay »), doit s'appliquer aux produits de décomposition sur place de n'importe quelle roche, granits, basaltes, schistes, terrains sableux. Les latérites tropicales analysées par lui (en provenance de Mahé) sont des « granit-latérites » et des « diorit-latérites ».

(2) MOLLIER, t. II, p. 412. — RANÇON, *le Bondou*, p. 20-21. — RANÇON, *Dans la Haute-Gambie*, p. 313, 420, 437-39, 480-81. — AIMÉ OLIVIER (*De l'Atlantique au Niger*, p. 113), indique un lien étroit entre les grès et les étendues de cailloux quartzeux du Tominé.

(3) Pierre ferrugineuse, « roches siliceuses et ferrugineuses », quartz ferrugineux », poudring ferrugineux », « scories volcaniques ferrugineuses », « récifs et rochers ferrugineux ».

s'appliquent pas à l'argile latéritique. M. le D^r Drevon a donné l'analyse de ce terrain : « c'est, dit-il, un conglomérat de silice, d'alumine et de sesquioxyde de fer qui, effrité, noirci et durci à l'air, produit les baowals » (1).

Enfin, pour le Sud-Est du Fouta-Diallon et la zone frontière N. de Sierra-Leone, où les granits affleurent presque partout, on ne rencontre dans les relations de voyage aucune description d'étendue caillouteuse ; les explorateurs ne parlent que d'argile latéritique (en grande partie recouverte d'ailleurs par la végétation) (2).

La question ne pourra être définitivement tranchée, que lorsque la carte géologique du pays sera esquissée, et lorsqu'on pourra mettre en regard de la géographie du sous-sol des analyses précises des dépôts superficiels argileux ou caillouteux. Au moins faudra-t-il alors avoir recours à un nom particulier pour désigner chaque formation, et admettre probablement des variétés dans l'une et dans l'autre catégorie.

V. Les grandes zones d'alluvions. — En dehors des dépôts qui garnissent la côte et les estuaires des Rivières du Sud, deux zones d'alluvions, composées de pays presque absolument plats, délimitent au N. et au S. le littoral de la Guinée française. Elles représentent les parties récentes de la contrée, avec leur sol dont la surface est formée tout entière par les produits les plus fins du démantèlement des roches de l'intérieur. Celle du Nord commence au Rio Nunez, qui lui appartient par son estuaire, englobe le bassin inférieur du Cogon (Rio Componi), et presque toute la Guinée portugaise. Les sables et les limons y ont été apportés par les cours d'eau, accumulés et façonnés

(1) Dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, t. I, p. 350. M. Drevon lui-même laisse subsister un doute, en attribuant la formation de la pierre ferrugineuse « à la désagrégation par l'eau des roches primitives plutoniennes (?) », et en remarquant qu'elle renferme des dépôts semblables au kaolin (*ibid.*, p. 18).

(2) TROTTER, *The Niger sources*, p. 134. — GARRETT, dans *Proceed.*, 1892, p. 444-48. — ALLDRIDGE, dans *Geogr. Journ.*, 1894, II, p. 429, 434. — SALESSES, dans *Rev. col.*, 1899, p. 204. — Je rappelle que M. Coudreau, pour la région de l'Oubanghi, MM. Chevalier et Bruel, pour les pays du Chari, ont noté la correspondance des granits et des argiles ferrugineuses.

par l'œuvre des marées. Mêlés à des bancs de latérite, qui les dominent parfois de leurs terrasses aux flancs abrupts (par exemple dans le voisinage du Foréah (1), ils recouvrent toutes les roches, sauf quelques pointements isolés. Ils ont étendu le continent et allongé les cours d'eau (2); ils ont, dans la période moderne, transformé en un archipel de grandes îles basses et de bancs sous-marins les récifs des Bissagos et de Tristao. Vers le Sud, on longe du Rio Nunez jusque vers la rivière Morébaya, une côte à estuaires, dont l'arrière-plan et parfois le contour même, comme au cap Verga, sont accidentés par les assises du grès ou par les pointements du granit. Une ceinture très discontinue d'îlots, en partie rocheux et montueux, lui est accolée. Mais, à partir de la rivière Morébaya, commencent d'autres plaines, qui comprennent la région deltaïque de la Forécária et de la Mellacorée, et s'ouvrent largement au delà, embrassant, au N. et en arrière de la péninsule montagneuse de Freetown, tout le bassin commun aux basses Searcies et à la Rokellé. Les seuls accidents y sont des tertres latéritiques, et des blocs isolés de roches granitoïdes, transportés peut-être par l'action glaciaire (3).

VI. La question des phénomènes volcaniques récents. — Certaines affirmations des voyageurs pourraient donner à supposer que des roches volcaniques récentes ont en quelques endroits fusé à travers les sédiments anciens du Fouta-Diallon. Mais une remarque préliminaire s'impose : il est très facile sous ces climats de se tromper sur la nature des terrains. Les grès et les schistes, redressés et ravinés, peuvent ressembler à des basaltes, les couches effritées des conglo-

(1) MACLAUD, dans *Bull. Soc. Geogr. Paris*, 1903, p. 564.

(2) Tous les estuaires sont tracés au milieu d'une boue noirâtre à laquelle on donne le nom de « poto-poto »; elle est peu à peu fixée par les racines des palétuviers, dont le domaine coïncide toujours avec celui des eaux saumâtres.

(3) J'étudierai plus en détail l'aspect des alluvions côtières dans un chapitre ultérieur. L'eau étant partout en abondance en Guinée, on n'a pas été amené à faire des sondages, et à creuser des puits dans les alluvions, comme au Sénégal; de sorte que les informations précises font défaut.

mérats à des débris de laves et à des scories volcaniques (1).

De Beaufort et Raffénel ont signalé, au milieu des alluvions aurifères de la Falémé et dans le Bambouk méridional, des trachytes qui se rattacheront aux basaltes de Gorée et aux formations volcaniques du Cap-Vert (2). Hecquard dit encore avoir rencontré des trachytes dans le bassin du Tominé, près de Dara; lui-même et d'autres voyageurs en auraient vu dans le haut Konkouré, près de Fougoumba (3). Ces faits pourraient à la rigueur paraître vraisemblables, par analogie avec ce qui a lieu sur d'autres points du Soudan, et dans le Sahara. Mais aucune preuve ne permet jusqu'à présent de les admettre comme démontrés, et il est probable, au contraire, que l'étude géologique détaillée du pays conduira à les rejeter définitivement.

On doit, d'autre part, écarter, sauf peut-être pour les îles de Los, toutes les données sur le volcanisme dans la région littorale. Les prétendues « laves scorifiées » ou « vitrées », et les « roches volcaniques » notées sur la côte ou dans les îles, par les anciennes publications hydrographiques anglaises et françaises (4), sont la pierre ferrugineuse que donne le grès par l'altération superficielle. De même les « falaises basaltiques » que Lafont de Ladébat place près de la Mellacorée, les basaltes qui, selon Ruxton, se dressent « en collines ruiniques » près du Rio Pongo, correspondent à des accidents topographiques constitués par des grès (5). Les pointements volcaniques situés le plus loin vers le Sud, sur la côte de l'Afrique occidentale, sont

(1) DÖELTER, *Ueber die Capverden*, p. 218. — GALLIENI, *Voyage au Soudan français*, p. 184. — FRAS, dans *Bull. Soc. Geogr. comm. Bordeaux*, 1891, p. 171.

(2) DE BEAUFORT, dans Walckenaer, t. VI, p. 368, 369. — RAFFÉNEL, dans *Rev. col.* 1847, p. 1, 7, 8.

(3) HECQUARD, *Voyage sur la côte*, p. 235-37, 276. — RENÉ CAILLIÉ, t. I, p. 275.

(4) BOUET-VILLAUMEZ, *Descript. nautique*, 2^e édit. (1849), p. 120.

(5) BOUET-VILLAUMEZ, *ibid.* — LAFON DE LADÉBAT, dans *Rev. Col.*, 1845, p. 375. — RUXTON, dans *Proceed.* 1865-66, p. 67. Ce dernier auteur prétend avoir vu, au sommet du Kakoulima, des fumées (« smoke »), indices d'activité volcanique. Il est à remarquer, d'ailleurs, que ces affirmations sont toutes relativement anciennes, et n'ont pas été reproduites, depuis qu'a commencé la connaissance vraiment directe du littoral des Rivières.

ceux de la Casamance (Sedhiou) (1); et il faut aller jusqu'au Cameroun pour retrouver à la fois, au voisinage de l'Océan, les formations tertiaires et les terrains ignés récents. M. Sallès, après ascension faite du Kakoulima, dont la forme conique avait également prêté à erreur, a pu démentir presque catégoriquement sa nature volcanique : « C'est, dit-il, un entassement cratériforme de granits et de grès... et je doute qu'il y ait un cratère au sommet (2). » Les dômes ou les simples mamelons de forme analogue, correspondant à des pointements granitiques, ou à des amas résistants de roches métamorphosées, sont très nombreux dans tout l'arrière-pays des Rivières du Sud ; ils y forment même souvent le trait caractéristique des paysages.

VII. Idée d'ensemble de la structure géologique des Rivières du Sud et du Fouta-Diallon. — En résumé, ce qui frappe le plus dans la répartition des terrains de la Guinée française, c'est que les diverses formations ne se succèdent pas en bandes concentriques en partant de la côte. Les roches différentes se montrent presque partout associées, quoique chaque région porte sa marque particulière. Le bassin inférieur et moyen des Searcies sépare la région surtout granitique de Sierra-Leone de l'arrière-pays des Rivières du Sud, dans lequel le manteau des grès, de nature variée, ne laisse plus apparaître les granits qu'en pointements ou en masses isolées (surtout près de la côte à l'E. du cap Verga). Les bassins moyens du Cogon, du Rio Grande, de la Gambie, de la Falémé, c'est-à-dire l'Ouest et le Nord du Fouta-Diallon, paraissent se distinguer en ce que les schistes métamorphisés, support des grès, jouent à côté de ces derniers un rôle considérable dans la topographie, ainsi que les pointements ou affleurements de granit (et peut-être de roches cristallines). Enfin, dans l'intérieur même du Fouta-Diallon, les granits (et quelques lambeaux cristallins), rattachés à ceux de Sierra-Leone, les grès et les schistes,

(1) BROSELARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 28, 30.

(2) Dans *Ann. du Club Alpin*, 1897, p. 497, 498.

surélevés en plis anciens, ou bouleversés par de nombreuses cassures, forment un centre hydrographique complexe, qui prolonge la région de dispersion des eaux du Tembi-ko. Ainsi la fameuse ceinture primitive et granitique du golfe de Guinée, dont la continuité superficielle absolue peut, d'ailleurs, être maintenant mise en doute, s'écarte de la côte occidentale en arrière de Freetown, et, recourbée vers le Nord, s'émiette en fragments au milieu des mêmes roches sédimentaires qui couvrent la majeure partie du Soudan intérieur et du Sahara.

Comme dépôts calcaires, on ne peut relever dans tout cet ensemble, que des bancs d'huîtres côtiers, de formation moderne (analogues à ceux qui ont été signalés sur les rives du moyen Niger) : ils proviennent des colonies de mollusques qui vivent dans les racines des palétuviers (1). Ainsi le Fouta-Diallon et l'arrière-pays des Rivières du Sud apparaissent comme des terres anciennes, entièrement émergées au début des temps secondaires, et dans lesquelles les modifications ultérieures du relief proviennent surtout des dislocations étendues et du démantèlement séculaire des roches. C'est la partie occidentale des anciens rivages méridionaux de la mer qui, de la région des sédiments récents du Sénégal, se prolongeait, comme des découvertes récentes de fossiles viennent de le prouver, jusque dans le N. de la boucle du Niger et jusqu'au Tchad.

Cette idée générale de la structure géologique de la Guinée française est différente de celle qui ressort de la carte dressée par Oscar Lenz en 1882, pour l'Afrique occidentale (2). Mais on peut opposer à Lenz, outre les nombreux faits particuliers dont j'ai essayé la synthèse, et qui étaient pour la plupart in-

(1) M. Salesses parle, sans d'ailleurs les situer sur la carte, « de roches calcaires dolomitiques qui couvrent de vastes espaces » (Guy, dans *Bull. du Com. de l'Afr. Fr.*, 1900, S. p. 3). Mais jusqu'à présent aucun voyageur, pas même M. Maclaud, qui a visité le pays en détail, n'a trouvé de traces, même dans les grandes vallées, de calcaire marin à fossiles.

(2) Daus *Pet. Mitt.*, 1882, carte I. On est frappé du caractère de généralisation précipitée de ce travail. L'auteur indique la succession uniforme depuis la côte, au N. comme au S. des Scarcies : 1^o de terrains formés par les alluvions ; 2^o des latérites ; 3^o des « gneiss » ; 4^o des schistes et des quartzites.

connus ou oubliés alors, les conceptions d'ensemble que l'on trouve dès cette époque chez les auteurs les plus autorisés. Et il est intéressant de voir ces conceptions se préciser de plus en plus jusqu'à nous.

Dès 1880-81, le savant allemand Dœlter, explorateur de la Guinée portugaise méridionale, écrivait : « on est parfaitement en droit de tenir le massif sénégambien pour un massif de schistes cristallins sur lequel ont été déposés des argiles, des grès ferrugineux et aurifères, de la latérite... Un massif de gneiss, peut-être aussi de granits, forme la région de Timbo... ; au-dessus sont des schistes (1). »

Le lieutenant Plat, chef de la mission du Fouta-Diallon (1887-88), déclare n'avoir traversé, du moyen Bakhoy à Timbo, et de Timbo à la mer, que des terrains de grès de diverses natures : « Tous les échantillons que j'ai rapportés sont des grès auxquels le mélange de fer, de silice et de mica donne différents caractères » (2). Mais il a cependant rencontré des quartz, des micachistes, des schistes ardoisiers, et il ne nie pas positivement la présence du granit (3).

Une vue systématique de la géologie de la Guinée française, concordant absolument avec les résultats auxquels j'ai abouti, a été plus récemment donnée par M. Le Chatelier, qui accompagnait à la même époque la colonne Audéoud-Radisson. D'après lui, la charpente du pays est granitique : « A l'O., les assises inférieures sont couvertes de dépôts à travers lesquels percent des granits, des grès jaspés, des porphyres amphiboliques ; ces dépôts sont des grès micacés, des grès plus récents, des schistes argileux et micacés, et superficiellement une calotte de grès ferrugineux, étendue çà et là jusqu'au bord de l'Océan.

(1) DŒLTER, *Ueber die Capverden*, p. 218, 219. Ce passage ne diffère guère des quelques lignes consacrées par Suess à la Sénégambie et à la Guinée : « Des terrains archéens (plissés), de nature assez variée, parfois associés à des schistes argileux dont l'âge est inconnu, forment un soubassement sur lequel reposent de grands paquets horizontaux de grès rouges » (*la Face de la Terre*, t. II, p. 216).

(2) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. Bord.*, 1890, p. 301, 212.

(3) D'après le Dr Fras (second de Plat), il ne saurait être question que de « micachistes à aspect de granit » : *Bull. Soc. Géogr. Bord.*, 1891, p. 298, 301.

A l'E. sont des plateaux tabulaires de grès siliceux et de schistes, avec, sur de plus grandes épaisseurs, le même dépôt superficiel d'hydrate de fer siliceux et d'alumine (1). »

Pour ne pas allonger inutilement cette liste de témoignages, je me contenterai de citer, en ce qui concerne les observations récentes, celles de M. le D^r Maclaud (2), et surtout celles de M. Salesses, dont les études en vue du tracé du chemin de fer de Konakry au Niger présentent toutes les garanties scientifiques. Ce dernier explorateur a établi que « l'arête séparative des bassins côtiers et du Niger » est formée par des granits que masquent des latérites (« ciment ferrugineux à éléments granitiques »). « Au S.O. s'appuient sur les granits les schistes lustrés et les grès psammites des Scarcies, puis des grès blancs ou rouges, probablement triasiques, donnant lieu à des formes analogues aux ambas d'Abyssinie ou à nos falaises dolomiti-ques (3). »

VIII. La question des gisements métallifères. — On n'a jusqu'à présent publié les résultats d'aucune recherche directe des minerais dans la partie de la Guinée française que je considère. Pour le fer, tous les voyageurs ont été frappés, dès la découverte de l'intérieur du pays, de son extrême fréquence; il se rencontre à divers états (oxydes variés principalement) sur tous les terrains, et fait pour ainsi dire partie des paysages, comme il est un facteur important de l'industrie des indigènes; d'assez nombreux échantillons de « pierre ferrugineuse » ont même accusé à l'analyse une forte teneur de métal. Mais il

(1) LE CHATELIER, *l'Islam dans l'Afrique occidentale*, p. 22-26.

(2) MACLAUD, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1899, p. 505-506, 514.

(3) SALESSES, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1899, 4^e trim. — Le naturaliste anglais Scott-Elliott, attaché en 1890-92 à la commission de délimitation de Sierra-Leone, a rapporté du pays des Scarcies et du Tamisso une centaine d'échantillons de roches, dont l'identification a conduit aux mêmes résultats. Les roches ignées rencontrées dans l'O. de Sierra-Leone sont des roches anciennes (granites, diabases et dolérites) mêlées à des gneiss. Elles sont recouvertes, sur la rive droite de la Kolenté, de « schistes archéens », de grès quartzeux et de conglomérats (800 pieds d'épaisseur de grès horizontaux masquent les gneiss du mont Kofiou) : Miss RAISIN, dans *Geolog. Mag.*, 1893, p. 440. — Comp. aussi FAMECHON, *La Guinée française*, p. 74-75.

semble qu'il s'agisse surtout de formations superficielles de minerais (1) : des gîtes importants, de nature à promettre une exploitation fructueuse, n'ont point été rencontrés, et tout un champ d'observation reste ouvert à cet égard. On peut croire de même, par analogie avec ce qui a lieu pour la région de la Falémé, que la partie septentrionale tout au moins du Fouta-Diallon renferme des gisements d'or dans les filons de quartz, ou dans les roches sédimentaires métamorphisées (2). Mais aucune trouvaille n'est encore venue donner de certitude, comme cela s'est produit pour les formations semblables de la haute Côte d'Ivoire.

IX. Les lignes de cassures. — On peut dire, de même, que l'étude des lignes de plis anciens et de cassures, qui semblent ici jouer un très grand rôle, à la fois pour la direction des vallées, et pour les formes d'ensemble du relief (alignements de falaises gréseuses, etc.), n'est pas encore commencée. Dans le S. E. du Fouta-Diallon, le lieutenant Plat et M. Salesses s'accordent à dire que les strates du grès et des schistes, inclinées au N.-E., sont coupées par des falaises sensiblement orientées du N.-O. au S.-E. (3), observation qui concorde avec celles faites dans la moyenne Falémé et dans le Bambouk (Tambaoura) (4). D'autre part, le croquis dressé par M. Normand pour le bassin du Konkouré fait ressortir aussi des cassures N. NO.-S. SE., en même temps, d'ailleurs, que d'autres, normales aux premières et moins développées (5).

X. Comparaisons. — On voit quels desiderata subsistent

(1) NORMAND, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1902, S., p. 448 : « Le fer se trouve à l'état natif dans les granits, les schistes, et les grès. Sa suroxydation donne des tons bruns ou noirâtres à toutes les roches. La latérite, pierre rouge poreuse répandue partout, contient beaucoup de fer. Dans le haut Konkouré, et dans le bassin de ses affluents, tous les terrains ont la même couleur noire, vernie par les eaux. »

(2) LASNET, *Mission au Sénégal*, p. 326. « C'est certainement au Fouta-Djalon qu'il faut chercher les filons de quartz aurifères d'où provient le métal des alluvions de la Falémé. »

(3) PLAT, dans *Bull. Soc. géogr. Comm. Bordeaux*, 1890, p. 298, 301. — SALESSES, dans *Bull. Com. Afr. franç.*, 1898, S., p. 229.

(4) BOURDARIAT, dans *C. Rend. Acad. sc.*, 1902, t. 1, p. 495.

(5) Dans *Rev. de géogr.*, fév. 1904.

encore dans la connaissance géologique de ces pays. Indépendamment des études détaillées nouvelles, et de la divulgation des études sans doute déjà faites, que nécessitera l'élaboration d'une carte même provisoire de la répartition des terrains, il se pose plusieurs points d'interrogation, auxquels il faut apporter d'abord une réponse : nature des roches présentées, tantôt comme des granitoïdes, tantôt comme des formations primitives, et détermination d'ensemble des emplacements qu'occupent leurs masses principales; rapports des schistes avec les grès; correspondance avec le sous-sol de la pierre ferrugineuse et des latérites; existence (plus que douteuse il est vrai) de formations volcaniques récentes; réalité de l'action glaciaire; lignes générales de l'« architecture » géologique; répartition des gisements métallifères.

Malgré tout, cette partie de la Guinée française apparaît déjà, sinon comme une région à caractères nettement tranchés, dans l'ensemble du Soudan occidental, du moins comme une réunion de pays, à limites naturelles encore imprécises, qui ne ressemblent pas tout à fait aux contrées voisines.

A l'Est, dans les territoires de l'ancien Soudan français, les granits sont en général recouverts d'argiles latéritiques, ou surmontés d'immenses strates de grès à croûte ferrugineuse, qui composent, selon les notions déjà rapportées par Mage, presque toutes les formes topographiques saillantes (1). M. Liotard, membre des missions Galliéni, a défini ainsi qu'il suit le contenu géologique de ces pays : « un support de schistes cristallins, parfois ardoisés, et de micaschistes à apparence de granit; au-dessus, des grès; partout une croûte ferrugineuse dont la couleur de lave est due à l'oxyde de fer » (2).

Dans les contrées limitrophes de Sierra-Leone, au N., et dans la partie septentrionale du Liberia, des argiles et des grès ferrugineux, percés par des granits, paraissent recouvrir le

(1) GALLIÉNI, *Voyage au Soudan français*, p. 184 : les grès imitent le porphyre par la couleur, le basalte par la forme des escarpements.

(2) GALLIÉNI, *Deux campagnes au Soudan*, p. 315, 316.

sol (1). Mais la région littorale n'a fourni que des échantillons de gneiss, de schistes cristallins, d'amphiboles et de quartzites : ici, comme dans le N. de Sierra-Leone, la ceinture ancienne du golfe de Guinée existe vraiment (2).

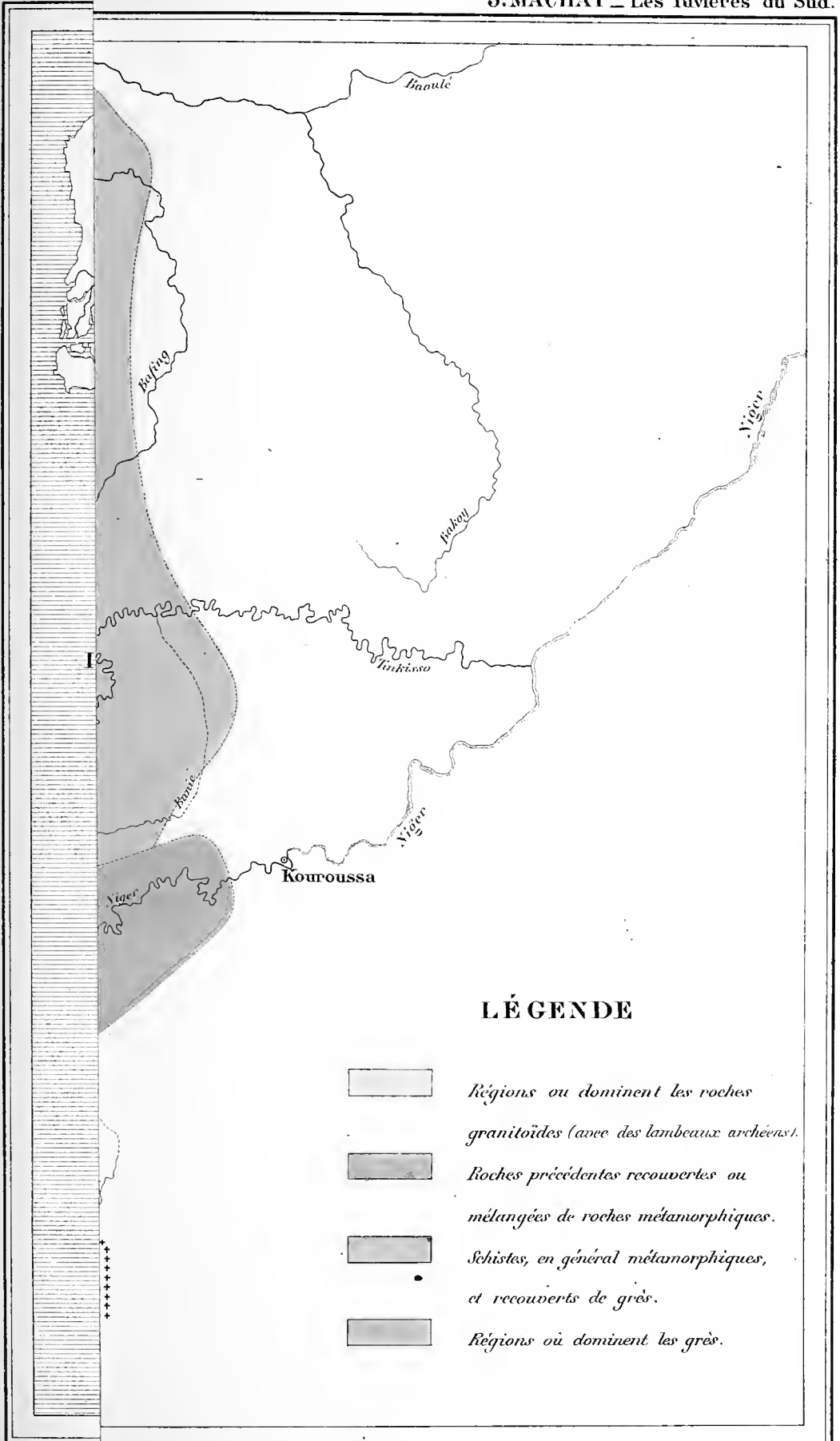
Enfin, la même disposition apparaît dans les pays de la boucle du Niger. M. Binger a signalé dans la haute Comoé « les grès stratifiés et les schistes marneux » qui surmontent le sous-sol granitique (3); tandis que les différentes missions de la Côte d'Ivoire, qui se sont adressées récemment à la Sassandra, à la Bandama, aux territoires entre Bandama et Comoé, ont rapporté presque exclusivement des échantillons de roches primitives et granitoïdes (4).

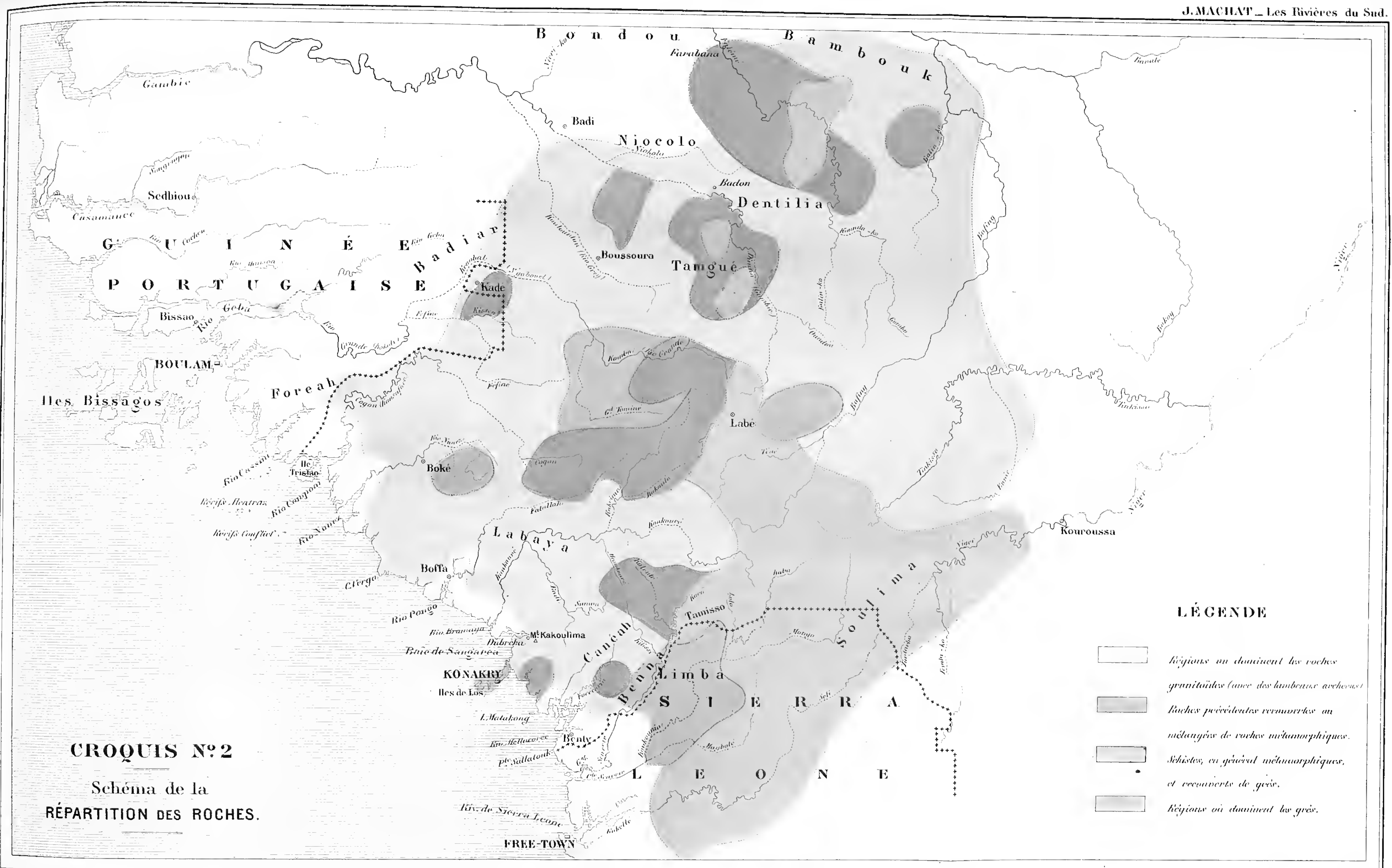
(1) DELAFORGE, dans *Bull. Soc. géogr. Paris*, 1895, p. 238. — Comp. les observations de M. d'Ollone pour le haut Cavally : « l'argile silico-ferrugineuse recouvre les granits ; sur les flancs des hauteurs sont des quartz avec beaucoup de mica, et par place des blocs de grès ».

(2) BUTTIKOFER, *Reisebilder aus Liberia*, p. 46, 49.

(3) BINGER, *Du Niger au golfe de Guinée*, p. 361. Comp. les résultats des missions postérieures donnés par C. Guy, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1899, S, p. 3.

(4) POBEGUIN, dans *Rev. col.*, 1895, p. 284. Et dans *Bull. Soc. géogr. Paris*, 1898, p. 346. — EYSSERIC, *Rapport sur ma mission à la côte d'Ivoire*, p. 50. — THOMASSET (mission Houdaille), dans *Ann. de géogr.*, 1900, p. 166.



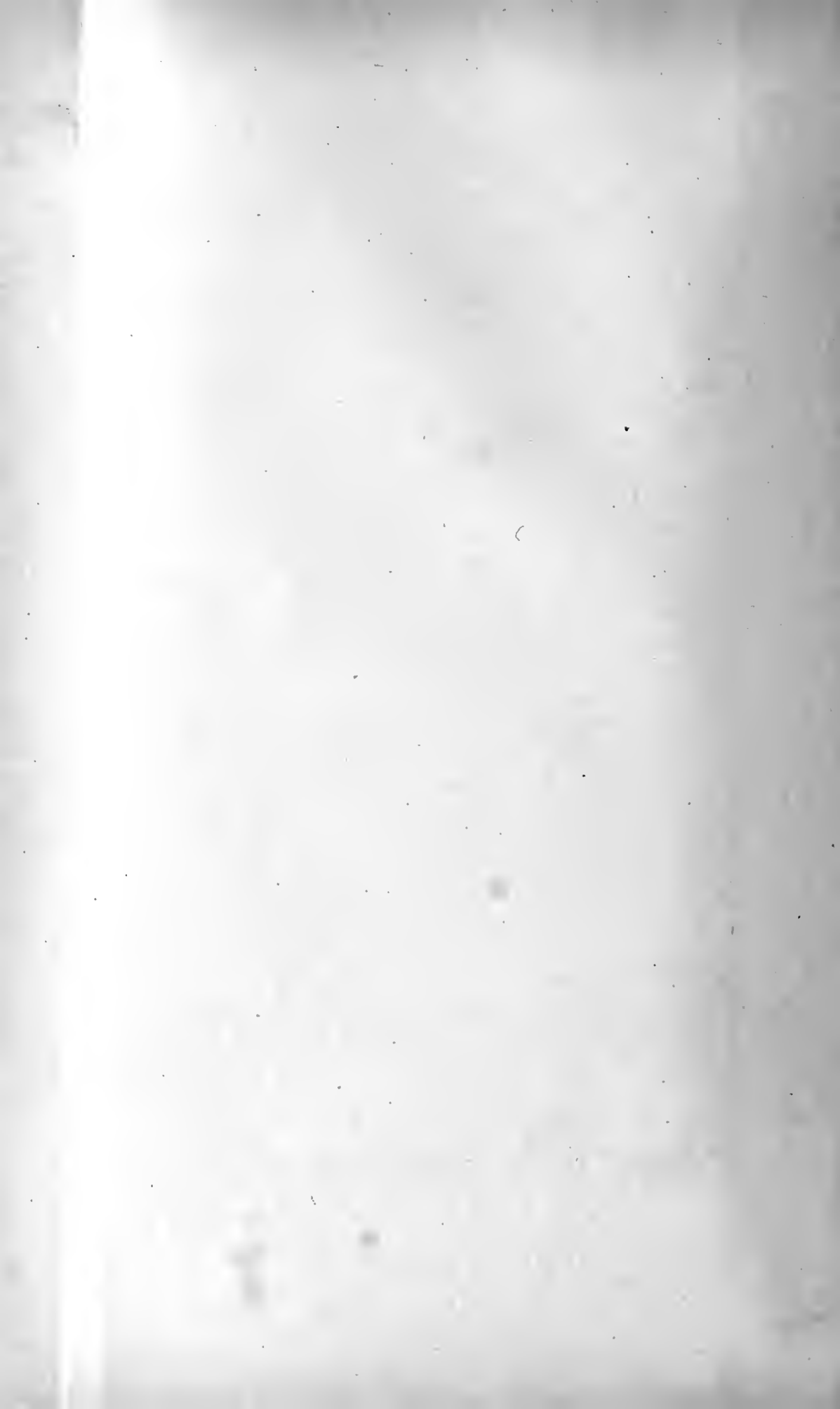


LÉGENDE

- Régions où dominent les roches granitiques (avec des lambeaux archaïques)
- Roches précédentes remuées ou mélangées de roches métamorphiques.
- Schistes, en général métamorphiques, et recouverts de grès.
- Régions où dominent les grès.

CROQUIS N°2

Schéma de la
RÉPARTITION DES ROCHES.



CHAPITRE II

LE RELIEF DU SOL

Entre les deux plaines côtières de la Guinée portugaise et des Scarcies, le littoral français des Rivières du Sud, échan-cré par l'océan, est à la fois moins profondément découpé et moins uniforme que celui de la Sénégambie. La côte est presque partout basse, très boisée, entaillée par les larges estuaires (1). Mais des caps et des promontoires rocheux, et même montagneux, se montrent par endroits. Le rivage a parfois ses saillies prolongées et ses enfoncements occupés par de petits archipels, où l'on ne trouve pas uniquement, comme dans les Bissagos, ou comme à Sherbro, de plates étendues de sables et de limons, mais bien des roches surélevées en collines et en falaises (180 m. dans Tamara). Dès le Rio Nuncz se dessinent, à 50 km. environ en arrière de la côte, un ou plusieurs arrière-plans de petites montagnes, hauteurs en séries, croupes ou dômes isolés, crêtes et falaises aux arêtes vives. Bien avant que les auteurs des levés hydro-graphiques n'eussent décrit et représenté ces aspects dans les Instructions Nautiques et dans les albums de croquis qui leur sont annexés, les anciens voyageurs en avaient été frappés(2). Il importe d'abord, sans faire pour le moment une étude directe de la côte, de préciser ce que l'on sait des caractères du relief dans cette partie du littoral de l'Afrique occidentale.

(1) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 45. — Normand, dans *Bull. Com. Afr. franç.*, 1902, S., p. 143.

(2) PEDRO DA CINTRA (dans Walckenaer, t. I, 371, 372). — Des Marchais, p. 56. — DAPPER, trad. fr., p. 247. — MATTHEWS, *A voyage...* t. I, p. 16, 17.

I. Les formes montagneuses du littoral. — C'est à partir du Rio Componi que la zone d'alluvions de la Guinée portugaise se rétrécit, et que les premiers accidents de relief se montrent en arrière de la côte (1). Le Rio Nunez, dont le lit est encombré de barres rocheuses, a déjà des berges élevées à Victoria, et en aval de Boké, il descend de 100 m. sur 2 km. (2); dès la rive gauche, commencent les hauteurs qui projettent le cap Verga, et qui se prolongent jusqu'en arrière de la Mellacorée.

Ces accidents montagneux, dont les anciennes Instructions Nautiques avaient déjà signalé les formes particulières, et dont la partie située entre le Rio Nunez et le Rio Pongo porte encore sur les cartes les plus récentes le nom de *Monts Soussous* (3), forment le premier échelon des terrasses qui mènent au Fouta-Diallon. Ce sont les rebords inégaux et découpés des plateaux gréseux qui constituent les bassins de la Fattallah et du Konkouré, ou des « témoins » que ces plateaux détachent jusqu'au milieu des alluvions côtières (4). Les strates des grès sont tranchées par des failles, traversées et parfois dominées par des pointements de granit; et cette association de roches donne lieu à des formes caractéristiques de falaises à sommet tabulaire, ou de mamelons « en pain de sucre ». Les altitudes varient de 200 à 500 m. ; mais plusieurs sommets, assez voisins du rivage, dépassent beaucoup le relief environnant. La partie la plus connue et la plus continue de cette façade montagneuse, est celle qui s'étend du Rio Pongo à la Morébaïa ; c'est celle qu'ont traversée le plus d'itinéraires, surtout depuis que des rapports suivis se sont établis entre Konakry et le Fouta-Diallon, et que l'on a dû s'occuper de l'établissement d'une voie de communication vers l'intérieur.

L'estuaire allongé en forme de « fjord » qui continue vers

(1) DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, 1, p. 328.

(2) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 2^e édit., p. 419, 421. — FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 56.

(3) MEUNIER, *Carte de la Guinée française*, 1902.

(4) DREVON, *Ibid.*, p. 334. — VIGNÉ D'OCTON, dans *Rev. scient.*, 1892, p. 171-172. — PARISSÉ, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1893, p. 518.

le N. le Rio Pongo, et reçoit la Fatallah, se termine par un bassin intérieur, étendu d'O. en E. et fermé par une série de hauteurs granitiques, qui sont « des cônes tronqués aux pentes douces et allongées » (1) : le Mayoundi des Instructions Nautiques, évalué par M. le Dr Drevon à 350 m. ; le Kakilé, qui se dresse, au N.-O. de Faringhia, jusqu'à plus de 700 m. (2). La région du bas Konkouré, au N. de la baie de Sangaréah, est aussi très accidentée ; on y voit des plateaux gréseux, inclinés en pente douce vers le Badi, terminés au S. par des falaises irrégulières, découpés par des gorges qui circonscrivent des hauteurs, « uniformément tabulaires » ; le Taban (de la carte Meunier), surélevé à 500 m., à l'O. de Corréra, surmonte le rebord méridional de ces plateaux (3). Mais c'est en arrière du promontoire rocheux du Kaloum, entre la rivière Dubréka et les sources du Ouankifon (Sombouya), que le relief du Filacounghi offre le groupement à la fois le plus important et le plus caractéristique d'accidents montagneux. Cette série, qui commence avec le Dixim (350 m.), et qui se rattache vers le N. E. au Mont Ouloum, est « une succession de redans surgissant des terrains plats, et convergeant vers un pic principal ; les crêtes, coupées à angle droit, forment avec les talus d'éboulis de vastes éperons qui rappellent la coque d'un cuirassé » (4). Le mont *Kakoulima* (1020 m.) (5) domine tout cet ensemble, et signale de loin aux navigateurs les emplacements de Dubréka et de Manéah : ce « pic coniqué, à pentes raides et à formes régulières jusqu'aux trois quarts de sa hauteur », est couronné par des rocs (diorite, etc.) « que supportent trois séries d'escarpements, striés par les glaciers anciens, et terminant d'étroits plateaux de grès concentriques (6) ».

(1) BOUET-VILLAUMEZ, *Ibid.*, p. 125.

(2) DREVON, *Ibid.*, p. 334. — *Carte MEUNIER.*

(3) DREVON, *Ibid.*, p. 339, 340.

(4) DREVON, *Ibid.*, p. 327.

(5) Cette cote, comme celle du Dixim, est la cote de la carte Meunier (d'après M. Salesses). Dans les documents imprimés plus anciens, les évaluations d'altitude du Kakoulima variaient de 800 m. (Drevon) à 970 m. (Bouet-Villaumez).

(6) SALESSES, dans *Ann. du club alpin*, 1897, p. 498. Les îles de Los, qui contiennent le Kaloum, sont évidemment des masses rocheuses dépendant de ce litto-

A partir de la rivière Ouankifon et de la Morebaña, les hauteurs diminuent d'importance, de régularité, et s'éloignent de la mer, pour se rattacher au massif du Canéab. Entre elles et le rivage, commence une région deltaïque où, sur un petit espace, plusieurs rivières confondent presque leur embouchure : les parties en saillie ne dépassent pas 20 m. à 50 m., et ne se distinguent plus du large, masquées derrière la verdure des palétuviers. Mais l'argile ou la pierre ferrugineuse donnent aux constructions et aux chemins une teinte uniforme d'ocre et de sanguine ; les « espaces pelés » des bas plateaux sont colorés de « terre de Sienne brûlée, ou de noir à reflets bleuâtres » ; la roche, dont la proximité par rapport à la surface est ainsi attestée, reparait dans les contours de la baie de Matakong. Puis, le littoral est formé de basses plaines de sable et d'argile, limoneuses au voisinage des rivières, en avant desquelles surgit, presque isolée, la haute presqu'île de Sierra-Leone (820 m.) (1).

II. Point de départ du relief du Fouta-Diallon dans les massifs, en majeure partie archéens et granitiques, du Nord de Sierra-Leone. — En arrière de ce littoral, s'étend, jusqu'à la Falémé et à la moyenne Gambie, le relief des hautes Rivières du Sud et du Fouta-Diallon. Mais ce relief a, d'un autre côté, son point de départ dans la série de massifs anciens, maintenant assez bien connus, qui sont traversés par la frontière septentrionale de Sierra-Leone, et qui se prolongent jusque vers le haut Niger et au delà. Ici les formes topographiques sont simples, et bien caractérisées dans les relations de voyage. Une brève étude en est nécessaire, afin de déterminer d'une manière générale l'extension du Fouta-Diallon au S. E., et pour mieux faire ressortir, par comparaison, ce qui distingue ce dernier pays dans l'ensemble des hautes terres du Soudan occidental.

ral : on y retrouve jusqu'à 180 m. dans Tamara, jusqu'à 140 m. dans Kassa, « les hauteurs en forme de pain de sucre » (BOUET-VILLAUMEZ, *Ibid.*, p. 133).

(1) BOUET-VILLAUMEZ, *Ibid.*, p. 148, 161. — DREVON, *ouv. cit.*, p. 340, 345. — Dr P. BARRET, *l'Afrique occid. Sénégambie et Guinée*, p. 38, 44.

Des sources du Niger jusque vers Kalière, la frontière de la Guinée et la ligne incertaine de partage des eaux courent à travers un massif, dont l'altitude va en diminuant du S. au N., en même temps que les formes du terrain s'y montrent de moins en moins accusées dans cette direction (1). Du côté des monts Daro et du Loma de Zweifel et Moustier, les accidents principaux, qui font saillie jusqu'à plus de 1000 et même de 1100 m., ont des contours assez heurtés, et leur ensemble forme une région difficile à parcourir, qui embrasse tout le Nord-Est de Sierra-Leone, se distinguant nettement des « plaines ondulées » du Sankaran et du Kissi (2). Au contraire, à l'E. et au N. de Kalière, on ne voit plus que d'innombrables collines rondes « en dos de selle », d'une hauteur relative de 170 à 270 m., isolées, sans lien apparent entre elles. Et ce paysage est aussi celui du Kouranko septentrional : vers Falaba, le pays est tout à fait ouvert et ondulé ; la ville est dans « une vallée fermée de coteaux à pente douce » (3). Ce sont là des caractères qui indiquent un pays ancien, où dominent les granits et les roches primitives. Plusieurs voyageurs, notamment Garrett et Trotter, ont cru distinguer, au milieu de l'enchevêtrement des formes montagneuses et des vallées, que les principaux accidents forment des séries dirigées du N. au S. (comme le cours supérieur du Niger) ; indication bien vague, mais qui mérite toutefois d'être notée, à cause de sa répétition pour les pays situés plus à l'O., et pour plusieurs points de l'intérieur de la Guinée française.

La même direction ou une direction analogue N. N. O.-S. S. E.,

(1) ZWEIFEL et MOUSTIER, *Expédition C. A. Verminck*, p. 107, 89, 85, 47. — TROTTER, *The Niger sources*, p. 73. — Mont Daro, 1240 m. (Zweifel et Moustier) ; Tembiconda, 935 m. (Trotter).

(2) « De l'une des hauteurs, écrit Trotter (*Ibid.*, p. 52, 53), la vue s'étend sur un pays décidément montagneux ; de tous côtés ce sont des masses de granit rouge, en forme de pics, de colonnes (?), de chaînes, et toujours abruptes. » — Les altitudes indiqués par Zweifel et Moustier sont, d'ailleurs, différentes de celles de Trotter.

(3) GORDON-LAING, trad. fr., p. 176. — GARRETT, dans *Proceed.*, 1892, p. 176. — Trotter qualifie ces accidents du relief de « smal hills », de « gentle undulations » (p. 77, 101) : Kalière est à 565 m., d'après lui.

la même inclinaison générale du massif, les mêmes paysages s'observent dans le Soulima. Vers le Sud, les vallées y sont dominées par des pics ou des cônes isolés de formation granitique, par des collines, tantôt abruptes, tantôt aux versants modérés (1). D'autre part, Brosselard-Faidherbe, pendant son itinéraire de 1890-91 le long de la frontière, a été frappé dès la rive gauche de la Kaba du caractère atténué et usé du relief, qui lui parut contraster absolument avec tout ce qu'il avait vu plus à l'O. (2). On ne trouve plus, d'après lui, au S. du pays des Houbbous « de montagnes aux assises escarpées. Jusqu'au Niger, c'est une région de petites collines mamelonnées, avec ruissellement nombreux, sources de sommet et terre végétale partout » (3). C'est là, dans le bassin supérieur du Mongo de la Kaba, en un pays dont les descriptions pourraient parfois s'appliquer au Limousin, que le Fouta-Diallon se soude insensiblement aux massifs sierra-léonais. A l'O. de la Kaba, la vallée du Lolo (pays de Kokounia) correspond à une région sensiblement déprimée, que domine à l'O. le Tamisso, et qui prolonge vers le Tinkisso les plaines des Scarcies (Limba) : le Lolo y traverse la frontière à 200 m. seulement d'altitude, au milieu de campagnes où les dos granitiques (« back ») surmontent des plates-formes schisteuses, creusées de rainures par les cours d'eau (4).

III. Caractères généraux du relief dans la région des moyennes Scarcies, et dans sa bordure montagneuse occidentale. — Au Sud du confluent de la Kaba et du Lolo, la région des Scarcies constitue, que l'on y voie ou non l'emplacement d'un

(1) BLYDEN, dans *Proceed.*, 1872, p. 128.

(2) Altitude du Mongo à la frontière 645 m.; de la Kaba, 475 m., d'après Trotter (carte, et p. 228).

(3) BROSSÉLARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, p. 3795. — Comp. : DELAFORGE, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1895, p. 238 ; SALESSES, *De la Guinée française vers le Niger*, p. 38. — FÉLIX DUBOIS (*la Vie au continent noir*, p. 158) décrit ainsi, au sortir des plaines des Scarcies, l'aspect de ces pays-frontière, vus du Tamisso oriental : « c'est une caresse pour l'œil que ces croupes boisées qui ondulent jusqu'à l'horizon. Les vagues de cette mer de verdure montent toujours jusqu'à de petits sommets enveloppés de légère gaze bleue ».

(4) THOMSON, dans *Journ. of the roy. geogr. Soc.*, 1846, p. 130-134.

ancien glacier, une solution de continuité orographique en même temps que géologique, une véritable séparation naturelle, comme politique, entre les hautes Rivières du Sud et l'arrière-pays de Sierra-Leone. A l'O. de cette plaine, où la Koukouna et la Kolenté coulent « sans véritable relief interposé » (1), apparaissent brusquement des ensembles montagneux, des formes de détail et des altitudes, qui annoncent un pays différent du Nord sierra-léonais.

Le bassin commun à la Koukouna et à la Kolenté est une plaine mamelonnée, qui s'incline à travers le Limba, selon le sens des deux rivières. Les roches anciennes et les granits, masqués par leur croûte de latérite, y plongent peu à peu sous les alluvions ; et, jusque dans la région basse du littoral, émergent de petites collines rondes isolées, d'énormes blocs déchaussés par les eaux, de simples rocs, dont beaucoup ont été vraisemblablement transportés par les anciennes débâcles. Gouldsbury et Blyden ont parcouru dans le Limba un pays où le relief déjà déprimé du Kokounia s'amortit « en de petites collines tristes, sans alignements nets » (2) (Koukouna serait à 110 m., d'après Trotter). Pour la partie située sur la rive gauche de la petite Scarcie inférieure (au S.E. de Karina), la relation de Vohsen donne l'impression des mêmes sites, et sa carte indique une dizaine de mamelons qui se dressent sans ordre au-dessus des alluvions (quelques-uns jusqu'à 200 m.) (3). — A l'E. de la double vallée, on voit commencer insensiblement les paysages granitiques plus accentués qui se continuent jusqu'au haut Niger. Bien avant Zweifel et Moustier, Gordon-Laing avait décrit de façon expressive, pour la rive gauche de la Rokellé (N.-E. de Mayosso), ces « avant-chânes du Kouranko » : « pays mamelonné, coupé de gorges assez profondes, avec des signaux arrondis se dressant à l'horizon » (4).

(1) TROTTER, *The Niger sources*, p. 139-140.

(2) BLYDEN, dans *Proceed.*, 1872, p. 124.

(3) On ne peut s'empêcher de noter que cette plaine prolongée au N. par le Lolo jusque dans le voisinage de Bafing et du Tinkisso, est le chemin naturel de la côte vers le haut Niger.

(4) GORDON-LAING, trad. fr., p. 142, 158, 159, 176. — Zweifel et Moustier, p. 152.

Sur sa rive droite, au contraire, la Grande Scarcie longe à 10-20 km. de distance, le pied d'une falaise, d'un véritable gradin, qui surplombe le Benna, et qui va se raccorder dans le bassin de la Kora avec les hauteurs du Tamisso. Cet abrupt, où se voient des formes très différentes des précédentes, correspond à la tranche orientale des sédiments de grès qui recouvrent tout l'arrière-pays des Rivières du Sud. C'est, véritablement, la terminaison d'une région naturelle orographique.

La falaise commence au cours supérieur de la rivière Forécarria. De la plaine au S. E., elle apparaît, quoique d'abord peu élevée, comme une chaîne de montagnes dont les contours ressemblent aux ruines d'une vaste citadelle (1). Elle est d'abord dominée par le mont Kofiou (2), sorte de bastion méridional des plateaux du Canéah, « qui émerge brusquement avec ses dents, ses tables et ses créneaux » (3). Puis elle forme un « ressaut de terrain » sensiblement parallèle à la Scarcie (jusqu'à la hauteur de la brèche du Kilissi), un mur sinueux, au sommet tabulaire, dominant un talus couvert de blocs. Bientôt, comme dans les Vosges, le mur se complique de gradins étagés, s'ouvre en défilés parcourus par des rivières, s'échancre en ravins boisés. Vers Koniakori, une dénivellation de 350 m. sépare les plateaux du Konkouré de la dépression des Scarcies (4). Enfin plus au N., la carte de M. Meunier indique un sommet de plus de 800 m., le Goumbou. Trotter a bien marqué que la haute vallée de la Kolenté correspond là à un changement dans la nature des terrains : c'est sur ses bords, d'après lui, que l'on

(1) BROSELARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, 1891, p. 3794. — THOMSON, dans *Journ. of the roy. geogr. Soc.*, p. 117.

(2) La description donnée du mont Kofiou, vu de loin, par F. Dubois (*la Vie au continent noir*, p. 95), souligne très heureusement les formes topographiques dues au grès : « dans le blanc du ciel, une falaise bleue se détache en arêtes sèches..., dessinant de longs zig-zags, des rostrés, des angles très saillants... Au centre un groupe simule la silhouette de quelque ruine moyen-âgeuse. »

(3) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. Bordeaux*, 1890, p. 117. — D'après Miss Raisin (*Geolog. magaz.*, 1893, p. 440), l'altitude du mont Kofiou serait de 1070 m. environ (3200 feet), et, dans son voisinage, le plateau qui penche au N. vers le gradin suivant des monts Ouloums, s'élèverait à 4000 m.

(4) SALESSES, dans *Rev. col.*, 1899, p. 45. — WOLFF, dans *Rev. de Géogr.*, 1896, p. 348. — THOMSON, *ouv. cit.*, p. 121. — PLAT, *ouv. cit.*, p. 271-73.

rencontre en venant de l'Est, les premiers plaecages étendus de grès sur les roches anciennes ; il fut frappé, après avoir parcouru toute la région granitique au N. de Sierra-Leone, à la vue de ces formes nouvelles, éperons (« spur ») à sommet tabulaire, « tables de billard » aux flancs abrupts (1).

Entre la Kolenté et le Lolo, le massif du Tamisso, qui prolonge le Fouta-Diallon jusqu'au S. de Ouassou, et dans lequel un soubassement ancien porte de même des grès, se termine aussi sur la dépression des Searcies par une dénivellation de plusieurs centaines de mètres. C'est « un vaste rempart avec bastions avancés », un « mur », que l'on escalade par des sentiers rocheux au milieu des « précipices » ; le sommet en est couronné par les premiers « boouals », étendus « de scories noires et ferrugineuses », que l'herbe ne dissimule que de loin (2).

IV. Orographie de l'arrière-pays des Rivières du Sud. — Quand on a gravi la falaise par laquelle le Canéah surplombe les plaines du Benna, on parcourt vers le N. O., jusqu'à la Guinée portugaise, une contrée d'altitude moyenne, mais très mouvementée et très accidentée dans le détail. Cette région, par laquelle on accède de la mer au Fouta-Diallon, est connue maintenant dans son ensemble, malgré des lacunes dans le réseau des itinéraires. Elle se distingue par une grande unité orographique, provenant de la présence, à la surface du sol, d'épaisses nappes de grès et de conglomérats profondément disloqués, entaillés par l'érosion, et partout recouverts de leur croûte ferrugineuse ; ces terrains occupent, comme on l'a vu, tout le bassin moyen du Konkouré et de la Fatallah, et se prolongent jusqu'au haut Rio Nunez, jusqu'au Cogon et jusqu'au

(1) TROTTER, *The Niger sources*, p. 134, 136.

(2) THOMSON, *ouv. cit.*, p. 130-132. — TROTTER, *ouv. cit.*, p. 131. — PLAT, *ouv. cit.*, p. 271. — Altit. d'Ouassou, 500 m. (Br. F.) ; au N. d'Ouassou et au voisinage, mont Moromo, 750 m. (Plat), 870 m. (Mcunier), 935 m. (Trotter). Dans le Kokounia (r. dr. du Lolo), F. Dubois a parcouru un long plateau rocheux de grès (avec « les rouges et sinistres plaques ferrugineuses ») ; à l'horizon, « les monts (Sambé-Koto) se découpent curieusement en castels et tourelles violacées, à la façon des monts Kofiou » (*la Vie au continent noir*, p. 93, 252).

Tominé. Dans leur ensemble, ils forment des plateaux irrégulièrement étagés en gradins, à partir des accidents littoraux précédemment décrits. Tous les cours d'eau y pénètrent en s'échappant du Fouta-Diallon par des coupures profondes, dans lesquelles leur pente se trouve brusquement interrompue par des rapides très inclinés, et la plupart du temps par de hautes cascades (1). La contrée apparaît dans les relations de voyage comme assez difficile à parcourir, et d'une pauvreté générale qui fait contraste avec le littoral des Rivières; jusqu'à notre époque, les chemins de caravanes l'avaient contournée, pour aboutir à Boké et à Benty, qui furent, avant la naissance de Konakry, les deux seules escales vraiment fréquentées de cette partie de la côte occidentale d'Afrique.

On sera encore longtemps avant d'avoir une carte topographique, même provisoire, de cet arrière-pays des Rivières du Sud. En dehors du Rio-Nunez supérieur et du bassin du Konkouré, où plusieurs levés assez détaillés ont été exécutés depuis 1890, en vue de la route (MM. Paroisse, Oswald), puis pour le tracé du chemin de fer vers Timbo (cap. Normand), ces plateaux accidentés ne sont parcourus que par quelques itinéraires. Une véritable lacune existe même pour le bassin de la Fatallah. Les cartes à grande échelle que l'on possède ne peuvent donc servir qu'à donner une idée approximative de l'allure générale des accidents montagneux; encore faut-il les rapprocher sans cesse des documents imprimés (2).

Les grands cours d'eau de la région coulent, au passage des divers gradins ou à travers les plateaux, dans des couloirs irréguliers, encombrés par des bancs de rochers, par des amon-

(1) Dans le bassin supérieur du Konkouré, le Kokoulo tombe de 450 m. à Kambadaga. Sur le Koloto, autre affluent, on monte de 560 m. sur 8 km., et dans ce parcours on rencontre une cascade de 85 m. — NORMAND, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1902. Supp., p. 143.

(2) L'un des principaux mérites de la carte de M. Meunier est justement de ne pas présenter une figuration systématique et hypothétique du relief. — M. Paroisse (T. du M., 1896, *A travers le monde*, p. 298, 300) admet un système de bourrelets parallèles au rivage, avec des ravins transversaux, et des dépressions longitudinales en forme de conques, comme celle du Badi.

cellements de dalles et de blocs, qui donnent aux vallées principales un aspect inachevé (1).

Ces couloirs, plus profonds et mieux dessinés à la traversée des marches par lesquelles on s'élève jusqu'au Fouta-Diallon, correspondraient là à des cassures sensiblement orientées N.N.E.-S.S.O., et que l'érosion a agrandies en défilés (2). Entre deux défilés, le lit des rivières est, au contraire, creusé dans de simples rainures des plates-formes qui séparent deux marches successives, et dominé, non plus par des parois continues, mais par des hauteurs irrégulières s'élevant parfois en dômes ou en tables isolés (« touldé »); mais ici encore les rapides et les chutes ne sont pas rares, et celle de Kalata, par exemple, sur le Konkouré, atteint 42 m. (3). De plus, on observe que tous les cours d'eau subissent alors une déviation très marquée vers l'O., ce qui indique l'inclinaison générale des plates-formes de ce côté (v. surtout le Konkouré à l'E. et à l'O. du confluent de la Kakrima). Le Konkouré, le Cogon, le Rio-Nunez reçoivent de ce fait, toujours sur leur rive gauche, des affluents qui leur sont sensiblement perpendiculaires, tels que le Méonkouré et le Badi, dont la direction S.E.-N.O. est identique à celle de la haute Kolenté, du Cogon lui-même en amont et en aval de Bensané, de la haute Gambie, et enfin de la Falémé. Les principaux de ces affluents longent, dans des crevasses ou dans des bassins allongés en forme de conques, le pied des escarpements qui terminent au S. les plates-formes les mieux dessinées; ils indiquent sur la carte la place des dénivellations principales, qui ont sans doute, avec les cassures perpendiculaires précédentes, imprimé à toute la région les traits généraux de sa structure orographique.

(1) V. les nombreuses photogravures dont Olivier de Sanderval a illustré la relation de son voyage le long du Konkouré.

(2) Ex. : la cassure où coule la Kakrima en aval de Koussi (299 m.). NORMAND, *Rev. de Géogr.*, 1904, p. 19 (carte).

(3) Altitude de Demokoulima, 261 m., des chutes de Kalata, 422 m.; du confluent du Badi et du Konkouré, 31 m. (Normand, *Ibid.*). — Altitude de Guémé Sangan, entre la Fatalla et la Kakrima, 350 m. (*Carte Meunier*). — Le Konkouré est dominé, sur la rive gauche, en aval du confluent de la Kakrima, par le Tanga, 800 m. (*Ibid.*).

Deux de ces dénivellations paraissent particulièrement profondes et régulières (1) ; elles sont jalonnées, l'une par le Badi (affluent du Konkouré) et la Borouma (rio Nunez), l'autre par le Méonkouré, dans une direction que prolonge au N. O. le cours du Cogon, en amont de Bensané (2). Ainsi s'expliquerait, pour le bassin du Konkouré tout au moins, la disposition du réseau hydrographique de l'arrière-pays des Rivières : disposition qui rappelle grossièrement un damier ; tandis qu'à l'E. des Scarcies, comme dans l'intérieur du Fouta-Diallon, les vallées tendent à diverger les unes des autres.

C'est d'ailleurs vers le S. E. que tout ce relief est le mieux indiqué et le plus saillant. De ce côté, les hauts bassins du Badi et du Méonkouré sont terminés par une arête que la route et le chemin de fer longent vers Friguiagbé (420 m.). Elle domine le plateau du Canéah, parallèlement au mur occidental des Scarcies, et elle est couronnée de sommets élevés (*Monts Ouloums* : Gangan, 1185 m.).

Quand il s'agit de caractériser les formes de détail du terrain dans cette région de l'arrière-pays des Rivières du Sud, on constate qu'il faudrait reproduire pour chaque endroit des passages presque semblables des relations de voyage. A tout instant s'y rencontrent les comparaisons avec les Vosges gréseuses, ou avec les coupures taillées dans les calcaires dolomitiques de la région des Causses (3) ; et les paysages orographiques décrits apparaissent les mêmes, du S.E. au N.O., sur toute la largeur qui s'étend de la Forécaria jusqu'au pays de Kinsam (à l'O. du Tamisso) (4).

(1) NORMAND, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1902, S., p. 146 : « deux ressauts successifs se présentent jusqu'au Fouta-Diallon. » — M. le Dr Barot n'indique qu'un seul gradin précédant, au N. des Scarcies, les hauteurs du Fouta (1^{re} « chaîne circulaire » du Soudan) : *La Géogr.*, 1903, p. 19.

(2) Sur sa rive droite, le Badi est dominé par toute une série de hauteurs isolées, dont la forme rappelle le Kakoulima, et qui dessinent le rebord du palier septentrional (Bondy, 650 m. ; Kamba, 800 m. : *Carte MEUNIER*).

(3) « A 500 m., ces pays mouvementés donnent l'impression des Vosges » : NORMAND, *Ibid.*, p. 146.

(4) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 440 : « Le Kinsam est un massif tourmenté de granit recouvert par des grès. »

Dès Béreire (au N.-E. de Bramaya), le Konkouré parcourt le fond d' « un couloir entre deux murs à pic ». Son lit et celui du Badi sont encombrés de blocs de grès, formant parfois des rapides de plusieurs centaines de mètres de longueur, que séparent des biefs d'eau profonde. Le pays de Labaya, entre le Konkouré et le Badi, celui de Tamba, sur la rive gauche du dernier cours d'eau, sont occupés par des « massifs de hauteurs tabulaires superposées », avec des différences de niveau de 300 à 400 m. (1). Sur le Rio Nunez, les escarpements commencent dès Boké ; ils encadrent le lit des cours d'eau, et forment des gradins qui terminent par des coupées brusques « les plaines arides de rochers » (Campbell-Dochard), les « boouals de pierres grises » (Noirot) (2). En approchant des méandres que décrit le Cogon en aval de Motaïrou, René Caillié a escaladé par des sentiers à précipices des falaises de 120 à 270 m. ; au Tominé (N.E. de Kompeta), elles auraient de 200 à 400 m. (3). Partout ces falaises se présentent comme des « montagnes hérissées de rochers, qui s'élèvent les unes au-dessus des autres en forme d'amphithéâtre » ; des ravins les échancrent, conduisant à des « plaines faciles », et au delà des plaines, souvent parsemées de hauteurs isolées, se dressent d'autres montagnes « en forme de tables, qui ressemblent aux ruines d'une cathédrale (4) ».

A côté de ces découpures et de ces contours typiques des crêtes, des versants, des hautes berges et des sommets, la terrasse ou le plateau pierreux, entièrement couvert de petits blocs et de cailloux (roulés ou non), constitue la forme orogra-

(1) PARISSÉ, dans *Bull. Soc. géogr. com. Paris*, 1893, p. 519, 523, 524. — OLIVIER DE SANDERVAL, *les Rives du Konkouré*, p. 10.

(2) CAMPBELL-DOCHARD, trad. fr., p. 10. — NOIROT, *A travers le Fouta-Djalon et le Bambouk*, p. 70. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 158. — BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 68. — LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, p. 8, 10.

(3) RENÉ CAILLIÉ, t. I, p. 260, 270. — OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français, Kachel*, p. 121, 125, 163.

(4) CAMPBELL-DOCHARD, ouv. cit., p. 19, 21, 23. — Olivier de Sanderval appelle des « touldés » les parties ravinées et accidentées des plateaux. Il note aussi, à plusieurs reprises la forme de vallée-cañon à section rectangulaire, et les « géants de roches isolés » à toutes les altitudes (*les Rives du Konkouré*, p. 20).

plique spéciale à tout l'arrière-pays des Rivières et à une partie du Fouta-Diallon. « Baowal » ou « booual » des Foulahs, « fili » ou « oulaï » des Soussous (1), le plateau pierreux imprime à presque tout le pays, surtout en saison sèche, un aspect frappant d'aridité et de pauvreté. Les voyageurs le comparent parfois aux hamadas du Sud-Algérien (2), qui correspondent souvent aussi à des formations de grès. Plusieurs le décrivent en termes vivants et précis, qui malgré les apparences, n'ont rien d'exagéré : « Que de pierres ! C'est la Crau de Provence, sur un labour dans la roche solide. Ces fragments, gros comme le poing ou la tête, n'ont été souvent polis par aucune érosion. Ils ont les aspérités de la meulière ; la roche massive en place, déchirée de rugosités profondes, confond avec eux ses aspérités fixes, qui affleurent partout. Un peu de terre végétale, la cendre des incendies, suffisent à l'herbe, qui recouvre tout dès qu'il pleut ; alors, la lande de pierres devient marais, car la roche sans fissures n'absorbe pas une goutte d'eau (3). »

V. L'orographie du Fouta-Diallon. — Le « rempart » (D^r Maclaud) méridional du Fouta-Diallon, que la Kākrima coupe avant de rejoindre le Konkouré, englobe tout le haut plateau accidenté qui s'étend, au S. du haut Konkouré, entre la Kōlenté et le Lolo. C'est là, dans le pays à terrasses étroites où se trouvent Ouassou et Telico (Kinsam, Tamisso), que commencent les massifs montagneux qui occupent tout l'intérieur de la Guinée française (4). Ils y offrent déjà le mélange de terrains primitifs ou éruptifs anciens, et de terrains sédimentaires

(1) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 48.

(2) NORMAND, *ouv. cit.*, p. 146. — « La roche de fer couvre 1/4 du pays, aride, inculte, rugueuse, dure aux pieds des chevaux, incommode à marcher comme un labour gelé, nue et brûlante pendant la sécheresse » : OLIVIER DE SANDERVAL, *les Rives du Konkouré*, p. 10.

(3) OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français*, Kahel, p. 111. — Parfois aussi, quand les grès n'affleurent pas, les plateaux sont couverts d'argile latéritique, ou d'argile blanchâtre (itinéraire Gauthier, de Boké à Motaïrou). Dans *Rev. col.*, 1903.

(4) Altitude de Telico, 717 m. (*Carte Pelet*). Altitude du col de Koumi, par lequel le chemin de fer passera, dans cette région, du haut Konkouré au Bafing, 718 m. (NORMAND, *Rev. de géogr.*, janv. 1904, carte).

superposés, qui est la caractéristique de tout le Fouta-Diallon. Le pays est occupé par « des chapelets de mamelons gréseux injectés de granit », dont les rebords présentent « des dents et des escarpements », quelquefois « des strates redressées » ; les « boouals » couvrent une partie du sol (1). — Au N. du haut Konkouré, le Fouta-Diallon proprement dit englobe les bassins supérieurs du Baleio (Bafing), de la Téné, de la Dimna (Gambie), du Gomba (Rio Grande) et de son affluent le Tominé, du haut Cogon (Kansafara), de la Fatallah, des hauts affluents du Konkouré, la Kakrima et le Kokoulo. Sa forme générale est celle d'un triangle irrégulier, dont le sommet correspond à la coupure suivie par la Gambie entre Kédougou et Badon. Mais les pays accidentés des bassins moyens du Rio Grande et de la Gambie, de la haute Falémé et du Tinkisso, s'y rattachent étroitement.

Les principaux groupes d'accidents montagneux, portés par des plateaux d'aspect variable, se répartissent en une longue série, des sources du Lolo à Kédougou, sensiblement parallèle à la vallée supérieure de la Gambie et à la direction N.-S. des cassures relevées dans le Soulima et le Tamisso.

§ 1. — LE CENTRE HYDROGRAPHIQUE MÉRIDIONAL. — Un premier centre de dispersion des eaux est celui qui correspond à la région des sources du Bafing, du Konkouré et de la Téné. L'altitude moyenne, de 750 m. environ (2), est un peu plus considérable que vers Telico et Ouassou ; et en même temps, les bouleversements des granits et des grès, plus profonds par endroits, donnent à quelques parties de la région un aspect plus accidenté. En général pourtant, les paysages, aujourd'hui vulgarisés par la photographie, donnent l'impression nette d'une contrée surtout mamelonnée, dont le relief usé rappellerait assez exactement par ses détails et ses horizons celui du Limousin granitique, si la conservation de placages de grès,

(1) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bordeaux*, 1890, p. 267, 268.

(2) Timbo, 722 m. ; Fougoumba, 748 m. ; Diting, 730 m. ; Bouria, 892 m. (Normand, *Ibid.*) ; sources du Bafing, 789 m. (Plat).

au milieu des dômes ne venait tout d'un coup susciter des formes dures et verticales.

Au N. du col de Koumi, fait saillie la « *dent* » de *Séré* (950 m.) (1), d'une hauteur relative très faible de 80 m. environ, mais dont les contours massifs sont caractéristiques : « curieux soulèvement de grès aux formes trapézoïdales régulières » (Plat). Plus à l'O., autour de la Téné supérieure, le *massif de Diaguissa* aurait un sommet de 1500 m. (au N. des sources de la rivière) : il est couvert de latérite supportant des blocs épars; et son soubassement est granitique, comme on le voit par les hauts rochers qui bordent le cours supérieur de la Téné. MM. Salesses et Maclaud assignent aux cassures, abondantes dans cette partie du Fouta-Diallon, des directions N.-S. et N.E.-S.O. (exceptionnellement N.O.-S.E.) (2.)

Jusque vers la latitude de Kahel au N., ces massifs sont continués par un plateau que traverse le Kokoulo, aussi élevé, mais plus régulier d'allures et plus accessible, ainsi qu'en témoignent les nombreux chemins de caravanes qui s'y croisent : c'est la région centrale du Fouta, la plus riche semble-t-il, et actuellement la plus peuplée. Les collines qui la couvrent se terminent assez brusquement à l'E., vers les hautes plaines du Baléio (Kolladé), par une sorte de rebord que la Téné traverse dans une large brèche. Vers l'O., au contraire, ce plateau se continue jusqu'à Timbi-Médina et à Koussi (sur la Kakrima).

Les récits de voyages s'accordent à représenter toute cette région comme une contrée où la nappe superficielle des sédiments n'existe en général plus, ce qui explique le caractère adouci du relief. Entre Timbo et Télikauré, on traverse « des collines basses, boisées, coupées de vallons, faciles à parcourir...; l'ensemble fait songer au chemin de Paris à Versailles » (3). De Fougoumba à Timbo et jusqu'au delà du Baléio, les granits affleurent souvent, formant parfois des « pics iso-

(1) Évaluée par Plat (ouvr. cit., p. 289-91) à 780 m., par M. Maclaud (*Rev. col.*, 1899, p. 446) à 1200 m.

(2) SALESSES, *De l'Atlantique au Niger*, p. 34, 35. — MACLAUD, ouvr. cit., p. 441.

(3) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 149, 157, 223, 337.

lés », quand ils portent encore leur recouvrement de grès, mais donnant lieu surtout à des « paysages mamelonnés », à des « montagnes aux flancs arrondis », parfois entaillées de « ravins à précipices » (1).

Ce n'est en somme que d'une manière assez accidentelle que l'on relève pour ces pays des descriptions correspondant à des formes montagneuses plus abruptes, qui peuvent être dues au grès. Olivier de Sanderval signale vers la Téné un sommet « en forme de gâteau de Savoie aux parois à pic ». Le même note encore près de Fougoumba « une crête dentelée où l'on voit des cathédrales, des donjons, des maisons, des suites de gros blocs verticaux » (2). Les « boouals » remplacent d'ailleurs assez fréquemment les étendues de latérite (3).

C'est seulement à l'O., quand on approche de la Kakrîma, que les grès des Rivières du Sud, étalés en masses épaisses, impriment décidément au relief un autre caractère. Le Kokonlo et la Kakrîma ont, comme la haute Fatalla, leurs berges à pic dominées par « des montagnes au sommet aplati, à chaque extrémité desquelles un pic ressemble aux tourelles d'un vieux château » (4). Près de la Kakrîma, se dressent « des rochers arides et escarpés, ressemblant les uns à des cathédrales du moyen âge, avec leurs nombreux clochetons, les autres à des tourelles en ruines, avec des aiguilles recouvertes d'un chapeau de pierre » (5). Partout ici, les couches de terrain sont disloquées, les gorges abondent. Les croquis et les cartes des voya-

(1) BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 76. — HECQUARD, *Voyage sur la côte...*, p. 302, 349. Tous ces accidents montagneux paraissent en général rangés sans ordre ; mais, quand ils indiquent des directions, ce sont celles de N.O. à S.E. ou de N.E. à S.O. (OLIVIER, *Ibid.*, p. 173. — LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, t. II, p. 13). — V. des photogravures de panoramas mamelonnés des environs de Timbo : DEVAUX, *Ann. de l'Inst. col. de Mars.*, 1902, p. 43, 47, MACLAUD, coll. de positifs sur verre (*Soc. de Géogr. Paris*).

(2) ADMÉ OLIVIER, *Ibid.*, p. 357. — V. dans Maclaud (coll. cit.) la photographie de la dent de Séré.

(3) PLAT, *ouv. cit.*, p. 235. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 448. — NORMAND, dans *Bull. Com. Afr. franç.*, 1902, S., p. 146.

(4) RENÉ CAILLIÉ, t. I, p. 275.

(5) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 250.

geurs donnent l'idée de vallées-cañons, au fond desquelles les cours d'eau disparaissent en une plongée brusque de cascade (chutes de Kinkon et de Kambadaga, sur le Kokoulo, de Ndéré sur le Koloto) (1). Le Fouta-Diallon proprement dit se termine là, au N. de Démokoulima, par une sorte de rempart, à travers lequel les passages sont rares et difficiles.

§ 2. — LE CENTRE HYDROGRAPHIQUE SEPTENTRIONAL. — Au N. de Kakel, le terrain se relève en un second massif, allongé du N. au S. La partie méridionale, autour de Labé, en est la plus compacte : le Dombélé (affluent de la Téné), le Kokoulo, la Salla (Kakrîma), le Komba (Rio Grande), la Gambie divergent de là. L'altitude dépasse souvent 900 m., en dehors des sommets, et la cote des points les plus saillants est certainement entre 1100 et 1200 m. Pour beaucoup d'explorateurs, ce haut plateau accidenté est comme le nœud central du Fouta-Diallon ; et plusieurs se sont d'abord exagéré, dans des proportions curieuses, l'élévation des dômes les plus remarquables par leur masse, le « Pellal » et le « Sandomoli » (au N. de la Komba supérieure), qui ne dépassent guère 900 m. (2).

M. Maclaud a indiqué, pour la région de Labé, le caractère émoussé de ce relief granitique : les « croupes allongées » qui parsèment le pays sont groupées sans ordre apparent et dominent de peu leur voisinage (3). Pourtant, entre le Komba et Yambéring (1000 m.), des formes différentes apparaissent, se groupent en entassements abrupts de 900 à 1100 m., qui prolongent le massif à travers le Tamgué jusque vers Kédougou. Hecquard a, par exemple, remarqué là, dominant Banéïa, une montagne arrondie surmontée d'une seconde presque à pic, à

(1) OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français*, p. 314 et carte, p. 272. — NORMAND, *Rev. de géogr.*, 1904, carte, p. 19.

(2) Les cotes indiquées dans les relations récentes pour cette région sont sujettes, à caution. Selon M. Maclaud, Labé serait à 1250 m. environ ; mais la carte Meunier, qui cote 1200 m. les sources de la Gambie, ne porte aucune indication (On y voit au S. O. de Labé la cote 1130 m.). Timbi Médina (925 m., d'après la même carte) et Timbi-Toumi (950), seraient aussi élevés que le « Pellal, » coté autrefois 3000 m. par Lambert (ouv. cit., p. 49-50).

(3) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 445.

sommet tabulaire recouvert de pierre ferrugineuse (1). Les « boouals », décrits par Mollien, donnent souvent au pays un caractère de grande aridité. Les grands escarpements rocailloux se continuent jusqu'en face de Kédongou. Mais le granit forme partout l'ossature des croupes (Linsam et Samantan, 1100 m.), apparaît dans les ravins, dans les à-pics. Selon Levasseur, il formerait des plis dirigés du N. au S. (2).

§ 3. — PROLONGEMENTS DES MASSIFS INTÉRIEURS DU FOUTA-DIALLOX.
— Ce massif septentrional du Fouta-Diallon se prolonge vers l'O. par des terrasses en gradins, entre lesquelles pénètre largement la vallée de la Komba. Dès l'O. de Labé, il plonge tout d'un coup par des falaises verticales, avec des éboulis, des formes ruiniées, des cascades : M. Maclaud qualifie cette énorme marche de « tapade du Fouta » ; le relief, formé selon lui par des grès « bigarrés » (3), tombe là de plus de 650 m. à moins de 300 sur la rive gauche de la haute Kakrima (4). Les alignements sont encore N.-S., et les dénivellations correspondent à des cassures qui se continuent au S. jusque vers Timbi-Medina (5). D'autres cassures parallèles, dans les grès et les schistes, partagent en plusieurs étages inclinés vers l'O. le plateau qui se trouve entre la Komba et le Tominé, vers Touba. Coupures et changements soudains de niveau impriment à tout ce pays un aspect tourmenté, que complètent, comme vers le haut Konkouré, de profondes vallées-cañons. Olivier de Sanderval donne bien la note pittoresque du paysage : à l'E. de Cahora, il décrit une falaise de 200 m., « formée d'un dé-

(1) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 263.

(2) MOLLIEU, t. II, p. 38, 172. — LEVASSEUR, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1889, p. 121, 123.

(3) MACLAUD, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1899, p. 515. Et dans *Rev. col.*, 1899, p. 450-451.

(4) AIMÉ OLIVIER, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1881, p. 440. Le passage de l'intérieur du Fouta-Diallon aux pays voisins se fait donc ici en une fois. Là, comme au S., les indigènes ont si bien l'impression d'un rempart, qu'ils restreignent le nom de Fouta au pays situé au-dessus des à-pics. NORMAND, dans *Rev. de géogr.*, 1904, p. 20.

(5) A. OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 127, 130, 131.

dale de rochers », et aboutissant à un plateau qui porte des « collines cubiques et tabulaires ». Enfin les mêmes caractères du relief, de plus en plus atténués, s'observent, plus à l'O. encore, dans le Singuetti, dans le pays des Tiapys, et dans celui des Landoumans, entre Motaïrou et Boké. Les arêtes gréseuses, à soubassement de schistes, atteindraient 500 m. d'altitude entre Lela et Teliri, celles entre Competa et le Tominé plus de 250 m. (1). La contrée est encore accidentée au delà de Lela, la direction N.-S. des cassures toujours visible (par exemple, dans la vallée de la Féliné à l'O. de ce point) et les formes de détail sont pareilles (2). D'après les derniers travaux de la commission de délimitation franco-portugaise, la limite des pays accidentés est, de ce côté, légèrement à l'E. de Kadé, puis, suivant la rive gauche encaissée du Rio-Grande, englobe Motaïrou, et coupe le cours du Cogon en aval de ce point. Des observations précises ont fixé pour le Badiar (au N. de Kadé), pour la région même de Kadé, pour le Foréah, les traits du relief qui fait la transition avec les basses plaines de la Guinée portugaise (3) : des blocs granitiques, de très bas plateaux à couverture d'argile latéritique, mais toujours bordés par des grès, et souvent découpés en gorges, des terrasses d'argile blanchâtre et de terre rouge, dominant de quelques mètres les étendues de limons et de vases creusées par les cuvettes d'inondation (« vendous »), ou étendues en bancs noirâtres le long des cours d'eau (« potopoto »).

Au Nord du Fouta-Diallon, la direction du Tamgué se trouve remarquablement prolongée par les arêtes gréseuses, à peu près parallèles au Tambaoura, qui dominant la rive gauche

(1) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 92, 100. — LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, II, p. 13.

(2) HECQUARD (*Voyage à la côte...*, p. 237, 244), décrit, par exemple, « des montagnes taillées en gradins et présentant des plateaux successifs d'une aridité désolante, dont la surface est couverte de fragments de roches noirâtres, ponceuses, comme calcinées par le feu ».

(3) MACLAUD, dans *La Géogr.*, 1903, t. II, p. 408-409. — BOUCHEZ, rapport sur le Badiar (*Ibid.*, p. 32). — GAUTHIER, Itinéraire de Boké à Kandiafara par Motairou. Dans *Rev. col.*, 1899, p. 390. — Comp. Mollien, t. II, p. 202, 204.

de la Falémé. Mais les indigènes ne rattachent au Fouta-Diallon que les terrasses du Niocolo et celles du Dentilia, entre lesquelles la Gambie se fraye un passage : « ravinées, boisées, elles font un délicieux contraste » avec les plaines plus basses de l'O. (Tenda, etc.) (1).

Vers le N.-E., la haute Gambie coule, parallèlement au massif du Tangué, sur une plate-forme étroite et accidentée qui domine le pays des sources de la Falémé par un abrupt irrégulier, et le long duquel la carte de M. Meunier indique des cotes de 520 à 1000 m. : le Koïn occupe la partie méridionale de ce gradin oriental du Fouta. Au delà, les diverses missions envoyées par le colonel Galliéni en 1886-88, celle surtout dirigée par le capitaine Oberdorf, ont établi l'existence entre la Falémé et le Bafing d'un massif accidenté, qui se relève vers le S., et d'où viennent les divers bras de la rivière, Balin-Ko et Kounda-Ko (2). Oberdorf a noté les altitudes de 700 m. à l'O. d'Irimalo, et de 800 m. dans le Fontofa. Ce serait là, selon plusieurs, le principal des chemins d'arrivée des invasions au Fouta-Diallon. Il est vraisemblable que, comme dans tout le bassin du haut Bafing, les formes topographiques y portent la marque du mélange des grès et des granits. Ici, le Koïn, le Dinguiray, le pays de Fodé-Hadji constituent une contrée accidentée, qui participe des caractères du Fouta (3). La route de Tamba (450 m.) à Dinguiray se déroule parmi des blocs de grès bouleversés, que porte un plateau découpé en gorges. Dinguirayse trouve au milieu d'une cuvette entourée « d'un fouillis de collines à sommets aplatis » (de 512 à 630 m.) (4). Enfin, le

(1) RANÇON, *Dans la haute Gambie*, p. 366, 371, 474, 530. — MOLLIEN, II, p. 197.

(2) GALLIÉNI, *Deux campagnes au Soudan français*, p. 303, 306. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1897, p. 447. — Comp. Plat, dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bordeaux*, 1890, p. 192, 195.

(3) La régularité des assises gréseuses y est moindre, les formes ruiniées y dominant moins exclusivement que dans les pays du haut Sénégal, décrits de façon si vive par Mage (*Voyage dans le Soudan occid.*, p. 33, 34), par Pascal (Dans le T. du M., 1861, p. 46-77), par Galliéni (*Deux campagnes*, p. 298).

(4) PLAT, *ouv. cit.*, p. 207. — FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bordeaux*, 1891, p. 167.

cours supérieur du Tinkisso, barré de rapides, d'abord reconnus par Hourst, est encaissé dans un pays accidenté par des mamelons, des cirques montagneux et parfois des falaises à pic (1).

VI. Idée générale du relief de la Guinée française occidentale : ses rapports avec le Soudan. — Le trait essentiel du relief de la Guinée française occidentale est donc, autant que permet d'en juger l'absence de toute carte topographique, un massif allongé de roches granitiques, qui se rattache directement par sa partie S. E. au pays de hautes collines du Niger supérieur. Le mélange avec les granits des grès de recouvrement, les cassures, l'œuvre prolongée de l'érosion, expliquent l'existence, sur ces terres mamelonnées de moins de 1000 m. d'altitude moyenne (2), de deux séries d'accidents montagneux plus notables et plus variés de forme ; et l'on est ainsi fondé à distinguer les deux centres hydrographiques qui correspondent aux sources du Bafing et de la Gambie. Dans chacun d'eux, la combinaison des dômes à croûte argileuse avec les tables arides jonchées de cailloux, des versants inclinés à pente relativement douce avec les à-pics aux contours ruïniques, des gorges soudaines et des courts ravins rocheux avec les hautes vallées à murailles verticales, a appelé fréquemment dans les descriptions le souvenir des Vosges ; et l'on comprend que les premiers explorateurs aient été portés, en présence d'accidents aussi saillants et aussi caractérisés, à exagérer presque partout l'altitude. Entre ces deux groupes de hauteurs, et au Sud-Est du Fouta-Diallon, les paysages sont, au contraire, à rapprocher surtout de ceux des pays à sol exclusivement granitique ou archéen, comme le Limousin : hauts plateaux formés de croupes

(1) DEVAUX, dans *Ann. Inst. col. Mars.*, 1902, p. 42. — R. CAILLIÉ, I. p. 304, 334, 348. — L'altitude de Fodé-Hadji est, d'après Plat, de 722 m. Pour qui vient du Sankaran, le passage dans le Fouta-Diallou est, de ce côté, presque insensible ; c'est ce qui a frappé notamment M. d'Ollone : « le Fouta est, dit-il, un massif très légèrement relevé au-dessus des plaines du Niger... On traverse le pays du S.-E. sans s'être aperçu que le sol s'est exhaussé. » Et ce qui contribue à cette impression est la prédominance de plus en plus grande, au S. du Tinkisso, des formes granitiques.

(2) NORMAND, dans *Rev. de géogr.*, 1904, p. 20.

et de mamelons arrondis, aux pentes reliées par des dos de selle; vallées enchevêtrées et sans grands horizons, dans lesquelles des bassins-cirques à fond plat alternent avec d'étroites déchirures aux flancs hérissés de rocs. Ni les brusques dénivellations, souvent rectilignes, ni la présence probable de tout un système de cassures N.-S., ni le relèvement en bandes parallèles des terrains sédimentaires contigus, ne suffisent à mériter à cet ensemble le nom de chaîne. C'est bien un massif, ou plutôt une série de massifs, dont les formes sont plus ou moins fixées, selon les terrains, une région à la fois vieillie, comme le Nord de Sierra-Leone, et nette de dessin, comme parfois le haut Sénégal et le Soudan, une contrée, en tous cas, dont on trouverait l'analogie en Afrique même, dans plusieurs régions du Sahara central (plus, ici, les détails dus à l'érosion du vent).

Au Fouta-Diallon sont accolés, à l'O et au S. O., des pays qui en sont comme l'escalier naturel, depuis les bas dépôts d'alluvions des Rivières du Sud. Ici, les terrains sont beaucoup plus homogènes. Les sédiments superposés de schistes et de grès, traversés çà et là par des granits, forment, des Scarcies jusqu'à la Gambie, des gradins étagés presque régulièrement, avec leurs plates-formes jonchées de cailloux et entaillées de ravins, leurs falaises aux tons vifs, aux crêtes ruiniformes, leurs précipices d'éboulis, leurs vallées-cañons, et leurs gorges rocheuses où bruissent les cascades. Il semble, en outre, que l'on y rencontre un système différent de cassures perpendiculaires, N.O.-S.E et N.E.-S.O.

Orographiquement, la Guinée française occidentale ne s'oppose donc pas à la haute Sénégambie et au Soudan. Les terrasses des Rivières du Sud et les massifs du Fouta-Diallon, solidaires entre eux, le sont aussi des pays de la Gambie, de la Falémé, du haut Sénégal et du haut Niger. De ce côté surtout, les mêmes plateaux de grès à protubérances granitiques, les mêmes directions générales parfois, se retrouvent; avec cette différence que les plateaux sont plus vastes, plus continus, d'inclinaison différente, et les pointements archéens moins

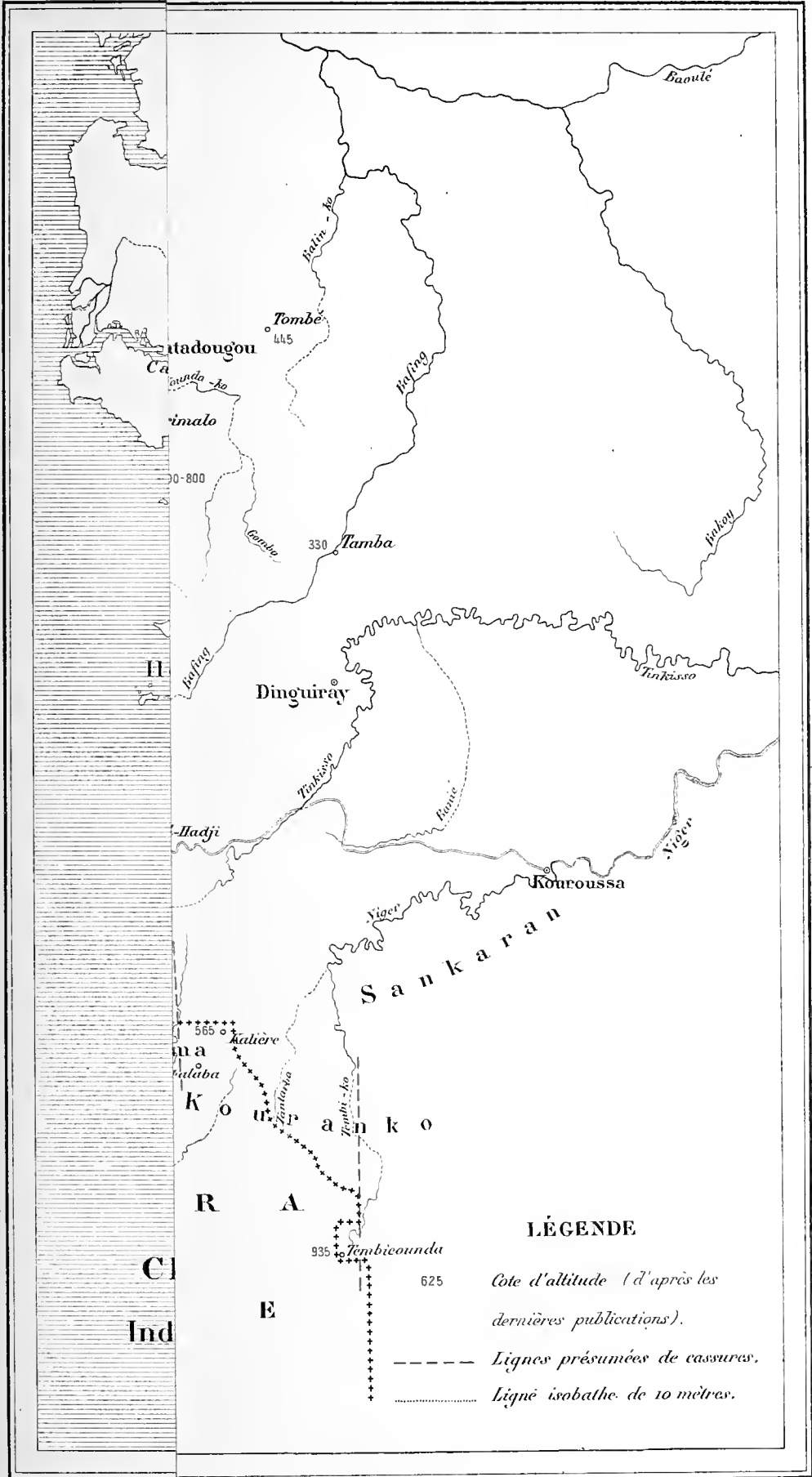
considérables et plus rares (1). Mais d'importants contrastes existent au S. de la Guinée. Le pays des Rivières du Sud française, encadré entre les deux zones alluviales de la Guinée portugaise et des Scarcies, a bien peu de commun comme terrains, et présente de très notables différences comme aspect, avec Sierra Leone et les contrées situées plus à l'Est. Au mur qui surplombe la dépression accidentée des Scarcies commence une autre région littorale, celle des pays du golfe de Guinée. Les caractères d'ensemble en sont maintenant connus. Les paysages dus aux granits et aux roches primitives y dominent ; le relief, en partant des rivages de sables ou des lagunes, s'étage et s'élève insensiblement, jusqu'aux plateaux accidentés ou aux massifs élevés de l'intérieur (2).

On voit combien sont superficielles et fausses souvent, certaines représentations d'ensemble de l'orographie de la région, données même par des voyageurs. Olivier de Sanderval, dont les itinéraires furent pourtant longs et variés, a écrit : « Le pays est formé par cinq vallées parallèles et normales à la côte, séparées par de longues chaînes de montagnes granitiques. Vers Tymbi (?), ces chaînes se relieut à un plateau central et donnent au pays l'aspect d'une main ouverte (3). » Jusque dans les écrits savants se glissent bien des inexactitudes. Un naturaliste autorisé, ne connaissant, il est vrai, que les Rivières du Sud, affirme (en 1892) que le Fouta-Diallon est prolongé

(1) GALLIÉNI, *Voyage au Soudan français*, p. 513-517. M. le Dr Barot admet l'existence au Soudan occidental de « 3 chaînes circulaires » parallèles à la côte, et coupées par des « plissements » dirigés selon le cours supérieur du Niger. Les massifs du Fouta-Diallon feraient partie de la première chaîne, séparée du rivage par des gradins ; ils auraient leur prolongement dans les hauteurs des sources du Niger, et dans les soulèvements anciens que MM. Wœlffel et d'Ollone ont récemment reconnus vers le haut Cavally (monts Nimba et Drouplé, 3000 m.). Ainsi se trouverait reconstituée, mais avec mise au point, la légendaire chaîne des monts de Kong (BAROT, dans *La Géogr.*, 1903, carte, p. 19. — d'OLLONE, dans les *Ann. de géogr.*, 1903, p. 133-134 et carte).

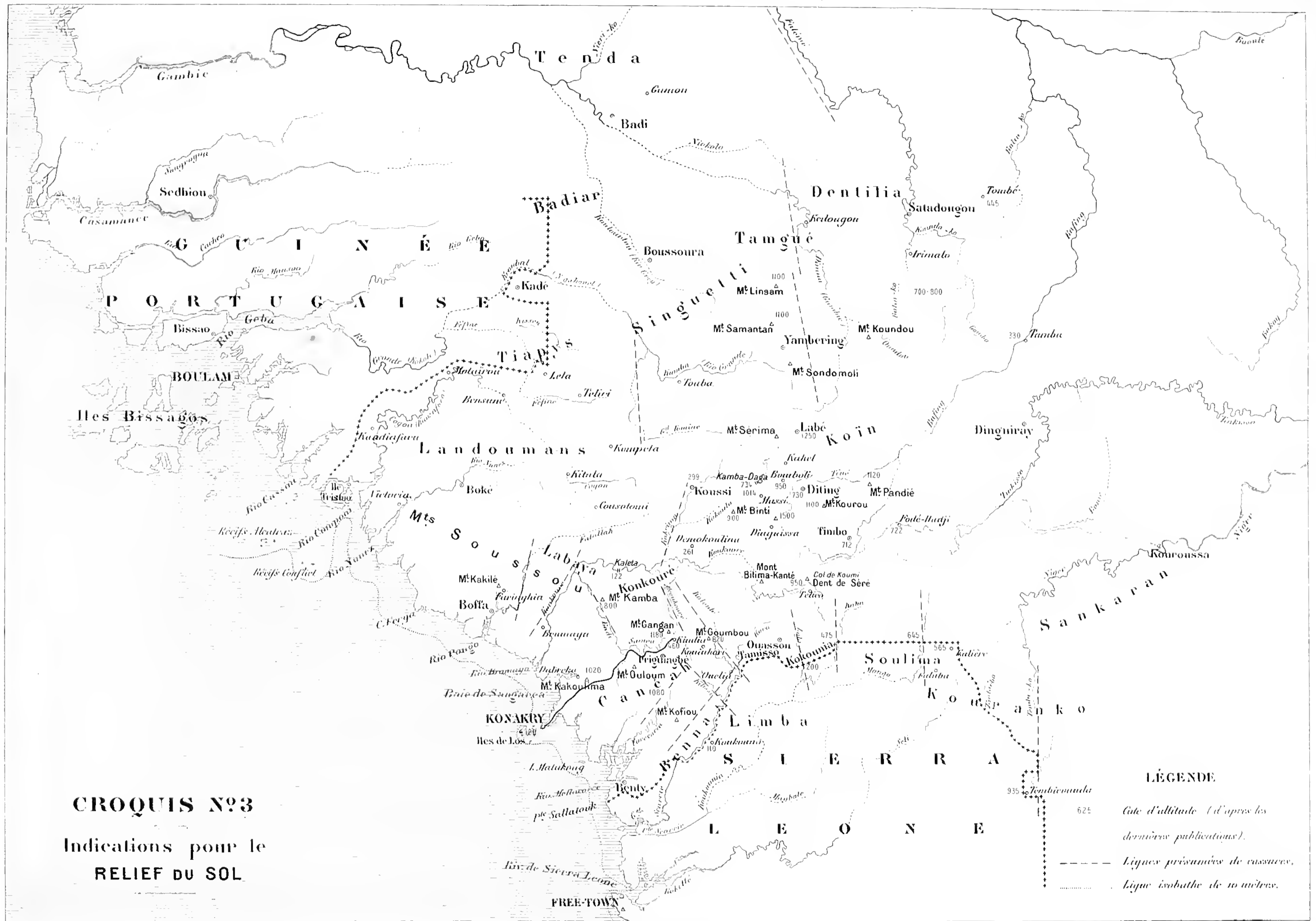
(2) MOCKLER-FERRYMAN, *Imperial Brit. West. Afrika*, p. 34-35. — BÜTTIKOFER, *Reisebilder aus Liberia*, p. 44-45. — M. CHESNEAU, dans *La Géogr.*, 1901, p. 37, 39 (résultats des missions Eysseric, Pobeguïn, Wœlffel à la côte d'Ivoire). — THOMASSET (de la mission Houdaille). Dans *Ann. de géogr.*, 1900, p. 164.

(3) A. OLIVIER, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1881, p. 440.



LÉGENDE

- Cote d'altitude (d'après les dernières publications).
- Lignes présumées de cassures.
- Ligné isobathe de 10 mètres.



CROQUIS N°3

Indications pour le
RELIEF DU SOL

LÉGENDE

△ Côte d'altitude (d'après les
dernières publications).

--- Lignes présumées de cassures.

..... ligne isobathe de 1000 mètres.



par « le p^âté montagneux » du Bambouk et « la chaîne incurvée de Kong » ; des « contreforts parallèles » s'en détachent, le dernier formant au S. les monts Sousous (1). On regrette enfin de trouver jusque sous la plume ordinairement précise de M. Salesses des affirmations comme la suivante : « le Fouta-Djalou et les contrées voisines sont une formation homogène et contemporaine en toutes ses parties (2). »

(1) P. VIGNÉ D'OCTON, dans *Rev. scient.*, 1892, p. 171-172.

(2) SALESSES, *De la Guinée française vers le Niger*, p. 34-35.

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

AU CHAPITRE III

(Ordre chronologique de la publication).

- SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE. — Guide pour l'usage des cartes des vents et des courants du golfe de Guinée (Brito-Capello), in-8°, 1872 (n° 342).
- Dr BORIUS. — Des pluies sur le littoral de Sénégal. In-8°, Nantes, 1874.
- Etude sur le régime des vents de la côte de la presqu'île du Cap-Vert. In-8°, Paris, 1874.
- Recherches sur le climat du Sénégal. In-8°, Paris, 1875, et dans *Ann. du Bur. centr. météor.*, 1879, t. IV, p. 77.
- SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE. — Géographie physique de la partie équatoriale de l'Océan Atlantique. In-4°, 1877 (n° 569).
- Dr LAFERRIÈRE. — Observations météorologiques faites dans la région du Haut-Sénégal et le bassin du Niger. Dans *Ann. Bur. centr. météor.*, 1883, t. IV, B. 4.
- Dr DUPOUY. — Météorologie du Soudan. Un hivernage au fort de Kita. Dans *Rev. mar. et col.*, 1883, t. IV, p. 326.
- La saison sèche au fort de Kita. *Ibid.*, 1884, t. IV, p. 536.
- VON DANCKELMANN. — Die klimatischen Verhältnisse der Westküste von Afrika. Dans *Deutsche kol. Zeit.*, 1885, p. 63.
- Beiträge zum Klima des deutschen Togolandes und seiner Nachbargebiete. Dans *Mitt. aus den deutsch. Schützgeb.*, 1886, t. III, p. 1, 104, 172.
- Dr SIMON. — Notes médicales sur le poste de Benty-Mellacorée. Dans *Arch. Méd. nav. et col.*, 1887, t. I, p. 81.
- LIOTARD. — Rapport sanitaire sur la campagne de 1887 au Bondou. Dans *Arch. Méd. nav. et col.*, 1888, p. 453.
- Dr P. VIGNÉ. — Climatologie des Rivières du Sud au point de vue pratique. Dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bordeaux*, 1888, p. 377.
- Dr LAFFONT. — Rapport médical sur les campagnes de 1887-88 au Soudan. Dans *Arch. Méd. nav. et col.*, 1889, p. 161, 259, 338.
- BIGOURDAN. — Observations météorologiques faites au Sénégal. Dans *C.-R. Acad. Sc.*, 1894, t. I, p. 1201.
- PAROISSE. — Contribution à l'étude du climat des Rivières du Sud. Dans *La Géogr.*, 1896, p. 459.
- A. — Beiträge zum Klima der Gold und Sklavenküste. Dans *Mitt. aus den deutsch. Schützgeb.*, 1899, t. III, p. 172.
- LE CLECH. — Les saisons au Soudan français. Dans *Rev. col.*, 1902. *Annales du Bureau Central Météorologique. Journal officiel de la Guinée française.*
-

CHAPITRE III

LES CONDITIONS CLIMATÉRIQUES

I. Conditions générales.

Elles sont assez bien connues, et quelques-unes depuis la première découverte, en ce qui concerne le littoral. Le partage de l'année entre la saison des pluies (hivernage) et la saison sèche, comme en Sénégambie; les troubles atmosphériques plus fréquents pendant le passage de l'une à l'autre; la régularité plus grande de la température pendant la première: les effets du retour des pluies sur la végétation, qu'elles raniment, sur la vie animale, qu'elles font pulluler, sur la santé humaine, qu'elles contribuent à altérer profondément; tous ces faits sont entrés dans le domaine des connaissances courantes. Je dois essayer de préciser ces données acquises, avant d'entrer dans l'analyse des conditions spéciales à chaque période de l'année, et avant d'établir les comparaisons nécessaires avec les autres pays du Soudan et du golfe de Guinée.

§ 1. — LES VENTS (A LA CÔTE). — Les notions d'ensemble sur le régime des vents ne sont assez nettes que pour les Rivières du Sud. Les courants atmosphériques y ont été observés scientifiquement par les hydrographes, dès le début du siècle dernier, et les Instructions nautiques renferment des descriptions minutieuses, qui s'accordent avec les quelques faits actuellement relevés, à l'hôpital de Konakry, par exemple. Bouet-Villaumez, dans le premier exposé détaillé des résultats obtenus par les missions hydrographiques, note la prédominance pendant l'hivernage (d'avril à novembre), des courants

d'air de S.O., et des brises de mer variant de S.S.O. à N.O.; tandis que la saison sèche est marquée, outre les coups d' « harmattan », par l'alternance des brises du large (de l'O.S.O. au N.N.O.), de midi à minuit, avec des vents irréguliers de terre (variant du N. à l'E.N.E.), de minuit à midi (1). Le littoral des Rivières paraît donc se distinguer des pays Sénégalais, en ce sens que l'on n'y constate plus aussi directement le rôle joué par l'alizé du N.E.; le régime dominant y est, au contraire, celui des vents variables (dont les courants de S. O. sont les plus continus) et des brises marines (2). Les « tornades », sèches ou accompagnées de chutes d'eau, et dont la fréquence comme la violence augmentent au début et à la fin de l'hivernage, sont au contraire communes aux deux pays; elles apparaissent essentiellement comme des troubles atmosphériques soudains et passagers, des sortes de cyclones, toujours venus de l'E. ou du S. E.

Pour l'intérieur de la Guinée française, on ne trouve nulle part, en l'absence d'observations assez prolongées et assez nombreuses, de théories d'ensemble sur le système des vents. Et c'est justement un des problèmes qui se posent à propos du climat de cette colonie, que la question de savoir comment s'y fait le départ, ou mieux la transition, entre les régimes guinéen et soudanien.

Pour qu'il fût possible de dégager les lois de la marche des courants atmosphériques, et par conséquent des pluies,

(1) BOUET-WILLAUMEZ, *Description nautique...* 2^e éd., 1849, p. 162, 183, 184. Comp. *Instructions nautiques*, 1896, p. 307. — DREVON, *ouv. cit.*, II, p. 8, 9. — FAMECHON, *la Guinée française*, p. 15.

(2) Pour la Sénégambie (y compris Sedhiou), le Dr Borius étend à près de 8 mois (novembre à mai) la période des courants dominants dérivés de l'alizé (de l'E. au N.N.O.), et des brises de mer côtières se produisant à heure fixe. « Le Sénégal est, dit-il, situé dans la zone des alizés ». Pendant 4 mois seulement (juin à septembre), ces vents, échauffés à l'intérieur, s'élèvent et font place à des courants de mer, du S. à l'O (Recherches sur le climat du Sénégal, carte et p. 23, 69). — Comp. HANN, *Handbuch der Klimatologie*, p. 245-46, 254. Au sud de la Sénégambie, dit-il, la durée et la force de l'alizé diminuent au profit de la « mousson » du S O. A partir de la Casamance, ce dernier vent règne pendant 8 mois. A la Côte d'Ivoire et à la côte de l'Or, il est constant, mais alterne avec des vents de terre (« Landwinde »).

il faudrait, d'autre part, que l'étude détaillée des pressions barométriques eût été faite en différents lieux. Or, même à la côte, cette étude se borne jusqu'à présent à quelques observations, dont la durée n'atteint plusieurs années que pour Konakry. Même pour les vents qui paraissent les plus caractéristiques du pays, comme l'« harmattan », il n'est pas besoin d'interroger longtemps les notions courantes, pour voir que beaucoup de vague subsiste sur leur nature et leur origine. L'« harmattan » résulte-t-il d'un trouble atmosphérique local d'une certaine durée, comme le mistral en France, ou bien n'est-il, ainsi que le présentent les Instructions nautiques (1), qu'un prolongement de ces brusques coups d'alizé, tels que M. Foureau en a observé au Sahara (2)? Il a tout de suite frappé l'attention des voyageurs, à cause de ses effets. Mais jusqu'ici on s'est plus préoccupé de le décrire que de l'expliquer. On lit un peu partout aujourd'hui qu'il donne d'entre l'E.S.E. et le N.E., mais généralement du N.E.; qu'il se fait sentir de décembre à février, quelquefois jusqu'en avril, et pendant un à six jours de suite au maximum; qu'il est ordinairement chaud, presque toujours accompagné de nuages d'une fine poussière blanchâtre qui peuvent voiler l'horizon, et même les objets rapprochés, comme un brouillard (3). D'autre part, les effets de dessiccation et les conséquences sanitaires du « vent-docteur » (Mungo-Park) ont été maintes fois indiqués pour le littoral des Rivières du Sud, comme pour les pays du golfe de Guinée. Les arbres jaunissent et les plantes meurent (comme par la gelée); les portes et les fenêtres se disjoignent..., les couvertures de livres se raccornissent, comme si elles étaient exposées au feu... Le sol durcit... Si le vent dure, les yeux brûlent et les lèvres pè-

(1) *Instruction nautique*, 1896, p. 45.

(2) Par exemple à Iferouane : Un vent de N.-E., brusque et violent, « amène une brume intense (faite de poussière), qui voile le profil des montagnes ». *D'Alger au Congo par le Tchad*, p. 178. — La citation de Mungo-Park donnée plus loin (en note) tend à établir, même pour les pays du haut Sénégal, une distinction entre l'alizé et l'harmattan.

(3) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 84, 85.

lent(1). Cependant on en est encore à attendre pour les Rivières du Sud les éléments d'une étude scientifique, comme ceux qui ont été réunis par von Danckelmann pour le Togoland.

§ 2. — LES CONDITIONS HYGROMÉTRIQUES ET LES PLUIES. — Un autre caractère distinctif de la Guinée réside dans l'aspect hygrométrique général. La proportion de vapeur d'eau de l'air est plus élevée pendant la sécheresse, les pluies d'été sont plus prolongées qu'au Sénégal; et c'est encore là une notion générale courante qu'il est intéressant de préciser. Il est évident d'abord qu'on ne doit pas l'exagérer. Sans présenter la sérénité particulière au Sénégal, et presque absolument constante dans ce pays pendant la saison sèche (jusque sur la côte), le ciel de la Guinée est loin de se montrer toujours embrumé et obscurci de vapeur, comme celui des régions équatoriales, et même des pays riverains du golfe de Guinée. Les brouillards nocturnes et matinaux qui règnent sur le littoral et jusque dans l'intérieur, pendant les mois réputés secs, disparaissent durant le jour (2). Même en plein hivernage, tant que les grandes pluies ne sont pas établies (et elles ne durent en somme que quelques semaines), tout l'horizon se montre souvent nettoyé de nuages, et l'azur respendit à Konakry comme à Boké; cela a lieu notamment après le passage des tornades. Ces conditions, plus atténuées dès que l'on dépasse Freetown, avaient déjà frappé les anciens observateurs, notamment ceux de la fin du xviii^e s., comme Beaver et les Winterbottom. Elles sont

(1) WALKER, *Missions en West-Africa*, p. 9. Comp. ROUSSIN, *Mém. sur la navigation*, p. 819. — MUNGO-PARK (*Voyage dans l'intér. de l'Afrique*, 1795-97, trad. fr., t. II, p. 2) donne pour le haut Sénégal une description analogue. « Lorsque le vent passe au N.E., il se produit dans l'aspect du pays un changement surprenant. L'herbe aussitôt se sèche et meurt. Les rivières baissent rapidement. Plusieurs arbres perdent leurs feuilles.... C'est vers cette époque que l'on sent l'armattan, vent sec et brûlant, accompagné d'une vapeur épaisse, au travers de laquelle le soleil paraît rouge. Il brûle tout jusqu'à donner des gerçures et des maux d'yeux. »

(2) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 84. — D'après les observations des D^{rs} Bellamy et Laferrière dans le haut Sénégal et dans le moyen Niger, les brouillards du matin se produisent là aussi; à Bamako, ils sont fréquents d'octobre à décembre (LAFERRIÈRE, dans *Ann. Bur. C. météor.*, 1883, t. IV, B 4).

devenues de notation habituelle dans les Instructions nautiques, depuis l'exploration détaillée, par Roussin, de la côte occidentale entre le cap Bojador et les îles de Los. Mais cette réserve faite, il est bien certain que, même dans le Fouta-Diallon, l'humidité est beaucoup plus considérable qu'en Sénégambie, et que la Guinée française participe déjà à bien des égards, des conditions des pays riverains du golfe. Les rosées des mois secs sont beaucoup plus abondantes. Le petit hivernage de janvier (le « heng » des Ouolofs) donne ici des chutes d'eau autrement sensibles au pluviomètre qu'à Saint-Louis, et amène même parfois de véritables ondées. Enfin, la période préparatoire de l'hivernage, et celle qui le prolonge, sont plus longues qu'en Casamance; le « pot-au-noir » qui suit, comme les vents de mer, le soleil dans sa marche apparente vers le Nord, séjourne davantage (1); et les effets d'humidité, de chutes d'eau qu'il entraîne, ont été décrits avec autant de détails que les conséquences de l'harmattan, parce qu'ils sont tout aussi particuliers et tout aussi importants au point de vue pratique. A de certains mois et en de certains points, une sorte de contraste s'établit ainsi avec l'intérieur du Soudan (2).

§ 3. — LA TEMPÉRATURE; SES VARIATIONS. — C'est enfin un fait général acquis, que l'existence en Guinée française d'écarts notables de température, jusque dans la zone plus malsaine de la côte, et même pendant l'hivernage : condition différente de ce qui a lieu dans les pays subéquatoriaux. Ces écarts avaient déjà été remarqués dès le xvii^e siècle, pour la région voisine de Sierra-Leone, alors la plus fréquentée (3). A la fin du xviii^e s., Ph. Beaver, qui dirigea une tentative d'établissement anglais aux îles Bissagos (1792-93), tint un journal météorologique

(1) ROUSSIN, ouv. cit., p. 27.

(2) Dr Barot, dans *la Géogr.*, 1903, p. 26. « Lorsque nous avons franchi les crêtes du Fouta-Djallon (dans le haut Tinkisso), nous avons assisté à un phénomène curieux. Au nord, le ciel était bleu et limpide, le pays partiellement boisé. Au sud, le ciel était gris, nuageux, saturé de vapeur d'eau, triste; nous avions la sensation très nette d'un changement de climat. »

(3) DAPPER, *Description véridique...*, trad. franç., p. 248, 249.

dans lequel on voit aussi le fait ressortir (1). Depuis, les constatations locales ont abondé aux Rivières du Sud et au Fouta-Diallon (2).

Pour la région littorale, les écarts varient selon l'exposition plus ou moins maritime, selon le relief du sol (plaine alluviale s'étendant vers l'intérieur, terrasses regardant le rivage, accidents rocheux côtiers, etc.), selon les progrès du déboisement. A Sedhiou, où les conditions sont à peu près les mêmes que dans la Guinée portugaise, le minimum et le maximum mensuels moyens sont de $+22^{\circ}$ (juin) et $+28^{\circ},2$ (avril), d'où un écart, en faveur de l'avant-dernier mois de la saison sèche, d'environ 6 degrés (7 ans) (3). Dans le Rio-Nunez, dont la vallée devient, en amont de Victoria, une sorte de couloir, les maxima et les minima moyens annuels (pour 10 années) sont de $+32^{\circ}$ et $+17^{\circ}$ (4). A Konakry, dont la situation est beaucoup plus maritime, les chiffres correspondants seraient (pour 10 années) $+35^{\circ}$ et $+24^{\circ}$, et les écarts diurnes ne dépasseraient pas 5 à 6 degrés, amplitude atteinte à l'époque des tornades qui précèdent l'hivernage (5). Enfin Th. Winterbottom avait donné comme maximum et minimum absolus pour Freetown $+35^{\circ}$ et $+21^{\circ},66$ (6). La plupart de ces données sont, sans doute, sujettes à caution ; mais le résultat indiqué se dégage de leur rapprochement.

Pour le Fouta-Diallon et les pays voisins, les variations sont autrement sensibles. C'est encore un fait connu depuis le voyage de Winterbottom dans les pays Soussous (1794), et que toutes les explorations postérieures ont seulement confirmé. Il avait relevé un maximum de $+38^{\circ}$ à l'ombre, et un minimum de $+10^{\circ},55$ (7). De nos jours, les observations faites en plein

(1) PH. BEAVER, *African memoranda*, p. 365.

(2) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 83. A Timbo, les écarts entre les températures extrêmes seraient de 9 degrés à 22, selon les mois.

(3) BORJUS, *Recherches sur le climat du Sénégal*, p. 305.

(4) *Instructions nautiques*, 1896, p. 313.

(5) FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 82.

(6) TH. WINTERBOTTOM, *An account of the native Africans*, t. I, p. 282.

(7) *Ibid.*, p. 33.

Fouta-Diallon, à Timbo, donneraient (pour 10 années) le minimum moyen de $+ 12^{\circ}$ et le maximum de $+ 34^{\circ}$ (1). Ces indications font ressortir des écarts vraiment considérables, de 27 et de 22 degrés, et encore les dernières ne fournissent-elles pas les extrêmes absolus de température. Elles font entrevoir que l'intérieur de la Guinée française a ses caractéristiques thermiques propres, qui doivent aller se dégradant vers la côte dans des conditions particulières à chaque endroit. Les transitions se font évidemment plus brusques en certains points ; et quand, par exemple, le sol subit une dénivellation rapide, ou quand se produit un changement soudain d'exposition, le contraste s'établit, rendu visible par les détails de l'aspect du pays. La mission Plat, venant du N., a observé pareille transformation vers Telico ; elle a vu, en quelques heures de marche, les kolatiers devenir abondants, et la construction des cases se modifier de façon significative (2).

Il serait assez aisé, en précisant et en complétant les faits très généraux qui précèdent, de tracer un tableau d'ensemble provisoirement exact du climat et des saisons de la Guinée française, tel, par exemple, que ceux donnés par M. le Dr Drevon pour les Rivières du Sud (3), et par M. Famechon pour la colonie. Mais le but que je poursuis est différent : il consiste dans l'analyse des données que l'on possède sur chaque saison, afin d'établir la part d'inconnu qui subsiste.

II. La saison sèche.

§ 1^{er}. LES VENTS. — Les traités généraux de climatologie et les atlas physiques indiquent pour cette saison la prédominance à la côte occidentale d'Afrique de l'alizé de N.E. et des courants atmosphériques qui en sont dérivés (N.N.E. et N.) ; c'est la période de l'année pendant laquelle ces vents se rapprochent le plus des régions équatoriales du golfe de Guinée ; pourtant

(1) FAMECHON, *Ibid.*

(2) FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bord.*, 1891, p. 201.

(3) DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, p. 6, 9.

les courants de S.S.E., dérivés de l'alizé austral, dépassent encore beaucoup l'équateur vers le N. La question est de déterminer, si les données que fournissent les documents écrits permettent de voir dans quelle mesure les vents constatés aux Rivières du Sud et au Fouta-Diallon se rattachent à ces courants généraux, ou s'en distinguent.

C'est en fait de renseignements sur les pressions atmosphériques que les relations de voyage sont le plus pauvres. L'on ne possède guère, d'ailleurs, pour combler cette lacune, que quelques mémoires dus à des médecins militaires, et relatant (plus pour les lieux voisins de la région que j'étudie, que pour cette région même) des observations de courte durée. Depuis 1901, le *Journal officiel* de la Guinée française, et, depuis une dizaine d'années, les *Annales du Bureau central météorologique* publient, il est vrai, les faits relevés, avec des garanties sérieuses, dans certains postes, hôpitaux ou stations sanitaires des Rivières du Sud et du Fouta-Diallon (Konakry, Boffa, Diting, Timbo, Labé, principalement); mais les observations ne sont données de façon suivie et détaillée que pour Konakry (résumés mensuels des chiffres journaliers, et résumés annuels mois par mois). De sorte que c'est pour un point seulement de la côte que l'on peut avoir, à l'heure actuelle, des idées d'ensemble. Le fait essentiel qui se dégage est que la pression, beaucoup plus forte en moyenne à la côte qu'à l'intérieur, à cause de l'altitude moindre, y présente ses extrêmes au commencement et à la fin de la saison sèche : à Konakry, 762 mm. en octobre-décembre, contre 768 mm. en avril-juin (1). Mais que peut-on conclure de là?

Le tableau n° 1 montre que dès qu'on arrive, en partant du N., à la latitude des îles Bissagos, on voit se modifier à la côte occidentale d'Afrique le régime des vents de saison sèche caractéristique de la Sénégambie (Saint-Louis, Joal, par ex., ou Sedhiou), c'est-à-dire l'alternance journalière des courants dérivés de l'alizé (frais ou chauds), avec les brises régulières de

(1) *Journal officiel de la Guinée française* (moyennes mensuelles de 1901 à 1903). FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bordeaux*, 1891, p. 197.

Tableau n° 1. — Direction des vents dominants à la côte (Sécheresse).

LIEU DE L'OBSERVATION	ÉPOQUE	DIRECTION DES VENTS	RÉFÉRENCE DE L'OBSERVATION
Joal	Saison sèche.		Bigourdan. <i>C.-Rend. Ac. Sc.</i> , 1894, I, p. 1202.
Rég. litt. entre Gambie et Casamance . . .	Novembre à Juin		Bouet-Villaumez. <i>Descr. naut.</i> ... 1846, p. 17, 19.
Sedhiou	Id.		De Kerhallet. <i>Manuel</i> ..., t. I, p. 479
Rio Cacheo . . .	Décembre		Brito-Capello. <i>Guide pour l'usage des cartes des vents et des courants du golfe de Guinée</i> , carte, p. 342.
Bissao.	?		Bouet-Villaumez. <i>Descr. naut.</i> , 1849 p. 62.
Boulam	Décembre et Janvier		Beaver. <i>African memoranda</i> , tables.
Iles Bissagos . . .	Mars		Brito-Capello, id.
Id.	Avril		Id.
Au large des Rivières du Sud.	Mars		Id.
Id.	Avril		Id.
Konakry	Novembre		<i>Journal officiel de la Guinée française (1901-1904)</i> .
Id.	Janvier		Id.
Id.	Fév.-Juin		Id.
Id.	Avril		Id.
Matakong. . . .	Janvier		Brito-Capello, id.
Benty	Janvier		Simon. <i>Arch. méd. nav. et col.</i> , 1887, I, p. 83.
Freetown	Décembre		Th. Winterbottom, t. I, p. 283, 287.
Id.	Janvier		Id.
Id.	Février		Id.
Id.	Nov. à avril		<i>Instruct. naut.</i> , 1896, p. 4.

mer, qui s'établissent vers midi. Désormais, ce sont les souffles marins qui prédominent, venus d'entre N. N. O. et S. S. O. ; les vents de N. et de N. N. E., ne paraissent être que des accidents (moins prolongés que l'harmattan). Les Rivières du Sud n'appartiennent donc plus, selon l'expression du D^r Borius, à la zone des alizés, et c'est, comme l'a écrit M. Drevon, « le système des brises de mer » qui y règne (1) : brises de mer presque continues d'ailleurs, et qu'on peut assimiler à des vents réguliers (je n'irai pas jusqu'à dire, comme Hann, à une « mousson » ; car elles soufflent plus ou moins d'un bout de l'année à l'autre, et ne semblent pas être la cause principale des pluies de l'été). Les courants d'alizés ne sont ici figurés, en général, que par de petites brises matinales de terre. Des îles Bissagos aux îles de Los, et plus loin vers le Sud, les souffles de mer, qui s'établissent, comme à Saint-Louis, vers midi ou 1 h., quand le littoral est échauffé, durent sans faiblir jusqu'au soir, et même toute la nuit, de plus en plus frais et humides (2).

L'« harmattan » lui-même se présente comme distinct de l'alizé proprement dit, et constitue bien, selon les expressions de Hann, un trouble atmosphérique violent et relativement court, un vent de tempête, presque une passée de cyclone, analogue aux tornades sèches, moins la brève durée et les caractères spéciaux de ces dernières (3). Il se reconnaît à sa force, à sa chaleur habituelle, à l'épaisse poussière (« vapeur blanche ») dont il environne les objets, ainsi qu'aux effets de dessèchement précédemment décrits. Dans la région littorale entre Gambie et Casamance, il souffle de l'Est, et ses coups d'ouragan sont suivis de calmes, après lesquels se rétablissent les brises (4). Les Instructions nautiques récentes donnent les

(1) DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, II, p. 6. 9.

(2) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1849, p. 62. — *Instruction nautique*, 1891, p. 22, 1896, p. 324.

(3) Selon Famechon (*la Guinée française*, p. 83), il serait, au Rio-Nunez notamment, un vent prolongé de saison sèche, pouvant régner jusqu'à 45 jours.

(4) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1846, p. 17, 49.

mêmes indications pour la côte entre le cap Verga et les îles de Los, où les passées d'harmattan (6 jours au maximum) sont fréquentes de décembre à mars (v. le tableau n° 1) (1). A Sierra Leone enfin, l'harmattan se fait sentir, de novembre à février, venant d'entre le N. N. E. et l'E. S. E., mais pendant trois ou quatre jours au plus chaque fois (2).

En ce qui concerne l'arrière-pays des Rivières du Sud et le Fouta-Diallon, il n'existe, au sujet des vents de la saison sèche, que des observations très disséminées et d'une durée insignifiante (3). Cependant, si on les rapproche des faits épars dans les récits de voyage, on peut déjà affirmer que les vents dominant alors soufflent presque toujours d'entre S. E. et N., et se rattachent par conséquent à l'alizé et aux courants qui en sont déviés. La constatation est vieille. Les premiers explorateurs anglais de la moyenne et de la haute Gambie l'avaient déjà faite, entre autres Gray et Dochart, qui indiquent, pour décembre et janvier, l'existence dans tout le Bondou de vents de N., de N.E., d'E (4). Avant les observations récentes de M. le D^r Rançon dans les mêmes parages, et de M. Maclaud dans tout le Fouta-Diallon, la mission Plat était arrivée aux mêmes résultats (5). Sur la longue route de Bafoulabé à Dinguiray, elle avait noté, pendant la sécheresse, des courants réguliers d'E. et de N. E. ; et de même, dans son itinéraire de Timbo à Benty, jusqu'au S. de Telico. Vers la

(1) *Instruction nautique*, 1896, p. 307, 324. — THOMSON, *Journey from Sierra-Leone to Teembo*, p. 113 (Mellacorée).

(2) LEONARD, *Record of a voyage*, p. 401.

(3) D'après le *Journ. off. de la Guinée française* (1901-1904), et les *Ann. du Bull. col. météor.* (t. II), voici quelle est dans ces régions la direction des vents dominants : à Timbo (observat. de M. Cavard, 1899), de décembre à juin, vents dominants de S.E., d'E, de S. ; à Ditinn (observat. de M. Cavard, 1901), en avril-mai, vents de N.-E. et d'E. Pour Dinguiray, M. Bouchez (*Rev. col.*, 1902, p. 497), indique : de novembre à mars, des vents d'E.N.E. et d'E., pour avril-mai, des vents variables de S. à N. (p. l'E.). — A Kita, les vents dominants varient, dans cette saison, du S.E. au N. (par l'E.) : Laferrière. *Ann. Bur. col. météor.*, 1883, t. IV.

(4) GRAY ET DOCHARD, *Travels*, trad. fr. (*Atlas*).

(5) PLAT, *Bull. Soc. Géogr. comm. Bord.*, 1890, p. 303-304. — FRAS, *Ibid.*, 1891, p. 194-197.

fin de la saison, ces vents diminuent d'intensité, et tournent quelquefois au S., en même temps que se montrent les premiers nuages et qu'ont lieu les premières tornades. Rien, d'ailleurs, qui établisse la pénétration des brises de mer vers l'intérieur, malgré leur force et leur régularité ; le relief leur oppose sans doute une barrière, et il serait intéressant, si la chose était possible, de tenter la détermination de leur limite intérieure. Les vents dominants de la sécheresse ne sont troublés à l'intérieur que par les coups d'harmattan, qui peuvent avoir lieu de décembre à avril, et dont les premiers explorateurs déjà parlent d'une manière caractéristique (1).

§ 2. — L'ÉTAT HYGROMÉTRIQUE. BROUILLARDS, ROSÉES, AVERSES, ORAGES PLUVIEUX DE SAISON SÈCHE. — Malgré les vents côtiers de terre et l'alizé, et en dépit de l'action intense de dessèchement de l'harmattan, cette saison n'est pas sans offrir, jusque dans l'intérieur, une humidité parfois considérable. Le Fouta-Diallon se distingue à ce point de vue de l'arrière-pays sénégalais et des contrées intérieures de la boucle du Niger, où les pluies véritables sont une exception, de novembre à mai ou à juin. Comme on le verra plus loin, ces conditions particulières entraînent des effets importants pour la température, et en fin de compte pour la colonisation. Elles sont dues au caractère montagneux du pays dans le Fouta ; aux brises de mer, et aux abaissements subits de température sur le littoral.

Dans les Rivières du Sud méridionales, les phénomènes d'humidité pendant la saison sèche prennent un caractère beaucoup plus accentué que dans la Casamance. Les anciens navigateurs à la côte occidentale avaient été frappés de l'opposition fréquente ainsi produite entre les escales du Sénégal, où le ciel demeure presque toujours serein en hiver, et les parages de Sierra-Leone ou même du Rio-Nunez. Ce contraste,

(1) MOLLIER (t. II, p. 45) a subi, près de Mali, des vents d'E. violents, qui embrasaient l'atmosphère, et qu'il distingue des vents dominants.

qui annonce pour les vaisseaux venus du Nord l'approche du golfe de Guinée, est expressément indiqué dans les rapports hydrographiques du début du siècle dernier, comme l'une des particularités les plus nettes de la côte des Rivières. Le fait est aujourd'hui parfaitement connu, et décrit avec exactitude dans nombre de publications. A Boffa, les observateurs parlent, par exemple (pour janvier et février), de « brumes épaisses, semblables à des nuées grises, qui donnent la sensation d'un froid humide pénétrant, et qui cèdent tard au soleil (1) ». A Konakry, ce sont, en décembre et janvier, de gros brouillards nocturnes et matinaux, des rosées si fortes que les toits dégouttent (2); la moyenne hygrométrique des mois de la sécheresse, qui varie de 60 0/0 (mars) à 77 0/0 (décembre), résume des chiffres absolus qui peuvent à la vérité être très bas (8, 9 0/0 en janvier), mais qui s'élèvent jusqu'à plus de 80 et même 90 0/0 (3). Tandis, enfin, que les petites ondées du « heng » sont à peine sensibles au pluviomètre dans la Sénégambie (par exemple à Saint-Louis ou à Joal) (4), on relève souvent sur les tableaux d'observations, pour le chef-lieu de la Guinée française, 1 ou 2 jours de pluie par mois, de décembre à mars, et, dans la même période, des chutes d'eau qui dépassent 1 cm. au total. Dès la fin de mars ont lieu (en même temps que les premières tornades) les premières averses nocturnes.

Pour toute la région littorale, les témoignages analogues abondent. Au Rio-Cassini, en janvier, le brouillard « tombe parfois en pluie fine jusqu'à midi (5) ». Sur la route de Ropass (Rio Nunez) à Kandiafara (Rio Compony), Brosselard-Faidherbe a régulièrement éprouvé, en février, « des froids humides » le matin (6). Dans le Rio Nunez, et jusqu'à Boké,

(1) Observations manuscrites du R. P. Villedieux, communiquées par le Bureau central météorologique.

(2) FAMECUON, *la Guinée française*, p. 84. — BOUTELLER, *Dix ans de navigation dans les Rivières du Sud*, p. 12.

(3) *Journ. off. de la Guinée française* (1901-1904).

(4) BIGOURDAN, dans *C. R. Acad. Sc.*, 1894, t. I, p. 1201.

(5) OLIVIER DE SANDERVAL, *De l'Atlantique au Niger*, p. 46.

(6) Dans le *T. du M.*, 1889, p. 409.

les matinées de novembre et de décembre sont marquées par des « brouillards froids », qui s'établissent à 2 heures du matin et persistent jusqu'à 10 h. (1). Sur la route de Konakry au Fouta-Diallon, les averses de nuit ne sont pas rares en décembre. Enfin, pendant les levés pour le chemin de fer, M. Salesses a observé jusque vers Friguiagbé, le matin, « des brumes si épaisses qu'elles gênaient les opérations (2) ».

Dans l'intérieur, les massifs du Fouta-Diallon, et les terrasses ou plateaux qui en sont les dépendances naturelles, offrent des conditions analogues, mais encore accentuées; certains mois de la saison sèche y ont, avec un état hygrométrique général peut-être plus élevé encore, des averses prolongées, et même des orages pluvieux. Des pluies et des orages assez réguliers ont été subis par Olivier de Sanderval, en février-mars, pendant son itinéraire du Cogon au Tominé (3). La mission Plat a commencé, dès Tombé (Bafing moyen), à essayer « des pluies sous forme de tornades et des orages avec grand vent », le 11 janvier. A Fandanda (même mois), des « pluies fines et continues » succédaient aux brouillards du matin (4). A Timbo, et sur le plateau environnant, des « pluies fines et continues » accompagnées de brouillards et de « brumes intenses », furent fréquentes de février à avril; du 22 février au 31 mars, l'état hygrométrique de l'air se maintint entre 71 et 78 0/0. A Fougoumba, les orages sont fréquents en février: le 27 février 1880, le tonnerre et la pluie durèrent de 2 h. à 5 h. de l'après midi (5). Enfin, en janvier-février, la commission de délimitation de Sierra-Leone, en explorant la ligne de partage des eaux entre le Bafing et les fleuves côtiers, a eu, en

(1) *Instruction nautique*, 1896, p. 313. — FAMECHON, *la Guinée française*, p. 80.

(2) SALESSES, *De la Guinée française vers le Niger*, p. 11. — « A Sierra Leone, il n'y a pas un mois sans pluie »: Th. Winterbottom, t. I, p. 282 (il note 18 em. en un jour, janvier; 7 em. en 3 jours, février).

(3) *Le Soudan français*, Kahel, p. 432.

(4) FRAS, ouv. cit., p. 194, 197. — PLAT, ouv. cit., p. 200.

(5) PLAT, ouv. cit., p. 240. — FRAS, ouv. cit., p. 197. — On relève cependant un résultat négatif dans les observations de M. Cavard pour Timbo (1899), en ce qui concerne le chiffre des précipitations en décembre-février.

janvier et février, des rosées si intenses « qu'elles mouillaient autant que la pluie » ; pendant la journée, l'air demeurerait épais et humide (« hazy ») ; à six reprises différentes, la pluie tomba la nuit, amenée par des orages avec tonnerre (1).

§ 3. — LA TEMPÉRATURE EN SAISON SÈCHE. — Avec les conditions hygrométriques, les variations de la température pendant la saison sèche, sont tout à fait de nature à intéresser le géographe. J'ai dressé le tableau ci-joint (n° 2), non pas dans le but de reproduire toutes les données que renferment à ce point de vue les documents imprimés, ce qui eût été fastidieux et inutile, mais afin de présenter un résumé des faits qui m'ont paru caractéristiques. Il est évident que ces faits n'ont en général, chacun pris à part, qu'une valeur de précision tout à fait relative : un assez grand nombre se rapportent à des lieux très imparfaitement situés sur la carte, et dont l'altitude n'est pas indiquée ; la plupart ne correspondent qu'à des observations passagères des voyageurs, faites avec des instruments non garantis, et dans des conditions de milieu non indiquées. Mais, outre que l'on se trouve presque réduit encore à ces maigres résultats, sauf pour Konakry, Boffa et quelques postes du Fouta-Diallon, il m'a semblé que leur rapprochement et leur interprétation suffiraient pour fixer quelques idées générales, que les observations plus scientifiques déjà commencées ne feront sans doute que confirmer en les précisant.

La seconde colonne du tableau montre que c'est pendant la première partie de la saison sèche (nov. à mars, pour Bissao ; nov. à février pour Konakry ; nov. à avril, pour Timbo), que les moyennes mensuelles de température sont les plus basses. Elles seraient, en janvier, à peu près les mêmes pour les terrasses occidentales du Fouta-Diallon que pour Bissao, mais sensiblement plus fortes pour Konakry (+ 27°), et en même temps plus faibles pour Timbo (+ 22° environ en déc.-janv.). Les moyennes mensuelles s'élèvent d'ailleurs rapidement partout, dès le mois

(1) TROTTER, *The Niger sources*, p. 38, 65, 93, 94.

Tableau n° 2. Températures pendant la sécheresse.

	LIEUX DES OBSERVATIONS (et leur durée).	TEMPÉRATURE MOYENNE PAR MOIS	ÉCARTS DE TEMPÉRATURE	MAXIMA	MINIMA	RÉFÉRENCES DES OBSERVATIONS
à titre de comparaison	Gorée (7 ans).	+ 28°,5 (moy.)	+ 19°,1 (moy.)	Borius. <i>Recher-</i> <i>ches</i> , 31.
	Joal (4 an).	(1 cas) 18°,7 (de 6 h. du ma- tin à 3 h.: janv.)	+ 39°,2 (avril, 3 h.).	+ 14°,1 (mars, 6 h. mat.).	Bigourdan. <i>C.R.</i> <i>Ac. Sc.</i> , 1894, 1, 4201.
I. — Région littorale des Rivières du Sud						
	Bissao (4 an).	oct. : + 27°,4 nov. : + 26°,8 déc. : + 24°,7 janv. : + 24° févr. : + 25° mars : + 26°,6 avril : + 25°,8 mai : + 27°,9	Borius. <i>Ibid.</i> , p. 305. Dœlter. <i>Ueber</i> <i>die Caprer-</i> <i>den</i> , p. 239.
	Bissagos (Boulam, 2 ans)	20°58.	+ 35° et + 37°,8 (mois indét.).	+ 17°,22 (mois indét.).	Beaver. <i>African</i> <i>memoranda</i> , p. 492-494, 365.
	Id. et côte vois. (endr. indét.).	déc. : 7°	Aimé Olivier. <i>De</i> <i>l'Atlantique</i> <i>au Niger</i> , p. 40.
	Bonba Foréah	4 mars : + 36° 8-14 mars : + 33°, + 37° début de mars + 18°	Id., p. 77. Olivier de San- derv. <i>Le Sou-</i> <i>dan Français</i> , p. 91-106.
	Rio-Nunez (aval de Boké).	fin janvier : + 15°,5	Th. Winterbot- tom, t. I, p. 33
	Boké (4 an).	janv. : + 24°,1 avril : + 31°	oct. : 9° (moy.).	Vigné. Dans <i>Bull. Soc.</i> <i>Géog. com.</i> <i>Bord.</i> , 1889, p. 232.
	Boffa (2 ans).	mars-avril : + 34°,6 (moy.) mai : de + 36°,7 à + 37°,2	oct.-déc. : + 20° (moy.). mars-mai : + 24°,85 (moy.). oct.-avril : de + 19° (oct.) à + 24°,5 (mars)	<i>Ann. Bur. Cl.</i> <i>Mét.</i> , 1900, t. II, C. 16.
	Konakry (3 ans).	nov. : + 26°,9 déc. : + 26°,9 janv. : + 27° févr. : + 27°,8 mars : + 28°,8 avril : + 29°	7°,5 (moy.). 7°,7 id. 9° id. 7°,2 id. 8° id. 9°,5 id.	avril 1901 : + 33°,2. mars 1903 : + 34°,8	déc. 1901 : + 23°,6. déc. 1903 : + 21°	<i>Journ. Off. de</i> <i>la Guinée</i> <i>franç.</i> (1901- 1904).
	Freetown (9 ans).	avril : 30,6.	Haun. <i>Clim.</i>

LIEUX DES OBSERVATIONS (et leur durée)	TEMPÉRATURE MOYENNE PAR MOIS	ÉGARTS DE TEMPÉRATURE	MAXIMA	MINIMA	RÉFÉRENCES DES OBSERVATIONS
--	------------------------------	-----------------------	--------	--------	-----------------------------

II. Fouta-Diallon et voisinage. — 1° Contrée Ouest et Sud-Ouest du Fouta-Diallon.

Entre Kadé et la rivière Kroubal (Rio Grande)		début de déc. : 19°,5 (de la nuit à midi).	début de déc. : + 30° (midi).	Id. + 10°,5 (la nuit).	Hecquard, <i>Voy. à la côte</i> , p. 192, 194.
Entre Téliéri et le Tominé.		22°	Mil. de mars : + 38° (ombre) + 60° (soleil).	Mil. de mars : + 16° (nuit).	Olivier de Sanderval. <i>De l'Atl. au Niger</i> , p. 108.
Entre Cogon et Tominé.	janv. : + 24°				Oliv. de Sanderval. <i>Le Soudan fr.</i> p. 102.
Cogon supérieur.		fév. : 22°,8	fév. : + 39°,4 (midi).	fév. : + 16°,6 (la nuit).	Gray et Dochard. Trad. fr. : atlas I, II, III. Id.
Rio Nunez (en amont de Boké).		fév. : 22°,22			

2° Contrée Sud du Fouta-Diallon.

Entre les riv. Tominé et Dolongui. Id.				janv. : + 10°,2 (la nuit).	Hecquard, ouv. cit., p. 241.
Panjetta. (Kakrima supérieure).		fév. : 16°	fév. : + 28° (l'apr.-midi).	fév. : + 12° (la nuit).	Oliv. de Sanderval. <i>Le Soudan Français</i> , p. 180.
Rivières Kakrima et Kokoulo sup. (Les Timbi).				janv. : + 6° + 4°,5 (la nuit).	Gray et Dochard Ibid.
Pays timanis (Limba).		mars-avril : 25°,1	mars-avril : + 39°,5 (de 1 h. à 5 h. apr.-midi).	mars-avril : + 14°,4 (6 h. matin).	Gray et Dochard Ibid.
Kouranko O. (Falaba et vois.).		mai : 8°,9	mai : + 30° (2 h. ap. midi).	mai : + 21°,1 (6 b. matin).	Hecquard, ouv. cit., p. 247-256.
Kouranko (front. N.-E. de Sierra-Leone).		janvier : 21°01	janv. + 35°,5 (apr. midi).	janv. : + 14°,4 (matin).	Gordon - Laing. Dans Walcken. t. VII, p. 345. Id.
		mars : 17°,8	mars + 35° (apr. midi).	mars : + 17°,2 (matin).	Trotter, <i>The Niger Sources</i> , p. 92, 93. Id., p. 123.
		avril : 16°07	avril + 37°,8 (apr. midi).	avril : + 21°,1 (matin).	Id., p. 143.

à titre de comparaison

LIEUX DES OBSERVATIONS (et leur durée)	TEMPÉRATURE MOYENNE PAR MOIS	ÉCARTS DE TEMPÉRATURE	MAXIMA	MINIMA	RÉFÉRENCE DES OBSERVATIONS
3° Région intérieure et orientale du Fouta-Diallon.					
Plateau de Timbo	fin fév. à fin avril + 25°	Id. : 8° (éc. diurn.),	Id. : + 30°,3 (moy.)	Id. : + 9°,7 (moy.)	Fras. Dans <i>Bull. Soc. Géogr. Bordeaux</i> , 1891, p. 197.
Timbo (1 an : obs. Cavard).	déc. : + 29°,10 (à 3 h.), janv. + 14°,48 (à 7 h. mat.), avril : + 23°,10 (à 7 h. mat.), mai : + 34°,40 (à 3 h.). 31°,9 (janv. à avril).	+ 37°,35 (moy. mars). + 40° (abs. avril).	+ 12°,30 (moy. janv.). + 19°,51 (moy. avril). + 8°,1 (abs. janv.).	<i>Ann. Bur. Cl. Météor.</i> , 1899, t. II.
Porédaka	avril : 17°	avril : + 28°	avril : + 11°	Aimé Olivier. <i>De l'Atlantique au Niger</i> , p. 169, 246.
Fougoumba	fin fév. : 8° mars : 20°	fin fév. : + 26° mars : + 35°	fin fév. : + 18° (la nuit). mars : + 15°	Olivier de Sander. <i>Le Soudan français</i> , p. 226, 275.
Ditinn (1 an : obs. Cavard).	avril : + 32°,92	déc. : + 16°,69 (6 h. mat.). nov. (moy.) : + 16°,24.	<i>Ann. Bur. Cl. Météor.</i> 1901, t. II, C. 77.
Labé (1 an).	mai : 6°,2	mai : 35°	Obs. manusc. comm. par le Bur. Centr. Météor.
Dinguiray (1 an).	oct. : 12°	mars : + 41° fév. : + 34°	déc. (6 h.) : + 15°	Bouchez. Dans <i>Rev. col.</i> , 1902, p. 497.
Tinkisso sup.	2° moitié de janv. : + 33°	Id. : + 11°,5	Devaux. Dans <i>Bull. Soc. Géogr. Mars.</i> , 1902, p. 38-44.
Kouroussa	janv. : + 38° et + 40°	janv. : + 5° et + 8°	Barot. Dans <i>La Géogr.</i> , 1903, p. 27.
Id.	janv. : + 3°	D'Ollone. <i>De la Côte d'Ivoire</i> , p. 242.
Route de Dinguiray à Bafoulabé	1 ^{er} déc.-21 fév., écart moyen en 24 h. : 17°	Id. : max. moyen : + 32°,9 le 21 déc. + 31°	Id. : min. moyen + 15°,4 20 déc. : + 6°	Fras., ouv. cit., p. 194-197.
Bafoulabé	+ 42° (fév.).	+ 10° (janv.).	Laferrière. Dans <i>Ann. Bur. Cl. Météor.</i> , 1883, t. IV, B. 1.

à titre de comparaison

de mars. M. le D^r Drevon donne comme moyenne de printemps (mars à juin) pour les Rivières du Sud en général, + 28°, évaluation supérieure à la moyenne d'été (hivernage), qui serait seulement de + 25° (1). Ce chiffre, résultant d'observations dont la durée n'est pas indiquée, paraît (d'après le tableau) convenir plutôt à la Guinée portugaise et aux parages du Rio-Nunez ; la moyenne de printemps de Konakry est plus forte (+ 29° environ) ; elle diffère à peine de celle de Freetown, et assez peu des chiffres obtenus pour le littoral de la Côte d'Ivoire ; en outre, elle se trouve plus rapprochée des extrêmes moyens de cette saison qu'au Sénégal, ce qui indique, pour le littoral de la Guinée française, la transition vers le régime sub-équatorial de l'égalisation relative des températures.

Au reste, ce n'est pas aux moyennes, même mensuelles, de température, qu'il faut s'adresser de préférence, quand on veut dégager les faits qui ont le plus de portée géographique. Pour le Fouta-Diallon tout au moins, la citation suivante du lieutenant Plat, entre plusieurs autres, fait déjà entrevoir que la température subit, pendant la saison sèche, des variations plus accentuées qu'en Sénégambie (2) : « Les deux derniers mois de la sécheresse (avril et mai) ont une température moyenne (avec des extrêmes marqués) ;... ceux qui précèdent sont froids ; décembre et janvier sont de vrais mois d'hiver. » Les récits de voyage, anciens et récents, renferment d'ailleurs de très nombreuses indications sur les écarts thermométriques pendant la sécheresse, car ce genre de phénomènes force toujours l'attention des explorateurs. J'ai réuni dans les colonnes 3, 4 et 5 du tableau les plus précis de ces faits, et ils ne se trouvent pas en désaccord avec les dernières observations, plus méthodiques et plus sûres.

M. le D^r Drevon n'avait pas exagéré en écrivant que, dans les Rivières du Sud, les écarts diurnes de température atteignent 19 degrés en février et en mars. Les variations sont beaucoup

(1) DREVON, ouv. cit., t. II, p. 6, 9.

(2) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bord.*, 1890, p. 303, 304.

plus considérables, d'une façon générale, entre les températures extrêmes de l'ensemble de la saison sèche, et c'est même l'un des faits qui frappèrent le plus le premier voyageur européen qui s'enfonça dans le pays : Winterbottom dans son itinéraire de Forécaria à Telico, releva, du 1^{er} février au 29 avril, des écarts de 24 degrés (1). Un commentaire du tableau précisera ces faits généraux.

Dans la région littorale, les écarts moyens pendant un même mois de cette saison sont assez faibles (9° pour Boké, en oct. ; 9° pour Konakry, en janv., et 9°,5 en avril). Mais les oscillations deviennent plus fortes si l'on considère les extrêmes, même moyens, d'un mois de la fin de la saison sèche (Boffa, 10 degrés en mars-avril ; Foréah, 19° au début de mars), et surtout si l'on envisage ces extrêmes pour un ensemble de plusieurs mois comprenant ceux de l'arrière-saison (16° pour Boké, de janvier à mai ; 14°,60 pour Boffa, d'octobre à avril, et 16°,2, d'octobre à mai ; 13°,8 pour Konakry, de décembre à mars). Ainsi se traduit l'élévation rapide de la température diurne dès le mois de mars, en même temps que la persistance, jusqu'en ce mois des températures relativement basses de la nuit et du matin.

Pour les contrées montagneuses du Fouta-Diallon, il se produit des écarts encore supérieurs aux précédents, et les plus accentués correspondent aux mois de février et de mars. Dans l'O. (bassins du Tominé, du Rio Cogon, du Rio Nunez supérieurs) les oscillations varient, en saison sèche, de la nuit au jour, de 19°,5 à 22°, et même atteindraient presque 28° (en février). Dans le Sud (Kakrima et Konkouré supérieurs), aucun des chiffres d'écart entre les extrêmes absolus du jour et de la nuit n'est inférieur à 16° ; et l'un d'eux (Panjetta) dépasse même beaucoup, en mars-avril, la plus forte des oscillations relevées par Trotter, en janvier, le long de la frontière N.E. de Sierra-Leone (21°). Enfin, dans l'intérieur du Fouta, le maximum d'écart entre les extrêmes moyens est réalisé en mars, avec 20° environ (plateau de Timbo, Fougoumba) ; mais de janvier à mars, ces mêmes extrêmes peuvent différer de 25 degrés, et,

(1) TH. WINTERBOTTOM, *An account of the natives Africans*, t. I, p. 34.

les extrêmes absolus de près de 32, entre janvier et avril. Les variations s'atténuent, d'ailleurs, d'une manière sensible dès avril, malgré l'élévation de la température diurne (elles descendent alors à 6° à Labé, comme dans le Limba). D'autre part, on remarque la faiblesse des écarts diurnes, même de février à avril, et pour la région montagneuse : 8° à Timbo et 8° à Fougoumba (en févr.), à plus de 650 m. d'altitude (1); d'où l'on peut conclure que l'importance des chiffres précédents s'explique avant tout par la basse température des nuits, de décembre à mars. La considération des maxima et des minima permet de développer cette notion.

Dans les Rivières du Sud, les plus forts maxima de saison sèche (colonne 4 du tableau) correspondent tous aux mois de mars, avril et mai : ils peuvent s'élever en mars, pour Konakry, à +34° (2), mais ils sont inférieurs, quoique très prononcés, à ce que l'on observe au Sénégal. Le plus bas minimum relevé est celui de +15°,5 (fin-janv.), pour le Rio-Nunez, en aval de Boké; mais c'est un chiffre sujet à caution, et pour Boffa et Konakry, seuls points où les observations offrent des garanties, les chiffres inférieurs sont +19°, +20°, +21°, d'oct. à déc.

Pour le Fouta-Diallon, les maxima absolus augmentent de décembre à mai, et c'est entre la fin de février et la fin d'avril qu'ils se soutiennent le mieux. Pour décembre, je n'ai pas relevé de chiffre supérieur à +30°, ce qui est à peu près la plus forte notation observée par la mission Plat pour ce mois, entre Bafoulabé et Dinguiray. De février à avril, au contraire, les maxima de +38° et même +39° ne sont pas rares. De plus, ils correspondent de préférence aux parties intérieures ou orientales du Fouta : en 1899, la moyenne des maxima a été, pour Timbo, de +37°,35, et le maximum absolu +40° s'est trouvé réalisé en avril. Ce sont là des conditions beaucoup plus tranchées, non seulement que celles des Rivières du Sud,

(1) A Konakry, les écarts diurnes maxima seraient de 5 à 6 degrés : FAMECHON, *la Guinée française*, p. 82.

(2) Le même ouvrage indique pour Konakry un maximum moyen de +35°, qui doit serappporter à la fin de la saison sèche. Selon Drevon (ouv. cit., II, p. 6, 9) les maxima les plus forts ont lieu dans les Rivières en avril, et atteignent +34°.

mais encore que celles du massif du Kouranko, plus exposé aux influences marines. Elles rappellent la Sénégambie et c'est, d'autre part, vers le moyen Niger, vers le haut Sénégal, qu'il faut aller pour rencontrer des faits analogues (Kouroussa + 40° en janvier ; Bafoulabé + 42° en février). Ainsi le Fouta-Diallon appartient pendant la sécheresse au régime continental qui est celui du Soudan intérieur. Mais il semble avoir aussi sa caractéristique propre, dans les basses températures nocturnes et matinales qu'il subit alors.

Ces basses températures, sans être à beaucoup près aussi accusées que celles notées en hiver dans l'intérieur ou même sur la lisière méridionale du Sahara, constituent un fait remarquable. Elles ne s'observent ni dans les Rivières du Sud, pour lesquelles je n'ai pas rencontré de chiffre inférieur à + 15°, 5, ni, à un pareil degré, dans les autres pays accidentés de la boucle du Niger, comme le haut Cavally et le Mossi. Elles ont lieu surtout de décembre à mars, et, quoique pouvant se produire par un temps sec, elles sont plutôt associées aux brouillards pénétrants et aux ondées qui marquent, comme on l'a vu, certains mois de la sécheresse. Et il est curieux de voir combien l'existence de ces froids relatifs a frappé tous les explorateurs, sans exception. Alors que dans les Rivières du Sud et dans les pays riverains du golfe de Guinée, les plus basses températures, beaucoup moins accentuées d'ailleurs, correspondent souvent aux chutes d'eau de l'hivernage, certains mois de la sécheresse constituent pour toute une partie de la Guinée française un hiver véritable. Le lieutenant Plat déclare avoir subi l'onglée pendant son séjour au Fouta ; il a remarqué, après bien d'autres voyageurs, avant Trotter et M. Salesses, que les Foulahs sont obligés d'allumer du feu dans leurs cases, qu'ils font usage de couvertures épaisses, ou encore que certains détails locaux de la construction des habitations (murs plus épais, ouvertures mieux bouchées, etc.) dénoncent la préoccupation de résister au froid (1).

(1) PLAT, ouv. cit., p. 245. — FRAS, ouv. cit., p. 98.. Sans vouloir pousser trop

La colonne \ddot{o} du tableau fait ressortir et précise par des chiffres cet abaissement de la température, sensible surtout pour le Fouta-Diallon, en décembre-février. On relève alors des minima nocturnes qui varient de $+12^{\circ}$ à $+6^{\circ}$, et même à $+4^{\circ},\ddot{o}$, et sont fréquemment voisins de $+10^{\circ}$ (sans atteindre jamais le chiffre de $+3^{\circ}$ noté par M. d'Ollone pour Kouroussa). Dès la fin de février, les minima nocturnes se relèvent, mais on remarque encore le chiffre absolu de $+11^{\circ}$ pour avril à Porédaka, et la moyenne de $+19^{\circ},6$ pour le même mois, à Timbo.

§ 4. — CARACTÉRISTIQUES DE LA SAISON SÈCHE DANS LA GUINÉE FRANÇAISE OCCIDENTALE. — Vents variables sur le littoral (avec prédominance des souffles de mer), courants dérivés de l'alizé à l'intérieur; humidité très appréciable partout, même sous la forme de condensations; écarts prononcés de température, avec les minima les plus forts durant les fins de nuit de déc. à mars, les maxima les plus élevés, au contraire, pendant les après-midi d'avril; telles sont donc les conditions qui se trouvent réalisées pendant la sécheresse, pour la région dont je m'occupe. Mais elles varient et se nuancent selon les mois, selon les expositions, sans qu'on puisse établir, au moins actuellement, de transitions régulières depuis la côte. A l'intérieur, les vents, beaucoup plus fixes en direction, constituent bien une sorte de « mousson sèche », qui se combine avec l'harmattan, mais qui laisse place à quelques pluies (1). Dans les Rivières du Sud, où les brises marines dominant, les extrêmes de température sont moins prononcés, il y a moins de nuits fraîches, et les journées de printemps sont moins brûlantes et moins sèches. Il serait donc contraire à la réalité de présenter ici, pour tout le pays, une description générale des phénomènes de la sécheresse. Leurs conditions et leurs effets ne se produisent

loin les comparaisons, on ne peut s'empêcher de penser aux conditions qui se trouvent réalisées pendant la sécheresse dans le haut Tonkin.

(1) Voici comment Mollien (t. II, p. 76) décrit la succession des vents, à Kadé, pour un même jour de la fin de la sécheresse : « air froid jusqu'au lever du soleil, à 7 h., puis, à midi, vent d'E. qui embrase l'air, et à 2 h., brises tièdes d'O. »

pas avec cette régularité et cet ensemble, que l'on a constatés pour le Sénégal ou pour la boucle du Niger. Dans le Rio-Nunez, par exemple, les pays de l'estuaire offrent en février des « brouillards épais, froids et pénétrants » (1), quand, pour le même mois, la campagne des environs de Boké, déjà livrée aux incendies, ne présente parfois que « des ravins à sec, des arbrisseaux grillés, à peine quelques poignées d'herbes fraîches pour les animaux » (2). Où tracer sur la carte, dans l'état actuel des connaissances, les lignes séparant ces oppositions, marquant notamment les points extrêmes de pénétration des brises de mer, circonscrivant les contrées presque privées d'eau pendant les mois secs, et celles où la végétation demeure toujours verdoyante ? C'est seulement pour les points des Rivières du Sud où les Européens résident depuis longtemps, que l'on possède des descriptions générales valables du temps d'une saison. L'on ne fait que commencer maintenant à pouvoir parler du climat de Konakry, par exemple, d'une façon aussi précise que le faisaient déjà pour Freetown, les auteurs de la fin du xviii^e siècle (3), ou pour Saint-Louis les coloniaux de 1850.

III. L'hivernage.

§ 1^{er}. — TORNADES, ORAGES ET PREMIÈRES PLUIES. — D'après les idées courantes, l'hivernage débute et se termine par deux périodes de troubles atmosphériques, dont la marque spéciale est l'existence des « tornades ». Les tornades, venues du N. E., au début des pluies, et du S. E. à la fin, sont de forts orages,

(1) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1849, p. 122.

(2) CAMPBELL-DOCHARD, *ouv. cit.*, trad. fr., p. 13, 17, 19. — R. CAILLIÉ, *ouv. cit.*, p. 261, 262.

(3) Le matin, et surtout en décembre et janvier, temps gris et humide avec brouillard (« fog ») qui obstrue la vue, brumes, nuages et pluies ; passées d'har-mattan, dont « les effets sont les mêmes que ceux de la gelée en nos pays » ; et, au milieu du jour, brises de mer fraîches ; ciel serein et hautes températures de l'après-midi (en mars et avril), avec alternance d'humidité lourde (« close and sultry »), d'éclairs et de tonnerre. MATHEWS, *ouv. cit.*, p. 26, 35. — TH. WINTER-BOTTOM, *ouv. cit.*, t. I, p. 283, 284, 288.

précédés et suivis de coups de vents violents, et ne donnant d'abord qu'une simple averse ou de la grêle; elles se produisent dans l'après-midi ou dans la première partie de la nuit, quelquefois au lever seulement du jour (1). Ainsi présenté, le phénomène paraît simple. Mais dans la réalité, les tornades, qui durent, d'ailleurs, pendant presque tout l'hivernage, doivent être soigneusement distinguées, comme elles le sont sur les feuilles relatant les observations météorologiques récentes, des orages qui accompagnent les chutes des pluies régulières, et qui sont marqués avant tout par les phénomènes électriques (2).

Les navigateurs portugais qui nous ont laissé les premiers documents écrits sur la côte occidentale d'Afrique, à la fois très éprouvés par les brusques perturbations atmosphériques auxquelles étaient exposés leurs vaisseaux, et frappés des caractères particuliers qu'offraient ces sortes de typhons, leur donnèrent le nom spécial de « *travados* ». Ils en décrivent toutes les phases avec une précision qui n'a pas été dépassée depuis. Plus tard, à une époque où la navigation à voiles conservait encore une grande importance, les missions hydrographiques essayèrent de déterminer le domaine des tornades, et crurent voir en elles l'un des faits climatiques qui distinguent la côte des Rivières du Sud méridionales de celle de la Sénégambie. Elles ne sont certainement pas spéciales au pays, mais elles y sont plus violentes qu'au N. de la Casamance.

Les relations de voyage et les observations modernes offrent, tout d'abord, des indications sur l'époque des tornades et sur leurs rapports avec les orages. A Freetown, où les tornades se produiraient « un mois et demi plus tard qu'au cap de Palmes, et un mois et demi plus tôt qu'à Gorée », les anciens voyageurs avaient déjà constaté qu'elles sont le plus fréquentes en mai et en octobre (3). A Konakry, c'est également d'avril à

(1) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 80. 84.

(2) ROUSSIN, *Mémoire sur la navigation...*, p. 26.

(3) DE KERHALLET, *Manuel de la navigation...*, t. I, p. 45. — TH. WINTERBOTTOM, *ouv. cit.*, t. I, p. 282 (il a noté en mai 12 tornades, en octobre 15).

juin, et surtout de septembre à novembre que l'on en subit le plus (jusqu'à 15 en novembre 1903, et 18 en sept. 1901) (1). Pour Boké, même résultat encore : M. le D^r P. Vigné a relevé en mai 11 tornades, en octobre 14 (2) ; tandis qu'entre la Casamance et la Gambie, les premières tornades n'auraient lieu qu'en juin (3). Mais en réalité aucun des mois de l'hivernage n'en est exempt : à Freetown, « il y en a presque toute l'année, sauf en août » (mois des plus fortes pluies régulières) ; à Konakry, les feuilles d'observations mensuelles en relèvent de 1 à 5 pour juillet et août ; à Boké, M. Vigné en a enregistré 4 pour août. Il peut même se produire des tornades sèches en décembre (1 à Konakry, en 1901) et en janvier (1 à Konakry, en 1903) (4).

Sur tout ce littoral, les tornades, quoique coïncidant dans l'ensemble avec l'époque des orages qui annoncent et accompagnent les pluies, s'en distinguent nettement. En 1903, le nombre des orages a varié à Konakry de 7 à 15, du mois d'avril au mois de juillet, contre un maximum de 6 tornades (en mai) ; en 1901, il y a eu, en octobre, 31 orages contre 13 tornades, et, en novembre, 15 orages pour 11 tornades. D'autre part, il survient toujours quelques orages au fort des pluies d'hivernage, alors que les tornades peuvent manquer tout à fait. Et d'ailleurs, les termes des descriptions sont différents. Les premiers orages, qui sont toujours devancés par les tornades, ne vont pas sans coups violents de tonnerre, sans éclairs continus, et sans fortes chutes d'eau ; tandis que les tornades sont d'abord presque sèches, ou même absolument sèches, et se traduisent surtout par l'obscurcissement partiel du ciel, par un trouble des courants atmosphériques en forme de court cyclone, et par un abaissement soudain de la température.

Pour les régions de l'intérieur, au contraire, la distinction est difficile à faire, en l'absence d'observations méthodiques suffisamment prolongées. Les récits de voyage tendraient

(1) *Journ. off. de la Guinée française.*

(2) Dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bordeaux*, 1889, p. 232.

(3) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1846, p. 49.

(4) DREVON, *ouv. cit.*, t. II, p. 6, 9.

même à établir que les orages proprement dits existent seuls, et par conséquent que les tornades humides, tout au moins, sont localisées dans les pays du littoral. Il est, en tout cas, curieux d'observer que le mot tornade est à peine employé par les explorateurs du Fouta-Diallon (1); et pas une des descriptions que j'aurai à citer ne s'applique à cette contrée. Voici, d'autre part, comment les voyageurs parlent des troubles atmosphériques qui signalent le début des pluies dans cette région : entre le Rio-Nunez et le Cogon, R. Caillié subit, le 24 avril, « le premier orage, avec tonnerre, éclairs et pluie torrentielle » ; pour le pays entre la rivière Tominé et Labé, une semblable description se trouve dans la relation du voyage de Campbell ; pour Timbo, les orages « avec pluies torrentielles » ont lieu dès la fin d'avril et deviennent « quotidiens au milieu de mai » (2).

Sèches ou humides, les tornades offrent comme principal caractère d'être des coups de vent venus d'entre N.-E. et S.-E. Th. Winterbottom, qui a remarquablement étudié et décrit, à la fin du XVIII^e s., le climat de Freetown, note qu'à Sierra-Leone une tornade venue de la mer est « extraordinaire » (3). A ce point de vue, tous les témoignages concordent absolument ; et il faut se représenter ces sortes de cyclones, comme indépendants des souffles marins (par conséquent de ce que Hann appelle la mousson) ; ils n'amènent la pluie, grâce à un abaissement brusque de température, que lorsque l'air est suffisamment saturé d'eau par l'approche des nuages équatoriaux. Vers le milieu de l'après-midi se produit, dans la partie Est de l'horizon, un amoncellement de gros nuages d'un noir cui-

(1) Le mot se trouve dans Mollien (t. II, p. 134), pour qualifier un orage avec grêle, subi à Banéïa, le 4 mai. De même Plat (ouv. cit. p. 245), l'emploie, semble-t-il, à tort : « à partir du 9 avril, il y eut 2 tornades régulières en 24 heures ».

(2) R. CAILLIÉ, ouv. cit., I, p. 265. — CAMPBELL ET DOCHARD, dans Gray et Dochard, *Travels...*, trad. fr., p. 32. — Mollien, t. II, p. 117. — Comp. Lambert, ouv. cit., p. 44; AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 276; GORDON-LAING, *Travels in the Timanee*, trad. fr., p. 149, 150.

(3) TH. WINTERBOTTOM, ouv. cit., t. I, p. 284. — BOUET-VILLAUMEZ, ouv. cit. (1846), p. 19. — DREVON, ouv. cit., II, p. 12, 13. — FAMECHON, ouv. cit., p. 80, 84.

vré. Ils gagnent de plus en plus, et finissent par envahir la moitié du ciel. L'homme ressent une vive oppression. Tout d'un coup se déchaîne, au milieu d'une demi-obscurité, une violente rafale en tourbillon, parfois accompagnée de pluie, de grêle et d'éclairs. La température baisse en quelques minutes de plusieurs degrés (jusqu'à 10°); après quoi l'air redevient serein, et les brises se rétablissent (1).

En même temps que se produisent les premières tornades et les premiers orages, tombent les premières pluies régulières. Elles annoncent l'approche de la bande de nuages (« Pot-au-Noir » ou « Cloud-Ring »), qui accompagne le soleil dans sa marche apparente vers le Nord, et des longues averses qui font souvent ranger le Soudan occidental tout entier parmi les « pays de moussons », bien qu'en réalité les chutes d'eau estivales ne s'y présentent pas dans les mêmes conditions que pour les pays de l'Océan Indien.

Dans la région littorale des Rivières du Sud, les pluies un peu prolongées, les véritables ondées, distinctes des orages, commencent à Freetown en mai, plus tard que sur la Côte de l'Or, et six ou huit semaines avant le Sénégal. Aux îles de Los, elles débutent du 10 au 15 mai, à Bissao et dans la Casamance, fin mai ou dans les premiers jours de juin, un mois presque avant Gorée (2). Mais, ainsi présenté, le phénomène perd un de ses caractères essentiels. En réalité, l'hivernage ne s'établit pas brusquement, ni même en quelques jours, comme survient, dans certains pays de l'Océan Indien, les averses diluviennes de la mousson. Il est précédé, pendant plus d'un mois, par des pluies sans orages, plus fréquentes et plus précoces, semble-t-il, dans l'intérieur, où elles se rattachent quelquefois sans interruption aux ondées qui marquent la saison sèche. Le fait est sommairement indiqué dans la notice publiée par

(1) On trouvera des descriptions détaillées des tornades dans : GOLBERRY, *Fragments d'un voyage en Afrique*, t. II, p. 486; TH. WINTERBOTTOM, *ouv. cit.*, t. I, p. 25; BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique* (1846), p. 49; FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 80.

(2) DAPPER, *Description véridique...*, p. 248, 249. — TH. WINTERBOTTOM, *ouv. cit.*, t. I, p. 22. — ROUSSIN, *ouv. cit.*, p. 25. — DE KERHALLET, *Manuel de la navigation*, t. I, p. 478.

M. Famechon (1) ; et il ressort d'ailleurs avec évidence de nombreux témoignages. Entre le Rio Nunez supérieur et le Cogon, René Caillié a été témoin, après le premier « orage » survenu le 24 avril, de pluies prolongées durant toute la nuit (2). Pendant leur itinéraire au S.E. du Tominé, Campbell et Dochard assistèrent au début des pluies, dès le milieu de mars ; des « averses fines et régulières » tombèrent depuis le 16 de ce mois (3). A Timbo, Mollien essuya, le 20 avril, « la première pluie à torrents », prélude de l'hivernage ; et pour le même point, Olivier de Sanderval a noté, le 10 avril, des pluies « calmes », le 15 une « bonne pluie », le 19 une « pluie torrentielle toute la nuit », le 25 une chute de pluie « en rideau » (4). A Calière, la saison des pluies commence, d'après Trotter, plus tôt qu'à la côte, en mars, plus tôt même que dans le pays d'entre les Scarcies, où les grandes pluies n'ont lieu qu'à partir de la fin d'avril (5).

§ 2. — DURÉE DE L'HIVERNAGE ET SES CONDITIONS (CHUTES D'EAU, VENTS, TEMPÉRATURE). — Les averses de l'hivernage durent, dans la Guinée occidentale, environ du milieu de mai au milieu d'octobre (6). Les chutes d'eau surviennent d'abord à heure fixe de la journée (marée descendante du soir), puis elles ont lieu pendant plusieurs jours consécutifs, avec des accalmies vers la fin de l'après-midi (7). En juillet et en août, elles sont presque continuelles (8). Mollien et Aimé Olivier, entre autres voyageurs, retenus pendant ces deux mois à Timbo ou dans le voisinage, ont laissé de vivantes descriptions de ces ondées. Ils ont montré, avec une exactitude qui témoigne de leurs souf-

(1) *La Guinée française*, p. 80.

(2) R. CAILLIÉ, t. I, p. 369.

(3) GRAY ET DOCHARD, ouv. cit., p. 29.

(4) MOLLIEU, t. II, p. 101. — AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 192, 243.

(5) TROTTER, *The Niger sources*, p. 123, 145.

(6) Elles commencent dans les premiers jours de mai, à Benty (Dr Simon), au début de juin à Boulam (Beaver).

(7) FAMECHON, ouv. cit., p. 82. — A Benty, il pleut dès le mois de juin, cinq jours sur huit (SIMON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1887, I, p. 80).

(8) DREVON, ouv. cit., t. II, p. 6, 9.

rances, le ciel perpétuellement gris et brumeux, l'humidité imprégnant tout, l'eau tombant sans arrêt en véritables rideaux (1). Les minima hygrométriques, quoique variables, sont presque toujours supérieurs à 50 0/0, dans la région côtière, de mai à octobre, et la moyenne est au moins de 70 0/0 (2). Les pluies prolongées, accompagnées de tornades et d'orages, qui redoublent dès septembre, se prolongent plus tard encore sur le littoral qu'au Fouta-Diallon : à Bissao, à Boulam et à Boké, jusqu'à la moitié de novembre ; et de même au cap Verga, aux îles de Los, à Konakry (3).

Les observations portant sur le nombre de jours pluvieux pour chaque mois de l'hivernage, et sur la hauteur mensuelle et annuelle des chutes d'eau, ne sont assez nombreuses et quelque peu prolongées que pour la région des Rivières du Sud. Celles faites au Fouta-Diallon permettent toutefois de se faire une idée nette de l'importance générale des pluies, bien supérieure à tout ce qui a été constaté pour la Sénégambie et le Soudan.

A Boké, M. le Dr Vigné a reconnu (observations de 1 année) que le nombre mensuel des jours de pluie peut se maintenir au-dessus de 15, de juin à octobre, et au-dessus de 25 à partir de juillet ; en août, le chiffre fut de 30, en septembre de 29 (4). Pour Boffa, on a relevé, en 1901, 3^m,12 de pluie, dont 1^m25 en août (en 20 jours), et en 1902, 3^m,92, dont 1,37 en août (en 30 jours) (5). Pour les îles de Los et pour Dubréka, M. le Dr Drevon évalue la chute d'eau annuelle à 7 m., total évi-

(1) Comp. pour la région de Falaba : GORDON-LAING, ouv. cit., p. 330.

(2) Minima hygrométriques de mai à octobre, à Konakry : de 52 à 75 0/0 en 1901, de 47 à 74 0/0 en 1903 (*Journ. off. de la Guinée française*). Id. pour Freetown, de 55 à 69 0/0 (TH. WINTERBOTTOM, ouv. cit., t. I, p. 282). — Pour l'intérieur, les observations manquent tout à fait de continuité.

(3) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique...*, 1849, p. 62. — Dr P. VIGNÉ, dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bord.*, 1889, p. 232. — *Instructions nautiques*, 1896, p. 324. — A Boffa, novembre a eu, en 1900, 9 jours pluvieux (avec chute d'eau de 247 mm.), et, en 1901, 5 jours (avec 72 mm.). A Konakry, novembre a eu, en 1901, 18 jours pluvieux (avec 256 mm.), et, en 1903, 9 jours (avec 97 mm.).

(4) Dr P. VIGNÉ, ouv. cit., p. 232

(5) Observations du P. Villedieu (Manuscrit du Bur. centr. météor.)

demment exagéré (1). A Konakry, les déboisements de l'île Tumbo auraient, depuis 1892, entraîné une baisse dans le chiffre annuel des précipitations (2); mais les observations suivies et méthodiques faites depuis 1898 accusent encore un total voisin de 5 m., et même supérieur parfois, avec des chutes d'eau très importantes en durée et en hauteur de juin à septembre (3). Là, les pluies d'hivernage sont, tantôt des averses régulières durant plusieurs jours, tantôt des rafales d'eau extrêmement violentes, coupées par quelques éclaircies de soleil, et toujours accompagnées d'orages. Pour Freetown enfin, les observations de Winterbottom en 1793 et 1794, présentent un chiffre annuel de plus de 8 m., très supérieur aux données récentes (3 à 4 m.), et évidemment majoré, à moins que l'on n'admette d'extraordinaires effets de la déforestation (4).

Pour le Fouta-Diallon, les quelques données positives que l'on possède font ressortir les précipitations à des chiffres notablement plus forts que ceux observés, non seulement pour le Sénégal, mais encore pour les pays du Niger (5). La région paraît, en somme, pouvoir être rapprochée, au point de vue de l'importance des chutes d'eau de l'hivernage, des hautes terres du Niger supérieur, et probablement de celles de la Côte d'Ivoire (6). A Timbo, M. Cavard a noté (1 an d'observation) 1^m,62, dont 1^m,52 de mai à octobre (avec un minimum de 14 j. pluvieux par mois, et un maximum de 24 j., en août).

(1) DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, II, p. 41.

(2) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 82.

(3) En 1899, la hauteur totale des chutes d'eau a été de 5 m. 32, en 9 mois (décembre, janvier et février ayant été sans pluie). En 1904, il est tombé 5 m. 44 d'eau, dont 783 mm. en juin (29 j.), 1263 mm. en juillet (30 j.), 1319 mm. en août (31 j.), 901 mm. en septembre (30 j.). En 1902, on a enregistré 4 m. 60 (dont 1219 mm. en juillet, avec 29 j., et 1001 mm. en août avec 29 j.); en 1903, 4 m. 20 (dont 1442 mm. en juillet, avec 31 j., et 1290 mm. en août avec 29 j.).

(4) TH. WINTERBOTTOM, ouv. cit., t. 1, p. 23 (note), et tableau, p. 182. Le chiffre indiqué pour « Sierra-Leone » par Hann (9 ans d'observations) est de 3 m. 33.

(5) Moyenne de 0 m. 53 à Gorée (8 ans d'observations): BORIUS, *Recherches sur le climat du Sénégal*, p. 17. Chute d'eau à Bamako, 1 m. 20 (observat. de 1 an): Laferrière, dans *Ann. Bur. centr. météor.*, 1883, t. IV, B. 4.

(6) A Kissidouougou (1 an), 2 m. 01 (*Ann. Bur. centr. météor.*).

A Ditinn, le même observateur a enregistré (1 an) 1^m,58, d'avril à octobre (avec un minimum de 10 j. pluvieux, et un maximum de 25 en juillet). Enfin il est tombé à Labé, en 1901, 1^m30 d'eau de mai à octobre (1).

Le tableau n° 3 montre que, pour la région littorale, les directions dominantes des vents ne changent pas sensiblement de la saison sèche à l'hivernage (sauf la disparition des brises de terre et de l'harmattan). Ainsi la présence dans le ciel du « Pot-au-Noir », qui séjourne ici durant tout l'hivernage, coïncide avec la prépondérance absolue des souffles marins. Il n'existe qu'une seule saison de pluies, et qu'un seul maximum de précipitations, contrairement à ce qui a lieu pour les pays riverains du golfe de Guinée ; mais on ne peut pas dire que ce sont les vents marins (mousson du S. O. de Hann) qui sont la cause des pluies. Ces souffles n'ont pas du tout la constance et la régularité que l'on remarque aux moussons de l'Océan Indien. Et, d'autre part, ils ne pénètrent pas, ou du moins ne s'établissent pas de façon fixe dans l'intérieur. Là, le régime régnant pendant l'hivernage est celui des vents variables (avec prédominance des courants continentaux), régime inauguré dès la fin de la saison sèche par le passage au S. des vents de N. E. et d'E (2).















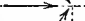

Pendant les pluies de l'hivernage, la température devient partout sensiblement plus égale qu'en sécheresse, et les maxima thermométriques sont moins élevés qu'à la fin de cette saison : faits généraux au Soudan. On observe même, d'une manière très nette pour certains points, un abaissement graduel des moyennes mensuelles jusqu'en juillet-août, période qui correspond aux plus fortes précipitations, puis un relèvement continu (3). On a donc eu raison d'écrire, en un certain

(1) *Ann. Bur. centr. météor.*

(2) « Dans le haut Sénégal, les vents dominants de saison sèche (« vents d'Est ») se chargent d'eau pendant la sécheresse et deviennent variables jusqu'à souffler de l'O. » (LAFERRIÈRE, dans *Ann. Bur. centr. météor.*, 1883, t. IV, B 2, 3). -- A Dinguiray, l'hivernage est la saison des vents variables (BOUCHEZ, dans *Rev. col.*, 1903, p. 497).

(3) DREVON, *ouv. cit.*, t. II, p. 6, 9.

Tableau n° 3. — Direction des vents dominants pendant l'hivernage.

LIEU DES OBSERVATIONS (durée indét.).	ÉPOQUE	VENTS DOMINANTS	REFERENCES DES OBSERVATIONS
1° Rivières du Sud.			
Entre Gambie et Casamance (côte)	Hivernage.		Bouet-Villaumez. <i>Description nautique...</i> (1846), p. 17.
Casamance . . .	Id.		De Kerhallet, <i>Manuel de la navigation...</i> , t. I, p. 479.
Sedhiou . . .	Mai à nov.		Borius. <i>Recherches...</i> (carte).
Bissao	Hivernage.		Bouet-Villaumez. <i>Description nautique...</i> , 1849, p. 63.
Boulam	Mai.		Beaver. <i>African memoranda</i> (Journ. météorol.).
	Juin.		Id.
	Juillet à septemb.		Id.
Iles Bissagos . .	Mai à oct.		Instruct. nautiques, 1896, p. 4.
Rio Geba	Hivernage.		De Kerhallet. <i>Manuel de la navigation...</i> , t. II, p. 49.
Iles Tristao . . .	Mai et Juin.		Brito-Capello. <i>Guide pour l'usage des cartes des vents et des courants du golfe de Guinée</i> (carte).
Au S. du Rio-Nunez	Hivernage.		Bouet-Villaumez. <i>Description nautique...</i> , 1849, p. 129, 130.
Du capVerga aux Iles de Los. . .	Id.		Famechon. <i>La Guinée française</i> , p. 82.
Konakry	Id.		Id., p. 85.
Benty	Id.		Simon. Dans <i>Arch. méd. nav. et col.</i> , 1887, p. 87.
Freelown	Mai à août		Th. Winterbottom. <i>An account of native Africans</i> , t. I, p. 28, 285, 288.
Id.	Hivernage.		Instructions nautiques, 1891, p. 22, 1896, p. 4.

LIEU DES OBSERVATIONS	ÉPOQUE	VENTS DOMINANTS	REFERENCES DES OBSERVATIONS	
2° Fouta-Diallon.				
Tinbo . . .	Mai à sept.		<i>Ann. Bur. Centr. Météor.</i> , 1899.	
Dilinn . . .	Juin à sept.		Id.	
Labé . . .	Juillet à sept.		Observat. manuser. commun. par le Bur. Cent. Météor.	
Dinguiray . .	Juillet		Bouchez. <i>Rev. Col.</i> , 1902, p. 497.	
à titre de comparaison	Kita . . .	Mai		Laferrière. <i>Ann. Bur. Centr. Météor.</i> , 1883, t. IV, B. 1.
		Juin à octobre		Id.
	Kissidougou .	Août à octobre		<i>Ann. Bur. Centr. Météor.</i> , 1900.

sens, que le plein hivernage est la saison la moins chaude de l'année (1). Mais il faudrait se hâter de spécifier que la chaleur est beaucoup plus difficile à supporter pour les blancs, à cause de sa continuité, et vu la forte proportion d'humidité de l'air. Et, d'autre part, l'abaissement de la température est surtout caractéristique alors de la région littorale, car, si l'on n'observe pas à l'intérieur des maxima aussi prononcés qu'au printemps, on n'y relève pas non plus, à beaucoup près, des nuits, ni des séries de jours aussi frais qu'en hiver.

Pour le Fouta-Diallon, les chiffres de température pendant l'hivernage qu'il est possible de relever dans les récits de voyage, ne sont pas circonstanciés, et manquent souvent de garanties. M. Noirot indique comme chiffre ordinaire de température pour le mois de septembre, au N. de Fougoumba, + 22° à + 23°, et comme maximum + 25° (2). Mais il est aisé de choi-

(1) FAMECHON, ouv. cit., p. 82.

(2) NOIROT, *A travers le Fouta-Diallon et le Bambouk*, p. 268. — Hecquard, dans

sir dans les observations méthodiques récentes quelques données établissant les résultats que je viens d'énoncer. A Timbo, M. Cavard (en 1899) a noté dans les moyennes mensuelles de l'hivernage des variations de $+25^{\circ},38$ (août) à $+26^{\circ},71$ (novembre); la plus forte moyenne des maxima a été de $+28^{\circ},55$ (juillet), et les températures extrêmes de $+29^{\circ},7$ (août) et $+17^{\circ},5$ (mai). A Ditinn (1 an), la moyenne mensuelle des températures relevées à 2 h. de l'après-midi n'a pas dépassé $+26^{\circ},99$ (en août), et la moyenne des maxima $+29^{\circ},50$ (en juillet). A Labé, le mois de juillet peut présenter des variations de $+29^{\circ}$ à $+15^{\circ},5$ (1). Ainsi se dégage le fait que la régularisation de la température ne va pas sans laisser subsister des écarts importants.

Pour la région littorale, la double loi de la variation des températures moindre qu'à l'intérieur, et l'existence de moyennes plus basses que pendant la sécheresse, est déjà prouvée par d'assez nombreuses observations. A Bissao, Borius a établi les moyennes mensuelles suivantes, de juin à septembre inclus : $+27^{\circ},2$; $+26^{\circ},2$ + $25^{\circ},8$ (août) ; $+26^{\circ},4$ (2). A Boké, les oscillations varieraient de 6 degrés en août à 11 degrés en juin (3). Enfin les tableaux mensuels dressés pour Konakry donnent les résultats suivants : en 1901, les plus faibles maxima ont eu lieu en juillet et en août ($+28^{\circ},8$ et $+29^{\circ}$, contre $+33^{\circ},2$ en avril) (4); pour les mêmes mois, les minima ($+23^{\circ},4$) ont été presque aussi prononcés qu'en octobre et en janvier ($+23^{\circ}$) (5); enfin les moyennes mensuelles ont fourni, d'avril en novembre, la

son itinéraire au N.N. E du Tamgué, a noté, pendant les pluies, des températures voisines de $+23^{\circ}$ et $+24^{\circ}$ (*Voyage à la côte...*, p. 375).

(1) *Ann. du Bur. centr. météor.* — Comparer les données assez détaillées que l'on relève dans Gordon-Laing pour le N.-E. du Limba et le Kouranko occidental : $+22^{\circ},77$ à $+29^{\circ},44$ en juin ; $+22^{\circ},22$ à $+27^{\circ},22$, en juillet ; $+20^{\circ},11$ à $+27^{\circ},22$, en septembre ; $+21^{\circ}$ à $+28^{\circ},33$ en octobre ; ce qui ne porte les écarts maxima qu'à 8 degrés à peine contre plus de 14 degrés pour le Fouta-Diallou.

(2) BORIUS, *Recherches*, p. 305.

(3) VIGNÉ, *ouv. cit.*, p. 232.

(4) Maxima les plus faibles en 1903 : $+31^{\circ},2$ (juin), $+30^{\circ},6$ (août), $+31^{\circ}$ (sept.), contre $+34^{\circ},8$ (mars).

(5) Les maxima moyens de l'hivernage de 1903 ont été de $+20^{\circ}$, de juillet à septembre, c'est-à-dire plus bas que ceux de décembre à février ($+21^{\circ}$ à $+23^{\circ},8$).

série : +29°, +28°,6, +26°,7, +25°,9, +25°,5, +26°,2, +26°,6 (1).

Les caractéristiques de l'hivernage sont donc nettes. Elles ont, d'ailleurs, été établies depuis longtemps avec assez de précision, surtout pour le littoral méridional des Rivières. Matthews avait déjà noté, à Sierra-Leone, le maximum des pluies en juillet-août, les épais brouillards (« fumées ») et les tornades d'octobre et de novembre. Mais Th. Winterbottom a tracé après lui le tableau complet de la saison. La pluie, dit-il, n'est pas continue; elle ne dure le plus souvent, sauf en juillet et août, que 12 h.; puis il y a de 20 à 30 heures de temps serein, agréable, mais l'état hygrométrique demeure tel qu'on ne peut conserver ni sel, ni sucre. Les averses sont des ondées (« showers »), des pluies lourdes, accompagnées en juin, septembre et octobre, d'éclairs et de tonnerre, et amenant (surtout en août) des baisses subites du thermomètre (2).

IV. Le climat de la Guinée française comparé avec celui des régions voisines. — Quelques observations précises et assez prolongées faites dans les régions voisines de la Guinée française appellent une comparaison avec les résultats généraux qui viennent d'être posés.

Le régime des vents du Sénégal offre de grandes différences, déjà indiquées, avec celui des Rivières du Sud : existence pendant la sécheresse de vents dominants dérivés de l'alizé et de brises de mers réduites à la côte; durant l'hivernage, s'établissent, après quelques oscillations, des souffles marins plus réguliers d'O. et de S.O. (3). Au contraire, les conditions du Fouta-Diallon rappellent assez exactement celles des pays du moyen Sénégal et du Niger (Bakel, Kita, Bamako), par l'existence, pendant les pluies, de vents variables du S. au N.O. (par l'O.), qui se substituent aux souffles continus de l'alizé (4).

En ce qui concerne la température, les recherches bien connues du D^r Borius, résumant des observations de 4 à 10 ans,

(1) *Journ. off. de la Guin. franç.*, 1902, p. 43.

(2) TH. WINTERBOTTOM, *ouv. cit.*, t. I, p. 31, 285-288.

(3) BORIUS, *Recherches...*, p. 12, 68, 73, 175, 306. — *Instructions nautiques*, 1896, p. 231.

(4) DUPOUY (observat. à Kita). Dans *Rev. mar. et col.*, 1883, p. 333. — GALLIÉNI, *Voyage au Soudan français*, p. 572.

montrent qu'à Saint-Louis comme à Gorée, les moyennes mensuelles, assez variables dans l'ensemble (plus de 11 degrés), ne présentent pendant une même saison que des écarts de 3 degrés environ (1). Mais les oscillations moyennes sont beaucoup plus considérables pour la sécheresse (29 degrés à Saint-Louis, entre janvier et avril), que pour l'hivernage ; les oscillations nyctémérales les plus fortes sont en avril (jusqu'à 28 degrés à Saint-Louis), les plus faibles en juillet (9 degrés à Saint-Louis). Ce sont là évidemment des conditions beaucoup plus irrégulières que celles des Rivières du Sud ; c'est le Fouta-Diallon, qui, avec des minima nocturnes de sécheresse plus bas encore, offre l'analogie la plus complète. De même, le Fouta-Diallon peut se comparer aux parages de Bakel et de Kita, avec la différence, toujours, que les minima sont là aussi moins prononcés, et, au contraire, les maxima plus forts. Pour Bakel, le Dr Borius a établi (observations de 11 mois) des écarts de 29 degrés entre les extrêmes de la saison sèche (maximum + 43°,6, en avril), et de plus de 22 degrés entre ceux de l'hivernage (minimum + 19°,2, en juillet) (2). Pour Kita, les tables dressées par M. le Dr Dupouy (1 an) font ressortir les oscillations moyennes à 19°,6 pour la sécheresse (minimum mensuel moyen + 19°,3 en décembre, 6 h. du matin), et à 13 degrés encore pour l'hivernage (3). Si l'on voulait trouver un rapprochement à faire avec les Rivières du Sud, e'est non seulement dans le Sud de Sierra-Leone et dans Liberia, qu'il faudrait le chercher, mais même dans le littoral de la Côte d'Ivoire et des pays du golfe de Guinée situés plus à l'Est (4).

Pour le régime des pluies, enfin, la Guinée française est à

(1) BORIUS, *Recherches*.

(2) BORIUS, *Ibid...*, p. 278.

(3) Dans *Rev. mar. et col.*, 1883, IV, p. 331, et 1884, IV, p. 537 (max. absolu en avril, + 40°,3; minima en décembre. + 16°,3, et en juillet + 21°,3). — Comp. Gallieni (observ. du Dr Tautain), *Voyage au Soudan français*, p. 567, 570. — Il s'agit là de chiffres relevés le jour. Au Bondou, le Dr Rançon (*le Bondou*, p. 33, 35) et Lamartiny (ouv. cit., p. 49) ont noté des extrêmes de + 8° (en déc. et février, la nuit) et de + 45° (de mars à mai, à l'ombre).

(4) EYSSÉRIC, *Rapport...*, p. 36, 49. — VON DANCKELMANN, dans *Mitt. aus den deutsch. Schützgeb.*, 1890, p. 44.

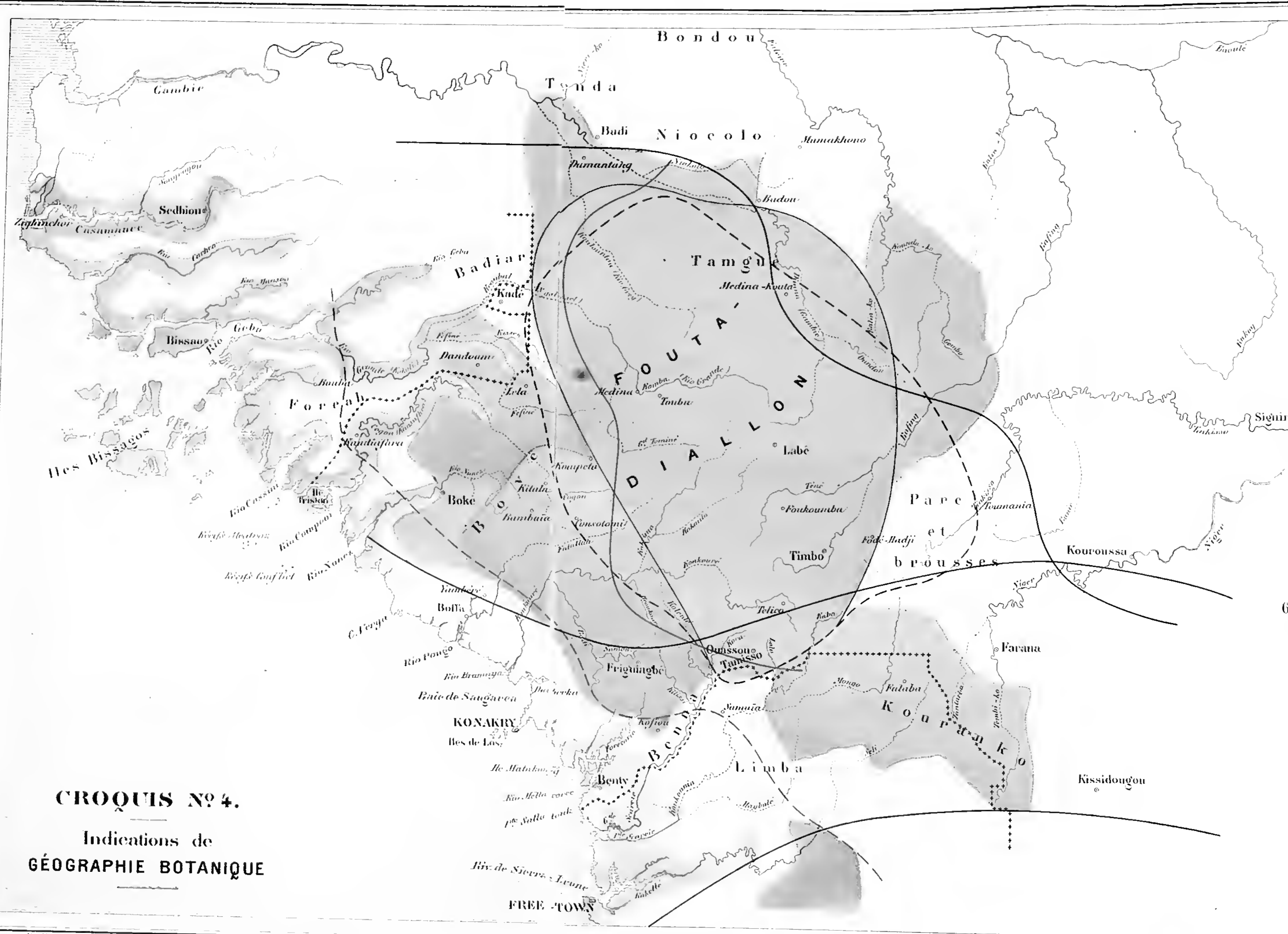
rattacher tout entière (quoique ayant des caractères spéciaux), à la Sénégambie et au Soudan ; elle fait contraste, même dans les Rivières du Sud, avec les pays littoraux du golfe de Guinée. A Konakry et à Timbo, aussi bien qu'à Saint-Louis, à Bakel, à Kita et à Bamako, les pluies véritables, réparties en une seule saison, ont leur maximum en juillet et en août ; les chutes annuelles sont seulement beaucoup plus considérables, et les conditions hygrométriques de la sécheresse (proportion d'humidité de l'air, brouillards, petites averses) plus prononcées (1). C'est dans Sierra-Leone, et dans la contrée des sources du Niger, que commence à ce point de vue la transition vers les pays du golfe de Guinée, caractérisés par un double hivernage, comme la Côte de l'Or, le Togoland, et le Dahomey. Sierra-Leone, comme Libéria, n'a déjà « plus de saison réparatrice, ni même de saisons bien tranchées », et appartient, plus encore que les Rivières du Sud, à la zone subéquatoriale (2). Je pourrais insister sur ce contraste et sur la transition qui y conduit, en esquissant d'après les documents connus le tableau des saisons à Sierra-Leone, dans le Liberia, à la Côte d'Ivoire (3). Mais ce n'est pas mon but, et les oppositions comme les ressemblances que je voulais analyser ici ressortent suffisamment des pages qui précèdent.

(1) BORIUS, *ouv. cit.*, p. 11, 12, 17, 103, 113, 185, 187. Dupouy et Rançon, *Ibid.*

(2) *Instructions nautiques*, 1891, p. 21 et 39. — BÜTTIKOFER, *Reisebilder aus Liberia*, p. 51-54. Comp. ce que dit Binger (t. II, p. 359) du pays du haut Niger, et surtout le passage suivant du capitaine d'Ollone (*De la Côte d'Ivoire à la Guinée...*, p. 285, 286) : « Dans la région forestière de la Côte d'Ivoire, les mois de novembre à février (inclus) peuvent être considérés comme une saison sèche, car on n'est pas sûr d'y recevoir de la pluie. Cependant, il y a des orages un jour sur 8. — Pendant les 8 autres mois, il pleut 2 jours sur 3, toujours en orage... Au contraire, dans le Soudan méridional et dans la Guinée, les saisons sont bien tranchées. »

(3) V., outre les passages cités de Büttikofer : pour la Côte d'Ivoire, les *Instructions nautiques*, 1897, p. 4, 5 ; EYSSERIC, *Rapport...*, p. 36, 49 ; VON DANCKELMANN, *ouv. cit.*, p. 14 ; TOURÉE, *le Dahomey...*, p. 48 ; *Notice sur le Dahomey pour l'Exposition Universelle*, p. 327.





LÉGENDE

- 1° **Végétation forestière** *Hauts fourrés avec sous-bois et taillis, dominés par des palmiers, des légumineuses, des malvacées (Forêt vierge). - Futaies (plus denses) d'élés et de raphias de rôniers. - Clairières occupées par des marais à jungles, ou par des cultures - Palétuviers en bordure des eaux saumâtres.*
 - 2° **Formes de forêt claire** *Brousse à buissons de lianes et à palmiers, avec fûts dominants et espars de palmiers, de légumineuses, de malvacées - Grandes clairières cultivées. - Epuis rideaux forestiers le long des cours. - Palétuviers. Baobabs. Acacias copul. - (Chasse)*
 - 3° **Végétation à forme dominante de parc** *Herbes ou bas fourrés mixtes, rideaux forestiers le long des cours (avec bambous), îlots de bois en fourrés ou en futaies claires. - Cultures et élevage (Chasse). - À l'Est du Fouta-Diallon, forme de végétation mêlée de brousse à buissons.*
 - 4° **Savanes dominantes** *Hautes herbes et végétation de marais, avec rideaux forestiers le long des cours - Forme de végétation combinée avec le parc dans les Savanes, avec la brousse à buissons vers la Foulémé (Karités), avec les bois clairs au N de Kadé. - (Chasse). (3°, 4° sont de formes souvent très semblables, et ordinairement mêlées).*
 - 5° **Booual dominant** *Herbe courte, ou sol nu - Îlots boisés. Rideaux forestiers le long des cours - Buissons de liane (Andropogons) - (Élevage nomade)*
 - 6° **Végétation du Fouta-Diallon** *Combinaison du "booual", du parc à herbe courte, et du moquis - Epuis rideaux forestiers dans les vallées et les gorges. - Palmiers rares ou petits. - Orangers et bambous. - (Élevage et cultures).*
 - 7° **Brousse arborescente (Bushwald) du H Niger** *Haute fourrés continus, sans fûts dominants ni futaies. - Jungles et clairières entrecoupées dans les vallées. - Kalamier.*
- À l'intérieur de cette ligne, les palmiers sont plus rares, et viennent mal.
- - - Limite N des élés producteurs
- — — Limite N et S de la production des uns
- — — Limite Sud des Karités
- - - Orangers. Ligne circonscrivant la grande production.

CROQUIS N° 4.
Indications de
GÉOGRAPHIE BOTANIQUE

Gravé par R. Haussmann.



BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

AUX CHAPITRES IV ET V

(Ordre chronologique de la publication).

- CORRE. — Esquisse de la flore et de la faune médicale et économique du Rio-Nunz. Dans *Arch. Méd. nav. et col.*, 1876, p. 14.
- JARDIN. — Herborisation sur la côte occidentale d'Afrique (1845-48). In-12, Paris, 1851.
- BAUCHER. — Etudes sur le beurre de karité. Dans *Arch. Méd. nav. et col.*, 1883, p. 372.
- ROCHEBRUNE. — Faune de la Sénégambie. 2 v. gr. in-8°, Paris, 1883 : 4oS 538.
- VALLOT. — Etude sur la flore du Sénégal. In-8°, Paris, 1883 : 8oS 5013.
- DR P. VIGNÉ. — Faune des Rivières du Sud. Dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Paris*, 1887-88, p. 636. Et dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bordeaux*, 1888, p. 638.
- DR NOURY. — Contribution à la flore de la Sénégambie et du Nord-Foutah. Dans *Arch. Méd. nav. et col.*, 1899, pp. 119, 305, 366.
- VIGNÉ. — La flore du Sénégal. Dans *Rev. Scient.*, 3 janvier 1891.
- HECKEL. — Les kolas africains. In-8°, Paris, 1893 : Te 151, 670 ter (8).
- A. — Le caoutchouc au Soudan. Dans *Rev. Col.*, 1894, p. 239, 273.
- DUPOUY. — Chasses du Soudan. In-18, Paris, 1894 : 8oS 8267.
- LASNET. — Géographie botanique et zoologique de la Côte d'Ivoire. Dans *Rev. Col.*, 1896, p. 598.
- RANÇON. — Flore utile du bassin de la Gambie. Dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bordeaux*, 1896.
- SCLATER. — The geography of mammals. Ethiopian region ; Westafrikanische subregion. Dans *Géogr. Journ.*, 1896, 1, p. 250.
- HECKEL. — Sur l'arbre africain qui donne le beurre de Galam ou de karité. Dans *Rev. Cult. col.*, 1897, p. 195, 229.
- A. — Production du caoutchouc et de la gutta au Soudan. Dans *Rev. Col.*, 1899, p. 519, 590.
- JUELLE. — Les plantes à caoutchouc et à gutta dans les colonies. In-8, Paris, 1899.
- SÉBIRE. — Les plantes utiles du Sénégal. Dans *Rev. Cult. col.*, 1899, p. 161, 186.
- CHEVALIER. — Zones et provinces botaniques de l'Afrique occidentale française. Dans *C.-Rend. Acad. Sc.*, 30 avril 1900.
- Nos connaissances sur la géographie botanique du Sénégal et du Soudan. In-8°, Paris, 1900 : 401.206 (Bibl. du Muséum).
- SCHLECHTER. — Westafrikanische Kautschukexpedition. In-8°, Berlin, 1900 : Ge.FF 3014.
- HUA ET CHEVALIER. — Les landolphiées du Sénégal, du Soudan et de la Guinée française. In-8°, Paris, 1901.
- ZECH. — Ueber Kola in Westafrika. Dans *Mitt. aus den deutsch. Schützgeb.*, 1901, t. 1, p. 8.
-

CHAPITRE IV

LA VÉGÉTATION

L'un des savants qui connaissent le mieux la botanique du Soudan, M. Aug. Chevalier, a pu récemment écrire que « la flore du Sénégal reste encore à publier » (1). Que dire, dès lors, de la Guinée française, malgré les résultats auxquels sont parvenues les dernières missions d'étude? Mais le but de ce chapitre, comme de toute mon étude, est géographique; et malgré les lacunes qu'offrent les connaissances spéciales, on peut déjà, pour les Rivières du Sud et le Fouta-Diallon, poser d'une façon assez nette, sinon résoudre en partie, les questions d'un intérêt humain qui se rapportent à la vie végétale dans ces pays (2).

Les anciens voyageurs à la côte occidentale d'Afrique avaient été frappés par la richesse de la végétation aux Rivières du Sud, et ils avaient opposé ce littoral aux plages souvent dénudées du Sénégal. Les rives de la Gambie, dit Moore (1730-35) sont couvertes de bois, avec des cultures en clairière, jusqu'à un demi-mille (3). André Brüe, qui visita une partie des Bisagos, en vue d'une entreprise de colonisation, vantait la

(1) *Un voyage scientifique à travers l'Afrique occidentale*, p. 48.

(2) En dehors des données éparses dans les nombreux récits de voyage, quelques collections botaniques envoyées de la côte occidentale d'Afrique, celles de MM. Maclaud et Paroisse, au Laboratoire colonial du Muséum, celles de M. Chevalier (pour la Casamance), au Jardin colonial de Nogent-sur-Marne, peuvent donner, à Paris même, la vue directe des faits aux spécialistes. Pour les géographes, les photographies de végétaux groupés ou de paysages sont plus précieuses encore.

(3) Dans WALCKENAER, *Hist. des voy.*, t. III. p. 484.

beauté des arbres du Rio Cacheo et de l'île des « Bisseaux » (Bissis), « mangles » (palétuviers), « polons » (fromagers), « lataniers » (rôniers), palmiers à huile et orangers énormes (1). Les estuaires situés plus au S. étaient alors peu fréquentés. Mais pour Sierra-Leone, qui fut, dès le xvii^e s., la principale escale de cette côte, les descriptions enthousiastes ne sont pas rares. « Tout le pays, écrit Barbot (1678), est couvert de si gros arbres, qu'on pourrait l'appeler une forêt continue » ; et Matthews (1788) ajoute que l'habitude de laisser reposer la terre pendant plusieurs années donne aux campagnes l'aspect d'un bois continu avec des savanes (2). Ainsi la végétation des Rivières du Sud paraissait déjà prolonger, par l'intermédiaire de la Côte des Graines, les paysages du golfe de Guinée. Longtemps cette façade fit illusion sur la richesse naturelle de l'intérieur ; mais il est aujourd'hui devenu possible de démêler les caractéristiques principales de l'ensemble de la contrée. au point de vue de la géographie botanique. Je me poserai ici les questions suivantes : Comment sont localisées les diverses formes de la végétation, de la forêt dense à la steppe aride ? Quelles paraissent être les limites des espèces dominantes, ou spécialement utiles à l'homme ? Dans quelle mesure la sécheresse produit-elle ses effets dans les différents endroits ?

I. Aspect de la végétation. — 1^o *Le littoral des Rivières du Sud.* — Au point de vue de la végétation, le littoral français des Rivières du Sud fait partie d'une région forestière discontinue, qui commence au N. de la Gambie, dès la rivière de Saloum, et même dès les Niayes, mais dont les caractères s'accusent surtout quand on arrive à la Casamance. C'est l'une des provinces botaniques (province de la Casamance) que M. Chevalier a distinguées dans la zone guinéenne du Soudan (3). En arrière des palétuviers, qui s'é-

(1) Dans Labat, *Nouvelle relation de l'Afrique occid.*, t. IV, p. 73, 148.

(2) BARBOT, dans Churchill, *Collect of voyage and travels*, t. V, p. 401, 413. — MATTHEWS, *Reise längst der westliche Küste von Afrika*, p. 64. — Un botaniste suédois, « Afzelius », acquit une partie de sa réputation à étudier la flore de ce pays (1791) : son herbier se trouve aujourd'hui encore à l'Université d'Upsal.

(3) *Une mission au Sénégal*, p. 204. Et dans *C.-R. Ac. Sc.*, 1900, t. I, p. 4207.

tendent en fourrés denses le long des eaux salées de la côte et des estuaires, les basses rives de la Casamance, comme celles du Songrogou et du Rio Cacheo, appartiennent au régime de la forêt vierge, caractérisée par l'association des palmiers et de quelques pandanus, avec des bambous, des lianes et de grands arbres de la famille des Légumineuses papilionacées, des mimosées et des Malvacées (1). L'aspect particulier de cette forêt, coupée par des clairières cultivées, a été depuis longtemps noté : c'est un épais fouillis de végétaux, que dominent les fûts des palmiers, espacés ou réunis en bouquets étendus, et les hautes tiges des « nétés », des « télis », des « fromagers », des « caïlcédrats » (2). La Casamance, écrivait non sans exagération Brosselard-Faidherbe, est « un Brésil Africain pour la végétation » (3).

Dans tous les récits de voyage à la côte de la Guinée portugaise, on relève des témoignages analogues. Longtemps après André Brûe et après Beaver, Antichan a parlé de la forêt vierge de Bissagos en des termes qui font penser à certaines futaies équatoriales. « La voûte de la forêt (île de Orango ou Ouarang) s'étend majestueuse et à perte de vue ; elle est formée principalement par des fromagers... Des lianes... les enlacent parfois jusqu'au faite. Ces arbres, dont la hauteur dépasse de beaucoup celle de nos peupliers les plus élancés, sont couverts d'un feuillage si épais qu'il arrête les rayons du soleil..., à leurs pieds la végétation s'atrophie à peine née. Nous marchions comme à travers une clairière qui me paraissait sans fin et que surmontait un dôme de verdure (acajous, bambous, caïlcédrats, palmiers) (4). » Les côtes voisines sont couvertes, sinon de pa-

(1) BOUR, *la Casamance*, p. 5, 12, et carte. — Pour M. Chevalier, les végétaux caractéristiques sont : le « nété » ou « néri » (*Parkia biglobosa* ou *africana*), le « téli » ou « tali » (*Erythrophloeum guineense*), le « fromager » ou « benténier » (*Eriodendrum anfractuosum*, *Bombax ceiba* ou *pentandra*), les palmiers à huile (*Elæis guineensis*) et à vin (*Raphia vinifera*).

(2) MINGUIN, *la Casamance*, p. 422-431. — Le « caïlcédrat » (acajou rouge) : *Khaya senegalensis*.

(3) BROSSELDARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 10-22.

(4) ANTICHAN, dans *Rev. de Géogr.*, 1881, p. 249.

reilles nappes d'arbres, au moins de hauts fourrés que dominent les fromagers et les rôniers (1), et qui s'étendent sur plusieurs kilomètres de large, le long de la mer et de tous les estuaires.

Quand on entre dans la Guinée française, au S. du Rio Cassini, la végétation littorale offre encore les mêmes caractères. La route de Kandiafara (Rio Cogon) à Ropass (Rio Nunez) est presque tout entière en forêt. « Un épais toit de verdure, formé par des palmiers et d'autres arbres gigantesques, laisse à peine filtrer quelques rayons de soleil » ; ce n'est qu'après deux jours de marche au N. du Rio Nunez, et vers le milieu de l'espace qui sépare les deux fleuves que l'on traverse « de grandes clairières marécageuses couvertes de prairies » (2). Sur le Rio-Nunez même, en arrière des mangliers qui couvrent la côte basse d'un rideau d'arbres continu, les bords de la rivière sont occupés jusqu'à Boké par la forêt vierge, « épais sous-bois toujours vert, que dominant des bombax et des nétés géants » (3). — Il faut remarquer, d'ailleurs, que les grands fourrés ou les futaies du littoral et des estuaires sont ici moins profonds et moins absolument continus que vers le Rio Geba. Dès que le pays s'accidente, dès que les cultures et les habitants se multiplient, l'aspect change. Dans le Foréah (entre Bouba et la frontière luso-française), « on meurt de soleil au milieu de bois maigres qui n'ont ni ombre, ni fraîcheur » (4). De même, les pays de la rive gauche du Rio Nunez, un peu en amont de Boké, offrent bien des endroits « arides » ; le voisinage seul de la rivière « est embelli par des bouquets d'arbres avec des gazons verdoyants » (5). Voici enfin comment M. le Dr Drevou parle des paysages voisins de Boké même : hors des

(1) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger par le Fouta-Djalon*, p. 16, 24, 33, 91. — C. O., Missao géogr... en Guine, dans *Rev. mar. et col. port.*, t. I, p. 82, 83.

(2) BROSSE-LARD-FAIDHERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 108-112. — DA COSTA OLIVEIRA, *Viagem e Guine Portuguesa*, p. 45, 62-64.

(3) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1849, p. 119-123. — LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, t. II, p. 8-9.

(4) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...*, p. 92.

(5) GRAY et DOCHARD, *Travels...*, trad. fr., p. 14. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 259.

cultures, dans les endroits accidentés, la végétation arborescente est « assez clairsemée » ; seules, « les cimes de quelques grands arbres » la dépassent, caillédrats, télis, nétés ; près des villages sont des fromagers, et des kolatiers cultivés (1). La forêt côtière, assez étroite, est donc suivie, dans le N. du littoral de la Guinée française, par des formations végétales qui ne sont ni la brousse, ni le parc ; futaies raréfiées, qui s'émiettent par bouquets, puis par arbres isolés, au milieu de campagnes en partie arides, qui s'effilent en rideaux le long des cours d'eau (2).

A partir du cap Verga, où la plaine littorale devient plus étroite et plus accidentée, la richesse végétale semble diminuer. Autour du Rio Pongo, la forêt n'existe plus que par grands bouquets ; mais l'association des végétaux est toujours la même : en arrière des palétuviers, dominant les palmiers à huile, en futaies claires ; dans les campagnes voisines du littoral, les nétés et les grands fromagers apparaissent en bouquets « assez fournis », et l'on rencontre beaucoup de cultures, avec, près des villages, des groupes de kolatiers, de manguiers, d'orangers et des haies de pandanus (3) ; l'intérieur du cercle est moins boisé que le Rio Nunez. Les îles rocheuses de Los sont couvertes, non par la forêt vierge, comme les Bissagos ou même les îles Tristao, mais « par une brousse épaisse composée principalement de palmiers nains », que dominant toujours les cimes des élœis et des benténiers ; et l'on sait que le paysage végétal était le même dans l'îlot de Tumbo, avant les déboisements qui ont accompagné la croissance de Konakry.

(1) DREVON, dans *Arc. méd. mar. et col.*, 1894, I, p. 231, 232. — Corre (ibid., 1876, I, p. 15) compare l'aspect général de ce pays à celui d'un immense verger. « Les arbres, de toute grandeur, sont nombreux, mais séparés les uns des autres par des espaces complètement dénudés ou recouverts d'herbes chétives. Dans les bois, les arbres ne sont pas serrés comme dans les forêts... »

(2) M. Maclaud trace la limite N. de la forêt dense dans cette région depuis un point situé en aval de Kandiafara sur le Cogon jusqu'à Victoria (Rio-Nunez) : *La Géogr.*, 1903, t. II, p. 408-409 (carte).

(3) DREVON, ouv. cit., p. 337-338. Comp. ce que dit l'auteur du cercle de Dubréka, où le groupement des végétaux est le même avec en plus les gommiers « copal » ou « kaki » (*Copahifera copallia*). — Kolatier : *Sterculia acuminata*.

La petite région deltaïque où se trouvent les rivières Sombouya, Manéah, Forecaria, Morebaïa, est à la vérité très verdoyante, et couverte de bouquets de bois, où l'ébénier se rencontre avec les végétaux précédents (1); mais à la forêt se mêlent d'épaisses nappes de bambous. Quant aux parages de la Mellacorée, Thomson avait déjà constaté, en 1842, qu'il n'y a plus que des restes des anciennes forêts : dès le cours inférieur commencent des cultures, séparant les bouquets de bois, puis, particularité qui annonce le voisinage des Scarcies et de Sierra Leone, des « savanes couvertes d'herbes de 8 à 12 pieds » (2). C'est, ici, le véritable paysage de parc marécageux, ainsi que cela ressort, d'ailleurs, de descriptions plus récentes (3).

Si l'on cherche à résumer l'impression d'ensemble que laisse la vue du littoral des Rivières du Sud, on voit qu'il est caractérisé, du Rio Cassini aux Scarcies, par la succession rapide vers l'intérieur des formations végétales suivantes : en avant, une bande de palétuviers, dans la vase saumâtre de la lisière plate de la côte et des estuaires ; immédiatement accolée, la forêt vierge, non plus continue, comme dans la Guinée portugaise, ou mélangée de hautes savanes (presque de jungles), comme vers les Scarcies, mais en hauts fourrés et en futaies qu'interrompent des clairières (souvent cultivées jusqu'au voisinage des palétuviers); puis un second plan déjà assez accidenté, plus habité, avec des bouquets de bois clairs ou de grands taillis, que surmontent les palmiers, les grandes légumineuses, les malvacées ; enfin des ondulations et des collines de plus en plus marquées, de vraies montagnes parfois (avec la forme tronconique que donnent les grès coiffant les granits), dénudées ou couvertes par place de brousse arborescente, des emplacements de villages, marqués par des

(1) Ebénier ou « dialambane » : *Dalbergia melanoxydon*.

(2) THOMSON, dans *Journ. of the Roy. geogr. Soc.*, 1846, p. 110-115.

(3) « Entre Benty et Phamoréah, au milieu de marécages de 300 m. de large, alimentés par de nombreux ruisseaux, et transformés à marée basse en banes de boue demi-liquide sont... des plaines d'herbes de plusieurs mètres, et de temps à autre de magnifiques bouquets de bois » : BROSELARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, 1891, p. 3793-94.

« massifs » d'arbres en partie plantés, manguiers, kolatiers, bananiers, fromagers, nétés, télis et palmiers (1).

2° *L'arrière-pays des Rivières du Sud, jusqu'au Fouta-Diallon.* — Pour cette région, les témoignages sont plus rares (sauf en ce qui concerne la partie au N. et au N.E. de Dubréka, maintenant explorée en détail, et même levée sur plusieurs itinéraires, jusqu'au Fouta); mais ceux qui existent, tous très autorisés et très explicites, permettent de se faire une idée nette des formations végétales.

Je rappelle d'abord des traits essentiels des terrains et du relief. Ils se résument avant tout dans l'existence des formes à la fois régulières et dures auxquelles donnent lieu les grès, disloqués, ravinés et traversés souvent par les granits : plateaux étagés en gradins, avec leurs vallées encombrées de rocs, ou encaissées en couloirs ; falaises aux arêtes ruiniformes, marquant les principales lignes de cassures ; sommets isolés, en forme de troncs de cônes aux pans brisés ; étendues rocailleuses des « boouals ». Sur ce sol inégal et heurté, où les altitudes comme les expositions varient beaucoup d'un endroit à l'autre, il ne saurait y avoir de forme de végétation continue ; et, d'autre part, la pierre ferrugineuse qui recouvre les grès est en général dure et infertile. Dans tout l'espace qui s'étend depuis les arrière-plans déjà accidentés du littoral, jusqu'aux vallées supérieures du Cogon, de la Fatalla et du Konkouré, les forêts, et même les bois et les grands taillis paraissent être l'exception. Ce qui domine, en dehors des lignes d'eau et des versants meubles, c'est la brousse d'arbustes,

(1) Comp. : P. VIGNÉ, dans *Rev. Scient.*, 1892, p. 373. — DREVON, ouv. cit., I, p. 326-327. — MOCKLER-FERRYMAN (*Imperial brit. West-Africa*, p. 34) a donné des Rivières et de la zone à palétuviers de Sierra-Leone une description qui répond tout à fait à celle des points correspondants de la Guinée française. Mais le pays littoral qui est en arrière offre visiblement, dans la région des Scarcies et de la Rokellé tout au moins, de grandes différences : c'est « une riche contrée à prairies, avec des bouquets de bois luxuriants, çà et là » (BLYDEN, ouv. cit., p. 122) ; c'est un parc humide, mais tenant la place des forêts disparues (ZWEIFEL et MOUTIER, ouv. cit., p. 27), et remarquable par le mélange des flores sénégalienne et guinéenne (GARETT, dans *Proceed.*, 1892, 434. — VOHSEN, ouv. cit., p. 8, 11).

d'herbes et de lianes, et surtout la végétation maigre spéciale aux pierres des « boouals » et aux latérites.

Les « boouals », opposés par R. Caillié aux « pâturages » en forme de savanes de la région côtière du Rio Nunez, occupent une grande partie des routes suivies de Boké jusqu'au Cogon par Watt et Winterbotton, par Campbell, par R. Caillié lui-même, et par Olivier de Sanderval. Au temps de Caillié déjà, où le déboisement et les incendies n'avaient pas encore fait leur œuvre comme aujourd'hui, les « grands arbres en forêt » et les belles « prairies » n'étaient dans ces parages que des exceptions localisées aux vallées, des îlots faisant contraste avec l'aridité des campagnes (1). Depuis lors, les itinéraires de M. Gauthier, sur les plateaux argileux entre Boké et Motaïrou (Cogon), de M. Laumann, entre Boké et Yambéring (Fatallah), de M. Cl. Madrolle, entre le haut Rio Nunez et le Cogon, de MM. Olivier de Sanderval et Paroisse, dans le bassin du Konkouré, de M. Alby, entre Dubréka et Timbo, enfin de M. le Dr Maclaud, qui a rayonné surtout dans le bassin du Meonkouré, ont révélé la concordance de la végétation et du relief. Lignes de verdure (en forme de hauts fourrés dominés par quelques arbres), le long des rivières; taillis avec têtes d'arbres isolées, ou quelquefois petites forêts en îlots, sur les pentes; brousses de lianes, d'arbustes, d'herbes et d'épineux, couvrant les plus fortes ondulations; gazon en touffes clairsemées, lianes rampantes ou buissonneuses des « boouals »; rocs dénudés des falaises; massifs d'arbres, pour la plupart cultivés, qui marquent l'emplacement des villages; — et, d'autre part, place importante prise aux dépens des palmiers du littoral, par des végétaux nouveaux ou plus abondants, les « touloucouna », les « lamy », les « pommiers-acajou », les « méné », les acacias « copal », les bambous, les baobabs même (2): tels sont les aspects les plus fréquents de la contrée.

(1) R. CAILLIÉ, t. I, p. 259, 262.

(2) « Touloucouna », ou « gobi » : *Carapa touloucouna*. « Lamy » : *Pentadesma butyracea*. Pommier-acajou, ou « yagalé » : *Anacardium occid.* « Méné » : *Lophira alata*. Baobab : *Adansonia digitata*.

Mais parmi ces aspects, celui du « booual » l'emporte souvent, du Cogon jusqu'au Tamisso. « Le booual se pare pendant les pluies d'un tapis de frêles graminées et de fleurs délicates, que la sécheresse ne tarde pas à flétrir. Les lianes à caoutchouc (des Landolphiées, et principalement la *Landolphia Heudelotii*) y sont plus communes que partout ailleurs, car l'incendie des herbes folles épargne les jeunes plantes que les feux de brousse font ailleurs disparaître immanquablement. La liane des boouals offre un aspect rabougri et sarmenteux, son tronc privé d'appui ne se dresse qu'à quelques mètres (1). » Steppes à buissons de lianes, avec des bas taillis : tels encore apparaissent les paysages des plateaux du Tamisso méridional, dans les descriptions de Thomson et du lieutenant Plat (2).

Les caractères de ces formations végétales de l'arrière-pays des Rivières du Sud ressortent d'ailleurs avec plus de netteté, non seulement si on les compare à celles du littoral (3), mais surtout si l'on envisage la contrée voisine au S. E. De ce côté, la Kolenté marque, en même temps que le passage à des terrains différents, le commencement d'autres aspects, plus riches à beaucoup d'égards. Pour la partie moyenne de la dépression des Scarcies, entre Kofiou et Ouassou, région ouverte, basse encore, à sol d'argile et d'alluvions, la description que donne Thomson est, à même éloignement de la mer que les « boouals » voisins du Badi, tout à fait celle d'un paysage de parc : « Entre la bande de bois que nous venons de quitter et un autre bois à un quart de mille, est une prairie, d'herbe courte, large de un mille, avec des bouquets de bois en broussailles, puis une autre bande (« belt ») de prairie, semblable à un gazon artificiel » (4). Jusque dans la partie supé-

(1) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 439-441. — PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bord.*, 1890, p. 302.

(2) THOMSON, dans *Journ. of the Roy. geogr. Soc.*, 1846, p. 127-128. — PLAT, ouv. cit., p. 268, 277.

(3) PLAT, ouv. cit., p. 273, 284. — FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bord.*, 1891, p. 173 : « La végétation augmente de Télico à la mer. »

(4) THOMSON, ouv. cit., p. 119.

rière de son cours, sur le plateau élevé et accidenté du Tamisso, la Kora semble marquer une limite végétale : quand on approche de la rivière par l'E., dit Trotter, la végétation devient moins dense, les fourrés disparaissent, les plateaux se couvrent pendant l'hivernage d'un fin gazon « très confortable à voir au sortir de l'éternelle brousse » (1). Impression toute pareille, d'ailleurs, à celle ressentie par les membres de la mission Brosselard-Faidherbe (2), ou encore par Blyden. Ce dernier surtout décrit le bassin du Lolo comme une contrée très boisée, avec de grands arbres « en crinière » sur les collines, de luxuriants paysages de parc qui le font penser « aux montagnes boisées et aux glens verts d'Écosse » (3).

Autres terrains encore et autres formes de relief, le long de la frontière N. de Sierra-Leone : caractère nouveau de la nature vivante. Là, le sol ne se compose que de granits et de roches primitives, et l'on rencontre, au lieu des plateaux pierreux de nos Rivières du Sud, les hauts vallonnements enchevêtrés et les étendues de latérite argileuse. La prairie basse et les taillis buissonneux du booual font défaut, tout comme les savanes, les bois et le parc : c'est la haute brousse tropicale qui règne, nappe presque ininterrompue d'arbres, de lianes et d'herbes recouvrant toutes les formes du terrain jusque vers le Tinkisso et le haut Niger, immense et haut maquis toujours vert, qui donne, vu des sommets dominants, l'impression d'une forêt étendue sans la moindre lacune jusqu'aux limites de l'horizon. « Toute la contrée traversée (par la commission an-

(1) TROTTER, *The Niger sources*, p. 134, 225.

(2) BROSSELDARD-FAIDHERBE (dans *Journ. off.*, 1891, p. 1796) dit du Tamisso, qu'il a traversé dans sa partie méridionale : c'est un plateau généralement rocheux, peu productif, et parfois sans végétation, « tandis que le pays sur la rive droite de la Kaba, vue de haut, a l'aspect d'une verte et interminable forêt ». — F. Du Bois, compagnon de Brosselard-Faidherbe (*la Vie au Continent noir*, p. 119), insiste, de son côté, sur le changement profond qui se fait dans le paysage au N. O. de Ouéilia : là commencent « les maigres plateaux rocheux, à végétation pelée, où seule de loin en loin l'herbe de brousse vient par places, au milieu de bouquets d'arbres maigriots ».

(3) BLYDEN, dans *Proceed.*, 1873, p. 132-137.

glaise de délimitation) est couverte d'une végétation haute et épaisse... : buissons de scrub et de roseaux ; parfois des arbres sur les versants et dans les parties humides ; toutes les vallées et les lignes d'eau ont une épaisse végétation d'arbres, de plantes grimpantes et de buissons (1). » Trotter lui-même, après Zweifel et Moustier, et après Gordon-Laing, a d'ailleurs reconnu que cette autre forme de végétation couvre tout le N. E. de Sierra-Leone, où elle prolonge la forêt vierge de Libéria et de la Côte d'Ivoire (2).

3° *Le Fouta-Diallon intérieur*. — Les plateaux à steppes buissonneuses et à îlots boisés des Rivières du Sud, se raccordent avec les massifs intérieurs du Fouta-Diallon par les hautes vallées-couloirs du Cogon (Kansafara), de la Fatalla, du Konkouré et de leurs affluents ; pendant qu'au N.E. de Télico, les paysages mamelonnés et la brousse du Nord sierra-leonais, se continuent jusque vers le haut Bafing, dans une contrée mal connue et peu habitée, refuge du gros gibier et des tribus errantes, où la campagne est demeurée ou revenue à l'état de nature. Mais comment donner une idée nette des connaissances actuelles sur la végétation des pays, pourtant si souvent explorés du Fouta-Diallon ? Cette contrée, variée de sol et de relief, centre hydrographique sans limites bien nettes, a laissé aux voyageurs, quelquefois pour le même point, des impressions diverses, et qui semblent souvent contradictoires ; l'accord n'est guère complet que sur les espèces végétales caractéristiques (3). Je ne puis évidemment confronter

(1) TROTTER, ouv. cit., p. 225-226. — Comp., pour le Kouranko occidental (Falaba) : GORDON-LAING, tr. fr., p. 302 ; — BROSELARD-FAIDHERBE, ouv. cit., p. 3796 (la « petite futaie » couvre tout) ; — BLYDEN, ouv. cit., p. 126, etc.

(2) TROTTER, *ibid.*, p. 78-79..., 100.

(3) Les espèces sont les mêmes que celles particulières aux provinces botaniques suivantes distinguées par M. Chevalier pour l'ensemble du Soudan (*C. Rend. Ac. Sc.*, 1900, t. 1, p. 1206-1207) : 3° province (... Ségou, Bamako, Haute-Gambie) ; 6° et 7° province (... Ouassoulou). C'est un mélange de variétés soudanaises et guinéennes, parmi lesquelles figurent surtout les grandes légumineuses et les malvacées déjà nommées pour les Rivières du Sud. Comp. la « zone intermédiaire » (entre les plateaux cultivés et la forêt méridionale de la boucle du Niger) décrite par CH. VAN CASSEL, dans *Ann. de Géogr.*, 1903, p. 149.

entre eux les jugements généraux, qu'après avoir classé et groupé d'une manière critique les principaux témoignages épars dans les récits d'exploration.

Un fait hors de doute est la richesse de la végétation forestière et l'exubérance de la verdure (au moins pendant la plus grande partie de l'année) dans les vallées du Fouta-Diallon. A cet égard, il y a unanimité parmi les témoins, qu'il s'agisse des vallées ouvertes, à sol d'alluvions, de la partie Sud-Est et Est, comme celles du Baléio (Bafing), de la Téné, de la Dimna (Gambie), ou des vallées en forme de gorges, de cañons, de couloirs, comme celles de l'Ouest et du Sud. C'est, par exemple, presque dans les mêmes termes que Hecquard, Olivier de Sanderval et Plat parlent de la haute vallée du Bafing à l'E. de Timbo et dans le Kolen : elle est occupée par des bois très fourrés de « ficus », d'« acacias », de lianes, que dominent les benthéniers, les caïcédrats, les baobabs, et qui alternent avec des clairières d'herbe verte et des défrichements (1). Pour la haute Kakrima, d'autre part, et pour le Tominé, voici des citations de Lambert, qu'il serait d'ailleurs facile d'appuyer par tel passage d'Olivier de Sanderval, de Bayol, de Noirot ou de René Caillié : dans la Kakrima, on marche, malgré le déboisement, « sous l'ombre épaisse des grands arbres, qui entrelacent leurs rameaux d'une rive à l'autre » ; et la vallée du Tominé n'est qu'« un rideau de verdure sur toute sa longueur (2) ». On remarquera toutefois une différence notable entre les deux cas. D'une part (pour le Baleio) il s'agit plutôt d'un paysage de parc, tandis que pour l'O. et le S.O. du Fouta, on a l'impression de la forêt-galerie, du couloir forestier de montagne (tel, par exemple, qu'il existe sur certains versants inférieurs des Andes tropicales). Le lieutenant Plat a marqué, d'ailleurs, en ce qui concerne le Baléio, la succession des formes végétales sur les différentes parties des vallées : au fond (allu-

(1) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 296, 335. — PLAT, *ouv. cit.*, p. 212. — Comp. la description de la haute Dimna donnée par Mollien, t. II, p. 71.

(2) LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, t. II, p. 21, 48. — Comp. pour la Kakrima, NOIROT, *A travers le Fouta-Djalou...*, p. 407.

vions inondées), les cultures, en arrière du rideau forestier qui accompagne le cours d'eau; sur les pentes (éboulis schisteux), la végétation libre, bouquets de bois, etc.; sur les hauteurs (grès ou latérites), la brousse ou l'herbe (1).

En dehors des vallées de toute forme, les villages du Fouta-Diallon sont toujours situés, — soit sur les plateaux, soit sur les versants montagneux —, au milieu de véritables îlots de verdure, formés il est vrai, en grande partie, de végétaux cultivés, arbres à fruits, ou haies vives de pourguères. Les groupes de cases du Fouta méridional dit, par exemple, le lieutenant Plat, « sont des enclos verdoyants, avec des haies de pourguères, et de véritables vergers d'orangers, de papayers, de manguiers, de kolatiers » (2).

Enfin presque tous les voyageurs ont été frappés de voir qu'il existe au Fouta-Diallon d'autres endroits boisés. Ce sont des îlots forestiers plus ou moins étendus, ou de hauts taillis, d'essences variées selon la latitude et l'exposition, et dans lesquels les végétaux sont plus ou moins denses. M. Maclaud leur donne le nom indigène de « dantarés » (3). Ils correspondent tantôt aux parties peu inclinées ou légèrement déprimées des plateaux, où la terre végétale a pu se former, tantôt aux versants montagneux plus meubles. Quand les « dantarés » sont nombreux, ils peuvent donner à toute une région un aspect très boisé et très vert. Il suffit de lire à cet égard les descriptions laissées par de Sanderval du pays de Fougoumba, ou par Mollien des versants voisins de Banéïa dans le Tamgué (4).

Mais, sauf ces trois cas, le Fouta-Diallon est une contrée de végétation pauvre. L'aspect dominant est celui du « booual », c'est-à-dire de la steppe ou de la prairie à buissons et à petits taillis de brousse. Seules les parties granitiques et archéennes

(1) PLAT, ouv. cit., p. 268.

(2) PLAT, ouv. cit., p. 213. Pourguère : *Jatropha curcas*.

(3) Dans *Rev. col.*, 1899, p. 506.

(4) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...*, p. 353. — MOLLIER, t. II, p. 10. — Comp. la description donnée par HECQUARD (*Voyage à la côte...*, p. 237-240), des plateaux à l'E. de Medina : ils sont « arides, avec des bouquets de bois et une belle végétation sur les pentes ».

du centre, où les îlots forestiers sont plus nombreux, offrent des panoramas de bois, de cultures et de prairies mêlés, qui, d'après les photographies, ne sont pas sans une analogie d'ensemble avec certains paysages du Limousin.

Le « booual » présente, il est vrai, plusieurs variétés, mais partout son caractère essentiel est l'absence ou l'extrême rareté des grands arbres. Le type du « booual » le plus répandu est celui défini par le lieutenant Plat, et qui se rencontre aussi dans les Rivières du Sud, le « plateau ferrugineux à surface rugueuse, recouvert de prairies, avec quelques bouquets d'arbres de taille moyenne, et des galeries forestières (encaissées) le long des cours d'eau » (1). C'est la forme de végétation correspondant aux tables et aux socles de grès. L'herbe (une variété « d'andropogon ») pousse dès les premières pluies, par petites touffes courtes et rapprochées, et bientôt « un gazon vert, doux à l'œil, couvre tout » (2). Puis, ces pâturages ont des sorts différents selon les lieux. Ou bien, ils restent verts en partie pendant presque toute l'année, surtout au S. du Fouta-Diallon ; ou bien, sur les plateaux d'exposition continentale, l'herbe, plus haute, se dessèche après la vigoureuse poussée de l'hivernage, et offre alors tout à fait l'aspect habituel des savanes tropicales avant les incendies de la saison sèche (3). Souvent enfin, quand la terre végétale manque à la surface du « booual », et qu'il présente partout le sol pierreux des « hamadas », la verdure rase et extrêmement clairsemée ne fait qu'une assez courte apparition, malgré les pluies : entre la Karkrîma et le Kokoulo, écrivait Hecquard, la végétation, luxuriante sur les terres noires du granit (terres de « bruyère »), semble fuir devant des roches noirâtres, vitreuses, calcinées » ; et le même a parcouru en juillet, entre Labé et Banécia, des pla-

(1) PLAT, *ouv. cit.*, p. 235. La description s'applique au plateau entre la Téné et le Baléio.

(2) AIMÉ OLIVIER, *ouv. cit.*, p. 337 (entre Timbo et Bouria, au début de juin).

(3) NOÏROT, *A travers le Fouta-Djalou...*, p. 270. « Au départ de Bandécia, nous n'avons plus devant nous, après être sortis d'un bouquet de bois, qu'un immense plateau couvert d'herbes jaunies de 4 m. de haut » (septembre).

teaux « d'une aridité désespérante, des surfaces désolées sans un arbre, sans un arbuste » (1).

Il existe, d'ailleurs, aussi au Fouta-Diallon, comme dans l'arrière-pays des Rivières du Sud, et dans les étendues à sol latéritique du Soudan, le type de steppe à bouquets ou à fourrés étendus de brousse. A l'Est, par exemple, dans la partie occidentale du Kolen, ce sont « des plateaux d'herbe rase avec buissons d'épineux, « bouquets d'arbres rabougris » et baobabs isolés (2). Ailleurs, dans le centre, le Sud et l'Ouest du Fouta, la brousse est formée de hauts buissons de lianes à latex ou d'arbustes à fleurs, d'espèces méditerranéennes, mêlés à des bambous : « Les plateaux de la rive droite de la haute Kakrima sont couverts de pâturages, avec des bouquets d'azalées, de rhododendrons, de jasmins et d'héliotropes arborescents » ; à l'E. de Cahora, sont « de petits bois de bambous, de gardénias, de rotins » (3).

En somme, et contrairement à l'opinion qui a couru jusqu'à ces derniers temps, ce n'est que par exception que les plateaux du Fouta-Diallon présentent des paysages de parc, comme ceux vus par Aimé Olivier entre le Tominé et Cahora, ou par M. Noirot à l'E. du Dolonqui (4). Il peut arriver alors que la présence des troupeaux, les ruisseaux nombreux, l'aspect général verdoyant et riche, justifient dans une certaine mesure les comparaisons que l'on trouve sous la plume des explorateurs, avec l'Auvergne, les Vosges, la Suisse ; mais ces formes de végétation sont localisées (5).

Ces quelques notions, encore éloignées de la précision scien-

(1) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 307.

(2) PLAT, *ouv. cit.*, p. 213.

(3) OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français*, Kahel, p. 176, 207, 129. — *Comp.* (ibid., p. 218-224) : « le sentier qui mène à Fougoumba est au milieu de jasmins arborescents de 3 m. et de lauriers de 5 m. »

(4) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 119, 129. — NOIROT, *ouv. cit.*, p. 98.

(5) Le type de végétation intermédiaire entre ces parcs et la grande brousse continue du N. de Sierra-Leone serait les « forêts herbeuses » que traverse le tracé du chemin de fer de Konakry au Niger, à l'O. de Kouroussa (D'OLLONE : *De la Côte d'Ivoire à la Guinée...*, p. 238).

tifique que pourra sans doute bientôt offrir l'étude de la géographie botanique du Fouta-Diallon, vont me permettre d'apprécier certains jugements d'ensemble portés par les voyageurs sur ce pays. Durant la période de découverte et de prise de possession, plusieurs d'entre eux, et non des moindres, ont proclamé la richesse du Fouta ; ils ont opposé ses massifs montagneux, pour la beauté des bois et des herbages, pour la persistance de la verdure en saison sèche, aux contrées voisines de la Sénégambie et du Soudan. Tels Olivier de Sanderval, M. Noirot, M. Bayol, qui parle de « Suisse africaine », Plat, Lévasseur, frappés sans doute par des contrastes réels, mais locaux, avec les régions plus arides qu'ils eurent à traverser. « La vallée du Sahim où nous pénétrons (en venant de Fodé-Hadji), a toute l'ampleur, toute l'humidité féconde d'une plaine du centre de la France. Les ramifications de la rivière sont très nombreuses ; partout de l'eau, des mares, un sol spongieux, des rizières, des jardins. Des forêts dominant, couvrant tous les mamelons, sur lesquels paissent des troupeaux de moutons et de bœufs » (1). On pourrait citer bien d'autres témoignages semblables, et s'appliquant à d'autres parties du Fouta-Diallon (2). Il y avait sans doute dans ces jugements, non seulement l'expression de faits exacts, quoique grossis, mais encore quelque chose d'une croyance traditionnelle dont on retrouve la formule dans les ouvrages de Faïdherbe ou du colonel Galliéni : « Pour moi, écrivait ce dernier, l'avenir du Soudan français est dans le Sud, vers les riches et fertiles plateaux du Fouta-Diallon et de Kong... Si jamais, avait dit Faïdherbe, il se forme un empire du Soudan français, c'est à Timbo que sera sa capitale (3). »

Mais dans ces dernières années, en même temps que s'affir-

(1) PLAT, *ouv. cit.*, p. 214.

(2) Comp. (PLAT, *ouv. cit.*, p. 302) : « Le Fouta contraste par sa verdure avec les régions voisines. Le booual est toujours couvert d'herbe fine. » — V. aussi : FRAS, *ouv. cit.*, p. 171. — LEVASSEUR (dans Galliéni, *Deux campagnes...*, p. 123-125) : « C'est un véritable étonnement de rencontrer en pleine saison sèche ces immenses plateaux verdoyants. »

(3) GALLIÉNI, *Deux Campagnes...*, p. 633.

mait chaque jour davantage la valeur économique et les bonnes conditions d'habitabilité des pays du Niger en amont de Tombouctou, les missions d'étude au Fouta, le travail des commissions pour le tracé des voies de communication et pour l'établissement des frontières en Guinée, les observations prolongées faites à un même endroit (par exemple par les chefs de cercle), ont ramené ces opinions optimistes à leur juste valeur, en restreignant leur généralité. « Je n'hésite pas, dit M. Maclaud, à m'inscrire contre la croyance en la fertilité du Fouta-Djalon (1). » Selon lui, les pays du Tinkisso sont beaucoup plus fertiles, la contrée du Fouta va se dénudant toujours davantage par l'incendie, et « les plateaux arides des boouals en couvrent parfois les neuf dixièmes (2). »

4° *Les pays autour des massifs intérieurs du Fouta-Diallon.* — A l'O. du Tominé, les massifs intérieurs du Fouta-Diallon aboutissent à un pays de plateaux, très découpé par les rivières, dans lequel la végétation arborescente tient une assez grande place. Ici, on ne trouve plus guère le « booual » proprement dit, la steppe à buissons ou à fourrés de brousse, mais des lambeaux parfois vastes de bois, de larges rideaux forestiers le long des cours d'eaux, et, souvent, sur les étendues d'argile latéritique, la savane. Ainsi se fait, dans la vaste région entre Bambaya et le Kroubal ou N'gabouel (Rio Grande au N. de Kadé), la transition vers les futaies et les hauts fourrés de la Guinée portugaise.

La véritable forêt vierge existe dans les vallées ouvertes de cette contrée, qu'elle occupe parfois sur toute leur largeur. Au N. E. de Bambaya, le Cogon coule « sous une épaisse voûte de verdure, formée de bombax (fromagers) et de nétés entrelacés, avec un sous-bois de lianes » (3).

(1) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 506.

(2) COMP. NORMAND (dans *Bulletin du Com. Afr. fr.*, 1902, S., p. 146). « Les forêts aux arbres majestueux sont rares au Fouta. Ce qui domine, c'est la brousse. »

(3) LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, t. II, p. 11. — M. Gauthier, dans son itinéraire de Boké à Mataïrou, est arrivé vers ce dernier point, après avoir tra-

Au N. de Dandoum, la forêt épaisse commence à 500 m. de la Féfiné, et « présente un aspect imposant » (1). Au N. de Kadé seulement, dans les plaines du N'gabouel, elle s'offre déjà plus clairsemée, sur un sol marécageux (2).

En dehors des cours d'eau, la forme de végétation presque toujours observée dans cette région est celle des savanes à bouquets de bois étendus (sauf sur les bandes pierreuses des rebords montagneux, occupées par le « booual »). Ces paysages apparaissent dès le pays entre le Rio Nunez supérieur et le Cogon : « Nous cheminons, dit M. Noirot, au milieu de vertes pelouses et de bosquets où paissent les bœufs ; notre marche ressemble à une promenade dans un parc immense clos par de vertes montagnes » (3). Entre Competa et le Tominé, s'étendent sur tous les versants « des prairies magnifiques, semées de bouquets de bois gigantesques ». Plus au N. encore, de Léla à Teliri (rive droite de la Féfiné), A. Olivier a vu « tout le long de la route » de grandes futaies de nétés, de télis, avec des gardénias et des bambous en sous-bois (4). On pourrait multiplier les citations analogues, par exemple pour la grande plaine entre Kadé et le Kroubal (Rio Grande), avec ses splendides bouquets de nétés et d'afzélias (5). De ce côté, les bas plateaux et les plaines du Badiar et du Paquesi, marquent le début de la végétation propre aux pays de la moyenne Gambie : M. Bouchez, qui a récemment visité le Badiar, a vu sur le plateau des forêts légères, avec des clairières entourées par la brousse, et, dans la plaine, des bouquets de palmiers, des bambous de basse futaie, des rubans de végétation le long des rivières (6).

versé les brousses et les plateaux latéritiques dénudés du pays des Landoumans, à une bande de « végétation splendide », qui se continue le long du Cogon jusqu'à Kandiafara (*La Géogr.*, 1903, t. II, p. 36).

(1) BROSSELDARD-FAIDHERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 124-126.

(2) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 452.

(3) NOIROT, *A travers le Fouta-Djalou*, p. 69.

(4) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...*, p. 96, 98, 106, 107.

(5) MACLAUD, *ibid.* — Afzélia, africana ou « fok ».

(6) BOUCHEZ, dans *Rev. col.*, 1903, p. 394.

Au N. du Fouta-Diallon, les pays de la rive gauche de la Gambie (bassin de la rivière Grey) sont restés peu connus jusqu'aux expéditions récentes contre les Koniaguis. Seuls les itinéraires de Hecquard et de Gouldsbury les traversaient. Hecquard dit avoir parcouru au N. de la Komba (Rio-Grande), dans les parages de Boussoura, « des champs de bruyère rose vif couvrant les plateaux », mais il ne parle ni de bois ni d'herbages (1). Au contraire, on a de nombreux témoignages sur les formations végétales de la Gambie moyenne. La rive droite en face de Medina Konta est couverte, dit Hecquard « de grandes forêts inhabitées..., où la végétation s'est rétablie » (2). Plus en aval, vers Badon, Oberdorf, et bien avant lui Mollien, ont trouvé les plaines voisines du fleuve « tapissées de verdure » (3). Il est très remarquable que, pour tous les voyageurs, il est question ici (en dehors du voisinage des cours d'eau), non pas de forêt véritable, ou même de bois touffus, mais de hauts fourrés d'arbustes, d'herbes et de lianes, de la grande brousse, en un mot, qui semble avoir recouvert un sol abandonné par les anciens habitants, et transformé aujourd'hui en un terrain de chasse, en même temps qu'en un refuge pour les hommes. Ce « désert de brousse », dont l'existence s'explique par l'histoire du pays au siècle dernier, et dont l'analogue existe dans le S.E. tout au moins du Fouta (pays des Houbbou), occupe une partie du Niocolo, et se continue à l'O. jusque chez les Bassaris et les Koniaguis. Les terrains étant, dans cette contrée, à peu près les mêmes que dans l'intérieur du Fouta-Diallon (sauf une plus grande proportion d'argiles latéritiques), on peut se demander si, en dehors des « boouals » pierreux, toute une partie du Fouta ne prendrait pas à la longue le même aspect, sans les incendies, qui y sont favorisés par la sécheresse plus encore que dans la zone

(1) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 225. — Gouldsbury parle de la région voisine de la basse rivière Grey comme d'un pays dénudé (dans *Pet. Mitt.*, 1882, p. 292).

(2) HECQUARD, *ibid.*, p. 377.

(3) MOLLIEU, t. II, p. 10. — LEVASSEUR, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1889, p. 129.

des grandes brousses du haut Niger. Le Tenda septentrional, décrit par Mollien et par M. le Dr Rançon, pays habité, cultivé, et par conséquent livré aux ravages annuels du feu, présente lui aussi les paysages mêlés du Fouta (1). — De ce côté, c'est dans le Bondou qu'il faut aller pour trouver un pays de végétation senégambienne : là, on voit se succéder les forêts clairsemées d'acacias et de baobabs, les massifs de verdure des villages, la grande brousse épineuse à hauteur d'homme, les espaces désolés de « terre ferrugineuse », les bouquets d'arbres rabougris, les « mers de hautes herbes, d'où n'émergent que les casques blancs des cavaliers » (2). L'une au moins des formes de végétation du Fouta-Diallon a disparu, le pâturage d'herbes basses ; de plus, les associations d'arbres sont nouvelles ; au lieu des nétés, des caïcédrats, des fromagers, des lianes à latex, dominant maintenant les baobabs, les épineux, les « karités », et, par endroits, les ficus, les tamaris, les bambous (3).

Entre la Gambie et la Falémé, la végétation arborescente tient une assez grande place. Pascal, après Mungo-Park, a décrit, pour les pays de l'O. de Sansanding, les « bois de haute futaie », les forêts clairsemées de mimosées, ou encore « les fourrés de bambous en bande le long des rivières » (4). Depuis, M. le Dr Bayol a insisté sur le fait qu'entre Badon et Mama-khono, « les forêts sont plus continues qu'au Fouta-Diallon » : c'est, dit-il encore, un pays laissé à l'état de nature, où abonde le gros gibier, et à travers lequel les guides sont des chasseurs de profession (5). Là non plus, rien qui rappelle les aspects du « booual » : aux grands fourrés, font suite d'immenses plaines d'herbes, de 3 à 4 m. de haut, jaunes dès la fin de l'hivernage (6). La bande forestière, large parfois de 700 à 800 m., qui accompagne la Falémé, et « dont la verdure sombre dénonce au loin

(1) MOLLIN, t. II, p. 7. — LEVASSEUR, *ouv. cit.*, p. 131.

(2) LAMARTINY, *le Bondou*, p. 48. — GALLIÉNI, *Deux campagnes*, p. 71-72.

(3) RANÇON, *le Bondou*, p. 28-29. — « Karité » : *Bassia Parkii*.

(4) PASCAL, dans le *T. du M.*, 1861, t. I, p. 39.

(5) BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 85.

(6) NOIROT, *A travers le Fouta-Diallon*, p. 284-287.

la rivière », ne fait contraste avec le reste du pays que par la persistance plus grande du feuillage.

Dans le bassin moyen du Bafing, on est en plein Soudan : les bas fonds argileux, couverts de hautes graminées, les plateaux ferrugineux arides, sont entaillés par des ravins très boisés, dont la description, telle que l'a donnée le lieutenant Plat, est exactement celle de la forêt-galerie de l'Afrique centrale (1).

Et quant aux pays situés à l'E. du Fouta-Diallon, si les vallées sont boisées et herbeuses, la richesse végétale moyenne est moins grande (sauf au Sud) que vers le moyen Niger (2). Loin des cours d'eau, rien ne paraît rappeler, ni la brousse épaisse du N. de Sierra-Leone, ni les paysages de bois, de savanes et de fourrés du N. du Fouta-Diallon. Dinguiray, dit M. Maclaud, s'élève au milieu de collines pelées et mornes (3). De ce côté, le contraste avec le Fouta, tel que ce dernier pays s'annonce dans la vallée de Sahim par exemple, réside à la fois dans la rareté plus grande des îles d'arbres, dans l'absence des pâturages, enfin dans le fait que la verdure est moins persistante en saison sèche (4).

5° *Comparaison avec les formes de végétation des pays du golfe de Guinée.* — En résumé, un fait essentiel se dégage en ce qui concerne les formes de végétation des Rivières du Sud et du Fouta-Diallon. Il n'y a pas à distinguer dans ces pays plusieurs zones, qui seraient distribuées en bandes successives, plus ou moins uniformes, en partant de la mer. On se rappelle que j'ai abouti plus haut à une constatation analogue pour la répartition des terrains : les roches primitives

(1) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. comm. Bord.*, 1890, p. 197. Ce sont des « ravins très encaissés, avec des fourrés de bambous et des massifs d'arbres gigantesques ». — Comp. Galliéni, *Voyage au Soudan français*, p. 512, 513.

(2) HOURST, dans *Bull. du Com. Afr. fr.*, 1893, t. II, p. 16. — DEVAUX, *la Vallée du Tinkisso*, p. 18. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 446.

(3) MACLAUD, *ibid.*

(4) PLAT, *ouv. cit.*, p. 214. — FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bord.*, 1891, p. 171. — Comp. ce que dit M. Chevalier des pays plus orientaux du Niger, où le cercle de Kouroussa notamment, est plus vert (dans *Bull. du Mus. d'hist. natur.*, 1900, p. 250).

et granitiques qui forment la ceinture du golfe de Guinée, disparaissent presque complètement à partir des Scarcies, ou plutôt se redressent vers le N. et sont en partie masquées par les dépôts sédimentaires. Il semble, dès lors, que l'on soit fondé à se demander si les aspects végétaux ne sont pas liés, dans toute cette Afrique Occidentale, à la nature superficielle du sol et aux effets de l'habitat humain (incendies, déboisements), plus encore qu'aux phénomènes de climat. Dans l'arrière-pays des Rivières du Sud, et dans la partie méridionale du Fouta-Diallon, l'humidité, la chaleur, la lumière sont, avec quelques particularités, réglées à peu près de la même façon que dans l'intérieur de Sierra-Leone, sinon de Libéria. Quand on vient du Nord, et que l'on rencontre les premières régions exposées à l'Océan, se manifestent les mêmes changements atmosphériques que ceux observés plus à l'E., près de la ligne de faite au S. du Tinkisso : le ciel éclatant et souvent sec des plateaux sénégambiens et soudanais fait peu à peu place à une atmosphère la plupart du temps brumeuse, imprégnée d'humidité, et caractérisée par une égalité plus grande du thermomètre. Et pourtant, en dehors de la bande étroite de forêt-vierge (souvent réduite à de simples lambeaux), qui correspond aux parties basses du littoral, les terrasses gréseuses des Rivières du Sud sont véritablement peu boisées, si on les compare aux plaines des Scarcies (comme d'ailleurs à celles de la Guinée portugaise), et même au pays mamelonné du N. de Sierra-Leone. La végétation n'est touffue, et les arbres ne dominent que sur les alluvions et les rampes schisteuses des vallées, sur les îlots de terre végétale et parfois d'argile latéritique des plateaux, sur les éboulis des versants ; partout ailleurs, se rencontrent les divers paysages des « boouals » gréseux, depuis les espaces presque dénudés ou à herbe rase, jusqu'aux pâturages avec des fourrés ou des buissons de brousse. Ce sont des paysages qui ne diffèrent, en somme, de ceux de la Sénégambie et du Soudan, que par l'absence de grandes étendues de hautes savanes, et par l'association particulière des espèces végétales, tandis qu'ils ne rappellent que

par exception les campagnes à parcs verdoyants des Scarcies ou de la Guinée portugaise, et les hautes brousses continues du nord de Sierra-Leone.

Ces considérations deviennent d'ailleurs plus claires, si l'on compare avec l'arrière-littoral des Rivières du Sud et avec la partie occidentale de Sierra-Leone, les pays situés plus à l'E., le long du golfe de Guinée, et dès le Libéria. On arrive ainsi à l'idée que la plaine des Scarcies et les bas plateaux du centre de Sierra-Leone, marquent la terminaison septentrionale des formes de végétation particulières au golfe de Guinée, quoique toutes les espèces guinéennes soient beaucoup plus étendues vers le N. Les pays du golfe de Guinée ont, en effet, tous pour caractère commun de présenter, à partir de la mer, une succession à peu près toujours pareille de formations végétales, d'abord sur des terrains primitifs et granitiques, à croûte de terre végétale et de latérite, puis sur les plateaux de grès anciens du centre de la boucle nigérienne. Cette succession est scientifiquement établie pour le Libéria et la Guinée française orientale : malgré le vague des connaissances sur l'intérieur du premier pays, Buttikofer a pu distinguer, du S. au N., quatre zones botaniques, différant à la fois par les aspects végétaux et par l'association des espèces (1). Pour la Guinée française orientale et pour la Côte d'Ivoire, les nombreuses missions françaises de pénétration et d'études, qui ont eu lieu depuis le mémorable voyage de M. Binger, ont fixé d'une manière aujourd'hui certaine la limite N. de la forêt dense, et par conséquent établi sa continuité, depuis la zone des dunes et des lagunes côtières, jusqu'aux plateaux à savanes, à parcs et à cultures qui forment la partie riche et habitée du Soudan.

(1) BUTTIKOFER, *Reisebilder*, p. 81-400 : 1° « zone du rivage », correspondant aux dépôts littoraux (bouquets de palmiers) ; 2° « zone des marais et marigots » (pays de lagunes en voie d'assèchement, en arrière du cordon littoral), avec les forêts de mangliers et de pandanus ; 3° « zone de transition » (occupant l'ancien espace marin), avec des savanes en forme de parc (elcëis) et de hautes brousses ou « buschwald » ; 4° la nappe continue des forêts vierges, « futaies géantes » avec leur sous-bois varié, qui se poursuivent jusqu'aux pays de culture et de population relativement dense des plateaux mandés.

Quand on a dépassé vers l'E. les sources du Niger, cette limite commence au S. de Kissidougou (9° N. environ), jusqu'où se prolongent les grandes brousses du Kouranko, elle laisse au N. Beyla, les sources du Milo, puis Nzo (8°, 20' environ); elle longe enfin la rive droite du Bafing, puis de la Bandama Rouge jusqu'au confluent du Nzi (6° N.), pour atteindre de nouveau 6°, 50 N. et même 7° dans la Comoé. Il faut aller, ensuite, jusque dans la Volta (Côte d'Or et Togoland), pour rencontrer une région rappelant la Guinée française occidentale, au moins par la variété des aspects végétaux qui s'y trouvent mélangés depuis la côte (1).

II. Effets de la sécheresse sur la végétation. — Quelle place au juste la végétation toujours verte tient-elle dans l'arrière-pays des Rivières du Sud, et dans quelle mesure la sécheresse produit-elle ses effets au Fouta-Diallon sur les différentes formations végétales? Question impossible à résoudre avec précision, en l'état actuel des connaissances, mais dont l'importance ne peut échapper au géographe. De là, en effet, autant que de la répartition des espèces, dépendent certaines conditions de la vie animale et humaine (et, par conséquent, jusqu'à un certain point, les efforts de la colonisation).

C'est surtout pour le Fouta-Diallon qu'il est difficile de déterminer les éléments du problème, les voyageurs n'ayant pas, en général, séjourné longtemps au même endroit, ou revu les mêmes lieux aux deux saisons.

En arrière de la ceinture des palétuviers, la région côtière des Rivières du Sud a de la verdure persistante pendant toute la saison sèche, sauf en ce qui concerne certaines espèces d'ar-

(1) EYSSERIC, *Rapport...*, p. 52. — EYSSERIC et BLONDIAUX, dans *Ann. de Géogr.*, 1899 (carte). — M. CHESNEAU, dans *La Géogr.*, 1901, p. 37 (sur la mission Wœlffel). — D'OLLONE, dans *La Géogr.*, 1900, p. 335, et 1903, p. 130 (carte). — FROIDEVAUX, *ibid.*, 1900, p. 336 (sur la mission Houdaille). — Dans la basse Volta, Freeman distingue (quoique mélangés et ne formant pas de zones successives): de grands herbages avec buissons d'euphorbes et bouquets de palmiers à huile; des savanes d'une grande herbe coupante, avec des arbres plantés « cu verger » (« orchard »), « cauras », karités, ficus et palmiers, baobabs; des lignes forestières le long des cours d'eau; des brousses de bambous (*Travels and Life in Ashantee*, carte).

bres, comme les baobabs, qui perdent leurs feuilles avant la floraison. Jusque dans la partie septentrionale, au Rio-Nunez, non seulement la forêt, et les brousses d'arbustes et de lianes, mais encore les sous-bois restent verts; seules jaunissent les petites plantes en terrains ras (1). On sait, d'ailleurs, que la zone de végétation persistante se continue beaucoup plus au N., à travers la région des plaines côtières et des grands estuaires, jusqu'au delà de la Casamance et de la Gambie, dans les Niayes (2). Mais dès que le pays s'accidente, en arrière du rivage des Rivières, et que disparaissent les bas-fonds côtiers, ou les plaines humides, le nombre moins considérable des palmiers, les peuplements totaux ou partiels d'arbres à feuilles caduques (légumineuses ou autres), l'enchevêtrement moins grand des végétaux, l'apparition d'espaces herbus plus ou moins vastes, font que l'aspect du pays se modifie davantage d'une saison à l'autre. Sans chercher actuellement à tracer sur la carte la limite intérieure de la végétation toujours verte, on peut essayer de préciser d'abord cette notion.

D'un passage assez vague de la relation de Thomson, il résultait que, dans les bassins moyens de la Fatallah, du Konkouré, des Scarcies (Limba), et jusqu'au Tamisso, les grandes légumineuses ayant perdu en partie leurs feuilles, et la végétation des herbes s'étant arrêtée au début de la sécheresse, il se produit vers la fin de décembre (« about Christmas ») un réveil de la sève, correspondant au « heng ». On observe alors une première poussée des plantes, et la floraison de beaucoup d'arbustes et d'arbres; là se trouvent, selon lui, les « pâturages d'hiver des Foulbé », à un moment où les « boouals » du Fouta sont déjà plus ou moins desséchés (3). Cette donnée a été confirmée et expliquée par plusieurs témoins postérieurs, de façon qui établit que les effets de la sécheresse sont seulement partiels et localisés, dans l'arrière-

(1) DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, t. II, p. 21. — LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, t. II, p. 8-9.

(2) BROSELARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 58. — CHEVALIER, la Casamance, dans *Ann. de Géogr.*, 1901, p. 165.

(3) THOMSON, dans *Journ. of the Roy. geogr. Soc.*, 1846, p. 120.

pays des Rivières de la Guinée. Au commencement des pluies, dit Corre de la partie méridionale du cercle du Rio-Nunez, la végétation change d'aspect : le « feuillage devient plus vert et plus touffu » (1). Selon M. le Dr Bayol, il y a, entre Boké et Bambaya, au milieu d'une région aride et dénudée, des pâturages utilisés par les Foulbé en saison sèche (2). Dans le Limba, la végétation des hauteurs se flétrit l'hiver, l'herbe devient « jaunâtre » (« of yellowing color »), mais la verdure se conserve dans les dépressions (3). Dans le Tamisso enfin, il est évident que la brousse elle-même se dessèche, au moins en partie : cela est démontré par l'étendue des incendies de février, qui, dit Trotter, « illuminent les nuits » (4).

C'est encore à M. Maclaud que l'on doit d'avoir, non pas encore posé la loi, mais indiqué l'idée générale de la répartition de la verdure complètement persistante en saison sèche, dans les hautes Rivières du Sud. Il l'a fait pour le Bové, qu'il a étudié en détail : « Au milieu des plateaux déserts sont, dit-il, des lieux bas et humides, appelés « vendou », où l'herbe même demeure toujours verte, et où les Foulbé pasteurs se réfugient (5). »

Reste le Fouta-Diallon. Il est évident que les pays qui le composent, d'altitudes et d'expositions très variées, comme de sols assez divers, présentent dans leur ensemble, au point de vue de la persistance de la végétation, des différences, sinon avec les régions du Tinkisso et des hautes Rivières, du moins avec la Sénégalie et l'ancien Soudan français. Sauf dans les bas plateaux et les vallées ouvertes, au N. et au N. E. du Tamgué, les voyageurs n'y ont rencontré, au début de la sécheresse, rien qui rappelle les descriptions données pour

(1) *Arch. méd. nav. et col.*, 1876, t. I, p. 45.

(2) BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 59-60. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 455.

(3) BLYDEN, dans *Proceed.*, 1873, p. 124.

(4) TROTTER, *The Niger sources*, p. 102, 225, 226. Il constate, au contraire, que les contrées du Tembi-ko et de ses hauts affluents demeurent humides, et, malgré l'altitude et l'exposition, couverts de verdure (*id.*, p. 49-50).

(5) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 454.

le Sénégal supérieur, celle, par exemple, que le général Frey a tracée des environs de Kayes (première quinzaine de novembre) (1). De plus, il n'est pas difficile, comme on l'a vu, de relever des témoignages d'où l'on serait en droit de conclure que les campagnes restent vertes, au moins dans la majeure partie de la contrée (2). Le lieutenant Levasseur, pénétrant au Fouta par le N., comme Mollien, éprouva un véritable étonnement de rencontrer en pleine saison sèche, entre la Gambie et Labé, « un immense plateau verdoyant, qui formait contraste avec la plaine jaune et brûlée du Niocolo » (3).

Toutefois, en considérant de près ces dernières affirmations, on est frappé de voir, ainsi que je l'ai déjà remarqué, qu'elles ne peuvent être généralisées. Et d'ailleurs, le fait qu'une partie des Peuls nomades se déplacent avec leurs troupeaux, durant la sécheresse, vers les « vendou » et les vallées vertes des Rivières du Sud, suffirait à prouver que le fourrage manque alors dans certaines parties du pays, et même que les effets du climat se font sentir, hors des vallées, sur la végétation des arbustes et des arbres. L'existence des feux de brousse et des feux d'herbes, dont parle M. Maclaud, à propos de la répartition des lianes à latex, conduit à la même conclusion. Enfin il y a des faits précis, d'observation ancienne ou récente, qui vont directement à l'encontre de ceux énoncés plus haut. Déjà Mollien avait rencontré, en avril, il est vrai, aux sources de la Dimna (Gambie) et de la Komba (Rio Grande), de grandes étendues d'herbes desséchées (4). Dans le pays Timani, dit Windwood-Read, les forêts même subissent les effets de la sécheresse (5). M. le D^r Maclaud, enfin, a pu constater le dessèchement progressif des herbes et

(1) FREY, *Campagne dans le haut Sénégal*, p. 65-66 : « Le fleuve est rentré dans son lit, laissant à nu ses rives basses :... elles sont couvertes de hautes herbes dont les tiges, verdâtres près du sol, sont jaunies, fanées déjà à la partie supérieure... Les arbres perdent leurs feuilles. »

(2) PLAT, *ouv. cit.*, p. 302.

(3) LEVASSEUR, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1889, p. 123-125.

(4) MOLLIEN, t. II, p. 71.

(5) *The African Sketchbook*, t. II, carte, p. 504.

le phénomène de la chute des feuilles dans le pays de Kadé, ou encore précisément sur ces mêmes plateaux du Labé, qui avaient fait l'admiration de Levasseur : « L'aspect du pays à la fin de la sécheresse est triste et désolé ; on voit de grands troupeaux de bœufs au milieu des herbes jaunes. » Après les incendies, ajoute-t-il, le gazon repousse fin et dru (1).

Il est certain, d'ailleurs, que la végétation à forme forestière des vallées demeure verte, tout comme dans le Tankisso (2); et, d'autre part, que certains arbres perdent partout leurs feuilles avant la floraison, ainsi que cela a lieu jusque dans les parages humides du golfe de Guinée, à Sherbro, par exemple, où les cotonniers-arbres (« silk-cotton trees »), entre autres, se dépouillent régulièrement (3).

Le Fouta-Diallon serait donc à rapprocher comme les hautes Rivières, au point de vue qui m'occupe, de certaines parties du Soudan méridional, plus que de la ceinture littorale du golfe de Guinée. La sécheresse y a des effets très marqués, mais non complets, comme en Sénégambie : il s'y conserve des places vertes, même en dehors des dépressions et des vallées ; et beaucoup de végétaux ne perdent pas leurs feuilles. La sécheresse attaque surtout et seulement vers janvier-février, époque des incendies, les formations de plateau, les gazons, les herbes et les brousses des « boouals ». D'ailleurs, il y aurait des distinctions à faire parmi les différentes sortes de brousse : le Fouta a de véritables maquis, d'aspect méditerranéen, qui demeurent aussi luxuriants que les grandes brousses et les sa-

(1) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 449, 452.

(2) DEVAUX, *le Tankisso...*, p. 48.

(3) ALLDRIDGE, *The Sherbro and its hinterland*, p. 82. — Cotonnier : *Callotropis procera*.

(4) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...* p. 146 : fin mars, entre Télékauré et Kahel, les jasmîns, les lauriers-roses, les acacias jaunes en fleurs, « font ressembler le plateau à un jardin ». Pour la même époque, CH. VAN CASSEL (*Ann. de Géogr.*, 1903, p. 146) décrit ainsi la « zone de plaine » qui fait suite, au N., à la forêt de la Côte d'Ivoire : « De hautes herbes brûlées par le soleil couvrent un sol rougeâtre, ferrugineux et rocailleux. Ça et là des arbustes rabougris et sans feuilles, aux troncs calcinés, des rochers et des termitières émaillent la lande roussie. Au bord des marigots, quelques arbres verts abritent des ardeurs du soleil un bouquet de palmiers jaunés et de bananiers effilochés. »

vanes du haut Niger (4). Et de plus, il semble que les herbes et les buissons restent secs moins longtemps, et que l'arrêt de la végétation dure moins pour les arbres, que dans les pays à même latitude de la boucle du Niger. L'herbe, dit M. le Dr Maclaud, sèche quelques semaines plus tôt à Dinguiray qu'à Fouta, et la pousse ne recommence qu'en mars (1).

III. Extension de quelques espèces végétales. — Je voudrais maintenant, pour compléter les données qui précèdent sur la géographie botanique de la Guinée française occidentale, envisager, au double point de vue de leur fréquence et de leurs limites d'extension, les grands végétaux les plus caractéristiques et les plus utiles. Le croquis que j'ai dressé en rapprochant les témoignages épars, et dont je ne dissimule nullement le caractère tout schématique et provisoire, pourra servir dans une certaine mesure à préciser, pour la région dont je m'occupe, les études sorties du voyage de M. Binger, et des missions de MM. Chevalier, Bailloud et Barrot. De pareilles considérations ont un grand intérêt pour la géographie, en ce sens surtout qu'elles aident à comprendre beaucoup de traits de la civilisation indigène.

Pour la répartition des espèces végétales, il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que la Guinée française fait partie d'un ensemble, dont les conditions générales ont déjà été déterminées (2). Certains végétaux s'y rencontrent partout, en nombre et en associations diverses, comme plus à l'Est, d'autres y ont, au contraire, des aires restreintes, toujours comme à l'Est, et cela, à ce qu'il semble, à cause des particularités de climat.

§ 1^{er}. — LES PALMIERS. — Une des espèces végétales dont la

(1) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 446, 508. — La chute des feuilles, dans le cercle de Kouroussa, a lieu dès la fin de l'hivernage (CHEVALIER, *Bull. du Mus. d'hist. nat.*, 1900, p. 152).

(2) V. CHEVALIER, *C. R. Ac. Sc.*, 1900, t. I, p. 1206. D'après les caractéristiques données par cet auteur, la Guinée française occidentale correspond, au point de vue des espèces végétales, aux provinces botaniques suivantes du Soudan : 3^e (zone soudanienne), 6^e, 7^e et 8^e (zone guinéenne). Selon SAMBUC (*Contribution à la flore médicale de la Sénégambie*, p. 25-29), le pays de transition entre le littoral du golfe de Guinée et celui du Sénégal, se placerait du Rio Nunez à la Gambie.

verdure persistante peut contribuer à donner leur aspect aux groupes ou aux rideaux d'arbres de la région, est celle des palmiers. On trouve représentées dans la partie de la Guinée qui fait l'objet de cette étude toutes les variétés connues dans l'Afrique Occidentale : les cocotiers le sont par le cocotier à « coprah » (beaucoup plus rare que sur le golfe de Guinée), et par le cocotier « à beurre », qu'Afzelius avait déjà reconnu à Sierra-Leone ; les phœnix, par le dattier, qui ne donne que des produits très rares et de qualité inférieure, et par les palmiers nains ; les hyphene, par le « doum » ; les raphia par le palmier à vin (« ban » ou « tara » des Mandés) ; les borassus, par le magnifique « rônier » ou « sibi », dont c'est ici une des aires de prédilection ; enfin les palmiers à huile (elœis), caractéristiques de toute la Guinée, abondent dans certains cantons. Ces palmiers se remarquent, par grands fûts espacés et dominants, par bouquets, et en futaies d'une seule ou de plusieurs variétés, dans toute la zone forestière du littoral. Dès la basse Gambie, et surtout dès la Casamance se présentent, en arrière des palétuviers, des palmeraies d'elœis, de rôniers, de dattiers sauvages (1). Les rives du Cogon, vers Kandiafara, sont bordées « d'un épais rideau de palmiers » (2). Dans le S, enfin, les forêts de rôniers et de dattiers s'étendent à l'intérieur jusqu'au Benna (3).

Mais voici, tout de suite, une restriction. Les palmiers de belle venue et nombreux semblent localisés de préférence aux parties basses, de sol alluvial et humide. On voit, aux descriptions des voyageurs, qu'ils sont déjà moins fréquents et moins hauts, même sur la côte, dans la région un peu plus rocheuse du littoral, au S. du cap Verga. Dans l'arrière-pays des Rivières, ils se montrent, hors des vallées, de plus en plus rares et de moins en moins beaux.

Bien plus, il semble ressortir de témoignages assez précis que, dans l'intérieur du Fouta-Diallon, l'altitude et le terrain

(1) MINGUIN, *la Casamance*, p. 423. — BROSELARD-FAIDHERBE, dans *Casamance et Mellacorée*, p. 41.

(2) BROSELARD-FAIDHERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 412.

(3) FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. Com. Bord.*, 1891, p. 173.

ne les comportent qu'à l'état d'exceptions, ou sous forme de brousse, et même, parfois, les excluent tout à fait. Hecquard avait déjà noté que, dans les bois du haut Bafing, on ne trouve que de rares palmiers (des rôniers) dans les endroits humides (1). Pour la partie occidentale et méridionale du Fouta-Diallon, il est possible de marquer approximativement les points où passe la limite à l'intérieur de laquelle les palmiers ne comptent plus guère dans les paysages. L'un de ces points est la vallée du Tominé (dans la partie en amont et en aval de Ouro) : à l'O., les palmiers (des raphia surtout) ne se montrent déjà que rares et maigres, ou bien associés en petites futaies (2). Pour le S. du Fouta, on possède au moins deux indications nettes : dans son itinéraire de Timbo à la côte, par le Konkouré, Olivier de Sanderval a vu les palmiers « reparaître » à Talé, près et au S. du confluent de la rivière avec le Méonkouré (3) ; d'autre part, Brosselard-Faidherbe indique expressément que, dans le trajet de Benty à Soumaréïa, ces arbres, de moins en moins abondants, cessent presque de se rencontrer à 200 km. de la côte, au N.-E. de Ouassou (4). Au N. du Fouta, il faut aller jusque dans le S. du Bondou (Diaka, Niéri, etc.) pour retrouver des rôniers abondants et des dattiers portant quelques fruits (5).

Dans les pays de la boucle du Niger, quelques variétés de palmiers ne s'avancent pas à l'intérieur au delà d'une certaine limite, ce qui entraîne souvent de remarquables conséquences pour le genre de vie des indigènes, ces arbres fournissant à la fois des matériaux de construction, des fibres textiles, des huiles, des fruits ou des bourgeons comestibles. M. Binger, par exemple, faisait coïncider la limite septentrionale du palmier à huile avec celle de la forêt dense. Je considérerai ici le palmier à huile et le rônier, qui sont les deux variétés les

(1) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 335.

(2) LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, t. II, p. 18. — AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...*, p. 114.

(3) OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français...*, p. 343.

(4) BROSSELARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, 1891, p. 3796.

(5) RANÇON, *le Bondou*, p. 28-29.

plus utiles de la Guinée française ; et à propos de ces deux arbres, je chercherai à préciser les idées qui précèdent.

Le palmier à huile, « tougui » des Soussous, aussi beau et aussi productif sur le littoral de Sierra-Leone que dans le golfe de Guinée (1), constitue encore une ressource appréciable tout le long de la côte des Rivières du Sud (2). Selon M. Maclaud, la zone dans l'intérieur de laquelle il donne beaucoup de fruits ne se rétrécit qu'à la hauteur du Rio-Nunez, où elle devient moins large que la lisière forestière (3). Mais les elœis se retrouvent encore, quoique non groupés en futaies, et ne fournissant que peu ou point de produits, dans tous les pays qui sont en bordure du Fouta-Diallon, à l'O., au N. et à l'E. même, dans la Guinée portugaise, dans le Paquesi, vers la rivière Grey, jusque dans le haut Bafing (4). C'est seulement pour les terres relativement élevées de l'intérieur du Fouta, du Soulima et du Kouranko, que les témoins signalent l'absence de ce palmier. Entre autres faits, Gordon-Laing avait déjà constaté que les elœis ne se montrent ni dans le Kouranko, ni dans le Soulima, et que le roi de Falaba allait régulièrement pratiquer des razzias d'huile de palme dans le Limba. Depuis son voyage, le point le plus septentrional de l'extension de cet arbre a été fixé d'une manière assez nette vers Caballa, pour la dépression des Scarcies ; tandis que, plus à l'O., selon M. le capitaine d'Ollone, les elœis, « exceptionnels depuis Beyla », reparaissent vers Friguiagbé (5). Ainsi la Guinée française serait caractérisée, en dehors des massifs du centre, par une

(1) ALLDRIDGE, dans *Geogr. Journ.*, 1894, t. II, p. 425 ; et dans *The Sherbro and its hinterland* (pass.).

(2) L'exportation des palmistes (amandes de palme) est en accroissement pour la Guinée française, depuis la dernière crise du caoutchouc.

(3) *La Géogr.*, 1903, t. II, p. 408-409 (carte). — DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, t. I, p. 329.

(4) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 335. — RANÇON, *Dans la haute Gambie*, p. 282. — MACLAUD, dans *La Géogr.*, 1903, t. II, p. 408-409 (carte).

(5) WINDWOOD-READE, *The african Sketchbook*, t. II, p. 504 (carte). — ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 45. — D'OLLONE, *De la côte d'Ivoire à la Guinée...*, p. 255. — CORRE (*Arch. méd. nav. et col.*, 1889, II, p. 55) note, de même, que les elœis (et les cocotiers) disparaissent à mesure que des Rivières du Sud, ou s'élève vers le Fouta.

pénétration de cette espèce littorale dans l'intérieur, qui ne s'observe pas au même degré pour les pays du golfe de Guinée.

On arrive à une semblable conclusion en ce qui concerne le rônier ou « latanier », moins fréquent peut-être qu'au Sénégal. Cet arbre, utile surtout pour son bois, n'est pas seulement signalé comme existant en forêt dense sur bien des points du littoral des Rivières du Sud, par exemple dans le Rio Nunez (1); mais on le rencontre dans toute la région considérée, et souvent par gros bouquets; pour le Fouta-Diallon seul, je n'ai trouvé aucun témoignage. Le rônier existe dans tout le bassin moyen de la Gambie, dans le Niocolo, le Tenda et jusqu'à Medina-Conta (2). Pascal l'avait noté, comme une particularité saillante, sur la rive droite de la Falémé, au N. E. de Sansanding, où il se présente à l'état d'arbre cultivé autour des habitations (3). M. Hourst, enfin, a vu des rôniers très abondants dans le Tinkisso (4).

§ 2. — LE KARITÉ, LE KOLATIER, LE BAOBAB, LES GRANDES LÉGUMINEUSES (NÉTÉ, ETC.). — Les pandanus sont assez rares dans la Guinée française occidentale, et les bananiers existent surtout comme plantes cultivées, restreintes de préférence à la région des Rivières du Sud. Les végétaux-arbres vraiment caractéristiques du pays sont de grandes malvacés, des méliacées, des sapotacées et des légumineuses de diverses variétés, répandues d'ailleurs dans toutes les régions moyennes et méridionales du Soudan. Ce sont ces arbres, dont les fûts souvent énormes, et les dômes élevés de feuillage, la plupart du temps cadue, donnent aux paysages boisés de la contrée quelques-uns de leurs traits essentiels; ils rendent compte, en outre, par leurs usages, de certains faits importants de la vie indigène. Les aires d'extension de leurs diverses variétés sont loin de se con-

(1) DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, t. 1, p. 331-332. (Comp. les forêts des îles Tristao, celles de la Casamance en aval de Sedhiou).

(2) RANÇON, dans *la Gambie*, p. 348. — *Id.*, *le Bondou*, p. 28-29. — NOIROR, *A travers le Fouta-Diallon*, p. 275 (arbre sénégalien).

(3) PASCAL, dans *T. du M.*, 1861, t. 1, p. 40.

(4) HOURST, dans *Bull. du Com. Afr. fr.*, 1893, t. II, p. 16.

fondre, quelques-uns de ces arbres se présentant surtout dans les parages plus humides du littoral, les autres répartis de préférence vers le Nord, à cause des similitudes de sol et de climat avec la nature sénégalienne, les derniers enfin disséminés, dans des conditions différentes, à travers tout le pays. Leur mélange fait de la Guinée française un intéressant pays de transition botanique entre la Sénégambie et les parages du golfe de Guinée. Je me contenterai, dans cette étude toute géographique, d'une simple mention de la plupart de ces végétaux, n'ayant à m'occuper ni des caractères botaniques, ni des usages secondaires, si intéressants soient-ils pour les spécialistes.

En dehors des légumineuses, que j'examinerai plus loin séparément, ceux de ces arbres dont les noms reviennent le plus souvent dans les récits de voyage, et qui fournissent les plus beaux bois, sont : les arbres du genre « eriodendrum », surtout le fromager ou benténier, « bantang » des Mandés, « kondé » des Soussous (*Eriod. anfractuosum*), dont les tiges énormes sont groupées en bouquets jusque dans le haut Bafing, et jusque dans la partie de la Falémé voisine de Mamakhono; les caillédrats, acajous rouges du Sénégal (*Khaya senegalensis*), que l'on retrouve à Konakry, comme sur le parcours de la voie ferrée du Sénégal au Niger (1); les cotonniers-arbres (« silk-cotton-trees », *Callotropis procera*), dont Thomson remarqua la fréquence entre Benty et Timbo, jusqu'à près de 200 kilomètres de la côte; le « kobi » ou « goubi », (*Carapa guineense*), qui fournit le beurre de « touloucouna »; le noueux « mana » ou « méné » (*Lophira alata*), dont les graines donnent de l'huile; le « ntaba » (*Sterculia cordifolia*); le petit pommier-acajou ou « yagalé » (*Anacardium occidentale*). Mais à côté de ces variétés, importantes par la fréquence de leurs individus, il est trois végétaux n'appartenant pas non plus à la famille des légumineuses, dont l'aire d'extension est intéressante à étudier, parce que leurs

(1) Distinct du célèbre « cam » ou « chêne des savanes », bois de teinture qui faisait, au xvii^e s. déjà, une partie de la richesse de Sierra-Leone (*Syderoxylon inerme* L.).

produits utiles, plus ou moins multipliés par la culture, contribuent, ici comme au Soudan, à alimenter les courants locaux de commerce, et même parfois à créer ou à accroître momentanément des groupes de population correspondant à des marchés. Il s'agit du kolatier, de l'arbre à karité, et du baobab.

La répartition du kolatier (*Sterculia acuminata*, Malv.) a été déjà étudiée pour les pays du S. de la boucle du Niger. Aux premières données fournies par le voyage de M. Binger (1), d'autres sont venues s'ajouter récemment, apportées par les explorateurs de la haute Côte d'Ivoire et de l'arrière-pays libérien : elles ont démontré que cet arbre occupe, partie dans le N., partie en arrière de la forêt-vierge dense, une aire continue mais restreinte en largeur. Comme les noix du kolatier sont une denrée recherchée des noirs, presque une marchandise précieuse, il s'est installé, depuis Farana et Kïssidougou, jusqu'à Seguela (Bandama Rouge) et jusqu'à Toumodi, toute une ligne de marchés parallèle à la lisière N. de la forêt (2). Ces marchés furent les lieux où se rencontrèrent d'abord les peuples mandés agriculteurs avec les indigènes du Sud, avant de refouler ces derniers, et de transformer les haltes d'échanges primitives en grands villages, où Samory vint faire des razzias d'hommes.

Dans la colonie de Sierra-Leone, qui est intermédiaire comme position et comme latitude entre les contrées du golfe de Guinée et les Rivières du Sud, et où la végétation dense de la forêt guinéenne se continue par le parc et par la grande brousse, l'aire du kolatier ne s'étend pas encore partout jusqu'à la mer. A l'Est et dans le centre, elle en est séparée encore par 150 à 200 km. de pays. Là, les kolatiers ne se montrent en nombre et ne donnent des fruits abondants qu'au N. de 9° de latitude, dans le Kouranko et dans la partie septentrionale

(1) *Du Niger au golfe de Guinée*, p. 141, 143, 311. Selon lui la zone de plein rapport est là entre 6°,30 et 7°,30 N.

(2) EYSSERIC et BLONDIAUX, dans *Ann. de Géogr.*, 1899, p. 262 et carte. L'étude, surtout botanique et médicale, publiée par Heckel, sur les kolas africains (1893), ne contient pas les résultats de ces explorations, et renferme d'ailleurs peu de renseignements pour la Guinée.

du Koinadougou, où les pluies sont moins prolongées que sur le littoral, et où la végétation s'éclaircit un peu; les voyageurs ne les mentionnent pas comme arbres de production dans les pays Timénés à l'E. de la Rokellé, où ils indiquent au contraire les palmistes comme principale ressource végétale. En revanche, Blyden et Garrett, après Gordon-Laing, sont d'accord pour attester qu'ils ont vu cet arbre se multiplier, et qu'ils ont commencé à recevoir des kolas en cadeau, en approchant de Falaba (1). — Mais dès que l'on dépasse vers l'O. la Rokellé, les terres plus basses et moins régulièrement boisées où coulent les Scarcies portent partout des kolatiers: entre la Rokellé et la petite Scarcie, ils se rencontrent, d'après Zweifel et Moustiers, depuis la côte jusqu'aux plateaux de l'intérieur; et au voisinage de Freetown, ils sont parmi les principaux arbres cultivés (2).

Dans les Rivières du Sud, le kolatier se trouve partout jusqu'à la mer, au moins tant qu'on n'a pas dépassé au N. le Rio Nunez (environ 10°, 30'). Dès 1888, la mission Plat avait constaté l'importance des cultures de kolatiers près des villages du Benna (3). Depuis, les parages de la Mellacorée (notamment autour de Benty et de Phamoréah), le Moréah, où les arbres donneraient jusqu'à 100 kgrs. de fruits, les rivières Manéah et Sombouya, les campagnes autour de Dubréka, ont été reconnues riches en kolatiers d'une très belle venue (4). Le cercle du Rio Pongo en renferme encore beaucoup, surtout dans la région littorale (5). Mais, d'après Laumann, ils ne croissent pas, ou du moins ne produisent pas plus au N. :

(1) BLYDEN, dans *Proceed.*, 1873, p. 125. — GARRETT, *ibid.*, 1892, p. 434. — TROTTER (*The Niger sources*, p. 90, décrit les kolatiers cultivés du Kouranko.

(2) ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 50. — LAUMANN, *A la côte occidentale d'Afrique*, p. 55, 449.

(3) FRAS, dans *Bull. Soc. Geogr. com. Bord.*, 1891, p. 473. — « Ils forment autour des villages de véritables petits bois » (BROSSELDARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, 1891, p. 3796).

(4) BROSSELDARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 93, 94. Et dans *Journ. off.*, 1891, p. 3794, 3796.

(5) DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, t. I, p. 337. — A., dans *Rev. col.*, 1895, p. 42.

il n'en a pas rencontré dans son itinéraire de Boké à Boffa (1).

D'ailleurs le kolatier apparaît comme un arbre restreint à la région des Rivières du Sud. Il n'existe pas au Fouta-Diallon, ou du moins il y est rare; et il est intéressant de constater à cet égard que, M. Hourst l'ayant encore rencontré dans sa route de Toumanéa (Tinkisso) à Kouroussa (2), les voyageurs qui ont visité le Fouta ne le mentionnent qu'exceptionnellement. Au reste, on éprouve, dans l'état actuel des connaissances, les plus grandes difficultés à fixer d'une manière précise la limite septentrionale de la production pour le pays des Rivières. Elle oscille entre la latitude de Boffa et 10° N.; ce qui n'empêche que les marchés se sont établis beaucoup plus au Nord, et jusque sur la Gambie (à Kédougou et à Mac-Carthy, par exemple) (3). On possède au moins une indication précise en ce qui concerne le Tamisso: Plat avait déjà indiqué que la région du kolatier commence là vers Télico; M. Salesses a vérifié le fait (4).

Comme le kolatier, l'arbre à beurre « karité » (*Bassia Parkii*, Sap.) est un végétal utile à domaine restreint. Mais cet arbre, le « chî » (*shea*) de Mungo-Park, le « cès » de René Caillié, distinct du « mana » ou « mané » (*Lophira alata*), avec lequel on l'a longtemps confondu, se distingue par une aire plus septentrionale que le kolatier: il n'existe que dans la partie N. du Fouta-Diallon, où se termine la région soudanaise et séné-gambienne qu'il peuple. M. le D^r Rançon, qui a étudié en détail les pays de la moyenne Gambie, signale en effet l'abondance de cet arbre dans toute cette contrée, mais il note comme points extrêmes d'extension vers le S. Damantang (au N. de la rivière Grey) et le Niocolo (5). De même, c'est, d'après Hec-

(1) LAUMANN, ouv. cit., p. 49, 55, 149. — Le *Sterculia acuminata* disparaît au Rio Nunez (D^r NOURY, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1889, t. II, p. 368).

(2) HOURST, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1893, p. 18.

(3) RANÇON, dans *la Haute-Gambie*, p. 456-57.

(4) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bord.*, 1890, p. 272-275. — SALESSES, *De la Guinée française vers le Niger*, p. 30.

(5) RANÇON, dans *la Haute-Gambie*, p. 265, 436, 477 et pass. — Mungo-Park, venant du S.-O., vit pour la première fois le « shea » entre Badon et Sibikili

quard et M. Noirot, entre Banéïa et Medina Conta que se montrent, à qui vient du Sud, les premiers « karités ». Sans doute René Caillié, MM. Hourst, Chevalier et Bouchez, ont constaté que les karités sont fréquents dans le bassin du Tinkisso, et dans tout le cercle de Kouroussa (1). Mais il est certain qu'ils ne se rencontrent plus à l'O. de Dinguiray, dans toute la contrée parcourue par la mission Plat, et récemment encore explorée par M. Maclaud, qui forme de ce côté comme la marche naturelle du Fouta-Diallon (2). Ainsi, il est possible de tracer, dans le N. de la Guinée occidentale, une ligne limite approximative du karité. Elle touche le Fouta-Diallon au N. et à l'E. (3). Elle circonscrit de ce côté une aire qui se prolonge : en Sénégambie, jusque vers la haute Casamance et le Bondou méridional (4); au N.-E., dans tout le Bambouk, jusqu'à Bafoulabé (5); à l'E. enfin, dans la boucle du Niger, jusque vers la latitude de Bisandougou (6). Dans tout ce domaine, le karité trouve à la fois le climat sec, et les terres argilo-latéritiques qui, d'après MM. Binger et Rançon, lui conviennent le mieux.

Le baobab, ou calebassier (« goût »), *Adansonia Digitata*, une malvacée comme le karité, passe couramment à côté des acacias gommiers, comme l'arbre caractéristique des steppes et des brousses de la Sénégambie. Il se rencontre cependant au Fouta-Diallon, et même, à l'état rare, dans les Rivières du Sud, où la photographie le montre à Konakry, par exemple; l'on peut dire ainsi qu'il rattache le kolatier au karité à travers

(*Journal...*, p. 39; *Travels...*, p. 203, 252); ce qui tendrait à prouver que la culture n'a pas étendu le domaine de cet arbre, malgré l'intérêt commercial de ses produits.

(1) RENÉ CAILLIÉ, t. I, p. 334, 338. — CHEVALIER, dans *Bull. du Mus.*, 1900, p. 252. — BOUCHEZ, dans *Rev. col.*, 1902, p. 493.

(2) FRAS, *ouv. cit.*, p. 168.

(3) Le Dr CORRE (*Arch. méd. nav. et col.*, 1876, I, p. 22) écrit que le karité ne se rencontre qu'à plus de 20 journées de marche au delà du territoire du cercle du Rio Nunez.

(4) BROSSELDARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 65. — RANÇON, *le Bondou*, p. 28-29.

(5) FRAS, *ouv. cit.*, p. 164-165. — NOIROT, *A travers le Fouta-Djalon...*, p. 281.

(6) BINGER, *Du Niger au golfe de Guinée*, p. 15, 52. — GARRETT, dans *Proceed.*, 1892, p. 150.

toute la contrée. Signalé depuis longtemps par Mollien dans les vallées du Tamgué (1), par Hecquard dans les bois du haut Bafing, où son tronc n'est pas court et gros comme au Sénégal (2), il s'étend, de même que vers Sedhiou, jusque dans les cercles du Rio-Nunez et du Rio-Pongo (3). Si l'on ajoute qu'au contraire, il est totalement absent dès Sierra-Leone, ou ne figure que comme curiosité, dans la zone littorale des pays du golfe de Guinée (4), on voit s'affirmer une fois de plus le fait important du mélange dans la Guinée française occidentale, des espèces végétales sénégalaises et guinéennes.

De grandes légumineuses complètent l'aspect des hauts fourrés et des futaies de la région étudiée, où elles se rencontrent partout, depuis le voisinage de la mer, jusque dans l'intérieur du Fouta Diallon. Les plus importantes sont : le « nété » ou « néri » (« nédé » de R. Caillié, « netté » de Hecquard, *Parkia biglobosa*, Lég. Mim.), dont la gousse contient une farine utilisée dans l'alimentation indigène ; le « téli » ou « tali » (*Erythrophlœum guineense*, Lég. Césalp.), qui fournit un poison violent, et donne un beau bois d'ébénisterie ; des gommiers, dont le « goniaké » (*Acacia Adansonii*), et surtout le « kaki » (*Copahifera copallina*), qui produit la gomme « copal » d'exportation ; des tamarix, principalement le « tombi » (*Tamarindia indica*). Le « nété » et le « tali » en particulier, deux arbres aux fûts superbes, dont le premier constitue, avant la récolte des céréales, une véritable ressource comestible pour les noirs, peuvent être regardés comme des arbres caractéristiques des Rivières du Sud et des vallées du Fouta-Diallon. Leur taille, leur port, leur fréquence, frappèrent tout de suite R. Caillié quand il pénétra dans le pays par le Rio Nunez (5).

(1) MOLLIN, t. II, p. 41.

(2) HECQUARD, *Voyage sur la côte...*, p. 335 (c'est ici, dit-il, « un arbre de haute futaie »).

(3) DREVON, ouv. cit., t. II, p. 25. Il ne s'agit évidemment pas de la lisière littorale, occupée par la forêt, et dans laquelle Corre, puis le Dr Noury, ont signalé l'absence du baobab (*Arch. méd. nav. et col.*, 1876, t. I, p. 15, et 1889, t. II, p. 367).

(4) WINDWOOD-READE, *The African Sketchbook*, t. II, p. 304 (carte). — ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 67.

(5) V. par exemple (t. I, p. 253-54), la description des nétés qui ombragent la

Les « goniakés » et les « kakis », tout à fait distincts des « vereks » du Sénégal, et signalés dès la fin de la sécheresse par leurs splendides grappes de fleurs jaunes, sont nombreux surtout dans les pays soussous, où ils forment parfois le fond des peuplements, notamment dans le Kabitaye, le Canéah, le Benna (1).

§ 3. — LES AURANTIACÉES. — Sur tout le littoral des Rivières du Sud, jusqu'à Libéria, les aurantiacées ont été depuis longtemps signalées comme végétaux typiques, par de Beaufort sur la basse Gambie, par Campbell au Rio Nunez, où il vit les plaines « couvertes de citronniers », par tous les voyageurs contemporains, dans les parages des rivières Sombouya, Manéah, Mellacorée, et même jusque dans la Rokellé (2). Ces végétaux, que l'on ne retrouve pas plus à l'Est, le long du golfe de Guinée, existent au contraire à l'état sauvage dans le moyen Niger et dans les pays de la boucle, où MM. Galliéni et Binger les découvrirent jusqu'à 11° N (3). C'est de là vraisemblablement, et du Fouta-Diallon qu'ils ont été répandus par la culture jusqu'à l'Océan (en même temps d'ailleurs qu'ils ont été souvent transformés sur place en arbres de rapport). Mais ce dernier résultat n'a pu avoir lieu dans la Guinée française occidentale, que grâce à la réunion de certaines conditions de sol et de climat qui différencient cette région du littoral du golfe, et la rapprochent plutôt du Soudan dans son ensemble. D'autre part, et d'après le rapport quasi unanime des voyageurs, la culture de l'oranger est surtout répandue au Fouta Diallon, où l'arbre rencontre sans doute, comme dans l'Adamaoua, un climat plus favorable. Dans tout

halte au départ de Boké. — Selon Fras (ouv. cit., p. 464), leur aire, aussi étendue que celle des lianes à latex, se continue jusque vers Bafoulabé.

(1) JARDIN, dans *Nouv. Ann. de la mar. et des col.*, 1851, p. 327-329-331. — OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 91. — DREVON, ouv. cit., t. I, p. 343. — *Rev. col.*, 1895, p. 339. — FAMECHON, *La Guinée française*, p. 98.

(2) BROSELARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, 1891, p. 2794. — DREVON, ouv. cit., t. I, p. 342. — DELAFOSSE, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1895, p. 240.

(3) GALLIÉNI, *T. du M.*, 1890, t. I, p. 296-300. — BINGER, *Du Niger au golfe de Guinée*, p. 125. — KORPER, *Mission agricole et zootechnique...*, p. 24.

le pays, son fruit, qui ne rappelle d'ailleurs que de loin les produits de la Méditerranée, constitue un objet d'alimentation important (tandis qu'aux Rivières du Sud, on tire davantage partie des papayers, des manguiers et des bananiers). Partout son feuillage et sa silhouette signalent les villages, dominés par quelques fromagers ou par des nétés; près des groupes de cases, il forme souvent des allées et de véritables vergers; et ce sont enfin des orangers qui marquent l'emplacement des villages ruinés(1). Ainsi se trouve compensée l'absence ou la rareté au Fouta des karités et des kolatiers.

Il est même assez facile, en l'état présent des connaissances, de tracer la ligne-limite qui circonscrit la zone de grande production des oranges au Fouta-Diallon, et qui coïncide à peu près, on le remarquera, avec la surélévation du relief. Vers le S.O. et vers l'O., c'est à « Consotami » (haut Rio Nunez) et à Cahora, que M. Noirot et Olivier de Sanderval ont vu les premiers orangers, et le second dit expressément qu'il n'en existe pas entre Bouba et Cahora (bien qu'on en cultive quelques-uns dans le N. des Rivières) (2). Au N.O., c'est en traversant le Paquesi, entre la Gambie et Medina, que Hecquard est entré dans la zone des orangers; et pour le N., le même, d'accord avec Mollien, marque la limite vers Mali (3). Pour l'E. du Fouta, les membres de la mission Plat furent frappés de l'apparition de l'arbre (cultivé), dès les premiers villages foulahs à l'O. de Dinguiray (4). Vers le Sud seulement, on manque de témoignages précis: toutefois, le rapport récemment publié de M. Bouchez sur le cercle de Dinguiray indique que la culture des orangers et des citronniers est très répandue dans le haut Tinkisso; et un passage de René Caillié permet

(1) HECQUARD, ouv. cit., p. 242. — NOIROT, *A travers le Fouta-Djalou*, p. 100. — Il y a dans les villages foulahs un grand oranger qui abrite les palabres, et dont les fruits sont réservés aux voyageurs.

(2) NOIROT, ouv. cit., p. 95. — AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...*, p. 135, 245.

(3) HECQUARD, ouv. cit., p. 369. — MOLLIEU, t. II, p. 55, 72

(4) FRAS, ouv. cit., p. 395. — PLAT, ouv. cit., p. 205. — DEVAUX (*Le Tankisso, affl. du Niger*, p. 44): les orangers commencent à Bouroual.

de fixer la limite dans la haute Fatallah, à « Lantégué » (1).

§ 4. — LES BAMBOUS ET LES LIANES A CAOUTCHOUC. — Il est essentiel d'indiquer encore la place occupée dans la Guinée française occidentale par les fourrés de bambous, et par les lianes à latex, soit en buissons, soit en association avec d'autres végétaux.

Les fourrés ou jungles de bambous semblent constituer une des caractéristiques botaniques du pays, tant leurs rideaux sont épais le long de certains cours d'eau, et leurs taillis étendus sur certains bas plateaux. Successivement Campbell, Olivier de Sanderval, et en dernier lieu M. Maclaud ont été frappés de leur abondance dans tout l'Ouest du Fouta-Diallon (bassins du Cogon, du Tominé, et région jusqu'à Kadé au N. jusqu'à Touba à l'E. (2). Ils sont même si nombreux à l'O. du Tominé, que, d'après M. Maclaud, ils éliminent parfois toute autre végétation. Les témoignages analogues ne manquent pas pour l'intérieur du Fouta, pour la région méridionale, pour le littoral des Rivières du Sud (3). Mais les bambous ne peuplent pas aussi fréquemment les plateaux intérieurs, comme ceux de Kahel ; et, d'autre part, ils semblent moins répandus au N. d'une limite qui passerait à peu près par Badon (4).

Enfin, toute la partie de la Guinée dont je m'occupe entre dans l'aire d'extension des lianes à caoutchouc du Soudan, qui se montrent vers le N., en même temps que les grandes malvacées et les légumineuses, et dont les produits, malheureusement épuisés déjà sur certains points par une exploitation maladroite, ont fait en grande partie la fortune commerciale de Konakry. Elles sont abondantes à la fois dans les vallées boisées, dans les brousses, où elles s'accrochent aux arbres, et

(1) BOUCHEZ, dans *Rev. col.*, 1902, p. 493. — R. CAILLIÉ, t. II, p. 269. Les gardénias arborescents ou buissonneux suivent la répartition des orangiers.

(2) GAY et DOCHARD, *ouv. cit.*, trad. fr., p. 46. — OLIVIER DE SANDERVAL, *Le Soudan français*, Kakel, p. 122-124. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 450, 452, 514. — HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 226.

(3) Aimé OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 79-80 (Telekauré). — R. CAILLIÉ, t. I, p. 266, 271 (Fataffa). — DREVON, *ouv. cit.*, t. I, p. 343 (riv. Sombouya).

(4) MOLLÉN, t. II, p. 9. — FRAS, *ouv. cit.*, p. 164.

sur les pentes ensoleillées des plateaux arides, à la surface caillouteuse des « boouals », où les incendies les éprouvent moins. Leur domaine le plus riche actuellement paraît être le bassin du Tinkisso, et celui du Haut Niger ; c'est de là, du moins, d'après les dernières observations ou travaux de MM. Jumelle, Hua et Chevalier, que viennent leurs meilleurs produits (1). Mais tous les voyageurs les ont signalées au Fouta et jusqu'auprès des estuaires des Rivières du Sud (2). Les plus importantes comme abondance et valeur du latex sont celles des genres « Landolphia » et « Vahea », surtout la *Landolphia Heudelotii*, que les botanistes coloniaux ont fait minutieusement connaître (3). Il est à noter, au point de vue géographique, que lorsqu'on a dépassé Sierra-Leone, le principal rôle dans la production du caoutchouc est joué, dès le Libéria, par d'autres plantes, des *kixia* et des *ficus* (4), ce qui tendrait une fois encore à rapprocher la Guinée française du Soudan, au point de vue de certaines espèces botaniques.

IV. — **Conclusions.** — On voit combien cet essai pour étudier l'extension de quelques végétaux de la Guinée française laisse subsister d'imprécision, même au seul point de vue géographique. Il y a peu des faits mis en avant, qui ne demanderaient à être, sinon toujours vérifiés, du moins plus soigneusement localisés, et appuyés par d'autres observations. Et l'on trouvera peut-être, d'autre part, que mes conclusions ont parfois dépassé la portée des données que j'ai utilisées. On comprend donc combien le croquis joint à ces pages est peu arrêté ; je ne le présente, encore une fois, que comme tout

(1) HUA et CHEVALIER : *Les landolphiées, lianes à caoutchouc du Soudan*.

(2) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 441, 454, 512. — SALESSES, dans *Rev. col.*, 1899, p. 18. — DREVON, *ouv. cit.*, t. I, p. 328, 332 (Iles Tristao et Rio Nunez). — BOUCHEZ, dans *Rev. col.*, 1902, p. 493.

(3) *Landolphia Heudelotii* (« toll », « foré », « folé », « kaba », « goïne ») : liane de « booual ». *Landolphia Senegalensis* (« made ») : liane de forêt-galerie. *Landolphia Ovariensis* : dans les Rivières, notamment à Konakry. *Vahea florida* (« bonghi », « nombo »). *Vahea Heudelotii* ou *tomentosa* (« laré », « saba »). HUA et CHEVALIER, *ouv. cit.*, p. 22, 29, etc.

(4) SCHLECHTER, *Die Kautschuk Expedition*, p. 236.

provisoire, comme traduisant des résultats très généraux, qui seront évidemment par la suite mis au point, et même en partie modifiés. Le but de ce travail n'est-il pas avant tout de poser des questions ?

Je puis faire remarquer d'ailleurs que ce croquis, tel quel, ne sera peut-être pas inutile. Il ne concorde pas absolument avec celui qu'a récemment donné M. Barot (en grande partie d'après M. Binger) des limites des végétaux les plus importants et des cultures principales dans le Soudan Occidental(1). M. Barot est un observateur sagace, et ses voyages lui ont donné une vue d'ensemble directe du Soudan occidental. Mais ses itinéraires ne l'ont pas amené dans toutes les parties de cette vaste région, ou du moins ne les lui ont pas montrées en détail. Et il me paraît que, même dans des exposés destinés à la vulgarisation et à la propagande, il généralise et conclut trop vite. C'est ainsi qu'à mon avis, il n'étend pas assez vers la Sénégambie la bordure forestière du littoral, et, au contraire, remonte trop vers le N., pour les pays à l'O. du Niger, la limite des elœis (si cette limite signifie sur sa carte, celle de la grande production des palmistes). D'autre part, s'il exprime, en ce qui concerne l'arbre à karité, le même résultat que celui où m'ont conduit mes lectures, je ne le crois pas du tout fondé à représenter l'aire du « néré » (nété) comme se confondant avec celle du karité. Enfin les kolatiers, dont la zone ne dépasserait pas à l'O., d'après lui, la partie orientale de Sierra-Leone, ont très certainement un domaine beaucoup plus étendu en longitude de ce côté. — Cet exemple suffit à montrer qu'il faudrait, avant tout, ainsi que j'ai essayé de le faire pour une partie de la Guinée française, rapprocher et interpréter les renseignements dispersés dans une foule d'imprimés ; on doit ne conclure, même d'une façon générale, au sujet de la répartition des végétaux et des cultures dans ces pays, qu'avec d'autant plus de mesure, que la question est plus attrayante, et plus importante pour l'étude de la vie indigène et pour la colonisation.

(1) Dans *La Géogr.*, 1902, t. II, p. 23.

CHAPITRE V

LA FAUNE SAUVAGE

A ce sujet, il ne saurait être question pour le géographe, surtout quand il s'agit d'une contrée relativement peu étendue, que de se poser deux questions. Il doit d'abord rechercher quels sont les points où l'on a remarqué la présence d'un grand nombre d'animaux, soit appartenant à une même espèce, quelle qu'elle soit, et complétant par leur fréquence l'aspect naturel du pays, soit représentant plusieurs variétés, principalement les variétés utiles à l'homme, et déterminant ainsi des zones de chasse ou d'exploitation, c'est-à-dire des régions où les conditions de la vie indigène offrent des caractères spéciaux. Il faut, en second lieu, se demander s'il est possible de déterminer la répartition (fréquence, migrations, limites d'extension) des animaux utiles pour leur chair, leur fourrure ou leurs plumes, leur ivoire, et d'autre part des animaux nuisibles à l'homme ou à ses travaux, comme les singes, les fauves, certains reptiles et certains insectes. — Pour résoudre ce double problème, ou plutôt pour poser quelques éléments de sa solution, on se trouve presque réduit, en ce qui concerne la Guinée française, aux remarques faites en passant par les voyageurs; aucune étude scientifique d'ensemble n'a été essayée, comme pour le Soudan et le Sénégal. De plus, les explorateurs n'étant pas en général des naturalistes, ils se sont contentés, sauf dans les dernières années, de noter les faits qui leur ont paru curieux à titre d'incidents de leur voyage (traces nombreuses d'éléphants, rencontre d'abeilles, de fourmis, etc.), et aucun

presque n'a observé avec méthode. Je ne pourrai donc strictement appliquer ici la méthode que je viens d'esquisser, et je ne donnerai, dans ce chapitre, que des indications, et parfois même, que des vraisemblances ; mais si l'on remarque combien sont superficielles les pages consacrées à ce sujet dans les livres les plus récents sur la Guinée française, on trouvera peut-être que je n'ai pas fait œuvre inutile.

1° *Caractères généraux de la faune, au point de vue géographique.* — Au point de vue zoologique, la Guinée française appartient à une subdivision de la région éthiopienne de Wallace. Elle rentre dans la sous-région de l'Afrique Occidentale, distinguée et étudiée en spécialiste par Sclater (1). Dans cet ensemble, elle ne possède pas de caractères tranchés, et les quelques animaux spéciaux à la Sénégambie et aux pays du golfe de Guinée s'y rencontrent également.

Je vais chercher à déterminer d'abord, d'après les voyageurs, et en rapprochant les données fournies par eux des résultats auxquels a conduit l'étude scientifique (encore incomplète d'ailleurs) de la Sénégambie et du Soudan, les caractères généraux de la faune des Rivières du Sud et du Fouta-Diallou.

La grande variété et l'abondance des singes rapprochent ces pays de la région guinéenne. M. Cligny, qui a parcouru avec la mission Lasnet, la Sénégambie et le Soudan, note qu'ils sont plus nombreux à mesure qu'on approche de la Gambie, de la Casamance et du Fouta-Diallou (2) ; remarque conforme à la localisation donnée par Rochebrune des 10 espèces de singes proprement dits qu'il a relevés pour les pays sénégalais (3). Hecquard, entre autres voyageurs, avait d'ailleurs, déjà signalé le fait que les ravages exercés par ces animaux dans les cultures du Fouta nécessitent contre eux des battues organisées, bien qu'en général leur fourrure soit de peu de

(1) *The geography of mammals...* Dans *Geogr. Journ.*, 1896, t. 1. Cette sous-région est caractérisée surtout, selon lui, par l'absence ou la rareté des girafes, des équidés, des rhinocéros (p. 250-251).

(2) *Une mission au Sénégal*, p. 288.

(3) *Faune de la Sénégambie*, t. 1, p. 6, 14.

valeur (1). Les plus remarquables sont : les chimpanzés (« démons » des Soussous), que Mollien prit pour des orangs-outangs, et qui, selon le D^r Fras, en atteindraient parfois la taille (2); des semnopithèques (guenons), qui se nourrissent, à la saison, des gousses du nété; enfin des cercopithèques, parmi lesquels les singes de l'espèce « chlorocebus » ne comprennent pas moins de 6 variétés (les plus nombreux sont les « gros singes rouges », dont la fréquence avait frappé René Caillié entre le Rio-Nunez et le Cogon) (3). Il semble, d'ailleurs, que l'intérieur même du Fouta-Diallon en soit moins bien pourvu que les parages plus régulièrement boisés des Rivières du Sud, où Laumann a compté 6 espèces (4), et aussi que les pays à pares et à brousses qui sont au pourtour des massifs intérieurs.

Parmi les carnivores, toutes les variétés de fauves de la région éthiopienne sont représentées dans la Guinée française occidentale, mieux partagée par conséquent que les pays du Sud de la boucle du Niger. Le lion sans crinière se montre jusque dans le N. du Fouta-Diallon (5). Et l'on peut rencontrer, jusque dans l'arrière-pays des Rivières du Sud : un léopard de grande taille, que Mollien et M. Famechon donnent pour une panthère (6); le guépard (7); le chat-tigre (tigre d'Aimé Olivier et de Lamartiny); le lynx; le chacal; l'hyène; une variété de loup, que M. Salesses dit être le cynhyène, et que Hecquard appelle « bouquis » (8). Si plusieurs voyageurs

(1) HECQUARD, *Voyage sur la côte...*, p. 290. — OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français*, p. 355, 356, 361.

(2) MOLLIEU, t. II, p. 162. — FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bord.*, 1891, p. 301-303.

(3) R. CAILLIÉ, t. I, p. 259.

(4) LAUMANN, *A la Côte occidentale d'Afrique*, p. 216.

(5) FRAS, ouv. cit., p. 301-303. — DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, t. II, p. 82. — LASNET, ouv. cit., p. 289.

(6) CLIGNY (dans Lasnet, *ibid.*) : « Ce qu'on a pris pour une panthère est un léopard de grande taille ». — V. MOLLIEU, t. II, p. 64. — FAMECHON, ouv. cit., p. 90.

(7) LAUMANN, pass. cit.

(8) SALETTES, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1883, p. 337. — HECQUARD, ouv. cit. p. 239.

ont pu affirmer l'extrême rareté des fauves dans le pays(1), ils parlaient surtout des parties habitées, les seules, souvent, qu'ils aient traversées ou visitées ; et, d'ailleurs, le fait de la variété de ces animaux, qui est la notion intéressante ici, n'en subsiste pas moins.

Par le grand nombre d'animaux non carnivores, la Guinée se rattache à la fois aux pays de savanes du Soudan, et à ceux des régions subéquatoriales. J'essaierai plus loin de déterminer les points où l'on chasse encore les éléphants, assez nombreux dans quelques parages du pourtour du Fouta-Diallon, et jusqu'auprès de la mer. L'hippopotame a été signalé dans beaucoup de cours d'eau, soit vers le haut Niger (Tinkisso, etc.), soit dans l'arrière-pays des Rivières du Sud, où M. Paroisse, par exemple, en a vu fréquemment dans le Badi(2). Il faut encore mentionner le phacochère, le buffle (« *bos pumilus* » de Sclater), l'élan du Soudan (« *orces derbianus* »), des antilopes de plusieurs espèces, dont l'oryx, des gazelles enfin, pour laisser de côté tout ce qui ne serait ici que curiosité zoologique.

Les oiseaux comestibles paraissent abondants partout, mais les espèces recherchées pour leurs brillantes dépouilles (merles métalliques, etc.) ou pour leurs plumes précieuses (aigrettes, etc.), sont moins variées dans les Rivières du Sud que dans la Casamance et dans la Gambie (3). La destruction a même commencé de se faire, des espèces qui, en Casamance, au contraire, alimentent un commerce encore assez considérable.

Il n'y a pas en Guinée française de pays de grande pêche. Nulle part, sur la côte, les poissons de mer ne jouent dans la vie des indigènes le même rôle que ceux des parages des bancs d'Arguin, ou des eaux de rivage du Sénégal ; la marée remonte il est vrai assez loin dans les estuaires des Rivières du Sud, mais l'eau y est en général boueuse et chaude. Quant aux cours d'eau, les voyageurs ne signalent la richesse d'aucun

(1) MOLLÉN, t. II, p. 477. — HECQUARD, ouv. cit., p. 338. — NOÏROT, *A travers le Fouta-Djalon*, p. 488 : « Je n'ai pas vu le plus petit animal féroce ».

(2) *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1893, p. 549.

(3) LAFON DE LADÉBAT, dans *Rev. col.*, 1843, p. 373.

d'entre eux, et il ne se forme nulle part au Fouta-Diallon de groupements de noirs, auxquels la grande pêche en rivière puisse imprimer des traits spéciaux de civilisation, comme cela se voit aux bords du Niger pour les « Somonos ».

Enfin les mêmes insectes utiles ou nuisibles se rencontrent, que dans le reste du Soudan : abeilles ; sauterelles, termites, fourmis « magnans ». Selon M. Salesses, la mouche tsétsé (« khéri » des Soussous) ne dépasserait que rarement vers l'O. les pays du haut Niger (1), et c'est sans doute à cette circonstance, en même temps qu'au petit nombre des fauves, qu'il faut attribuer la présence, au Fouta-Diallon, de tant de groupes de Peuls nomades, éleveurs de bœufs et de moutons.

2° *Régions où la faune est la plus nombreuse et la plus variée.* — Elles correspondent, non à la bande forestière du littoral des Rivières du Sud, à fourrés trop impénétrables, ou à population relativement dense, ni aux plateaux gréseux à végétation trop irrégulière qui rattachent le littoral au Fouta-Diallon, ni enfin aux vallées et aux massifs habités et cultivés de l'intérieur de ce pays, mais bien à la zone presque ininterrompue de rideaux forestiers, de bois, de savanes et de brousses qui bordent le Fouta, s'étendant, comme on l'a vu, du Rio Componi et du Rio Cassini, le long de la nouvelle frontière luso-française, jusqu'à la moyenne Gambie, à la haute Falémé, au Tinkisso et aux sources des Scarcies. Il y a là comme une ceinture des hautes terres du Fouta-Diallon, où l'homme est plus rare et moins civilisé, où les Foulahs n'avaient pu, avant notre conquête, asseoir leur domination, où la végétation naturelle a été mieux respectée : lieu de refuge pour les tribus dissidentes ou insoumises ; terrain privilégié, aussi, pour l'existence et les migrations des animaux sauvages, et tellement que dans certains parages les noirs y demandent surtout leurs moyens d'existence à la chasse (en même temps qu'à l'exploitation des ressources offertes par les végétaux non cultivés). La

(1) Dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1889, p. 387 ; et dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1898, S., p. 226.

seule partie de cette marche circulaire du Fouta où l'état de nature ait été sensiblement modifié, est le pays que commande la position de Kadé, le cours moyen du Rio Grande (N'gabouel), jusqu'où les chefs de Labé avaient étendu leur influence, et qui a servi aux Peuls, puis aux Foulahs, de chemin pour gagner, à travers des populations primitives (Tiapys au S., Koniaguis de la rivière Grey au N.), la Basse Gambie, la Casamance et la Guinée portugaise.

Dans aucune partie du littoral ni de l'arrière-pays des Rivières du Sud, les voyageurs n'ont signalé une abondance et une variété d'animaux sauvages comparables à ce que l'on observe dans le pays qui s'étend, sur la rive droite du Rio-Nunez, jusqu'au Cogon, puis, au delà, dans le Foréah, et jusque vers le confluent du Rio-Grande et de la rivière Féfiné. Sur plus de 100 km. à partir de la mer, cette contrée est presque entièrement couverte d'une végétation épaisse de forêts, de hautes savanes, de fourrés de jungle; les eaux abondent; les cultures, les chemins, tiennent peu de place; la population, faite d'éléments mélangés (Nalous sur le littoral, Tendras, groupes de Mandès et de Foulahs ou de Peuls), est relativement clairsemée, et non encore fixée, ainsi qu'en témoignent le grand nombre de villages abandonnés. Tous les voyageurs insistent dans leurs relations sur la fréquence des grands animaux dans ce canton, bandes de singes, fauves, éléphants et hippopotames, sangliers (phacochères), loups et antilopes (1). Brosselard-Faidherbe, entre autres, parle avec détails d'un chef peul, Mahmadou-Guimi, qui possédait en 1888, dans le N. du Foréah, plusieurs villages habités par des chasseurs d'ivoire et de fourrures, dont le champ d'action s'étendait jusque dans les forêts marécageuses de la rive droite du Rio-Grande. Les récentes publications de MM. Maclaud et Gauthier montrent que les conditions n'ont guère été modifiées depuis.

(1) R. CAILLIÉ, t. I, p. 259. — AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 79. — BROSSELDARD-FAIDHERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 422, 408. — C. OLIVEIRA, dans *Rev. mar. et col. portug.*, t. I, p. 82-83.

Au contraire, dès le temps du voyage de Hecquard (1850), les grosses bêtes étaient beaucoup plus rares dans les pays autour de Kadé. Il ne parle dans sa relation que de singes, de loups et de sangliers (1). Les grands animaux avaient déjà déserté ce lieu de passage, pour se cantonner vers les forêts du Rio Geba, ou dans les bois clairs, les savanes et les brousses du Paquesi, du Badiar, du cercle de Boussoura (pays des Koniaguis), où on les trouve encore en assez grand nombre. On a l'impression, en lisant les récits d'Olivier de Sanderval, que le Fouta-Diallon zoologique commence à l'O., dès Kadé (2); Il parle beaucoup, comme Hecquard, de singes, de loups, de sangliers, d'oiseaux comestibles; mais il ne dit pas un mot des fauves, des pachydermes, des herbivores coureurs, dont la présence ou l'absence donne, pour le géographe, sa note caractéristique à un pays soudanais.

Par la vallée moyenne de la Gambie, en amont de Badi, très boisée, et si peu fréquentée que les cartes les plus récentes indiquent le tracé de la rivière d'une manière hypothétique, la zone de riche végétation et de faune abondante du bas Cogon se rattache au grand pays de chasse qui occupe le Niocolo et le sud du Bondou (Tiali, etc.), le Dentilia et le Bélédougou, le bassin de la haute Falémé (Fontofa, Langan, etc.). C'est le prolongement occidental de la contrée qui comprend, plus à l'est, le bassin inférieur du Bafing (Maretambaïa), et toute une partie des pays Bambaras. Bien avant les officiers des missions ou des colonnes Galliéni, le premier Européen parvenu dans ces parages, Mungo-Park, avait noté et décrit les aspects particuliers de la vie indigène dans cette région du Soudan; il avait, par exemple, parlé de l'existence des chasseurs bambaras, déjà armés de fusils, et qui

(1) HECQUARD, ouv. cit., p. 235, 239, 339.

(2) AIMÉ OLIVIER, ouv. cit., p. 107, 119, 137. *Le Soudan français, Kaker*, p. 153, 341, 259. — Comp. les dernières publications de M. Maclaud, et le rapport déjà cité de M. Bouchez sur le Badiar. Le pays de Kadé est bien pays foulah, par le degré plus avancé de civilisation, tandis que les Koniaguis et les Bassaris, comme les Tiapys, sont des peuples à demi primitifs, demeurés presque à l'état de chasseurs, et dont la soumission a toujours offert des difficultés.

vivent plusieurs mois dans la brousse, à la poursuite des éléphants, sans autre nourriture que la venaison et le miel sauvage (1). M. le D^r Rançon a indiqué la richesse en antilopes et en fauves, du Niocolo et du Bondou méridional : selon lui, le Niocolo aurait même des « panthères », et le lion y serait « fort commun » ; d'autre part, les girafes se rencontreraient dans le S. du Bondou (2). Mollien, de son côté, a constaté qu'en allant du Niocolo dans l'intérieur du Fouta-Diallon, par les pays de la rive gauche de la Gambie, la variété de la faune diminue ; il a vu des singes, des gazelles et des « cerfs sauvages », des hippopotames ; mais il n'a appris que par ouï-dire l'existence des fauves et des éléphants dans la contrée voisine (3). Au contraire, les relations de voyage sont unanimes pour le Dentilia et pour toute la région entre la Gambie et la Falémé. Mamakhono, près et au N. du canton que les cartes appellent le « désert de Coulicouna », était, lors du voyage de Hecquard, un village de chasseurs d'éléphants et de fauves (4). Et, plus tard (1881) M. Noirot a été frappé du contraste offert avec le Fouta, par ces parages, où il a dû traverser pendant des jours entiers les savanes et les brousses ; il y fut guidé par trois chasseurs Mandés, et vit partout les sentiers défoncés par le passage des éléphants (5).

Par le Koïn, ces régions de chasse rejoignent celles du Dinguiray, du haut Tinkisso et de la frontière N. de Sierra-Leone. Ici MM. le commandant Hourst, le capitaine Devaux, le major Trotter et Salesses, entre autres, sont d'accord pour attester, non par oui dire, mais de visu, l'existence des fauves, des éléphants, des hippopotames nombreux, des antilopes, et même des

(1) MUNGO-PARK, *Travels in the interior of Africa*, trad. franç., t. II, p. 78-80. Il est curieux d'observer que les abeilles sauvages, moins poursuivies qu'ailleurs, sont beaucoup plus abondantes dans les pays laissés ou revenus à l'état de nature. Brosselard-Faidherbe l'a observé, après R. Caillié, pour le pays au N. du Rio Nunez, Hecquard pour le Dentilia, Trotter pour le Kouranko.

(2) RANÇON, *Dans la Haute-Gambie*, p. 485. — *Le Bondou*, p. 31-32.

(3) MOLLIEU, t. II, p. 64, 162, 171, 177, 198.

(4) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 382.

(5) NOIROT, *A travers le Fouta-Djalou et le Bambouk*, p. 188, 284.

buffles. M. Devaux a vu, après M. Hourst, pendant sa reconnaissance du Tinkisso, se multiplier les hippopotames et abonder de plus en plus les passées d'éléphants, à mesure qu'il approchait du Fouta-Diallon (1). Mais ce sont surtout les parages des hautes Searcies (Kolenté, Kaba, Lolo, Mongo), qui paraissent riches : là, Trotter a rencontré des éléphants, des antilopes, des léopards, un troupeau de buffalos, et même constaté par des traces la présence du lion (2). Il est d'ailleurs prouvé que la zone de chasse se continue jusque dans le Fouta-Diallon méridional (Tamisso) où Brosselard-Faidherbe assista, en 1890, à une chasse à l'éléphant, et jusque dans les savanes du Limba, où Thomson, comme Zweifel et Moustier, ont noté l'abondance des antilopes (3). — On chercherait en vain, pour le haut pays des Rivières du Sud, et pour l'intérieur du Fouta-Diallon, des témoignages semblables. Les animaux sauvages notables au point de vue géographique y sont évidemment beaucoup moins nombreux. Et je n'ai vu nulle part qu'il y soit question d'éléphants ni de grands fauves. Ce fait important ressortirait, d'ailleurs, encore mieux, s'il était possible de tracer sur la carte la limite un peu précise des régions ou des zones continues dans lesquelles sont fréquents les pachydermes, les antilopes, les félins : étude intéressante au premier chef pour l'anthropologie, et qui, si elle était un jour faite pour l'ensemble du Soudan, fournirait bien des indications sur les déplacements, les rapports actuels, le degré de civilisation des tribus indigènes.

3° *Localisation des éléphants.* — Je vais au moins essayer de déterminer quels sont encore les parages de la Guinée française occidentale où se rencontrent les éléphants. — Ces parages correspondent dans l'ensemble avec la zone qui vient d'être passée en revue : dans cette marche forestière du Fouta-

(1) HOURST, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1893, t. II, p. 46. — DEVAUX, *le Tankisso, affluent du Niger*, p. 35-36-38.

(2) TROTTER, *The Niger sources*, p. 108, 109, 121, 122, 149, 139.

(3) THOMSON, dans *Journ. of the Roy. Geogr. Soc.*, 1846, p. 115. — ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 36.

Diallon, se récoltait déjà, au temps de Mungo-Park, la plus grande partie de l'ivoire vendu dans les comptoirs du Sénégal et des Rivières du Sud (1).

L'éléphant se chasse encore aujourd'hui dans toute la région au S.-O. de Dandoum, comprise entre le Rio Nunez et le Rio Geba (bassins inférieurs du Rio Cogon et du Rio Grande). Pourtant, il faut remonter à une quinzaine d'années, pour trouver des témoignages permettant de conclure à la fréquence de ces animaux dans le pays; alors, les membres de la commission de délimitation franco-portugaise y furent témoins de chasses à l'éléphant, virent de près les villages de chasseurs, et purent constater que beaucoup de chemins de caravanes étaient transformés en « fondrières » par les empreintes des pachydermes (2). Au N.-E. de Kadé, les éléphants, vus par Lamartiny, par M. le Dr Rançon et par M. Bayol dans les parties boisées du Bondou et du Bambouk (3), ont leur aire de déplacement étendue jusqu'aux pays de la moyenne Gambie et au Dentilia. Mollien avait rencontré leurs empreintes dans les hautes herbes du Bondou méridional et au Niocolo (4); et, depuis, M. le Dr Rançon, puis M. Maclaud ont constaté leur existence, autour de Damantang (entre la Gambie et la rivière Grey), dans le Tenda, et même dans le Paquesi (5). Vers le Dentilia, c'est Hecquard qui le premier signala des éléphants dans le pays de Mamakhono; mais, trente ans après lui, M. Noiroi releva leurs traces en grand nombre le long de son itinéraire de Kédougou à Faraba; ces animaux subsistaient là

(1) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 88. — LASNET, *Une mission au Sénégal*, p. 290. — Selon Rochebrune (ouv. cit., t. I, p. 101), Adanson aurait vu des éléphants à Dagana. Ils ont aujourd'hui disparu de tout le littoral et même en grande partie de l'intérieur de la Sénégambie; et aucun voyageur n'en a jamais rencontré dans les Rivières du Sud, sauf vers la Guinée portugaise et vers les Scarcies.

(2) BROSSÉLARD-FAIDIERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 112, 124, 125. — CASAMANCE et MELLACORÉE, p. 40. — DA COSTA OLIVEIRA, *Viagem a Guiné portuguesa*, p. 62-65. — C. O., dans *Rev. mar. et col. portug.*, t. I, p. 83.

(3) BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 88. — LAMARTINY, dans *Bull. Soc. Geogr. Paris*, 1883-84, p. 28. — RANÇON, *le Bondou*, p. 31-32.

(4) MOLLIER, t. II, p. 64.

(5) RANÇON, *Dans la Haute-Gambie*, p. 266, 313, 368, 421, 485.

en assez grand nombre encore, pour pouvoir donner lieu à des entreprises régulières de chasse de la part des indigènes (1).

Mais c'est surtout pour la contrée au S. E. du Fouta que les témoignages explicites se sont multipliés jusqu'à ces derniers temps. Le domaine parcouru par les pachydermes embrasse là toute une vaste région, qui, par le haut Niger, se continue jusque dans l'arrière-pays de la Côte d'Ivoire. Ils s'y déplacent par troupeaux ou par petits groupes, selon une sorte de loi, déjà indiquée par Mungo Park pour les pays du haut Sénégal, et exprimée presque dans les mêmes termes par Trotter, à 100 ans de distance, pour la zone frontière septentrionale de Sierra-Leone; ils vont vers le N. dès le début de la saison sèche, et reviennent de proche en proche vers leurs cantonnements méridionaux, dès les premières pluies de l'hivernage (2). Les témoignages que j'ai déjà cités de MM. le capitaine Devaux et le commandant Hourst, sur la richesse animale du Dinguiray et du haut Tinkisso, concernent en grande partie les éléphants. A l'O. du Kouranko, dans le bassin du Mongo, Trotter en a vu des bandes à deux reprises, et ses observations sont appuyées par celles de Garrett dans le Sankaran et dans le Soulima (3). Dans toute cette région, dévastée par Samory et ses sofas jusqu'en 1898, l'éléphant a remplacé l'homme, écrit non sans exagération M. Salesses (4). Les terrains de parcours des pachydermes s'étendent vraisemblablement de ce côté, sinon tou-

(1) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 382. — NOIROT, *ouv. cit.*, p. 285. — Dans la haute Falémé et dans les pays de la rive gauche du Bafing, les officiers des missions Galliéni (Oberdorf, Plat, etc.) ont trouvé aussi (1886-88) des villages de chasseurs d'éléphants, p. ex. Benda, au S. de Tombé (Marétambaïa) : PLAT, *ouv. cit.*, p. 498.

(2) MUNGO-PARK, *Travels*, trad. fr., t. II, p. 78-80. — TROTTER, *The Niger sources*, p. 408-409. Je ne trouve pas d'autre explication à ces déplacements que la suivante (pour le S. E. du Fouta) : avec la fin des pluies correspond la période pendant laquelle les fruits sauvages et même les feuilles deviennent rares, au Sud comme partout; et, d'autre part, les indigènes, libérés des travaux de la culture, commencent alors à s'adonner à la chasse, allument bientôt les incendies; les éléphants peuvent, par le haut Tinkisso et le Dinguiray, pays moins peuplés (BOUCHEZ, *Rev. col.*, 1902, p. 493), gagner la vallée du Bafing, où la verdure se conserve pendant la sécheresse, et que le feu épargne jusqu'à un certain point.

(3) TROTTER, *ouv. cit.*, p. 408, 443. — GARRETT, dans *Proceed.*, 1892, p. 446, 450.

(4) Dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1899, p. 371.

jours jusqu'au Canéah, où M. le D^r Drevon signalait par ouï-dire leur existence en 1893, ni jusqu'à la basse Rokellé, où Vohsen en vit, du moins jusque dans le Tamisso, où Brosse-lard-Faidherbe assista, en 1890, à une chasse fructueuse, et jusque dans le Limba (1).

Ajouter à ces considérations des nomenclatures zoologiques, très imparfaitement arrêtées d'ailleurs, serait abandonner le point de vue géographique. Un fait au moins ressort des pages qui précèdent, c'est la pauvreté relative du Fouta-Diallon et des Rivières du Sud, comparés aux régions immédiatement voisines, en ce qui concerne les espèces d'animaux sauvages ayant ou pouvant avoir un effet marqué sur la vie indigène.

(1) DREVON, ouv. cit., t. II, p. 81. — VOHSEN, dans *Bull. Soc. Géogr. Marseille*, 1884, p. 33. — BROSSÉLARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, 1891, p. 3796.

CHAPITRE VI

LA CÔTE

I. Caractères généraux. — On pourrait tirer des récits des voyages faits à la côte occidentale d'Afrique, du xv^e siècle à la fin du xviii^e, les éléments d'une description générale des rivages de la Guinée française actuelle (1). Tous les témoins, et déjà les navigateurs portugais qui renouvelèrent au xv^e siècle la découverte de ces parages, traduisent leurs impressions de même manière. Et en effet, pour qui venait de longer pendant des semaines les côtes de « Barbarie », dont le ciel clair et les dunes de sable blanc sont, dit le P. Labat, « la véritable marque », quel changement d'horizon dès qu'on avait dépassé la Gambie ! A distance, le continent ou les îles ne se révèlent plus à partir de là que par une ligne sombre, basse et fuyante, souvent voilée de brume. De près, cette ligne se précise ; c'est un rideau d'arbres, au feuillage d'un gris terne, des « mangroves » (palétuviers), dont la mer baigne les racines, et dont elle entaille le fourré continu par des bras larges parfois comme des golfes : une forêt qui s'effrange dans l'eau, selon l'expression de Th. Winterbottom. Tous ces bras de

(1) Pour les auteurs de la fin du xviii^e siècle, la côte des « Rivières du Sud », (« North-Rivers » des Anglais), comprise du Cap Vert ou du Cap Roxo à Freetown, fait partie, avec la côte de « Meliguette » ou « des Graines » (du cap Mesurado au cap Palmas), de ce que Th. Winterbottom appelle « Windward-Coast », ainsi nommée, dit-il (ouv. cit., t. 1, p. 1, 2) « parce qu'elle est au N. O. de la côte des Esclaves, d'où le vent souffle la plus grande partie de l'année ». C'est le plus souvent à Freetown que les anciens auteurs font commencer la côte de Guinée (DAPPER, ouv. cit., p. 226) ; mais, pour les négriers, elle s'étendait du Cap Vert à l'Angola.

mer sont navigables pour les vaisseaux de faible tonnage, malgré les bancs, et parfois les barres qui en défendent l'entrée ; bientôt, ils se rétrécissent en rivières assez profondes et ramifiées, faux estuaires souvent, où la marée peut jouer librement jusqu'à plusieurs milles à l'intérieur, et dont les eaux demeurent partout salées pendant la sécheresse. Sur leurs rives, la nature vivante se nuance à mesure que l'on progresse, de hauts arbres dominant bientôt le fourré des mangliers, on voit bondir des bandes de singes, et l'on surprend le vol bruyant des perroquets gris à queue rouge. Mais il faut souvent toute une journée de lente navigation pour que la vie humaine se révèle, à des pirogues entrevues, à quelques cultures de riz dans des clairières inondées ; et les relations de commerce ne peuvent se nouer, le ravitaillement ne peut se faire que tout à fait en pleine terre. Quand la mer se retire, tout le rivage, les îles, tous les estuaires, tous les larges marigots dans lesquels ils se prolongent, et par lesquels souvent ils communiquent entre eux, sont bordés de plages d'une boue noire (« poto-poto ») où l'on ne peut poser le pied sans enfoncer. En même temps des bancs de sable vasard, des « seicheresses » ou des « baisses » (« baixios »), comme disaient les anciens navigateurs, émergent, ou affleurent la surface de l'eau. Les hauts fonds prolongent d'ailleurs la plaine côtière assez loin dans l'Océan, et il faut, pour pouvoir pénétrer dans les « Rivières », reconnaître d'abord le trajet des chenaux à fond vaseux.

C'était donc, dans les siècles derniers, une côte d'accès difficile, et les capitaines savaient, aussi, qu'elle est insalubre, qu'elle a un régime de vents variables, brises de mer sans doute, mais de directions changeantes, et tout d'un coup interrompues par les passées de l'harmattan, par les bourrasques des tornades, par des calmes souvent, des « bonasses », qui immobilisaient les voiliers. Peut-être faut-il voir là la raison principale du fait qu'en dehors du Rio Geba, du Rio Nunez et surtout de la Rokellé, les Rivières du Sud étaient beaucoup moins fréquentées que la Sénégambie, et que le rivage au S. de Freetown, dont pourtant l'abord n'est pas

sans périls. On évitait même leur approche, quoique la variété de leurs produits fût connue; les navires marchands, comme les bateaux négriers, cinglaient droit des Bissagos sur Sierra Leone, où les montagnes, de hauteur considérable pour ces parages, avaient attiré déjà les vaisseaux de Hannon, et où se forma peu à peu, dès le xvii^e siècle, dans la seule rade qui se montre depuis Goréc, l'entrepôt de toutes les « Rivières du Nord ». En revanche, quand, au xix^e siècle, les puissances s'entendirent pour donner la chasse aux négriers, ce furent les moins fréquentés des estuaires, tels que le Rio Pongo, qui servirent de dernier refuge à la traite (1).

Depuis la fin du xviii^e siècle, a eu lieu la reconnaissance détaillée des Rivières du Sud, et la carte a pu en être dressée (quoique d'une manière incomplète encore). L'établissement des Français au S. du Rio Cassini, la naissance, l'accroissement de Konakry, ont beaucoup modifié l'organisation et la nature du commerce de la côte, entre Freetown et la Gambie. Mais il subsiste bien des traces du mode ancien de l'activité européenne, tel que la nature le déterminait : les maisons sierra-leonaises ont conservé des succursales dans toutes nos Rivières; la langue anglaise s'y parle souvent de préférence au français; les diverses sociétés britanniques de propagande protestante y font une concurrence heureuse aux missionnaires catholiques (2); et l'on y rencontre enfin un peu partout des sang-mêlés anglo-noirs, dont la race s'est formée dans les mêmes conditions que celle des mulâtres portugais du Rio Geba et de la Casamance. D'autre part, bien peu de traits généraux ont été ajoutés à la description physique de la côte des Rivières, telle qu'on la trouve dans les livres anciens. Pour nous, c'est toujours l'ab-

(1) Les principaux traits de ce court tableau sont faciles à relever dans les relations ou les ouvrages anciens : ÇA DA MOSTO (dans le Recueil de Ramuzio, p. 104, 124); PEDRO DA CINTRA (dans Walekenacr, t. I, p. 371-72); VILLAULT DE BELLEFONDS, *Voyage des côtes de l'Afrique...*, p. 59; DAPPER, *Description vèridique...*, p. 246-47; P. LABAT, *Voyage du chevalier des Marchais*, p. 45.

(2) MOREAU, *Voyage d'enquête dans la Guinée française*. Il énumère : Société des missions d'Ecosse, Société des missions anglicanes, West Indian Missionary Society, Church Missionary Society.

sence des dunes, des lagunes et de la barre continue, qui la distingue de la côte du golfe de Guinée, vers laquelle le littoral de Sierra-Leone et de Libéria forme la transition. Et, d'un autre côté, l'importance de la végétation de rivage permet de l'opposer au Sénégal, comme aussi les particularités du climat, et la fréquence des estuaires, moins larges et moins longs, mais plus souvent alimentés d'eau douce, dès qu'au S. du Rio Geba, le rivage se rapproche des accidents montagneux de l'intérieur. Point à noter toutefois, c'est depuis le xix^e siècle seulement, que s'est affirmé dans les documents le rôle du relief continental dans la formation et dans l'aspect de la côte de la Guinée française. Dans les profils qui accompagnent nos cartes hydrographiques publiées entre 1820 et 1850, on voit se dessiner en second plan, derrière la ligne côtière de végétation du cap Verga, ou de la baie de Sangaréah, des plateaux tabulaires et des sommets tronqués, rebords de tout un système orographique sur lequel l'érosion a eu beaucoup de prise. Ces accidents littoraux, jugés indignes d'attention par les navigateurs d'autrefois, en comparaison de la « Montagne des Lions », sont pour nous importants.

II. La puissance d'érosion et de transport des cours d'eau qui aboutissent dans les Rivières. Courants de mer et marées.

— Dans une étude géographique de la partie de cette côte comprise entre le rio Cassini et les Scarcies, il faut, en effet, faire intervenir, en même temps que l'action des mouvements de la mer, les apports d'alluvions par les eaux douces. La plaine côtière n'est guère qu'une succession de deltas, aux thalwegs envahis par l'Océan, et dont l'accroissement se fait dans des conditions spéciales, dues à la présence des paléotuviers. J'analyserai brièvement ces divers facteurs, avant de fixer les caractères particuliers à chacune des sections du rivage, tels qu'ils ressortent des récits de voyage et des travaux hydrographiques contemporains.

Si l'on met à part le Rio Cassini et la Mellacorée, il n'y a presque aucun des principaux estuaires qui ne reçoive des cours d'eau de quelque importance. Dans le Componi (Cogon),

dans le Rio Pongo (Fatalla), dans la Bramaya (Konkouré) aboutissent de véritables fleuves, relativement puissants pendant l'hivernage. Le plus fort des trois, le Cogon, refoule la marée quand il est gonflé par les pluies ; il a 200 m. de largeur moyenne dans la partie inférieure de son bassin, levée par la commission luso-française, et il pourrait en tous temps porter bateaux jusqu'à la hauteur de Motaïrou (1). Le « Tiguilenta » (Pétoun-Bové), la petite rivière qui franchit les terrasses de Boké pour tomber dans le Rio Nunez, fut traversé par Campbell dans un point de son cours supérieur, où il mesurait, en février, plus de 30 m. de large et un mètre de profondeur (2).

Même pendant la sécheresse, les plus longs de ces cours d'eau sont assez bien alimentés dans la traversée du Fouta-Diallon et du haut pays des Rivières du Sud. Les voyageurs les décrivent comme une succession de rapides, où l'eau coule large et vive sur le roc, et de biefs profonds creusés dans les alluvions des vallées ; les cascades par lesquelles certains s'échappent du Fouta méridional (le Konkouré et ses affluents par exemple), débitent toujours une assez large tranche d'eau. Il serait aisé de grouper ici les témoignages prouvant cette puissance du ruissellement, qui frappa Mollien dès son entrée dans le Fouta-Diallon (3). Hecquard et M. Noirot décrivent par exemple les bras supérieurs de la Fatalla, de 50 à 60 m. de large, de 1 à 3 m. de profondeur en saison sèche, et difficilement guéables (4). Le Badi (affluent du Konkouré), dont tout le bassin est dans l'arrière-littoral, a des largeurs variant de 8 à 60 m., et souvent 3 m. de profondeur (5).

Les crues de l'hivernage sont partout très fortes. Tous les

(1) BERTRAND-BOCADÉ, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1849, p. 288. — BROSELARD-FAIDHERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 116.

(2) GRAY et DOCHARD, *Travels in western Africa*, trad. fr., p. 12.

(3) MOLLIN, t. II, p. 10, 11. La « Dimnah » (Gambie) est large comme la Seine au Pont des Arts.

(4) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 244, 247. C'est lui qui a vu le premier la cascade de Kambadaga. — En saison sèche, le Rio-Grande (N'Gabouel) a, au N. de Kadé, une largeur de 150 m., et 8 à 10 m. de profondeur : MACLAUD, dans *Rev. Col.*, 1899, p. 454.

(5) PARISSÉ, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1893, p. 519.

cours d'eau débordent, ou remplissent leur lit, quand les berges sont abruptes. Alors, le Baléio (Bafing) atteint 300 m. de large au S. E. de Timbo ; la Gambie, à Badon, monte de 14 à 15 m. en quelques semaines, et alimente tout un large lacis de marigots ; le Badi croît de 5 à 6 m. (1). Mais les lits étant en général encaissés et inclinés, ce n'est pas le phénomène d'inondation qui domine ; les produits de l'érosion, boues d'argile et de terre végétale, sables des grès et des schistes métamorphisés, ne se déposent sur place qu'exceptionnellement : ils sont presque partout entraînés vers les basses vallées, et ce travail de transport dure de fin-mai à novembre pour les cours d'eau côtiers de la Guinée française (2).

Les matériaux transportés par les eaux douces, et qui, dans le Componi, le Rio Pongo et le Bramaya tout au moins, arrivent jusqu'à l'Océan, ne sont pas soumis à l'action de courants marins réguliers. Les courants constants N.-S. (en relation avec le courant des Canaries) qui s'observent au large de Saint-Louis, cessent de longer la côte à partir du cap Roxo, ainsi que l'avait déjà remarqué Roussin (3). Au S. de ce point, ils s'éloignent du rivage, et ne sont d'ailleurs plus réguliers en direction (4). Ils sont remplacés, dans la zone côtière de la Guinée, par des flots dont le sens change avec la marée et avec le vent, de sorte que le contraste qui existe entre le système régulier de vents et de brises de la Sénégambie, et le régime des souffles variables des Rivières du Sud, s'étend aux mouvements de la mer.

La marée, qui n'est pas contrariée par les courants, augmente de hauteur, à mesure qu'on s'éloigne de Saint-Louis et de Go-

(1) PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bordeaux*, 1890, p. 217. — PAROISSE, *ibid.*

(2) Les crues de la Falémé durent du 1^{er} juin au 31 oct. environ (RAFFENEL, dans *Rev. col.*, 1847, p. 34. — LAMARTINY, *le Bondou*, p. 38).

(3) Mémoire..., p. 72, 81.

(4) Ce sont des courants dirigés tantôt S. S. O. (comme aux Alcatraz), tantôt S. E., S. S. E. (comme au large des îles de Los et de Sherbro). Ils paraissent concourir à la formation du courant O.-E. de Guinée ; mais celui-ci ne commence d'être sensible qu'en face du cap des Palmes (vitesse 4^hm 700 à l'h.) : BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1846, p. 57, et 1849, p. 440. — DE KERHALLLET, *Manuel*, t. II, p. 174. — *Instruction nautique*, 1891, p. 4, 41.

rée. De 0m.60 ou 0m.90 à Gorée, son flot s'élève à plus de 2m. dès la Gambie, et à plus de 3 m. dès le cap Roxo, pour conserver la même amplitude jusqu'au-delà Freetown. Les chiffres indiqués par les hydrographes varient de 3 m. à 4 m. 50 pour le Rio Nunez, de 4 m. à 4 m. 50 pour la côte des Alcatraz, de 3 à 4 pour le Rio Pongo, de 3 m. 20 à 4 m. pour les îles de Los, de 3 m. à 3 m. 60 pour la région méridionale des Rivières, voisine des Scarcies. Sans doute, les cotes supérieures correspondent aux fortes marées des syzygies, et l'on doit regarder comme exagérée la hauteur de 7 m. notée par Coffinières de Nordeck pour le Rio Nunez (en aval de Bel-Air). Mais il est évident, d'autre part, que la disposition des estuaires, sensiblement perpendiculaires à la côte, et le soutien des brises de mer dominantes, souvent très fortes, doivent augmenter la montée du flot dans les Rivières. On comprend donc que ces mouvements de la mer soient assez puissants pour remanier sans cesse, sur un fond peu immergé, les apports solides des cours d'eau, et pour empêcher la formation, sur le socle continental, d'une barre continue, pareille à celle du golfe de Guinée (1).

III. Etude de la côte, du Rio Cassini à la pointe Sallatouk.

— Il serait possible aujourd'hui, en juxtaposant des passages bien choisis des relations de voyage, d'obtenir une description détaillée exacte de la côte des Rivières du Sud. Mais elle donnerait, je le répète, une impression d'ensemble peu différente de celle que l'on relève dans les anciens auteurs. Elle offrirait, d'ailleurs, des lacunes, attendu qu'il existe encore quelques parties de ce rivage qui n'ont été ni levées, ni même vues en entier (2). Il vaut donc mieux essayer d'établir sur

(1) BCUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1849, p. 49, 61, 62, 105, 147, 163. — DE KÉRIHALLET, *Manuel*, t. I, p. 53, 447, 458; t. II, p. 3, 68, 124, 133. — *Instruction nautique...*, 1896, p. 315. — COFFINIÈRES DE NORDECK, dans *T. du M.*, 1886, p. 374

(2) La connaissance de la partie française de la côte, entre le Rio Cassini et les Scarcies, ne présente sans doute plus aucun vide comparable à celui qui subsiste pour le S. de la Guinée portugaise (le rivage entre le Rio de Bolola et le Rio Cassini figure en pointillé sur les cartes les plus récentes). Toutefois, le dessin de la côte française trahit encore bien des incertitudes, par exemple dans le tracé des ramifications des estuaires, dans celui des basses îles côtières. — *Instruction nautique*, 1896, p. 304.

quels points les documents de tout ordre postérieurs au xviii^e siècle, récits de voyage, cartes, publications hydrographiques, précisent ou modifient l'esquisse donnée au début de ce chapitre.

Entre le Rio Cassini et le Rio Cappatchez, les caractères locaux de la côte de la Guinée française, que ne peut tous montrer sur place aux navigateurs l'approche d'un rivage uniformément bas, mais qui ressortent vivement de l'examen des cartes hydrographiques, sont : la présence d'estuaires sinueux, allongés et ramifiés (rio Componi, rio Nunez), dont la marée est le principal agent de déblaiement et de remaniement ; le dessin contourné et indécis du continent, auquel se rattachent plus ou moins de grandes et basses îles de sable et de vase, découpées par des marigots salés (îles Tristao) ; l'abondance enfin des dépôts côtiers de toute nature, que l'élévation et l'irrégularité des fonds marins étend à plus de 50 km. au large, jusqu'aux récifs Conflict (1). C'est une région deltaïque, comme le littoral de la Guinée portugaise ; mais un delta d'un mode spécial, un delta ancien, sans doute, aujourd'hui immergé en partie, pénétré profondément par l'action marine, et dans la vie duquel le Cogou, moins encore le Rio Nunez, n'ont de rôle que pendant l'hivernage, par le flux lent de leurs eaux douces, et par l'apport des matériaux ténus de l'érosion continentale.

Quand on a dépassé, en venant du N., l'entrée du Rio Cassini, un groupe de brisants se présente, fermant le chenal entre les Tristao et les récifs du large (Alcatraz, Conflict), et rendant l'accès du Rio Componi aussi malaisé de ce côté que par le Sud. Les « îles » Tristao (Aube et Robert) sont de même nature que le continent voisin : sous une enveloppe d'alluvions et de latérites, elles se composent de glaise, et d'un sable qui peu à peu se durcit en grès, pour donner la pierre ferrugineuse d'aspect

(1) V., dans l'introduction, la liste des dernières cartes hydrographiques anglaises et françaises, qui se copient d'ailleurs presque, à chaque édition nouvelle. La carte de la Guinée française de M. Meunier (1902) offre, entre autres mérites, celui de donner, pour la côte, un résumé très clair de ces publications.

volcanique, signalée partout sur cette côte par les Instructions nautiques. Sur tout leur pourtour extérieur, ces îles sont bordées d'un banc côtier continu, plus large au S. O., et qui découvre partiellement à marée basse ; il est formé de sable, de débris de coquilles, de madrépores et de coraux, de bois mort, et, vers l'entrée du Rio Componi, de sable vasard et de vase (1). Les marigots salés qui séparent l'île Aube de l'île Robert, et le Rio Katchez, qui contourne les Tristao au N., ne sont que des bras du Componi, pénétrés durant l'hivernage par les eaux boueuses du Cogon, et balayés par la marée le reste du temps. En réalité, les îles Tristao (ainsi que les îles portugaises Katidi) doivent donc être regardées comme faisant partie du delta du Cogon ; et c'est par conséquent sur la rive droite du Componi, que ce delta s'est accru depuis l'affaissement probable d'autrefois. Le rivage opposé aux Tristao, sur la rive gauche du Componi, est celui d'une plaine côtière directement rattachée au continent.

La même idée ressort de l'examen de la carte en ce qui concerne le Rio-Nunez. C'est aussi sur sa rive droite qu'il se divise en bras ; et l'on compte de ce côté, depuis Victoria, au moins cinq larges marigots salés. Le plus septentrional, le marigot de Tessagoua, fait de la plus grande partie du pays des Bagas un archipel véritable, terminé au S. par l'« île » de Kembutou. Le pays côtier à l'O. du Rio Cappatchez, où les marigots sont maintenant à moitié asséchés, semble avoir eu autrefois le même aspect. Et ainsi se fait jour l'idée, non encore démontrée certes, ni expliquée, que les rios ont été sans cesse rejetés vers l'E. dans leur cours maritime (2).

Les deux estuaires du Rio Componi et du Rio Nunez se présentent, du côté de la mer, de la même façon. On dirait, non des rivières, mais bien plutôt de « vastes baies », à l'entrée barrée par des dépôts considérables (île de sable du

(1) DARONDEAU, *Instruction nautique*, t. II, p. 85. — BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique...*, 1849, p. 104.

(2) Le Rio Cassini pourrait, d'après cette hypothèse, représenter l'aboutissement ancien du Cogon.

Rio Nunez); leurs contours seraient à peine distincts sans la ligne d'arbres qui les indique, et qui paraissent « sortir de la mer ». Dans l'un et dans l'autre, le flot de marée met à découvert, en se retirant, des plages d'une vase noire, « molle et puante »; et ce n'est qu'en s'avancant vers l'intérieur des terres, qu'on voit peu à peu se dessiner de basses berges « de sable jaunâtre et de terre glaise ». Mais il existe des différences remarquables entre les deux rivières. Le Rio Componi n'est que la partie inférieure immergée de la vallée plate du Cogon, un large sillon qui continue les méandres du bas fleuve, et où se fait peu à peu le mélange des eaux salées et des eaux douces, dans des chenaux de profondeur assez régulière (1). Au contraire, le Rio Nunez est une sorte de fiord, brusquement coudé à Guemé-Saint-Jean, et qui se divise en deux bassins : un bassin maritime (Victoria), correspondant au plus fort des bras du delta; et un bassin intérieur (Rappas), assez étroit, sinueux, aux berges de plus en plus élevées, rocheuses bientôt, au lit coupé à partir de Ouakaria, par des barres de grès anciens. Le second bassin aboutit, en aval de Boké, à une sorte de cul-de-sac que domine un mur gréseux, et où les eaux douces, descendant des terrasses des pays des Landoumans, ne parviennent que par des rapides ou des cascades assez faiblement alimentées en sécheresse (2).

Les sables et les vases que balaye la marée sont entraînés par le flot au large des estuaires, et accumulés sur les hauts fonds qui rattachent au continent les récifs Conflict (3). Les sables vont étendre et exhausser peu à peu les banes marins (bancs du Componi, de Gonzalès, etc.), ou bien transformer insensiblement en îlots les écueils rocheux, composés de cette « lave ferrugineuse et basaltique » qui est du grès oxydé. Les

(1) Si l'accès du Componi était possible aux navires, le Cogon constituerait jusqu'à Kandiafara, et même (avec des travaux) jusqu'à Motaïrou, la seule voie fluviale de pénétration de la Guinée française.

(2) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique...*, 1846, p. 59, 60 et 1849, p. 119, 121. — DE KERHALLET, *Manuel de la navigation...*, t. II, p. 74.

(3) La ligne isobathe de 10 m. englobe ces récifs.

vases tapissent le fond des principaux chenaux. L'irrégularité extrême du sol océanique dans cette partie de la plate-forme continentale, se traduit sur les cartes marines par le dessin très sinueux de l'isobathe de 5 m. Les fonds changent d'ailleurs sans cesse (1); et l'eau de la mer est parfois tellement chargée que le poisson se cantonne, ainsi que l'ont remarqué les hydrographes, soit vers les Alcatraz, soit dans les parages plus méridionaux des îles de Los (2). Les Nalous n'ont pas la vie d'un peuple pêcheur, et ils n'offrent pas les aptitudes de marins que bien des voyageurs, d'Antichan entre autres, ont remarqué chez les tribus d'une partie des Bissagos (3).

Au cap Verga et à l'île de Tumbo, le relief du continent se trouve directement en contact avec la mer. Ces deux proéminences circonscrivent une seconde section de la côte de Guinée, échancrure largement ouverte, dont le fond a été remblayé par les deltas en partie modernes de la Fatalla (Rio Pongo) et du Konkouré (Rivière Bramaya).

Le cap Verga n'est qu'une pointe de sable à contour indécis, en partie ceinte de palétuviers, et le promontoire qu'il termine est encore bordé à l'O. d'un banc côtier continu. Mais les fonds marins augmentent assez vite en allant vers le large (la ligne isobathe de 10 m. n'est qu'à 7 km. de la côte); et l'on aperçoit au second plan du rivage « une chaîne de montagnes aux contours voilés par la brume » (4). Il y a là un véritable accident du littoral de la Guinée française; et c'est le seul point que l'on pourrait, en dehors de l'île de Tumbo (Konakry), aménager pour l'atterrissement des navires de fort tonnage. Le contact y est plus franc entre la terre et la mer, que dans ceux même des estuaires qu'a toujours fréquentés le cabotage, comme le Rio Nunez (Victoria) et le Rio

(1) BOUET-VILLAUMEZ, *ouv. cit.*, 1849, p. 161, 162. — *Instruction nautique...*, 1891, p. 302. — *The African Pilot* (Part. I), 1899, p. 294.

(2) ROUSSIN, dans *Walckenaer*, t. VI, p. 344. — BOUET-VILLAUMEZ, *ouv. cit.*, 1846, p. 52.

(3) Dans *Rev. de Géogr.*, 1846, p. 52.

(4) BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1846, p. 58, 1849, p. 102.

Pongo (Boffa); et l'insalubrité de la zone côtière s'y atténue pour les mêmes raisons qu'à Konakry.

Le système de diramation des estuaires du Rio Pongo et de la Rivière Bramaya n'est pas le même, d'amont en aval, que celui observé au N. du cap Verga. Les îles côtières, ceinturées et découpées par les marigots salés, existent de chaque côté du principal fossé deltaïque dans la région du Rio Pongo (îles Kito et Marara, sur la rive gauche); et la Bramaya détache à l'E. un bras qui contourne l'île de Kinebomby, pour aboutir dans la baie de Sangaréah. D'autre part, les isobathes sont beaucoup plus régulières de tracé, sensiblement parallèles à la terre, et, sauf dans la baie de Sangaréah, celle de 10 m. est assez rapprochée du rivage; de sorte que le phénomène des dépôts côtiers sous-marins n'existe pas comme plus au N. Mais les autres caractères de la côte deltaïque déjà étudiée se retrouvent: largeur des estuaires à leur orifice marin; barres de sables ou de vase qui les ferment; plages de boue et bancs côtiers prolongeant le continent à mer basse (1).

Le Rio Pongo diffère de la Bramaya par sa forme (2). C'est, comme le Rio Nunez, une sorte de fiord à fond inégal, qui aboutit à un petit bassin intérieur allongé d'O. en E., parsemé d'îlots rocheux, et directement dominé par le rebord des terrasses gréseuses du haut pays des Rivières. Le caractère encaissé de ses rives supérieures, et le fait qu'il reçoit les eaux d'un véritable petit fleuve, la Fatalla, empêchent de le comparer, comme font les Instructions nautiques, avec la rivière de Saloum (3).

Au S. de l'île de Tumbo, s'étend jusqu'à la pointe Sallatouk, et jusqu'à l'estuaire commun aux deux Scarcies, une troisième région deltaïque correspondant aux plaines littorales du Morébaïa, du Béreire et du Moréah. Tout un lacis de marigots

(1) La mer est vaseuse par 9 m. de fond: DARONDEAU, *Instruction nautique*, t. I, p. 91.

(2) Les bancs manquent entre le cap Verga et l'embouchure du Fofokouré, et, d'autre part, le long de la plaine littorale qui unit les deux deltas (pays de Koba).

(3) *Instruction nautique...*, 1896, p. 315, 316.

salés y circulent au milieu de terres basses, faites de sables et de vase, et se groupent pour former les cinq « rivières » Tanéné, Soumboïa ou Sombouya, Morébaïa, Forécaria et Mellacorie (Benty). La Forécaria seule est alimentée par un vrai cours d'eau, les autres ne recevant guère que des ruisseaux ; c'est vers son embouchure que les îles et bancs côtiers sont les plus nombreux, et les fonds marins les plus irréguliers. La seule caractéristique notable de cette côte, « basse, boisée et sans point de repère » (1), est la présence au bord des estuaires (Morébaïa), et sur les plages basses des îles (Matakong), de blocs et de masses granitiques qui peuvent atteindre plusieurs mètres de haut (2). Il importerait beaucoup de savoir s'il s'agit de blocs transportés par les débâcles d'autrefois, ou bien des sommets du relief côtier ancien, émergés au-dessus des alluvions.

Ainsi, dans la partie de la côte des Rivières du Sud qui correspond à la Guinée française, le phénomène des faux-estuaires a moins d'ampleur, sinon de continuité, que plus au N., et l'on n'observe nulle part des dépôts côtiers aussi étendus que dans l'archipel des Bissagos. Mais les caractères d'ensemble de ce rivage sont les mêmes partout. Il faut seulement remarquer que les conditions du « Bas de la Côte » (pour employer une expression commerciale due aux traitants marseillais en arachides), portent la marque du voisinage du relief intérieur, qui se trouve presque en contact direct avec la mer sur deux points, et qui ne permet pas le développement de cours d'eau aussi puissants que la Gambie et le Rio-Grande. Il est à peine besoin d'insister pour faire de nouveau sentir les contrastes réunis sur cette portion du littoral africain, par rapport à celui du Sénégal et à celui du golfe de Guinée. Sans parler du climat, marqué ici par le régime des vents de mer variables, et par l'existence de deux saisons moins tranchées qu'au Sénégal, tout diffère dans l'aspect que présente la façade maritime de cha-

(1) DE KERHALLET, *Manuel de la navigation*, t. II, p. 122.

(2) BOUET-VILLAUMEZ, *ouv. cit.*, 1849, p. 147, 152. — DE KERHALLET, *Manuel*, t. II, p. 121, 122.

cune des régions. Ici manquent les dunes qui, au N. comme au S. des pointements basaltiques du Cap-Vert, ourlent d'un liseré rectiligne le rivage du Sénégal, balayé par les courants : petites dunes de sable blanc sans végétation, ou grandes dunes grises, avec des broussailles en touffes, que dominent les têtes des palmiers. Les mangliers, qui avaient fait leur apparition dès le marigot des Maringouins (1), ne sont plus relégués à l'arrière-côte, dans la végétation lagunaire, mais, sur la plage plus contournée de dessin, plus basse, plus boueuse, ils se sont établis en avant du cordon de végétation, qui en prenait possession depuis le Saloum ; ils sont ce que l'on voit d'abord de l'Afrique. Ils règnent jusqu'au Sud de la « Montagne des Lions », dont les grands rocs rouges sont les sommets d'un très ancien volcan lentement soudé à la terre, ou immergé en partie. Puis, dès Sherbro, en même temps que s'effacent de plus en plus les différences entre les saisons, et que la côte, droite de nouveau, sans coupures d'estuaires, se rapproche du domaine des courants marins réguliers du golfe de Guinée, les dunes peu à peu refoulent de nouveau les végétaux au second plan : la rivière de Sherbro et celle de Kittam qui la prolonge, la « rade » de Robertsport, sont des lagunes en formation, qui annoncent déjà celles de la Côte d'Ivoire ; et le cordon des sables se dessine de nouveau en dehors du fourré vert, avant que les lames de la grande barre ne viennent franger le contour du golfe.

IV. Les îles marines et leur rapport avec le continent. — Tous les documents hydrographiques français s'accordent, la dernière instruction nautique répétant presque dans les mêmes termes les affirmations du premier auteur de levés précis (Roussin), pour reconnaître aux îles marines des Rivières du Sud une origine « volcanique » (2). Ils présentent ces îles

(1) ROUSSIN, dans *Walckenaer*, t. VI, p. 320, 321. — BOUET-VILLAUMEZ, *ouv. cit.*, 1846, p. 47-51.

(2) ROUSSIN, *Mémoire...*, p. 79 (Îles depuis la Casamance). — BOUET-VILLAUMEZ, *Description nautique*, 1849, p. 65, 135 (Bissagos et Los). — *Instruction nautique...*, 1896, p. 291 (Bissagos).

comme ayant une ossature de roches ignées récentes, qui perce à travers les dépôts sableux, ou argilo-calcaires et latéritiques de la surface, sous forme de « roches rouges ou noirâtres, recouvertes de laves scorifiées », de « roches ferrugineuses et vitrées » (1). Ils les rattachent aux formations de la Montagne des Lions, « production ferrugineuse, disait Bouet-Villaumez, qu'une convulsion volcanique aura jetée sur les terres basses de ces parages » (2). Aucun témoignage moderne n'est venu confirmer la présence dans ces parages de terrains volcaniques récents, et les roches en question sont sans doute des grès quartzeux et ferrugineux anciens, des grès et des latérites argileuses de formation récente, comme ceux que les membres des missions de Trentinian ont vus au Sénégal, ou encore, dans les îles de Los, voisines du Kakoulima et des montagnes qui ferment au S. l'estuaire de la Rokellé, des roches probablement granitiques. C'est un rapprochement superficiel avec la côte du Cap Vert (basaltes de Gorée) qui paraît, jusqu'à preuve du contraire, devoir expliquer ces affirmations (2). Pourtant, l'étude des documents en question est intéressante à plus d'un titre, et surtout en ce qu'elle permet une utile comparaison des îles de Los avec les Bissagos et les récifs Alcatraz et Conflict.

Les Bissagos sont des îles extrêmement basses, les plus petites quelquefois formées d'un « simple bouquet d'arbres implanté dans un amas de sables et de détritiques de tout genre » (Ancoras) (3). Elles sont un produit du colmatage par la mer des parties les plus élevées d'un socle sous-marin, dont les limites extérieures se trouvent marquées par une ceinture discontinue de brisants. Les hydrographes les représentent en effet, comme « un vaste plateau de sables et de vases charriés par les cours d'eaux », auxquels « la mer mêle ses propres

(1) BOUET-VILLAUMEZ, *ibid.*, p. 158. — Comp. *The African Pilot* (part. I), 1899, p. 99 (Alcatraz). On trouve déjà l'affirmation de la nature basaltique des « Monts de Sierra-Leone » dans les relations du XVIII^e s. (V. par ex. : Golberry, *ouv. cit.*, t. II, p. 254).

(2) Plusieurs relations de voyage parlent de l'existence de basaltes vers Sedhiou et au Rio Pongo.

(3) BOUET-VILLAUMEZ, *ouv. cit.*, p. 70.

dépôts », et qui repoussés et amassés par la marée, s'accumulent sur une assise solide de rocs(1). A mer basse, beaucoup des chenaux qui les séparent sont impraticables ; toutes apparaissent « entourées d'un rempart de vases », reliées par des hauts fonds et des bancs de vase infects. — Les récifs Alcatraz et Conflict sont également des affleurements rocheux, de nature indéterminée, qui limitent au S. le plateau où ont lieu les dépôts du Rio Conponi et du Rio Nunez; l'isobathe de 10 m. les englobe.

Une carte à grande échelle des îles de Los, comprises elles aussi dans l'intérieur de cette ligne, amène à des conclusions différentes (2). Tamara, Kassa (Factory), et les îlots du S., tous de forme allongée et découpée, sont disposés en couronne irrégulière autour de Rooma. Toutes ces îles sont rocheuses et montagneuses : dans Tamara, on relève les cotes 142 m. et (d'après M. Meunier) 180 m., dans Kassa, la cote 143 m., dans Rooma, la cote 91 m. Un étroit chenal, avec des profondeurs maxima de 9 m., les sépare de Tumbo, tandis qu'autour de Rooma, la sonde atteint 11 et 13 m. Il n'est pas, à ma connaissance, démontré définitivement par des échantillons identifiés, que les îles de Los renferment des roches granitiques, comme il s'en trouve dans la presqu'île élevée de Sierra Leone et dans les parages de Matakong. Si cette démonstration était faite, on arriverait à la conclusion qu'elles ne sont pas autre chose que les sommets encore émergés d'un ancien accident côtier analogue (dans de plus grandes proportions) au Kakoulima. En tous cas, elles figurent assez bien dans leur ensemble les rebords d'une sorte de cratère ou de cirque irrégulier. Et ainsi, elles paraissent plaider en faveur de l'hypothèse d'un affaissement de cette partie de la côte africaine ; affaissement correspondant à l'incurvation du rivage à partir des Bissagos, et limité vers le Sud à Sherbro (3).

(1) Id., *Description nautique...*, 1846, p. 48, 51 et 1849, p. 95. — DE KERHALLET, *Manuel...*, t. II, p. 55.

(2) Portulan Vincendon-Dumoulin, pl. 27.

(3) A partir des îles de Los, le plateau littoral tend à diminuer de largeur graduellement : DE KERHALLET, *Manuel*, t. II, p. 176.

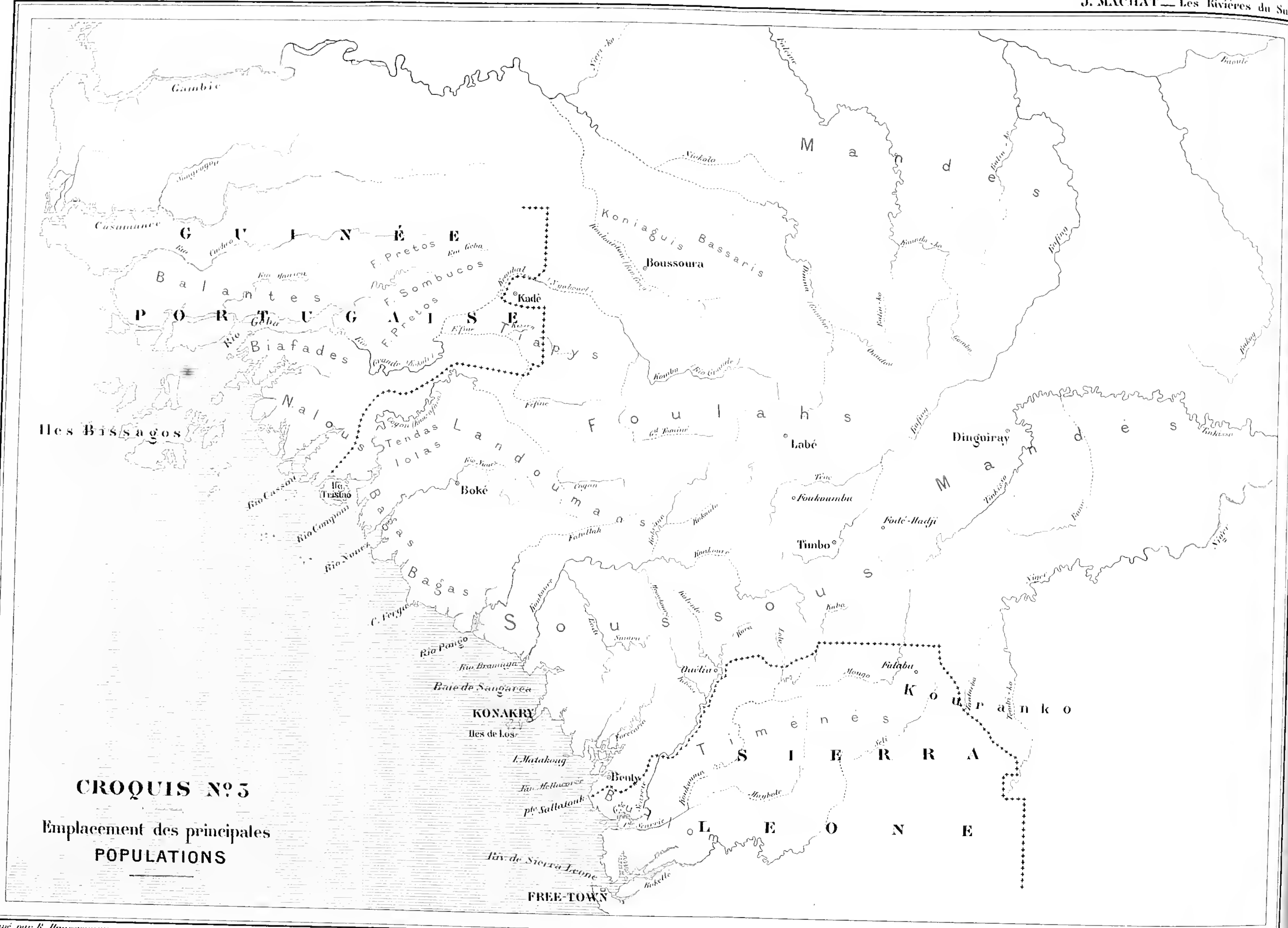
M. Salesses admet qu'il y a eu ici une transgression de la mer. Il semble, selon lui, que la ligne ancienne du rivage est représentée par une « sorte de falaise sous-marine, qui arrête les grands navires, et ne présente de brèches qu'en face des estuaires ou des caps d'origine volcanique » (1). Cette falaise pourrait coïncider avec la ligne isobathe de 10 m., assez régulière de dessin et assez rapprochée de la côte actuelle entre le cap Verga et les îles de Los; au delà les fonds augmentent assez vite. Sans doute l'étude (d'ailleurs très sommaire jusqu'ici) du sol marin de ces parages n'a pas démontré l'identité du support des dépôts profonds avec les formations gréseuses du continent (2). Mais l'hypothèse, qui est aussi celle de M. Rambaud, cadre avec le rôle maintenant presque acquis de grandes cassures à travers des masses épaisses de sédiments, pour la formation du relief de l'arrière-pays des Rivières. Des tremblements de terre assez forts ont été enregistrés à Freetown, en 1858, en 1862. Et enfin, si le manque absolu d'exactitude des cartes anciennes du rivage ne permet aucune comparaison avec l'état actuel, il paraît prouvé que l'on a pu constater, déjà au xviii^e siècle, un progrès de la mer, non directement dans la partie française des Rivières, mais à Sherbro, et sur la côte de Sierra-Leone (3).

Le rivage actuel de la Guinée française aurait donc appartenu à d'anciennes plaines alluviales plus étendues, ou bien aux plus basses des terrasses gréseuses continentales, envahies par la mer, après ou pendant l'alluvionnement ancien. A en juger, en effet, par ce qui se passe aujourd'hui, les cours d'eau côtiers ne suffisent pas à expliquer la formation moderne d'espaces deltaïques aussi étendus; ils peuvent seulement rendre compte, en faisant intervenir les apports marins, des barres, des bancs et des hauts fonds côtiers. Et l'on remarquera d'ailleurs que

(1) Dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1899, p. 384 (Konakry est sur « un wharf naturel, protégé par les îles de Los », position exceptionnelle entre Dakar et Freetown).

(2) BOUET-VILLAUMEZ, 1849, p. 135.

(3) MATTHEWS, ouv. cit., p. 20. — VIVIEN SAINT-MARTIN, *Dictionnaire de Géographie universelle*. Art. Sierra-Leone, p. 917, 918.

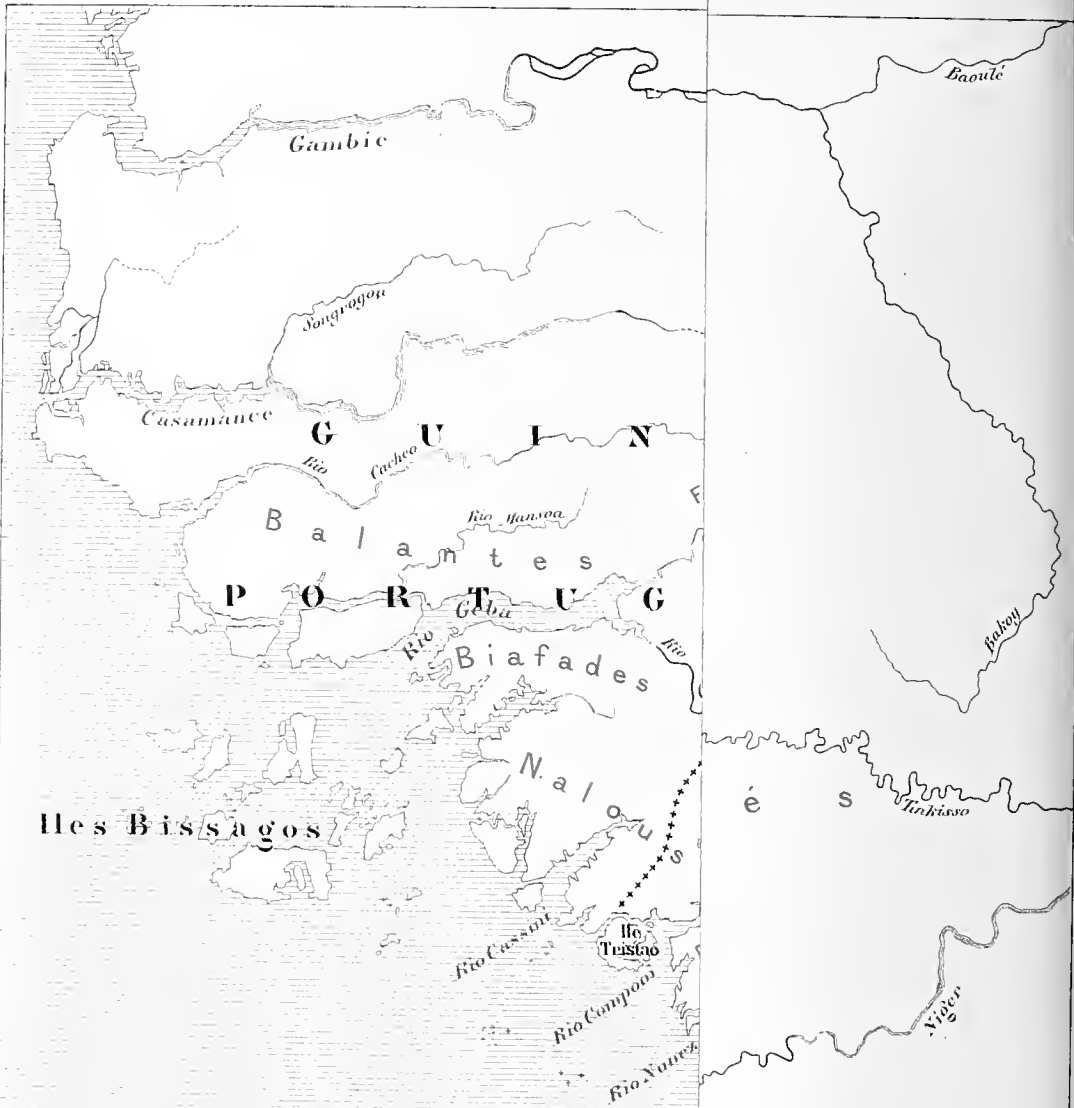


CROQUIS N° 5

Emplacement des principales POPULATIONS

Créé par R. H. H. H.





CROQUIS N°5

**Emplacement des principales
POPULATIONS**

BIBLIOGRAPHIE PARTICULIÈRE

AU CHAPITRE VII

(Ordre chronologique de la publication).

- D'EICHTHAL. — Histoire et origine des Foulahs ou Fellans. In-8^o, Paris, 1841 : 0^o18.
- FAIDHERBE. — Notice ethnographique sur le Sénégal. In-8^o, Paris, 1859 : Lk¹401.
- THALY. — Etude sur les habitants du Haut-Sénégal. Dans *Arch. Méd. nav.*, 1866.
- BÉRANGER-FÉRAUD. — Etude sur les populations de la Casamance. Dans *Revue d'Anthr.*, 1874 (n^o 3). — Les peuplades de la Sénégambie. Dans *Revue d'Anthr.*, 1874-78. Et t v. in-8^o, Paris, 1878.
- QUINTIN. — Etude ethnographique sur les pays entre Sénégal et Niger. Dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1881, p. 177, 303.
- CORRE. — Populations du Rio-Nunez. Dans *Mém. Soc. Anthr.*, 1883-84.
- DE CROZALS. — Les Peuls. étude d'ethnologie africaine. In-8^o, Paris, 1883 : 0^o548.
- COLLOMB. — Contribution à l'étude de l'ethnologie et de l'anthropologie des races du Haut-Niger. In-8^o, Lyon, 1885.
- TAUTAIN. — Etude critique sur l'ethnologie et l'ethnographie des peuples du Sénégal. *Rev. d'Ethn.*, 1885, p. 61, 137, 254. Et 1 vol. in-8^o, Paris, 1885 : 0^o666. — Le domaine géographique des Mandingues. *Ibid.*, 1886, p. 545.
- BELLAMY. — Notes eth. rec. dans le Haut-Sénégal. Dans *Rev. d'Ethn.*, 1886, p. 81.
- GRIFFITH. — On the races inhabiting Sierra-Leone. Dans *Journ. of the anthrop. instit. of Gr. Brit.*, 1887, p. 300.
- LE CHATELIER. — L'Islam au XIX^e s. In-8^o, Paris, 1888 : 8^oZ437.
- VIGNÉ. — Les peuplades des Rivières du Sud de la Sénégambie. Dans *Rev. Scient.*, 1888, p. 450.
- BINGER. — Esclavage, islamisme et christianisme. In-8^o, Paris, 1891 : 0^o784.
- MIZON. — Les royaumes foubés du Soudan. *Central. Ann. de Géogr.*, 1895, p. 346.
- DE CROZALS. — Trois états foubés du Soudan. *Ann. de l'Univ. de Grenoble*, 1896.
- TAUTAIN. — Légende et traditions des Sonninké sur l'empire de Ghanata. In-8^o, Paris, 1896 : Lk¹549.
- DE CROZALS. — La conquête de El-Hadji-Omar. Dans *Rev. de Géogr.*, 1897.
- MARCHAND. — La religion musulmane au Soudan. Dans *Bull. Com. Afr. franç.*, 1896, S., p. 91.
- MEYER (P. Const.). — Erforschungsgeschichte und Staatenbildungen des Westsudan. Dans *Pet. Mitt. Ergh.*, n^o 421 (1897).
- VERNEAU. — Migrations des Ethiopiens. Dans l'*Anthrop.*, 1899, p. 641.
- DUPONT. — L'Islam dans nos possessions de l'Afrique du N. et occidentale. Dans *Rev. Univ.*, 18 mai, 1 juin 1900.
- HAMY. — Grotte de Kakimbou à Rotoma (pr. Konakry). *Anthrop.*, 1900, p. 380-395.
- LE CHATELIER. — L'Islam dans l'Afrique occidentale. In-8^o, Paris, 1900.
- MOREAU. — Notice ethnographique sur le Soudan : C. 6, 612 (Bibl. de la Soc. de Géogr. de Paris).
- FORWERT. — Die Bewohner der Guineaküste (Guinée française). *Jahresb. f. Erdk. von Dresden*, 1901, p. 425.
- GIRARD. — Notes anthropologiques sur quelques Soudanais occidentaux. Dans l'*Anthrop.*, 1902, p. 41, 467.
- SARAZIN. — Les races humaines du Soudan français, t. I, in-8^o, Chambéry, 1902 : 7350 (Bibl. de l'Un. Col. Franç.).
- EDM. MOREL. — Problèmes de l'Ouest africain (tr. fr.). Dans *Rev. col.*, 1903-1904.
-

CHAPITRE VII

POPULATIONS ; CIVILISATIONS INDIGÈNES

Cette partie de mon étude a pour but d'envisager les sociétés indigènes, surtout dans leurs rapports avec la terre, et dans leurs relations mutuelles d'histoire, d'emplacement présent, de civilisation. Si nos connaissances sur les Rivières du Sud et sur le Fouta-Diallon laissent moins à désirer à cet égard, l'un des problèmes capitaux de la colonisation se trouverait résolu. Mais ici encore, les documents imprimés ne font guère que poser les questions, et mettre sur la voie de leur solution générale.

L'emplacement, le genre de vie, la valeur relative des groupes indigènes ne s'expliquent pas seulement par la géographie, mais aussi par l'histoire, et par l'ethnographie.

On sait qu'il subsiste dans le passé des peuples soudanais des obscurités nombreuses, dont beaucoup ne seront dissipées qu'à la longue, et jamais, sans doute, d'une manière satisfaisante. En ce qui concerne la Guinée française, l'histoire éloignée n'a laissé de traces pour aucun des peuples qui l'habitent. Pour ceux dont on peut, dans une certaine mesure, suivre les déplacements jusqu'au xiv^e et au xv^e siècles, il y a, même à l'époque moderne, indigence presque complète de documents écrits directs, c'est-à-dire provenant des indigènes eux-mêmes ; tout se borne à peu près à des rapports de voyageurs (1). Ces

(1) Quelques documents arabes ont été rapportés de Timbo, notamment par M. le Dr Bayol. Mais ils n'ont été ni traduits ni même publiés, à ma connaissance. Les auteurs arabes du moyen âge, qui ont traité du Soudan, les voyageurs européens, du xv^e siècle à la fin du xviii^e, les historiens soudanais dont les œuvres ont été trouvées à Tombouctou et à Djenné, ne fournissent sur le pays que des renseignements indirects.

rapports présentent des faits dont les auteurs ont été témoins, mais qu'ils n'étaient souvent pas préparés à observer et à comprendre; ils reproduisent, d'autre part, des récits de témoins contemporains, en général très vagues, contradictoires souvent, volontiers altérés, selon la tendance habituelle aux Africains; enfin, pour les événements antérieurs aux voyages, les données se réduisent à des traditions orales, où la légende tient la plus grande place, et qui ont toutes subi la déformation ordinaire en pareil cas. Un fait, entre beaucoup d'autres, indique bien le peu de fond qu'il faut faire sur ces sources d'information: même pour les événements importants et rapprochés de nous, il est souvent impossible de fixer une date, quand les Européens n'ont pas vu directement (1). Au reste, cette incertitude et cette imprécision perpétuelles augmentent l'intérêt et établissent l'urgence de pareilles études.

D'un autre côté, l'ethnographie se heurte dans la région, comme dans tout le Soudan, à des difficultés sans nombre, quand il s'agit pour elle de déterminer les caractères physiques ou les traits de civilisation propres à chaque peuple. Les groupes ou les « tribus » des diverses races ont subi et subissent encore des déplacements plus ou moins lents, sont entrés et entrent chaque jour en des agglomérations nouvelles, qui favorisent le métissage avec toutes ses conséquences (2). Quels individus au juste présentent, dans la Guinée française, le type ethnique pur des Mandingues ou des Foulbé, et ce type existe-t-il encore? Quelles coutumes ont été apportées par les nomades pasteurs, quelles proviennent de l'ancien « fonds » des races nègres de chasseurs et d'agriculteurs, qui se mélangent depuis plusieurs siècles dans

(1) On doit aussi remarquer que la répartition des peuples soudanais en général se modifie sans cesse. Même quand il n'y a pas de guerres, et qu'il ne s'agit pas de nomades, les établissements vraiment fixes sont rares. Cela encore restreint la vérité des affirmations.

(2) M. MOREAU a fait la remarque très juste qu'au Soudan les races ont disparu, et que les peuples ne se sont pas encore formés (*Notice ethnogr.*, p. 57). Les seuls groupes que l'on puisse légitimement établir en Guinée, a-t-on dit encore, sont des groupes linguistiques (soussou, malinké, foulfouldé): FAMECHON, *la Guinée française*, p. 480.

l'Afrique occidentale? Il est curieux de voir les hésitations et les désaccords qui se produisent pour l'identification des indigènes, presque chaque fois que les Européens y visitent un pays nouveau. On sait aussi combien la classification générale des races du Soudan a été longue à se dégager, depuis la première pénétration du pays par les blancs, à la fin du xviii^e s., et combien ce catalogue offre, à l'heure actuelle encore, d'incertitudes et de lacunes. Pour le littoral comme pour l'intérieur de la contrée, les Verneau, les Hamy et les Girard commencent seulement à grouper d'une manière critique les données de la craniométrie; et l'exemple même de l'Europe est là pour prouver combien longtemps les résultats se feront sans doute attendre.

On possède cependant sur ces questions beaucoup mieux que des à-peu-près, et l'on n'est nullement réduit à des conjectures. Les observations vraiment scientifiques ne manquent pas. Certains mouvements de peuples, ceux des Foulbé pasteurs, ceux des Mandingues, s'effectuent encore actuellement; ils pourraient être suivis à la trace sur d'assez longs parcours, et les Européens qui séjournent dans le pays sont encore à portée d'observer leurs conditions et leurs conséquences. Le métissage et la fusion ethnographique ne sont en général pas achevés : on rencontre souvent côte à côte, dans le même milieu géographique, des groupes de race et de civilisation différentes, des Diallonkés, dont les cases avoisinent au Fouta-Diallon un campement de Foulbé nomades, des Soussous ou des Malinkés, nouvellement implantés aux Rivières du Sud, parmi les noirs du littoral. De ces faits actuels, de ces rapprochements ménagés par le cours des choses, ressortent des indications précieuses pour l'intelligence du passé, jaillissent des comparaisons instructives par elles-mêmes, et parfois d'une grande portée pratique.

I. Catalogue ethnographique du Soudan occidental. — Mon intention n'est pas, au début de ce chapitre, de dresser avec mes faibles moyens de géographe une classification tant de fois tentée par les voyageurs et par les spécialistes, et encore

incomplètement établie. Mais, avant d'envisager la répartition des groupes indigènes dans la Guinée française occidentale, et les variétés qu'y présente la civilisation (abstraction faite des Européens), il me paraît indispensable de fixer, pour plus de clarté, les divisions que l'on peut provisoirement adopter des peuples du Soudan occidental.

Ce fut en 1859 que Faidherbe donna des « races » de ce pays une première étude scientifique, dont la matière était formée par ses propres observations et par celles de Raffenet. Après cette date, se succédèrent assez rapidement, en dehors des rapports des voyageurs, les synthèses essayées par les médecins attachés aux diverses missions politiques ou militaires (D^r Thaly, etc.). Enfin, de 1874 à 1881, le D^r Béranger-Féraud et le D^r Quintin, compagnon de Mage, crurent pouvoir proposer des classifications, ou plutôt en présenter les éléments. Béranger-Féraud établit la distinction entre les peuples anciennement fixés sur le littoral des Rivières du Sud (parmi lesquels il rangea les Nalous et les Bagas, et dont il ne donna d'ailleurs qu'une liste très incomplète), et les « envahisseurs », de races et de provenances diverses, qui se sont étendus ou non jusqu'au rivage (Landoumans, Mandés, « Peuls »). Il dressa, d'autre part, le catalogue général des groupements qu'il appelle « adventifs » (métis), et il y mélangea avec les Toucouleurs, non seulement les « Saracollés », que beaucoup continuent aujourd'hui encore à regarder comme des Mandingues, mais encore les Ouolofs (1). Il ne classait pas les Soussous, dont l'importance est si grande pour la Guinée française. Le D^r Quintin, d'autre part, donna le premier essai de classification des Mandés : il y groupait déjà, quoique d'une manière arbitraire encore, la plupart des peuples que l'on s'accorde maintenant à reconnaître comme appartenant à cette famille (2).

(1) BÉRANGER-FÉRAUD, *les Peuplades de la Sénégambie*, p. 286.

(2) Dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1881, p. 491, 304 :

Mandé.	}	Sonninké (analogues pour lui	}	« Saracollé »
		aux Sonrhaï).		« Markhanké ».
	}	Soussou.		
	}	« Bamanas ».		

Ces travaux, qui se fondaient sur une observation incomplète et presque entièrement extérieure (traits physiques, détails de civilisation, traditions orales, etc.), servirent à M. le Dr Tautain, en même temps que ses observations personnelles, en général très sûres, et que certaines études locales (celles, par exemple, de Corre sur le Rio-Nunez), pour dresser sa liste critique des populations de Sénégambie (1885-86). Ce sont les cadres de cette classification qui ont été adoptés depuis dans l'ensemble, et l'on n'a guère fait que la préciser. Il fait entrer les Ouolofs et les Sérères dans un même groupe de peuples littoraux. Parmi les Mandés, il range : les « Sonnintt'ié » (Sonninkés), dont les « Serakoullé » (Mandés rouges), et peut-être les Dioulas ; les Mallinkés, les Bambaras, les Diallonkés, et « probablement » les Soussous. Et, d'autre part, il pose en principe que les « Phouls » comprennent des tribus de race plus ou moins pure : les Foulbé, mais aussi de nombreux métis, parmi lesquels il incline parfois à ranger les Sonninkés (« métis des Mandés et des « Phouls » ou Maures de Ghanata ») (1). Cette dernière notion, tout à fait importante et féconde, du métissage varié des Mandés, fut, d'ailleurs, dégagée encore davantage, la même année, par le Dr Collob, qui ne fait figurer parmi les Mandés purs que les Mallinkés et les Bambaras, tandis que pour lui les Sonninkés, les « Markhas », les Khassonkés et les « Foulahs » sont tous des sang-mêlés, provenant de la fusion des Mandés et des « Pouls » (2).

Il restait à établir, dans ce cadre, un catalogue détaillé pouvant offrir de sérieuses garanties provisoires, sinon un fondement scientifique véritable. Cette œuvre est presque achevée, et l'on possède maintenant un guide suffisant pour des études géographiques non définitives, du genre de la mienne.

(1) TAUTAIN, *Etude critique...*, p. 9, 3, 14.

(2) COLLOB, *Contribution...*, p. 28. Les très nombreux documents ethnographiques rapportés par les missions Galliéni, et que j'aurai l'occasion d'utiliser, intéressent souvent de la manière la plus directe la Guinée française. Mais ils n'ont pas donné lieu à des travaux d'ensemble.

M. Binger a, d'abord, pu faire servir son long voyage du haut Niger à Grand-Bassam (1887-88), à travers un pays dont presque toute la population est de souche mandingue, à fixer davantage les groupes de cette famille. Prenant comme principe de distinction les « tennés », c'est-à-dire les animaux-fétiches sous l'invocation desquels les tribus se placèrent, d'après lui, au moment de la dislocation de l'Empire de « Mali » (xvi^e s.), il a dressé une liste qu'il ne présente que comme « un canevas grossier », mais dont tout le monde s'est inspiré depuis, et qui n'a pas encore été remplacée, ni infirmée. La partie de cette liste qui concerne les « Mandé » (Mandingues de l'Ouest) intéresse la Guinée française ; et l'on remarquera qu'elle rappelle en partie la classification du D^r Tautain (1). M. Maurice Delafosse, un des maîtres actuels de la linguistique soudanaise, a seul imaginé après M. Binger un catalogue raisonné des Mandingues ; il s'est fondé sur l'étude de la numération dans les divers rameaux de la race, et choisissant comme principe un peu étroit de classement la façon de dire 10, il reconnaît deux groupes mandés principaux (2) ; mais cette tentative vraiment ingénieuse et intéressante a trouvé des contradicteurs.

Il subsistait une confusion presque complète au sujet des

(1) BINGER, *Du Niger au golfe de Guinée*, t. II, p. 372, 375 :

Bambaras (Bammanas):	{	Sa-mokho (serpent).
tenné, le caïman.	}	Sama-nké (éléphant).
Malinké (tenné, l'hippopotame).		
Ma-ndé	{	Sonni-nké.
tenné, le lamantin.	}	Dioula.
		Soussou.
		Diallo-nké (?)

Cette classification est notamment adoptée par M. MADROLLE (dans un passage au moins de son livre *En Guinée*, p. 268), par M. LE CHATELIER (*l'Islam dans l'Afrique occidentale*, p. 95), par M. SALESSES enfin (dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1899, p. 389, 390), pour qui les Soussous sont sûrement des Diallonkés.

(2) *Bull. du Com. Afr. Franç.*, 1900, S., p. 490 : Le groupe de « Tan » comprend les Khassonkés, les Bammana, les Malinkés (et les Vaï de Sierra-Leone et de Liberia) ; le groupe de « Pou », les Soussous (les Mendé de Sierra-Leone, les Lô ou Gouro de la Côte-d'Ivoire, les Loma). — Je fais remarquer l'incertitude qui résulte du rapprochement de ces classifications en ce qui concerne les Sonninkés et les Kassonkés (je retrouverai, d'ailleurs, ce point de vue). — Je ne cite que pour mémoire la liste donnée par M. le D^r Barot : *Guide sanitaire*, p. 21 : on ne s'en explique guère le principe.

peuples littoraux du Soudan occidental, de « cette grande famille nègre qui occupait le pays avant l'invasion des Mandés, du Sénégal au delta du Niger » (1). Les Ouolofs et les Sérères en apparaissaient déjà comme les représentants, de même que les Krous de Liberia, les Achanti et les Agni du Dahomey. Mais beaucoup d'éléments demeuraient non dégagés : populations primitives restées barbares, à la différence de quelques-unes des précédentes ; anciens envahisseurs fixés avant les Mandés près de la côte, tels ces Balantes et ces Bagas, dont Béranger-Féraud s'était déjà occupé, et dont les traits de civilisation se trouvaient épars dans tant de récits, depuis le xvi^e siècle.

M. Madrolle proposa le premier un essai de groupement de ces peuples littoraux pour la région des Rivières du Sud. Il range parmi les Mandés (section du lamantin de M. Binger), les « Lokkos » de Sierra-Leone, et, avec des réserves, les « Bulomes ». Pour les autres peuplades côtières, sauf les Tendas et les Nalous, qui ont une origine d'après lui mal définie, il répartit en trois groupes, dont le premier représente les « races anciennes, aujourd'hui en façade sur la mer », et les deux derniers des envahisseurs venus dans le pays avant les Mandés (2). Ces distinctions sont tirées des différences de civilisation, plus que des caractères physiques. La plupart des peuples de la première catégorie vont presque nus, sont

(1) LE CHATELIER, *ouv. cit.*, p. 70.

(2) MADROLLE, *En Guinée*, p. 74, 197, 198, 268. Voici cette liste, résumée, et portant entre parenthèses quelques-uns des noms qui ne concernent pas la Guinée française :

Races « anciennes »	}	(Sérères). (Bijougots), des Bissagos. Iolas. Bagas.
« 2 ^e ban »	}	(Ouolofs). (Balantes). (Biafades). (Limba).
« 3 ^e couche », chassée par les Mandingues et les Foulahs.	}	Khassonké (?) Landoumans (« Timnés »).
[Non classés : Tendas, Nalous].		

tatoués par incision, demeurent fétichistes ; tandis que ceux des autres groupes, non réfractaires à l'islamisme ou au christianisme, portent le costume des Mandingues (chemise bouffante sans manches, large pantalon et calotte de coton).

Si plusieurs bans d'invasion ont précédé les Mandingues sur le littoral, les derniers venus des envahisseurs avant eux peuvent leur avoir été apparentés étroitement : ainsi devraient peut-être s'expliquer quelques-uns des caractères physiques spéciaux, et aussi la supériorité de civilisation que l'on remarque chez certaines tribus de la côte ou de son voisinage, les Nalous, les Landoumans, les Timénés, par exemple ; ils seraient en quelque sorte l'avant-garde des Mandingues, des « pré-Mandingues », devrait-on dire. Ce point de vue a préoccupé M. l'administrateur Famechon, rédacteur de la notice sur la Guinée française pour l'exposition de 1900. D'après lui, les Bagas et les Timénés, « très proches entre eux, et parents des Bagas-Forés, forment un même groupe avec les Soussous » ; et, ailleurs, il rattache aussi les Nalous et les Landoumans aux Soussous et aux Diallonkés. Tous ces peuples, distincts des primitifs, des « Mandényi », sont, dit-il, très voisins des Malinkés, venus en plusieurs fois dans le pays pendant l'époque contemporaine (« Mandinngo » de la Gambie, Moréacaï, Tourélaçaï), tandis que le mouvement des tribus foulahnes établies au Fouta-Diallon est tout à fait distinct. De plus, tous parlent le soussou, qui est une langue au moins aussi répandue en Guinée que le malinké et que « le peul » (1). C'est une théorie intéressante et commode, dont l'exposé, disséminé dans le livre, ne brille, d'ailleurs, pas par la clarté ; mais ce n'est encore qu'une théorie. Il est évident, toutefois, qu'une distinction doit être faite parmi les populations littorales : les unes sont de caractère primitif à tous les points de vue, tels les Iolas, sinon les Tendras, qui ressemblent à certains points de vue aux Tiapys,

(1) FAMECHON, *la Guinée française*. p. 174, 176, 177. — M. MOREAU (*Voyage d'enquête dans la Guinée française*) donne aussi le nom de « Mandényi » aux populations primitives du Rio-Nunez.

aux Koniaguis et aux Bassaris du Fouta occidental (1), et qui représentent peut-être avec eux les premiers habitants de la région (2); les autres sont plus civilisées, différentes de physique, et font penser soit aux Ouolofs, aux Krous et à certains Sérères, soit au contraire aux Soussous et aux Timénés. Un Iola ne ressemble pas à un Nalou, que ce dernier soit ou non un « pré-Mandingue », ou, comme le prétendent certains, un descendant d'esclaves implantés en Guinée par la traite; et l'on n'a pas le droit d'appeler indistinctement peuples côtiers, ou de confondre sous la qualification de « primitifs », d' « autochtones », d' « aborigènes », tous les habitants non Mandés du littoral (3).

M. le Dr Lasnet, des missions de Trentinian, a résumé, en 1900, dans une étude accompagnée de tableaux, d'une carte et de photogravures, la plupart des résultats précédemment acquis pour les races de la Sénégambie et du Soudan occidental. Je ne ferai guère à son étude, fort claire et fort comode, que le reproche d'être trop succincte pour le littoral de la Guinée française, qu'il n'a d'ailleurs pas visité. Il n'hésite pas à ranger les « Soninké » ou Sarracolés parmi les Mandingues purs; mais il place parmi les métis, sinon les Foulahs, qu'il ne distingue peut-être pas des Toucouleurs, du moins les Khassonkés (4). — Le tableau que l'on trouvera ci-joint n'est certes pas destiné à corriger le sien, mais simplement à me servir de guide dans ce chapitre. Il résume, pour plus de facilité dans la lecture des pages qui vont suivre et du croquis que j'y ai annexé, les résultats les plus certains des travaux cités :

(1) Les « Bijougos », les Balantes, les Biafades sont analogues.

(2) Sont-ils en relation ethnique avec les hommes préhistoriques dont on a retrouvé récemment des traces près de Dubréka ? (Bull. du muséum, 1899, p. 336).

(3) M. DENIKER distingue plusieurs groupes ethniques de peuples côtiers dans cette partie de l'Afrique occidentale : 1^o les « Diolas » (Iolas), les Balantes, les « Boujagos », les Biafades, les Nalous (?), les Landoumans (?); 2^o les Ouolofs et les Sérères; 3^o les Krous et les Agni (*Races et Peuples de la terre*, p. 516, 517).

(4) *Une Mission au Sénégal*, p. 3. Les Khassonkés sont, dit-il, des métis, non de Ouolof et de « Peul », comme les Toucouleurs, mais de Mandé et de « Peul ».

Nigritiens « primitifs »	{	(Balantes). (Biafades). Tendas. Iolas. Tiapys? Koniaguis, Bassaris. (Balloms ?).
Nigritiens probablement apparentés aux Mandés	{	Bagas (?). Nalous. Landoumans. (Timénés).
Nigritiens Mandés (ou Mandingues)	{	(Bambaras). Malinkés. Sonninkés. Diallonkés. Soussous.
Rameau Sémito-nubien : Foulbé.		
Métis de Foulbé et de noirs	{	Toucouleurs (Foulbé et Ouolofs). Khassonkés (Foulbé et Mandés). Foulahs.

II. Populations littorales de la Guinée française. 1^o *Les « primitifs »*. — La côte et le littoral de la Guinée française présentent un mélange de nombreuses tribus. Outre les populations « primitives » (Iolas, etc.), chassées peut-être de l'intérieur (où leurs débris paraissent encore se montrer dans l'O. du Fouta), et beaucoup moins civilisées que les Ouolofs du Sénégal (sinon différentes d'eux au point de vue physique), les hasards de la traite et des relations commerciales y ont certainement amené des représentants des tribus guinéennes, des Krous, par exemple (1). On retrouve même, près de certaines escales très anciennement fréquentées par les Européens, le Rio Nunez, le Rio Pongo, Sierra-Leone surtout, des indigènes qui témoignent d'un métissage avec les blancs (2). D'autre part, sont successivement venus du Soudan, par des migrations non encore terminées, d'abord des « pré-Mandingues », les Soussous et les tribus qui paraissent avoir été leurs avant-coureurs (Bagas?, Nalous, Landoumans, Timénés), puis des groupes de Mandés, de Foulbé, des métis de Mandés et de Foulbé, des esclaves fugitifs (Mekhiforés, etc.). Il est évident

(1) Il ne faut pas oublier que Sierra-Leone a été longtemps, non seulement l'entrepôt commercial de toute une partie de la côte occidentale, mais encore, de 1737 à 1748-50, l'endroit choisi pour réunir les noirs délivrés des négriers.

(2) FAMECHON (*la Guinée française*, p. 58) parle des mulâtres du Rio Pongo.

que ces divers peuples, non encore fusionnés, ne peuvent pas être considérés en bloc par le géographe ; mais il n'est pas moins certain que les catégories sont difficiles à établir d'une manière nette, et les faits que je présenterai ne décident pas la question.

Les affirmations générales n'ont souvent qu'une vérité relative. Si celle de Ratzel concernant l'infériorité des peuples de la côte occidentale d'Afrique, par rapport à ceux de l'intérieur (1), ne s'est trouvée confirmée qu'en partie pour la Côte d'Ivoire, elle ne saurait s'appliquer à la Guinée française, où le voisinage immédiat de l'Océan n'est justement pas occupé en général par les « primitifs ».

Les races aborigènes (ou regardées jusqu'à présent comme telles) de l'Afrique occidentale, parmi lesquelles on range des peuples de civilisation assez élevée, comme les Ouolots et les Sérères, sont représentées au S. de la Casamance par toute une série de groupes indigènes. Mais ces groupes se rencontrent presque tous dans la Guinée portugaise (Balantes, Biaffades, habitants des Bissagos), et on ne les voit guère sur le littoral français, que vers le Rio Componi, dont la rive gauche est occupée par les Tendas et les Iolas. D'après le Dr Corre, les Iolas, se rattachent physiquement aux Ouolofs (2), et M. le Dr Lasnet, qui a étudié leurs parents, les Diolas de la basse Casamance (3), croit, à la suite de mesures craniométriques précises, pouvoir rapprocher ces derniers des Achanti, des Krous de Libéria et des Agni du Dahomey (4).

Dès la seconde moitié du xvii^e s., on trouve mention de ces peuples dans les écrits et dans les cartes. Dapper, par exemple, nomme (1668) les Biaffades et les « Beguba » (Bissagos), qu'il ne distingue d'ailleurs pas des « Vagas » (Bagas), des « Sousos » (Soussous) et des « Timnés » du royaume de « Bolmbere » (Sierra-Leone). Pour lui, les caractéristiques les plus impor-

(1) *Völkerkunde*, 2^e édit., t. I, p. 325.

(2) CORRE, dans *Mém. de la Soc. d'Anthr.*, 1883-84, p. 65.

(3) LASNET, *Une Mission au Sénégal*, p. 152.

(4) Comp. MACLAUD (*Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1903, p. 566) : les Iolas sont venus de la Casamance.

tantes de cestribus sont la nudité, les tatouages par incision, les dents limées en pointe et l'« idolâtrie » (1). Actuellement, leur répartition, exactement connue par de nombreux témoignages, ceux, entre autres, de Bertrand-Bocandé, de Brosselard-Faidherbe, de M. Madrolle et des missions portugaises (2), se trouve indiquée sur toutes les bonnes cartes. L'opinion générale est qu'ils s'étendaient autrefois jusqu'à la haute Casamance et jusqu'à la moyenne Gambie, d'où M. Maclaud fait venir les Tendas et les Iolas (3). Ils en ont été chassés par l'infiltration des Mandingues et des Foulbé, qui leur disputent encore aujourd'hui leurs territoires, tandis que les Nalous, les Bagas et les Landoumans les pressent d'autre part. Ce ne sont pas, en somme, des peuples fixés ; ou, plutôt, ce sont des peuples, sinon en voie de disparition, du moins pénétrés sans cesse davantage par des éléments étrangers ; les Biafades par exemple, au dire de M. Madrolle, ont les traits et portent le costume des Mandingues (4).

Les caractères extérieurs de ces peuples se sont évidemment modifiés depuis Dapper, et l'on trouverait d'autre part des différences, à ce point de vue, entre les « aborigènes » de la Guinée française et ceux de la Guinée portugaise, comme aussi entre les Tendas et les Iolas. Mais tous sont demeurés fétichistes (animistes) : leur imagination peuple le monde de génies ou d'esprits ayant, d'après eux, action sur les événements naturels ou humains : et ils croient, d'autre part, au pouvoir des sorciers, dont les maléfices consistent surtout à occasionner la mort en mangeant l'âme des vivants ; on les découvre en faisant subir à des villages entiers, comme une sorte de jugement de Dieu, l'épreuve d'un poison tiré du téli (5).

(1) DAPPER, *Description vèridique*, p. 243, 246-47. Au XVIII^e s., la connaissance de ces populations n'est guère avancée : Golberry (1786) groupe avec les tribus analogues aux Balantes et aux Biafades (Feloupes, etc.), les « Bagoë », les « Timaneys », les « Bulloms » (*Fragments d'un voyage*, t. I, p. 401, 402).

(2) BERTRAND-BOCANDÉ, dans *Bull. Soc. Géogr.* Paris, 1849, p. 324. — BROSSELARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 38-40. — MADROLLE, *En Guinée*, p. 158.

(3) MACLAUD, *ouv. cit.*, p. 566.

(4) MADROLLE, *ouv. cit.*, p. 198. — LASNET, *Une Mission au Sénégal*, p. 155.

(5) DELTER, *Ueber die Capverden und Rio Grande...*, p. 85. — BROSSELARD-FAID-

Au point de vue de la géographie et de la colonisation, il faut noter avant tout chez eux l'organisation rudimentaire de la famille et de la société politique, les conditions misérables de l'existence. Comme droit privé et public, ils sont presque restés au niveau des préhistoriques. Les Feloupes et les Diolas de la basse Casamance (1) vivent disséminés dans la forêt, en tribus qui n'ont d'autre gouvernement que le pouvoir tout à fait illusoire des chefs de famille; et les nécessités seules de la résistance aux Mandés les groupent momentanément en républiques (Fogny). Longtemps après Hecquard, M. Madrolle a observé chez les Balantes l'absence complète d'organisation politique, chaque famille logée et fortifiée séparément, sans liens définis entre ses membres, le vol partout honoré comme une force pour l'existence. Chez les Biafades aussi, l'état de division est poussé à l'extrême, les villages sont isolés, ceux des deux rives du Rio Grande de Bolola ne frayant pas ensemble, et dans chacun existe une sorte de royauté à deux têtes, jamais obéie (2). D'autre part, ces indigènes ne conçoivent les cultures et les industries familiales que comme des moyens très accessoires de la vie, bien que quelques-uns d'entre eux soient depuis longtemps en relation avec les blancs. Il faudrait, à cet égard, les comparer, non certes avec les Ouolofs, ni même avec les Agni, mais avec certaines peuplades des lagunes du golfe de Guinée (3). Hecquard prétendait que les Balantes, inférieurs même aux habitants des Bisagos, ne savaient point pêcher, et se contentaient de ramasser, pour le manger cru, le poisson rejeté par la marée (4). Ils auraient fait des progrès depuis, puisqu'ils chassent mainte-

HERBE, *ouv. cit.*, p. 33, 35 (Feloupes), p. 40, 41 (Balantes). — HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 116-118.

(1) BROSELARD-FAIDHERBE, *ouv. cit.*, p. 33, 35.

(2) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 116, 118. — MADROLLE, *En Guinée*, p. 157, 158. — DËELTER, *ouv. cit.*, p. 84, 85. — Comparer ce que disent des Agni MM. CLOZEL et VILLAMUR (d'après les observations et les recherches de M. Maurice Delafosse) : leur forme de gouvernement est « l'anarchie politique tempérée par des traditions » (*Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire...*, p. 21).

(3) CLOZEL et VILLAMUR, *ouv. cit.*, p. 56.

(4) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 116, 118.

nant l'éléphant au fusil, et qu'ils savent recueillir le vin de palme et le caoutchouc ; mais leurs cultures, pratiquées par les femmes, se bornent au mil et au riz, leurs animaux domestiques aux moutons, et ils n'ont pas d'industries. Leurs cases rondes, en bambous et roseaux tressés, sont petites, à une seule ouverture, comme les cahutes du Paquesi décrites par M. Maclaud, et ils y vivent pêle-mêle avec leurs bêtes, dans une saleté répugnante (1). Et de même les Biafades, qui ont, ou des paillotes semblables, ou, comme les Sapos de la Côte d'Ivoire, de « grandes maisons carrées en branches », dans lesquelles plusieurs familles entières vivent entassées (2).

Les points de ressemblance sont ainsi nombreux entre ces peuples et les indigènes les moins civilisés du littoral ou de l'arrière-littoral du golfe de Guinée. Les Iolas et des Tendas, qui dissimulent leurs cases dans la forêt entre le Rio Nunez et le Rio Componi, barrent les sentiers par des palissades, sont sans rapports presque avec les voisins, font penser aux noirs anthropophages de la Côte d'Ivoire (Lôs, etc.), beaucoup plus qu'aux Ouolofs (3). — Or les mêmes traits de civilisation se retrouvent chez d'autres indigènes de la partie occidentale du Fouta-Diallon, chasseurs et guerriers surtout, aujourd'hui assiégés et à moitié submergés par les Mandingues, par les Foulbé ou leurs métis, mais qui occupent encore en partie les anciens emplacements intérieurs, d'où les Nigrítiens aujourd'hui côtiers ont été chassés. Tels sont d'abord les Tiapys de la rivière Féfiné, décrits par Hecquard, qui ne sont pas des Mandingues, mais vraisemblablement d'anciens habitants du Fouta-Diallon refoulés par les invasions. Leur langue ne ressemble ni au malinké, ni au « foulfouldé » ; et ils vivent, comme les noirs du Tenda, dans des huttes de paille, nus, sans presque

(1) BROUSSE-LARD-FAIDHERBE, *ouv. cit.*, p. 39. — MADROLLE, *ouv. cit.*, p. 158. — BERTRAND-BOCANÉ, *ouv. cit.*, p. 348.

(2) DËLTER, *ouv. cit.*, p. 85. — EYSSERIC, *Rapport sur ma mission à la Côte d'Ivoire*, p. 63. — D'OLLONE, dans *la Géogr.*, 1900, p. 333, 334. — WËLFFEL, dans *la Géogr.*, 1901, p. 40.

(3) BROUSSE-LARD-FAIDHERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 108. — DA COSTA OLIVEIRA, *Via-gem e Guine Portuguesa*, p. 57. — BLONDIAUX, dans *Bull. Com. Af. Fr.*, 1897, p. 368.

faire de cultures, et réduits à une organisation politique rudimentaire (1). Ils forment l'élément « primitif » intermédiaire comme position entre les lolas, et, d'autre part, les Païongo du Rio Geba supérieur (Paquesi), les Koniaguis et les Bassaris de la rivière Grey (cercle de Boussoura). Ces derniers aussi diffèrent complètement des peuples environnants. Peu civilisés, chasseurs, guerriers et fétichistes, ils ont toujours résisté au chef de Labé, de qui dépend Kadé (2); et ce sont les seuls indigènes de la Guinée française contre lesquels nous ayons dû employer la force depuis l'établissement de notre domination dans le pays (1903-1904). J'inclinerais à voir en eux un rameau de ces Mandényi, qui, d'après les auteurs récents (MM. Famechon et Moreau entre autres), précédèrent dans l'arrière-pays des Rivières du Sud les Bagas-Forés et les Bagas, et que l'on rencontrerait encore dans le Kabak, dans le Samo, dans le Cobah (3).

2° *Les Nigritiens du littoral vraisemblablement apparentés aux Soussous.* — La première idée précise de la localisation de ces peuples se trouve dans l'ouvrage de Matthews, dont les observations datent de 1788. Il indique que les « Nalloes » habitent le Rio-Nuncz, que les « Bagoes » s'étendent jusqu'au Rio-Pongo et plus au S., mais qu'ils sont séparés des « Boullam » et des « Timances » de Sierra-Leone par les « Souzies » (Soussous) et par des Mandés, qui occupent la côte au N. des Scarcies (4). Depuis cette époque, il y a eu des modifications assez importantes dans les emplacements de ces tribus, mais leur situation respective n'a pas été changée, et le fait essentiel demeure bien, sur ce littoral de la Guinée française, *la pénétration des Soussous et des Mandés jusqu'à la côte, entre les Bagas et les Timénés.*

(1) HECQUARD, ouv. cit., p. 230, 232, 374. — LAMBERT, dans *Rev. mar. et col.*, 1861, t. II, p. 5, 6. — DE CROZALS (*les Peuls...*, p. 413) regarde, sans preuve aucune, les Tiapys comme des Diallonkés. — D'OLIVEIRA (ouv. cit.) les identifie avec les Timénés, et les rapproche des Landoumans.

(2) *Bull. du Com. Afr. franç.*, 1902, p. 319.

(3) FAMECHON, ouv. cit., p. 24, 25.

(4) MATTHEWS, *A voyage to the river Sierra-Leone*, p. 77, 78. — Beaver (1792) marque l'extension des Nalous jusqu'au Rio Grande au N.

Les avis sont différents sur la filiation ethnique des Nalous, des Bagas et des Landoumans. Pour Matthews, les deux premiers peuples, composés d'individus grands et bien faits, sont à rattacher aux Ouolofs; et cet avis a été reproduit avec des changements jusqu'à notre époque, notamment par le D^r Lièvre, par M. Vigné d'Octon, qui les regarde comme appartenant à « l'élément guinéen » (1). M. Maclaud fait même des Nalous les descendants d'Apolloniens apportés au Rio Cassini par la traite (2). Pour le D^r Corre, au contraire, les Landoumans, tout au moins, sont des Soussous, ou s'en rapprochent d'une manière frappante. Enfin, deux excellents observateurs, MM. Binger et le D^r Drevon sont d'avis, sans preuves scientifiques positives (mais il n'en existe pas non plus du contraire) que « les Timanis, les Landoumans, les Nalous, les Bagas, les Bulloms doivent être regardés comme des tribus détachées de la grande famille mandé ». Ils seraient le premier ban de l'invasion des Mandingues de l'O., venu par conséquent avant les Soussous, et postérieurement « divisé en deux par ceux-ci » (3), au lieu de représenter, comme le croit M. Vigné, des peuples littoraux subjugués par les conquérants Foulbé ou Mandé-Soussous, et ayant adopté les mœurs et la langue de ces derniers. Guinéens fortement métisés de Mandingues, ou « pré-Mandingues » établis en nombre dans le pays, après avoir refoulé les anciens habitants : la solution du problème regarde les ethnographes. Au point de vue géographique, l'essentiel est d'établir la supériorité de civilisation de ce second groupe sur le premier.

Les Bagas, anciens possesseurs du Rio-Nunez, auraient été refoulés à la côte par les Landoumans. Dès 1800, leur domaine était restreint à la partie du rivage au S. du Rio Nunez, et ils

(1) LIÈVRE, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Havre*, 1888, p. 420. — P. VIGNÉ, dans *Bull. Soc. Géogr. Bord.*, 1890, p. 234-35.

(2) *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1903, p. 564. — Comp. : C. O. (Oliveira), *Rev. mar. et col. port.*, t. I, p. 85 (les Nalous sont des Haoussas). — MADROLLE, cité par Vivien Saint-Martin, *Dict...*, *Supp.*, t. II, p. 28. — MOREAU, *Voyage d'enquête...*, p. 44 (les Baga-Soussous, comme les Mekhi-Forés, sont des Mandényi).

(3) BINGER, *Du Niger au golfe de Guinée...*, p. 392. — DREVON, dans *Arch. méd. nav. et col.*, 1894, t. I, p. 446.

s'y étendent maintenant jusqu'au delta du Konkouré (1). Les Nalous habitent la côte au N. du Rio-Nunez, et on les trouve jusque dans les îles Tristao. Enfin, dès le temps du voyage de Lambert (1859-60) (2), les Landoumans étaient établis autour et en amont de « Kakandy » (Boké), après avoir autrefois dominé dans le Fouta-Diallon.

On trouve, dans Coffinières de Nordeck tout au moins, la distinction physique des Bagas d'avec les Ouolofs et les populations côtières ; « ils s'en séparent par leur couleur jaune-brun et par leurs traits moins réguliers » (3). En tous cas, tous les voyageurs depuis Lambert ont constaté qu'ils parlent le soussou, ainsi que les Nalous et les Landoumans, ce qui conduirait à admettre que la fusion entre eux et les noirs du premier ban de l'invasion mandingue est déjà bien avancée (4).

Les Bagas, fétichistes encore quand ils furent visités par R. Caillié, et même à l'époque du voyage de Coffinières de Nordeck (1885) (5), ne se laissent gagner à l'islamisme, comme la plupart des Nigriliens, que lentement et d'une manière tout à fait superficielle. Pour les Landoumans et les Nalous, la conversion, qui commençait au temps de Lambert (1860), n'est pas achevée : Fleuriot de Langle et M. le Dr Maclaud ont vu des villages de Landoumans demeurés « idolâtres », tandis que les Nalous ne cèdent à la propagande musulmane ou chrétienne que dans le bas Rio-Nunez (6). Toutes ces tribus ont encore, outre leurs fétiches, symboles des génies protecteurs, un droit familial, et des institutions partie religieuses partie politiques, que l'on ne trouve pas en pays depuis longtemps musulman. La plus curieuse, qui existe chez tous, que

(1) TH. WINTERBOTTOM, *An account of the natives Africans*, t. 1, p. 5, 6. — MADROLLE, *En Guinée*, p. 266.

(2) LAMBERT, *pass. cit.* — MADROLLE, *ouv. cit.*, p. 35, 36.

(3) Dans *T. du M.*, 1886, p. 282. — MATTEWS distinguait justement les Soussous des Mandés par « leur teint jaune et leur laideur ».

(4) LAMBERT, *ouv. cit.*, p. 5. — FLEURIOT DE LANGLE, dans *T. du M.*, 1872, t. II, p. 250-51.

(5) R. CAILLIÉ, t. II, p. 248. — COFFINIÈRES DE NORDECK, *ouv. cit.*, p. 282.

(6) LAMBERT, *ouv. cit.*, p. 6. — FLEURIOT DE LANGLE, *ouv. cit.*, p. 250-51. — MACLAUD, dans *la Géogr.*, 1903, t. II, p. 440.

tous les voyageurs ont décrite, et que de récents ouvrages ont étudiée en détail, sans pouvoir en déterminer les vraies origines, est la confrérie des « simo », « simons » ou « scymo », qui se trouve sous d'autres noms (« purrah », « porro », etc.) chez les Mandé-Soussous et chez les Timénés de Sierra-Leone, mais que l'on ne rencontre pas chez les primitifs précédents. Cette confrérie, d'un intérêt fort médiocre au point de vue géographique, englobe une partie des notables et des chefs, qui jouent à la fois le rôle de sorciers, de prêtres, de juges et de bandits (1). Les plus avancés de ces peuples au point de vue politique sont les Nalous, organisés en un royaume, où le conseil des chefs prit la direction des affaires après l'abdication de Dinah-Salifou.

Le fait le plus important pour moi est que l'on remarque une certaine supériorité de vie matérielle, si l'on compare ce groupe au précédent. Les Bagas, quoique allant naguère encore presque nus, paraissent avoir beaucoup dépassé le niveau où ils se seraient trouvés quand R. Caillié constata qu'ils se nourrissaient surtout de poissons secs, de serpents, de lézards, de singes et de vin de palme. Déjà à cette époque, ils étaient bons pêcheurs et navigateurs, possédaient des animaux domestiques variés, travaillaient, ou plutôt faisaient travailler la terre par leurs femmes, avec une certaine méthode. Ils savent maintenant obtenir le sel en évaporant l'eau de mer ; et s'en servent pour conserver le poisson ; ils fabriquent l'huile de palme, des poteries, des objets de vannerie, des pirogues assez remarquables. La culture a atteint chez eux une importance attestée par le soin qu'ils mettent à édifier, au centre de leurs cases, des jarres-magasins pour le riz. Ils pourvoient même les Landoumans, et une partie des Nalous, moins avancés qu'eux, de sel, de riz et d'huile (2).

(1) R. CAILLIÉ, I, 228, 234. — COFFINIÈRES DE NORDECK, ouv. cit., p. 286. — NOIROT, *A travers le Fouta-Djalou*, p. 48. — FLEURIOT DE LANGLE, pass. cit. — DREVON, ouv. cit., t. I, p. 417. — M. MOREAU (*Notice ethnogr.*, p. 7) compare aux Simo, les « Lous » des Bambaras (fétichistes en majorité), et les « Mama » de certains Mandingues.

(2) R. CAILLIÉ, t. I, p. 241, 242, 248. — COFFINIÈRES DE NORDECK, ouv. cit., t. I, p. 242, 246, 291. — DREVON, ouv. cit., t. I, p. 417.

Il est impossible d'attribuer à ces peuplades un mode de construction commun qui les distinguerait des « primitifs », et les rapprocherait des Mandés. La plupart des Bagas habitent, dans une région ouverte et sans forêts étendues, de « grands hangars sales », construits par les femmes. Au Grand-Talibouche, chez les Nalous, ce sont au contraire des cases, de vraies maisons en pisé, dont le toit est supporté par des perches formant véranda. Les cases des Landoumans sont en paille, petites et malpropres; et, d'autre part, leurs villages, en un canton sans cesse menacé par les incursions des Mandés et des Foulbé, sont presque toujours fortifiés (1).

3° *Le premier ban des invasions mandingues. Les Soussous.* — Il est vraisemblable que les Nalous, les Bagas et les Landoumans, ou tout au moins une partie des ancêtres de ces peuples, n'ont été dans les pays des Rivières du Sud que les avant-coureurs des Soussous, dont plusieurs témoins les rapprochent d'une manière formelle (2). Quant aux Soussous, le D^r Quintin les rangeait déjà, avant même les observations faites depuis lui, dans la même catégorie de peuples que les « Bammanas » (Bambaras) et les Malinkés. Il paraît avéré aujourd'hui que les Soussous sont un rameau mandingue, peut-être identique aux Diallonkés du Fouta-Diallon et du haut Sénégal (3); ils parlent en tous cas la même langue, ont beaucoup d'usages semblables, et donneraient assez bien l'idée de ce que pouvait être la population du Fouta, avant l'arrivée des Malinkés, des Foulbé et des métis (4). Ils ont été, d'autre part, précédés sur le littoral par leurs frères probables,

(1) LAMBERT, *ouv. cit.*, p. 6. — COFFINIÈRES DE NORDECK, *ouv. cit.*, p. 280. — MADROLLE, *ouv. cit.*, p. 266.

(2) DREVON, *ouv. cit.*, t. I, p. 419. — FAMECHON, *la Guinée française*, p. 24, 177. — M. Maclaud fait des réserves à ce sujet.

(3) GALLIÉNI, *Deux Campagnes...*, p. 557. — BROSSELDARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, 1891, p. 3796. — MACLAUD, dans *Rev. Col.*, 1899, p. 447. — M. D'OLLONE (*De la Côte d'Ivoire à la Guinée française...*, p. 298) s'élève après BÉRANGER-FÉRAUD (*ouv. cit.*, p. 157) contre l'assimilation des Soussous aux Mandingues.

(4) Peut-être même formaient-ils une partie de cette population. (Il faut penser au « royaume de Benna », habité à l'époque de Dapper par les « Sousos », entre celui de « Mandinga » (Manding) et celui de « Bolmbere » (Sierra-Leone).

les Timénés de Sierra-Leone, « autrefois éloignés de la mer, écrivait déjà Th. Winterbottom, et qui se sont répandus au milieu des Bulloms » (1).

Les migrations qui ont amené les Soussous au S. et au S. O. du Fouta-Diallon se rattachent à l'histoire des populations mandingues, qui paraissent avoir formé, au début du moyen âge, une grande partie des habitants des empires du moyen Niger. Ils sont entrés, avec d'autres Mandés, avec des Foulbé et des Maures, dans l'empire de Ghana ou Ghanata, dont les chefs, de l'avis de M. le D^r Tautain (2), furent d'abord des Sonninkés (Mandingues plus ou moins métissés). Ce sont les Soussous qui auraient « conquis » ou « détruit » cet empire, dans les premières années du xiii^e siècle (1203?), c'est-à-dire qui y auraient porté une de leurs familles au pouvoir, et en auraient ainsi préparé la dislocation, puis la soumission par les rois de Melli. Ils inaugurèrent, en tous cas, quand le royaume de Ghanata cessa d'être indépendant, les migrations des Mandingues à travers les pays soudanais situés sur la rive gauche du haut Niger. Leurs premières étapes semblent les avoir amenés sur le haut Sénégal, où Faidherbe et le D^r Quintin recueillirent des traditions qui fixent leur arrivée dans ce canton, au xiii^e siècle; et ils pénétrèrent en même temps jusque vers le Tinkisso, par la Falémé. Du haut Sénégal, ils furent en partie chassés (au xv^e siècle?) par l'infiltration des nomades « Dénianqués » (Maures, Foulbé, métis), qui avaient déjà commencé leur mouvement vers le Sud; et ce furent, d'autre part, les premières bandes de Malinkés, qui les repoussèrent du Dinguiray et du Sankaran actuels (3). L'histoire n'a relevé quelques traces, que pour celles de leurs migrations qui contournèrent la région montagneuse du Fouta-Diallon en

(1) TH. WINTERBOTTOM, *ouv. cit.*, t. I, p. 3, 4. — ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 69, 153.

(2) TAUTAIN, *Légendes et Histoire des Sonninkés*, p. 6, 8. — Comp. P. CONSTANTIN MEYER, *ouv. cit.*, p. 59-61.

(3) BINGER, *Du Niger au golfe de Guinée*, t. II, p. 392. — GALLIÉNI, *Deux Campagnes...*, p. 557.

deux courants. L'un paraît être venu, par le Bambouk et le Bondou, dans la moyenne Gambie et jusque dans la Casamance (1); l'autre aurait poussé de proche en proche jusque dans l'arrière-littoral des Rivières du Sud méridionales, où Dapper connaît et décrit, dans la seconde moitié du xvii^e siècle, le royaume « Souzo » de Benna (2). Là étaient venus se fixer des Soussous déjà musulmans, les « Solima, » les « Socé, » etc. (3). Depuis, les deux groupes se sont rejoints entre le Konkouré et les Scarcies (4). — Il ne faut d'ailleurs pas se représenter cette odyssée de six siècles comme le déplacement de tout un peuple; les invasions en masse ne se rencontrent pas dans l'histoire du Soudan. Ce furent des migrations par essaims, composés chacun d'une tribu, ou seulement d'une ou deux familles, véritables « gentes » constituées, avec leurs « patriciens » et leurs castes de domestiques, et placées par groupes (comme les anciens Sabelliens) sous l'invocation d'un animal fétiche. Ces bandes arrivaient comme autant de flots successifs, se relayant ou fusionnant à un endroit donné, mais ayant presque toujours à livrer pour la possession du sol ou pour la domination des luttes terribles; celles dont le Soulima fut le théâtre au xvi^e siècle, en sont un exemple, et le souvenir en vivait encore parmi les Timénés, au temps du voyage de Gordon-Laing. D'autre part, le métissage résultait presque toujours de ces déplacements; aujourd'hui, des Bagas aux Diallonkés, les tribus Soussous, homogènes de langue, offrent toute une gamme de civilisations et de pigments.

Il est possible de préciser l'époque à laquelle ils avaient commencé à se fixer au S. du Fouta-Diallon. En 1768, aurait eu lieu, selon Gordon-Laing, la construction (contre les Foulahs surtout) de la grande « place-forte » soussou de Falaba (5);

(1) DREVON, ouv. cit., t. I, p. 416.

(2) THOMSON, dans *Journ. of the Roy. Geogr. Soc.*, 1846, p. 112. — DAPPER, *Description véridique...*, p. 246.

(3) LE CHATELIER, *l'Islam dans l'Afrique occidentale*, p. 79, 80.

(4) FAMECHON, ouv. cit., p. 24, 25.

(5) GORDON-LAING, *Travels*, trad. franç., p. 333. — WINDWOOD-READE (*Savage Africa*, t. II, p. 374) confirme que les Soulima sont des Soussous.

mais les Soulima se souvenaient d'un chef, déjà maître du pays en 1700, quand les Diallonkés dominaient encore au Fouta, le fameux Mansong-Dinsa, qui ne serait même que leur second roi connu. En 1800, d'autre part, les Soussous étaient déjà établis depuis assez longtemps, selon Th. Winterbottom, sur le littoral même des Rivières du Sud, entre la Mellacorée et le Rio-Nunez, au milieu des Bulloms et des Bagas (et comme eux, aux dépens de ces Mandényi primitifs, dont parle M. Famechon). C'est donc au xviii^e siècle, que les cercles côtiers de notre colonie de Guinée auraient reçu la grande masse des Soussous, qui y forment aujourd'hui la population de fond de bien des villages, et dont M. Madrolle évaluait récemment le nombre à plus de 400.000 (1). Les contemporains ont d'ailleurs pu assister aux premières tentatives faites par les autres Mandingues pour les en déposséder. Sans l'intervention des Français, en 1878-82 et en 1887, lors des guerres du Moréah et du Kaloum, les Soussous auraient dû céder la place aux « sofas » timénés, conduits par des chefs mandingues, comme ils l'avaient déjà fait en 1850 dans le Kissi et dans une partie du Moréah, quand étaient arrivés les « Tourélakaï ».

Actuellement, l'aire occupée par les Soussous correspond au groupe d'états indigènes compris entre le Rio-Nunez et les Scarcies, du Fouta-Diallon à la mer (2). Les Soussous sont nombreux surtout dans les cercles de la Mellacorée, de Dubréka, du Rio Pongo, où leurs villages, souvent assez homogènes de population, ont formé récemment encore plusieurs royaumes (3). Vers les Scarcies, les Soussous sont mêlés aux Timénés, et à des Mandingues dans la Mellacorée, le Morécania, le Kissi-Kissi. Au S. E. du Fouta-Diallon, le Soulima est pays soussou, mais non le Limba, le Kouranko ni le Sankaran (Mandés) (4). Enfin, les points extrêmes où des groupes de Sous-

(1) *En Guinée*, p. 36-37.

(2) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 25. — LAUMANN, *A la côte occidentale d'Afrique*, p. 203.

(3) BOUTELLER, *Dix ans de navigation...*, p. 141. — PLAT, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bord.*, 1890, p. 289-91.

(4) ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 69, 153.

sous ont été signalés vers le N. sont : au Fouta-Diallon, le Fodé-Hadji méridional et le Koïn ; sur la Gambie, le pays de Touba (1). De ces côtés, d'ailleurs, il est bien difficile de distinguer les Soussous des Diallonkés, qui étaient maîtres du pays avant la formation du royaume foulah.

M. le Dr Drevon a noté des ressemblances extérieures entre les Soussous et les habitants du Fouta-Diallon (en grande majorité des métis de Mandingues) : finesse des membres, teint relativement clair, lèvres moins épaisses parfois, et nez moins épâté que chez la plupart des noirs. Il a remarqué que presque tous portent le costume des Foulahs et des Mandés (bou-bou, pantalon, calotte de coton), costume que l'on retrouve, d'ailleurs, avec quelques modifications, jusque chez les Maures du Sénégal (coussabe, seroualli). Mais la question importante pour moi, les Soussous présentant, au reste, bien des variétés de type, est de savoir si leur civilisation est vraiment au-dessus de celle des « autochtones » et des « pré-Mandés » du bas Cogon. Gordon-Laing, et, après lui, Blyden et Trotter, ont été frappés par le développement du pays Soulima, comparé aux régions voisines (2), et Brosselard-Faidherbe note, de son côté, le contraste qu'il remarqua en passant du domaine des Soussous des Rivières du Sud, dans le Tamisso, où vivent, dit-il, des chasseurs d'ivoire et des chercheurs de caoutchouc, qui ne pratiquent presque pas l'agriculture (3). Il n'est pas difficile de réunir les traits épars dans les récits de voyage, et de composer une sorte de portrait sociologique des Soussous, tels que les connaissent maintenant tous les colons de la Guinée française, au S. du Rio-Nunez. Ils savent souvent un peu d'arabe, et sont presque tous musulmans, quoique ayant gardé leurs gris-gris, leurs sorciers, leurs associations de « simo » (4).

(1) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 443 ; et dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1899, p. 513. — A. OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 120.

(2) GORDON-LAING, *Travels...*, trad. franç., p. 102. — BLYDEN, dans *Proceed.*, 1873, p. 127. — TROTTER, *The Niger sources*, p. 171.

(3) BROSSELDARD-FAIDHERBE, dans *Journ. off.*, 1894, p. 3796.

(4) DREVON, *ouv. cit.*, t. I, p. 427. — M. NORMAND (*Bull. Com. Afr. fr.*, 1902, S., p. 104-105) indique que les Soussous du Kokoulo pratiquent l'islam depuis peu (propagande des marabouts du Fouta-Diallon).

Peu chasseurs, ils savent recueillir le caoutchouc, les gommés, fabriquer l'huile de palme et la cire animale. Quoique non pasteurs, ils ont des animaux domestiques variés. Ils cultivent en riz, en sésames et en arachides, en racines, un sol en général très maigre hors des vallées. Ils tissent et teignent le coton (guessé) (1), sont forgerons et bijoutiers. Mais ils n'ont que peu d'aptitudes au commerce de colportage ; la plupart des dioulas qui vont, à travers leur pays, du Fouta-Diallon ou du haut Niger aux Rivières du Sud, sont des Mandés ou des Foulahs ; et M. de Beckman avait même remarqué, en notant l'importance du marché de Demokoulima, que c'étaient les Soussous, naguère encore, qui contrariaient le passage des caravanes vers les comptoirs de la côte (2).

Au commencement du siècle dernier, Falaba était, dans le Soulima, la capitale d'une fédération militaire de villages soussous, fédération à forme monarchique et à liens solides. Je n'ai pas à la décrire ici. Mais le fait indique que, sous la pression des circonstances (dans le cas présent, il s'agissait de résister aux Foulahs), les Soussous peuvent dépasser l'anarchie politique, et s'élever à la conception d'un état organisé. Au moment de l'annexion, le Labaya, le Benna, etc. étaient des royaumes avec une autorité bien mieux obéie que celle du roi des Nalous.

Il semble enfin que les habitations des Soussous offrent, la plupart du temps, un type d'architecture supérieur aux étroites paillottes ou aux hangars sales des peuplades précédentes, et que l'on ne trouve que rarement au Fouta-Diallon. « Les cases soussou, écrivait Olivier de Sanderval, ont une apparence de maisons, que n'ont pas celles du Fouta.... Non séparées par des cultures, elles forment vaguement des rues et des places » (3).

(1) Le coton est très peu cultivé dans la partie française du pays soussou, trop humide et de terroir trop maigre. Zweifel et Moustier ne virent de plantations importantes de cotonniers que dans le N.-E. du Limba.

(2) Dans *Journ. off.*, 1892, p. 347.

(3) *Le Soudan français, Kahel...*, p. 359. — M. D'OLLONE oppose nettement les cases des Soussous aux maisons en forme de meules du Fouta (ouv. cit., p. 253).

Cette impression paraît exacte, à lire les voyageurs, et l'on se fait bien l'idée, d'ailleurs vulgarisée aujourd'hui par la photographie, du village soussou, tel, par exemple, que ceux dont parle Brosselard-Faidherbe pour le Moréah. S'agit-il d'une façon de bâtir que l'on puisse regarder vraiment comme l'effet d'une aptitude ou d'une tradition de la race, et se trouve-t-on en présence d'un fait de civilisation à comparer à la construction par les Bambaras de cases carrées (1)? On ne peut l'affirmer. Mais je ne vois pas, d'autre part, que les conditions naturelles des pays habités par les Soussous leur imposent de pareils logements; ils pourraient se défendre autrement contre la chaleur et l'humidité. Thomson, et, plus récemment, M. le Dr Drevon me paraissent avoir groupé très heureusement les traits distinctifs de ces habitations. Ce sont des cases circulaires, abritées par quelques arbres fruitiers ou par des fromagers, et sans enclos. Le mur, de 2^m,50 environ, en clayonnage revêtu d'argile, ou en briques cuites au soleil, est percé de deux grandes portes opposées. Le toit, conique, est de branches tressées ou de chaumes; il débordé tout autour de manière à former une véranda, soutenue par de gros bambous, et que clôt un mur à hauteur d'appui. Dans la Mellacorée, l'intérieur des cases consiste en une pièce ronde très propre, « avec trois ou quatre chambres à coucher sous l'avancée du toit » (2). Parfois, et surtout dans les pays où les Soussous ont eu à résister aux Mandés nouveau-venus, le village est fortifié (3).

L'étude des Soussous appelle quelques indications sur les Timénés ou Timanis, mêlés à eux et aux Bulloms jusque sur la Mellacorée, et qui furent de tout temps leurs ennemis. M. Famechon rapproche les Timénés (comme les Bulloms) des Ba-

(1) Les Diallonkés du Fouta-Diallon ont aussi un mode spécial, et inférieur, semble-t-il, de construction. M. FAMECHON (ouv. cit., p. 52) compare leurs villages à des termitières.

(2) THOMSON, dans *Journ. of the Roy. geogr. Soc.*, 1846, p. 111. — DREVON, ouv. cit., t. I, p. 424.

(3) WOLFF, dans *Rev. de Géogr.*, 1896, p. 350, 429. — LIEUT BACOT, *Bull. Com. Afr. fr.*, 1900, p. 121. — F. DUBOIS, *la Vie au continent noir*, p. 106, 107. — FAMECHON, *la Guinée française*, p. 48.

gas, et Bagas-Forés (« avant-Soussous ») (1), tandis que pour certains auteurs, ils se rattachent aux anciens habitants du Fouta-Diallon et sont les parents des Tiapys (2). Ils parlent le soussou (ce qui peut d'ailleurs s'expliquer par le simple fait du voisinage), ou bien une langue analogue, ayant des rapports avec les idiomes bambara et sonninké, c'est-à-dire d'origine mandé et n'offrant peut-être qu'une corruption du soussou) (3). Zweifel et Moustiers, en remarquant leurs ressemblances avec les Landoumans, les regardaient comme une agglomération de races diverses (4).

En fait, bien des traits de civilisation éloignent des Soussous ces peuplades de chasseurs, parmi lesquelles les chefs malinkés récemment venus aux Rivières du Sud recrutèrent leurs sofas précisément contre les Soussous. Ils ont le culte des morts sous une forme analogue à ce que l'on voit dans les pays achantis, et l'institution des « purrah », pareille aux « simo » des Soussous, tient chez eux une bien plus grande place (5). Quelques-uns sont musulmans, ou passent à tort pour tels (6), mais la grande masse est demeurée fétichiste ; et le prosélytisme des missionnaires évangéliques ne semble pas avoir eu sur eux la moindre prise. La famille (dans le sens de « gens ») n'est pas chez eux, comme chez les Mandés, la base de l'organisation politique et sociale. Les nécessités de la guerre ont fait parfois que leurs villages se sont groupés en sorte de fédérations, avec des rois, mais leur conception de l'état est ordinairement restreinte au village. La culture est faite par les femmes, plutôt que par les esclaves ; et Gordon-Laing avait déjà remarqué qu'ils sont ignorants de tout métier, sauf le tissage de la « toile » (7). Dans leurs maisons carrées, à toit de

(1) FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 174, 176.

(2) C. O. (Oliveira), dans *Rev. mar. e col. port.*, t. I, p. 232, 233.

(3) DREVON, *ouv. cit.*, t. I, p. 418.

(4) ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 22.

(5) GORDON-LAING, *Travels*, trad. franç., p. 83. — ZWEIFEL et MOUSTIER, *ouv. cit.*, p. 26, 88, 91, 95.

(6) La circoncision, par exemple, n'est pas une preuve d'islamisme. Elle est pratiquée par tous les noirs, et M. Moreau y voit une cérémonie se rattachant à un ancien culte phallique.

(7) GORDON-LAING, *ouv. cit.*, p. 95-99.

chaume ou de feuilles de palmier, ils mènent une vie misérable autant que paresseuse (1).

III. Les Mandés (2). 1° *Leur établissement dans la Guinée française.* — L'histoire des Mandés est celle même des pays du Niger et du haut Sénégal, puisque ces peuples, « facteurs principaux », selon le mot de M. Binger, des empires qui se succédèrent sur le moyen fleuve, jusqu'à la fin du xvi^e siècle, ont depuis lors envahi peu à peu, par eux-mêmes ou par leurs métis, la plus grande partie du Soudan occidental. D'autre part, cette histoire intéresse au plus haut point la Guinée française; car sa population, qui est aujourd'hui presque toute de provenance mandé dans les Rivières du Sud, l'était déjà en entier au Fouta-Diallon, selon toute vraisemblance (Diallonkés, Sonninkés), quand pénétrèrent dans ce pays les Malinkés, en même temps, d'ailleurs, qu'y venaient les Toucouleurs, les Khassonkés, et les Foulbé. Je crois absolument que les « Foulahs », ou, comme on dit quelquefois, les « Foulacoundas » (en employant ce mot dans un sens détourné), doivent beaucoup et souvent presque tout de leurs caractères ethniques et de leur civilisation, aux Mandés et aux Toucouleurs. Les nomades Foulbé sont arrivés dans le pays par troupes trop petites et trop faiblement armées de toutes manières, pour pouvoir s'imposer. Aujourd'hui encore, on voit combien les groupes de ces pasteurs nouvellement entrés, sont inférieurs aux populations établies, et ont peine à se mêler avec elles : ils sont tenus à l'écart, et vivent presque toujours en parias, parqués avec leur bétail, ou sans demeure fixe, privés de droits politiques, presque toujours exploités et maltraités.

Les Mandés ont vraisemblablement habité d'abord le N. du

(1) BOUTEILLER, *Dix ans de navigation...*, p. 141 (Il remarque que ceux de la Mellacorée sont bien inférieurs aux Soussous, comme agriculteurs et navigateurs). — On pourra trouver que je ne classe pas, en somme, d'une manière nette les Timénés, pas plus d'ailleurs que les Bagas, les Nalous, les Landoumans. Je pose des questions.

(2) Je dis indifféremment Mandé (comme M. le D^r Tautain et M. Binger) ou Mandingue. M. d'Ollone remarque après Binger (ouv. cit., p. 297) que ces deux termes sont inconnus aux Soudanais. Ils disent « Bambaras » pour les Mandés de l'O., et « Ouangara » pour ceux de l'E.

Soudan occidental, pays de chasse dans les steppes et les brousses, de culture riche et de pâturages dans les larges vallées à inondations estivales des Nils sud-sahariens (Bakhoy, Niger-Milo). Leur race y forme encore la population principale dans plusieurs régions, au Bambouc, au Kaarta, où la civilisation des Bambaras offre encore tant de vitalité, dans ce Manding enfin (Ndé de M. Binger) qui, selon M. le Dr Tautain, a donné son nom à la plus nombreuse peut-être de leurs peuplades, les Malinkés (1). A travers cette vaste contrée, autrefois moins sèche, sans doute, qu'aujourd'hui, ils étaient déjà mêlés à des nomades, Maures et Foulbé, et c'est le mouvement de pénétration vers le S. de ces pasteurs et de leurs métis, qui aurait été, avec le progrès lent du désert, la cause principale des migrations des Mandés (2).

Certains écrivains arabes du moyen âge, El-Bekri, Ibn-Haukal, Ibn-Batoutah surtout, et les auteurs des manuscrits rapportés par Denham et Clapperton, par Barth de Tombouctou (ms. de Ahmed-Baba), par F. Dubois de Djenné (le « Touk »), ont permis de reconstituer, avec l'aide des traditions orales et des légendes, l'histoire des premiers mouvements des Mandés. Mais je n'ai, ici, qu'à les indiquer brièvement. Les Soninkés (« Sonnint'ié et Markan'tié », d'après M. le Dr Tautain) jouèrent, avant les Soussous, le premier rôle dans l'empire de Ghanata (iv^e-xiii^e s.), qu'ils auraient même fondé, croit M. Moreau, et dont les populations devinrent musulmanes dès la seconde moitié du xi^e s.; et ce sont eux, d'autre part, qui ont sinon bâti, du moins agrandi Djenné, que transformèrent plus tard complètement les Sonrhā (3). M. Binger croit qu'il y avait aussi des Mandés, sous des chefs Sonrhā (Lybiens ou Ethiopiens, et métis), dans le premier empire de Gao (iv^e-xiv^e s.). Enfin ce furent les Malinkés, maîtres d'abord du Manding, et

(1) *Légendes et histoire des Soninké...*, p. 40 (Malinké ou Malin-t'ié = Manding-t'ié).

(2) TAUTAIN, *ouv. cit.*, p. 40.

(3) TAUTAIN, *Légendes et histoire...*, p. 8, 44, 20. — MOREAU, *Notice ethnographique...*, p. 65. — P. CONST. MEYER, *Erforschungsgesch. und Staatenbild.*, p. 59-61 (Fondation de Tombouctou par les Touareg, vers 4400).

musulmans, qui dominèrent dès le ^{xiii}e s. dans le royaume de Melli, c'est-à-dire qui fournirent à ce royaume des dynasties de chefs, alors qu'y duraient encore les immigrations parties de la haute Egypte et du Sahara (1). Du ^{xiii}e s. au milieu du ^{xv}e, ces rois malinkés, que Ibn-Batoutah connut à Melli, lors de son voyage de 1352, soumièrent à leur autorité le royaume de Ghanata (à partir de 1235) et le premier royaume de Gao (à partir de 1326) ; ils furent maîtres de Tombouctou et de Djenné, et eurent des relations avec le Magreb (2). Leur suzeraineté paraît même s'être étendue, prolongée en quelque sorte par les migrations des Sonninkés et des Soussous, jusqu'à la Gambie, dont les « rois », s'il faut en croire Ça da Mosto, leur obéissaient encore en 1455 (3). Il fallut l'arrivée au pouvoir, dans les pays sonhraï du moyen Niger, d'une dynastie de chefs-prophètes, les Sonni-Ali (1464-65), dont la tradition fait des esclaves fugitifs du roi de Melli, pour provoquer la conquête, puis la lente dissolution de l'empire Mandé (4). Sonni-Ali s'empara de Melli, ainsi que de Tombouctou, d'Agadès et de Djenné. Le royaume de « Mandingue », dont parle Jean Alfonse au début du ^{xvi}e s., ne correspond déjà plus qu'à une partie du royaume de Melli de Ça da Mosto (5). Et la dislocation se continue après la prise de Gao par les Marocains (1589). A la fin du ^{xvii}e s., selon M. Binger, les pays sur la rive gauche du moyen Niger étaient retombés à l'anarchie complète (6). La région des groupements politiques et de la vie « organisée » au Soudan, allait se déplacer vers le haut Sénégal, le haut Niger et les pays de la boucle.

Il y aurait, je crois, bien des éclaircissements à tirer pour

(1) QUINTIN, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1881, t. II, p. 192. — MOREAU, *ouv. cit.*, p. 73.

(2) LE CHATELIER, *l'Islam dans l'Afrique occidentale*, p. 81, 83. — COLLOMB, *Contribution à l'étude de l'ethnologie...*, p. 6, 7. — ES'SADI, *Hist. du Soudan*, trad. O. Houdas, p. 14.

(3) Dans le recueil de RAMUZIO, p. 120, 124.

(4) ES'SADI, *ouv. cit.*, p. 104.

(5) JEAN ALFONCE, *les Voyages aventureux...*, p. 45 (verso). — MARMOL CARJAVAL, *l'Afrique*, t. III, p. 61.

(6) BINGER, *Du Niger au golfe de Guinée...*, t. I, p. 418 ; t. II, app. V.

toute cette histoire des écrits des voyageurs européens du xv^e au xvii^e s. J'ai seulement voulu rattacher ici à leurs causes les longues migrations des peuplades mandingues, non achevées encore. Il faut d'ailleurs insister sur le fait, bien mis en lumière par MM. Tautain et Moreau, que, lorsqu'on parle à propos du Soudan de la formation d'un royaume, on doit éviter de se représenter des armées en marche et des invasions : le mot conquête signifie ici substitution de dynastie, ou d'aristocratie gouvernante ; le mot soumission veut dire extension de suzeraineté. Telle ou telle peuplade, ou plus exactement telle ou telle famille de chefs mandés, a joué un rôle de domination, à un moment donné, dans chacun des trois royaumes du moyen Niger ; mais le mélange des populations est toujours resté à peu près le même dans ces pays, sauf une pénétration toujours plus grande des nomades sémites ou lybiens. Et il y a eu perpétuellement essaimage vers le Sud, de noirs et de métis, pour compenser cette infiltration, qui les a d'ailleurs accompagnés partout (Foulbé pasteurs).

Il est donc probable que le déplacement des Mandingues est très ancien ; il a amené dans le Soudan méridional des indigènes de plus en plus civilisés, et c'est même une des raisons les plus fortes qui permettent de rattacher à cette race les Nalous, les Landoumans, les Timénés peut-être, et les Soussous. C'est toutefois à partir du xiii^e s., avec les Soussou-Diallonkés, du xiv^e s., avec les Sonninkés, et surtout du xvi^e, avec les Mallinkés et les Dioulas, que s'est définitivement dessiné cet immense mouvement qui a englobé toute la race jusqu'à notre époque. M. Binger en 1887-88, et, depuis, tous les récents explorateurs de la haute Côte d'Ivoire en ont été encore les témoins.

Ces migrations auraient amené les Mandés non-Soussous jusqu'à la mer, dès le commencement des temps modernes. C'est du moins ce qui ressort d'un passage de Dapper (1). Mais cette affirmation est difficile à contrôler. Gordon-Laing a recueilli, d'autre part, en Sierra Leone, des traditions

(1) DAPPER, *Description véricidique*, p. 249.

d'après lesquelles ils seraient venus du Manding jusqu'à la côte en 1722, et d'abord dans la basse Gambie (1), les Soussous ayant déjà occupé la partie méridionale des Rivières du Sud. Les cartes anglaises et françaises du début du xviii^e siècle, celles de d'Anville entre autres, portent presque toutes mention, le long de la Gambie inférieure, d'établissements « mandés » (« Mandecundas »), à côté, d'ailleurs, de groupes foubés ou foulahs (« Foulicundas », « Pholeycundas »). C'étaient enfin des Diallonkés, des Sonninkés et des Malinkés, qui peuplaient la plupart des villages du Fouta-Diallon, au moment où les Foulahs allaient y fonder leur domination (2). Il s'agit encore cette fois, comme pour les Soussous, d'un mouvement qui s'accomplit en général par petites bandes, groupes de famille (« gentes ») ayant tel ou tel « tenné », et arrivant sans lien entre elles, mais avec leurs castes toutes constituées. C'est au N. seulement de la Guinée française que l'on vit, au lieu de cette incessante pénétration de propre en proche, parmi des populations déjà fixées, de plus gros essaims jouer parfois le rôle de conquérants, et même devenir centres d'empires d'une assez longue durée. On voit, par exemple, le D^r Quintin, le D^r Collomb et M. Binger (reproduisant peut-être le même renseignement) affirmer que les Bambaras s'établirent en forces au milieu des Sonninkés musulmans de Ségou (1650); de 1732 à 1740, il y eut, groupé autour de cette « ville », un royaume bambara, et à la fin du xviii^e siècle, les rois bambaras de Ségou se trouvèrent dominer jusque dans le Nioro, le Massina, dans le Mossi même.

Pour le xix^e siècle, on ne manque pas de points de repère, permettant de fixer les dernières étapes et les derniers incidents du mouvement des Mandés. Ils parurent certainement sur les Scarcies vers 1800, ayant contourné le Soulima par le Kouranko et le Limba, où ils forment maintenant le fond de la population. C'est à cette date de 1800, dit Th. Winterbottom (1803),

(1) GORDON-LAING, *Travels...*, trad. franç., p. 420.

(2) BÉRANGER-FÉRAUD, *les Peuplades de la Sénégambie*, p. 456.

qu'une « pauvre nation appelée Mandingue » s'établit sur la rivière Kissi, au milieu des Soussous et des Bulloms (1). En 1800 encore, un chef Malinké, venu de Kouroussa avec les Tourélakaï, attaqua les Soussous du Benna (2), inaugurant ainsi, dans le Sud des Rivières, ces guerres incessantes, dans lesquelles les Timénés figurèrent comme « sofas », et qui n'ont pris fin que par notre domination. D'un autre côté, les Sonninkés, arrivés à la Casamance avant 1825, y sont suivis aussitôt et soumis par les Malinkés, avec l'appui des Foulbé déjà établis dans la Guinée portugaise, à l'état de tribus plus ou moins pures (Foulah-Pretos, etc.) (3). Enfin Brosselard-Faidherbe a écrit que l'expansion des Mandés dans cette région n'a pris fin qu'en 1860, arrêtée par les Balantes et les Peuls du Firdou (4). — Entre la Casamance et les Scarcies, les Mandés purs ne se sont fixés qu'exceptionnellement, ou ne font que des apparitions momentanées, comme caravaniers : il semble que le royaume foulah du Fouta-Diallon et les états Soussous, défendus au N. E. par le Soulima, aient rejeté leur principal courant vers le haut Niger, le Liberia et la Côte d'Ivoire, où ils atteignent déjà la côte par endroits (5).

2° *Localisation actuelle dans la Guinée française.* — A la différence des Soussous, et des populations voisines du Rio Nunez, les Mandés proprement dits n'ont pas aujourd'hui, dans la région qui m'occupe, de domaine particulier. En dehors des pays soussous, et du bas Cogon, ils sont partout, ou presque, à l'état de population principale ou de groupes épars, avec leurs anciens noms de Diallonkés, de Sonninkés, de Malinkés, ou bien mélangés à d'autres envahisseurs, Foulbé ou Toucouleurs. Ils sont certes beaucoup plus nombreux que ceux-ci, et M. le D^r Maclaud a pu dire qu'ils forment la race

(1) QUINTIN, *Etude ethnographique*, p. 304. — COLLOMB, *ouv. cit.*, p. 6, 7. — BINGER, *ouv. cit.*, t. II, p. 386-388.

(2) TH. WINTERBOTTOM, *An account of the native Africans*, t. I, p. 6.

(3) BOUR, *la Casamance*, p. 17-27. — HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 122.

(4) BROSSELDARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 42, 43.

(5) LE CHATELIER, *ouv. cit.*, p. 71, 72.

dominante au Fouta-Diallon (1). C'est toutefois sur le pourtour de cette région que leurs groupes semblent le moins métissés, leur civilisation la mieux caractérisée, et que leur répartition a le plus attiré l'attention des voyageurs.

Dans l'intérieur du Fouta-Diallon, l'existence de nombreux groupes mandés avait depuis longtemps frappé les Européens, quand on était loin encore de faire d'une manière précise la distinction entre les Foulahs et les Foulbé nomades, ces derniers évitant, d'ailleurs, les villages et les marchés, aperçus au hasard des itinéraires dans leurs campements provisoires, et pris en général pour des esclaves fugitifs, tandis qu'ils sont une race disséminée partout. Mollien insiste souvent dans sa relation sur l'aspect spécial que présentent au N. du Fouta les petits villages de Diallonkés (Banéïa, etc.) et de Sonninkés (Bentala, etc.), ou les parties de villages habitées par les Mandés (2). Dans le Kolen, le Fodé-Hadji, le Tamisso, ce sont encore des Diallonkés et des Malinkés que Plat trouva partout mêlés aux Foulbé et aux Foulahs (3); mais la plupart des indigènes sont là des métis de Mandés et de Foulbé (Foulahs, Deniankés) (4). On pourrait multiplier les citations. Il me paraît certain, d'ailleurs, que tous les noirs que l'on a longtemps appelés Foulahs, et regardé comme des Foulbé légèrement altérés, sont des métis formés sur place, et en qui domine le sang mandingue; les invasions de Toucouleurs venus du bas et du moyen Sénégal n'ont vraisemblablement apporté au Fouta-Diallon que d'assez faibles contingents (5).

Toutes les régions voisines du Fouta au N. sont des pays en grande partie mandés, à divers degrés de civilisation: Malinkés des villages entre la Falémé et le Baoulé; Sonninkés et

(1) Dans *Rev. Col.*, 1899, p. 509.

(2) MOLLIEU, t. II, p. 62, 132, 161; 34, 165. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 363: « Ce sont des peuples soumis aux Foulahs. et payant tribut » (1827).

(3) PLAT, ouv. cit., p. 289-91. Il parle (p. 274) de l'état des Diallonkés du Tamisso, « vassal du Fouta ».

(4) MACLAUD, *ibid.*, p. 514.

(5) Ainsi apparaissent encore les pays Bambaras (GALLIÉNI, *Voyage au Soudan français*, p. 590, 597).

Malinkés chasseurs et agriculteurs du Bambouk et du Bondou central et méridional, du Dentilia, du Niocolo, de la rivière Grey : tels sont les éléments qu'exploita et que tenta de grouper dans ces pays l'aristocratie de Toucouleurs obéissant à El-Hadji-Omar (1).

Dans l'O. du Fouta, où se trouvent des régions colonisées et exploitées par les Foulahs, les Mandés, qui dominaient à Kadé, par exemple, au temps de Mollien (2), sont encore très nombreux. Ils peuplent les villages entre Kadé et le Rio-Grande (N'gabouel), en proportion telle que leur genre de vie y forme contraste avec les mœurs des Foulahs, sur lesquels l'islamisme a plus profondément imprimé sa marque. « Ce n'est plus le Fouta-Diallon, dit M. Maclaud, du Paquesi ; les habitants sont chasseurs, buveurs de dolo (eau-de-vie de mil), aiment la musique et la danse ». De ce côté, le domaine mandé s'étend jusque dans la région littorale de la Guinée portugaise, où l'on trouve des Sonninkés non musulmans (3).

Dans les Rivières du Sud, les Malinkés sont mêlés aux Sous-sous, dans le Moréah, par exemple, où eut lieu, en 1850, l'invasion des « Tourélakaï. » Le Dr Corre signale encore les « Toubacaye » du Rio Nunez. Et l'on rencontre d'ailleurs des Mandés un peu partout, comme « dioulas » (colporteurs), ou comme griots (4).

Enfin, toute la contrée à l'E. du Fouta-Diallon où furent les premières étapes des Mandés dans leurs migrations vers le Sud, est encore occupée par eux, les Diallonkés surtout (5). Plat a vu presque exclusivement des villages de Mandingues le long de l'itinéraire de la mission du Fouta, du Bakhoy au haut Bafing, dans le Konkadougou, dans le Marétambaïa, où des Malinkés

(1) BINGER, ouv. cit., t. II, p. 380. — GALLIÉNI, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1885. — RANÇON, dans *la Haute-Gambie*, p. 444, 447, 475. — MOLLIN, t. II, p. 63, 65, 186. — GOULDSBURY, dans *Pet. Mitt.*, 1882, p. 293.

(2) MOLLIN, t. II, p. 204.

(3) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 452, 453. — Touba, dit-il, ailleurs (p. 512, 515), véritable ville sainte des Mandés, est plus semblable à Kong qu'aux villages du Fouta-Diallon. — BERTRAND-BOCANDÉ, ouv. cit., p. 57.

(4) FAMECHON, p. 26, 177. — CORRE, dans *Mém. Soc. Anthr.*, 1883-84, p. 61.

(5) LEVASSEUR, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1889... — FAMECHON, ouv. cit., p. 177.

et des Diallonkés fétichistes et chasseurs avaient formé une confédération de 10 villages (Kandinian), etc. (1). Dans le haut Tinkisso, étaient, en 1893, des Diallonkés « protégés du Fouta-Diallon » (Toumama), avec des groupes de Sonninkés (2). Les Soulima sont surtout des Soussous ; mais les Mandés dominent dans le Limba, d'après Gordon-Laing. Le même enfin regardait déjà les indigènes du Kouranko, fétichistes à son époque, mais plus civilisés que les Timénés, comme des Mandés : ils en ont, dit-il, la langue, le costume, les goûts, les cultures, les industries (3).

En somme, on peut dire que dans toute la Guinée française occidentale, les Mandés et les Soussou-Diallonkés forment en général le fond de la population. Ils ne sont encore séparés de la mer qu'en deux points : au N. des Rivières françaises et à l'E. des basses Scarcies, où la pénétration de leurs groupes se heurte au tempérament défensif des gens du littoral, Nalou-Landoumans, Bulloms et Timénés (4). A cet égard, il convient de comparer la Guinée française au Liberia, où les populations côtières des Weï sont Mandingues. Mais il faut en distinguer à la fois les pays Sénégaubiens, où les Ouolofs et les Sérères du littoral sont presque purs de tout mélange, et la zone littorale et forestière de la Côte d'Ivoire (5).

3° *La civilisation des Mandés.* — Il y a accord parmi les voyageurs pour reconnaître aux Mandés une aptitude notable à la civilisation, bien que leurs divers groupes soient à l'heure actuelle très inégalement développés. Th. Winterbottom fut déjà frappé par les qualités de commerçants et de forgerons, comme par l'activité de prosélytes, des Mandés venus à la fin du XVIII^e siècle à la rivière Kissi (6). De même, Mungo-Park

(1) PLAT, *ouv. cit.*, p. 197, 289-91.

(2) HOURST, dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1893, II, p. 47. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 511. — GALLIÉNI, *Deux Campagnes...*, p. 556, 561.

(3) GORDON-LAINING, *Travels*, trad. franç., p. 192, 193, 196, 197, 201, 336.

(4) LE CHATELIER, *ouv. cit.*, p. 71, 72.

(5) ZIMMERMANN (d'ap. Eysséric et Blondiaux), dans *Ann. de Géogr.*, 1889, carte, p. 263 : la limite S. des Mandingues passait alors à Kissidougou, au S. de Beyla, à Toubah, à Séguéla.

(6) TH. WINTERBOTTOM, *ouv. cit.*, t. I, p. 6.

arrivé sur le Niger, à Kamalia, nota la variété d'occupations et l'habileté des indigènes (1). Dans la description qu'il donne de Maboum, village à demi Timéné à demi Mandé, Gordon-Laing insiste sur la supériorité des Mandingues, venus du Kouranko, comme agriculteurs, éleveurs et ouvriers (2). Les Mandés de la Casamance, dit Hecquard, « qui ont à peu près les mêmes mœurs que les Peuls, sont plus musiciens, meilleurs cultivateurs, meilleurs industriels, plus commerçants » (3). Et l'on pourrait multiplier les citations analogues, depuis Mollien jusqu'à M. le Dr Lasnet (4).

Il ne faut pas oublier, toutefois, que les Mandés sont souvent mélangés dans un même village à des Foulahs et à des Khassonkés (métis de Mandés il est vrai), à des Toucouleurs même. Et l'on peut se demander, d'autre part, s'il s'agit véritablement là d'aptitudes particulières à la race, d'un tempérament ethnique spécial, ou bien si cette supériorité n'est pas en partie un bienfait de l'islamisme. Zweifel et Moustier, comme M. Binger, penchent pour la dernière opinion : « les peuplades côtières, écrivaient les premiers du pays de Sierra-Leone, sont beaucoup moins civilisées que celles de l'intérieur, auxquelles l'islam a donné une certaine culture, tandis que les effets obtenus par les missionnaires européens sur les autres sont insignifiants » (5). Trotter a remarqué, dans le même sens, que les Mandés païens sont inférieurs (6). Mais peut-être ces affirmations doivent-elles être mises au point. M. Marchand, qui a étudié récemment

(1) MUNGO-PARK, *Travels in the interior of Africa...*, trad. fr., t. II, p. 33 : Ils exploitent l'or, font la récolte du miel et des gommés, sont pêcheurs, chasseurs, cultivateurs, forgerons, ouvriers en cuir, filent, tissent et teignent le coton.

(2) GORDON-LAING, *ouv. cit.*, p. 434, 435, 405, 406. Pour Blyden, pour Hecquard, Trotter et Gordon-Laing lui-même, les Soussous du Soulima et du Limba septentrional sont encore plus civilisés que les habitants du Kouranko ; mais ces indigènes représentent un mélange de Soussous, de Diallonkés et d'autres Mandingues.

(3) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 124.

(4) V., par exemple, sur les Sonninkés : MOLLIER, t. II, p. 35, 116. — LASNET, *Une Mission au Sénégal*, p. 86, 88 : les Mandés sont actifs, intelligents, commerçants. Ils ont le goût des bijoux, des armes, de la musique.

(5) ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 71.

(6) TROTTER, *The Niger sources...*, p. 169.

l'islamisme au Soudan français, a constaté que les Khassonkés et les Malinkés ne sont musulmans que dans la proportion de 1/10 seulement (les Bambaras sont réfractaires); il fait, en outre, la remarque que, vers le Tinkisso et le haut Niger, beaucoup de conversions forcées avaient eu lieu au temps de Samory, qui n'ont été que momentanées (1); et l'on sait, d'ailleurs, que les Mandés du Fouta-Diallon ne sont entrés que peu à peu, et pas complètement encore, dans l'organisation de l'état musulman dominé par les Foulahs. En réalité, la question ne consiste pas uniquement à constater que les Mandés devenus vraiment musulmans sont plus développés au point de vue familial, social et politique, que ceux demeurés fétichistes (cela n'est pas discutable); mais il s'agit de savoir si c'est l'islamisme qui leur a donné des aptitudes générales plus grandes à la civilisation matérielle. On ne comprend pas a priori qu'il en soit ainsi, et ce que l'on observe en d'autres points de l'Afrique, au Maroc, par exemple, ferait pencher pour la négative (2). L'islamisme des peuples mandés, quoique souvent de vieille date, n'est d'ailleurs pas une religion profonde, ni pure; l'étude des livres saints, le prosélytisme, le fanatisme, se concilient parfaitement chez eux avec toutes sortes de débris de vieilles superstitions, la confiance dans les gris-gris, la croyance aux sorciers, etc. Il semble bien qu'en ce qui concerne la partie pratique de la civilisation (genre de vie, etc.), les Mandés bénéficient d'une disposition de race, acquise peut-être grâce aux conditions variées et privilégiées des pays du moyen Niger qu'ils habitaient d'abord.

a) *Caractères physiques*. — L'existence d'un type ethnique mandingue est évidente. Les Européens résidant en Guinée n'hésitent pas à tracer de ce peuple une sorte de portrait physique, assez peu scientifique d'ailleurs: peau noire, n'offrant jamais de tons cuivrés ou bronzés comme chez les Soussous, corps grêle, membres allongés, prognatisme, mais

(1) MARCHAND, dans *Bull. du Com. Afr. fr.*, 1897, S., p. 103, 105.

(2) CLOZEL et VILLAMUR, *les Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire*, p. 45, 46, 66: « l'islamisme n'a eu que peu d'influences... » Les auteurs consacrent plusieurs chapitres aux Mandés.

nez ordinairement fin et pommettes assez peu saillantes (1). M. le Dr Girard résumant toutes les observations scientifiques (craniométrie, mensurations) faites avant lui, et les comparant avec les siennes propres, a donné récemment une « esquisse » ethnologique des Malinkés, opposés aux Foulbés, aux Toucouleurs et aux Ouolofs (2). Ils sont, d'après lui, moins grands que les Soudanais en général, longs de jambes et dolichocéphales.

b) *Etat social*. — Au point de vue social, les peuples mandingues offrent un caractère commun intéressant pour le géographe. C'est l'existence dans chaque « tribu », dans chacun des anciens essaims d'immigrés, de véritables castes, hiérarchisées et fermées (3). Ces castes sont formées d'une famille ou d'un groupe de familles, spécialisé dans une occupation déterminée ; et il arrive souvent que les membres en sont réunis dans un même village, qu'ils occupent à eux seuls. Cette organisation est peut-être un souvenir des anciennes guerres entre peuplades mandés, toutes les classes subordonnées aux guerriers-propriétaires représentant d'anciens esclaves prisonniers. Il faut sans doute chercher là, d'autre part, l'explication des aptitudes variées signalées plus haut chez les Mandingues, et qui, je le répète, ont donné à presque tous les voyageurs l'impression d'une race propre à fournir une bonne main-d'œuvre coloniale. Chez les Diallonké-Soussous du Soulima, et chez les Mandés du Kouranko, Gordon-Laing notait comme classes de la société : les chefs, les marabouts, les orateurs (« feïno »), les musiciens, les ouvriers en cuir (« gouranglé »), les forgerons, les esclaves de case (servant aux travaux domestiques et à la culture), les prisonniers de guerre (utilisés comme porteurs, et pouvant être vendus) (4). Le nombre des castes, leur nature, et le rang de chacune d'entre

(1) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 73, 74.

(2) Dr GIRARD, *l'Anthropologie*, 1902, p. 333. Il regarde les Khassonkés comme des métis de Foulbé et de Mandés.

(3) Le droit de propriété varie de l'une à l'autre. La mésalliance entraîne la déchéance.

(4) GORDON-LAING, *ouv. cit.*, p. 428, 430.

elles, varient dans d'autres relations : d'après Collomb, il faut distinguer chez les Malinkés du Niger, les nobles, les forgerons, les cordonniers, les pêcheurs (« somonos »), les griots (musiciens, poètes, comédiens et médecins), la classe inférieure (esclaves?) (1). M. le D^r Lasnet a même écrit que chaque famille constitue une caste (2). Mais le fait en lui-même est établi. Les castes ne sont pas particulières, d'ailleurs, aux Mandés ; et on les retrouve, en aussi grand nombre souvent, chez les Foulahs et les Toucouleurs (métis) ; mais elles sont plus nombreuses que chez les Foulbé.

c) *Organisation politique*. — On a voulu ramener à un même type les organisations politiques que présentent les groupes mandés. Ce sont, écrivait récemment M. le D^r Lasnet, des Mandingues de Sénégal, « de nombreuses petites agglomérations, formant des républiques oligarchiques administrées par un chef religieux (« almamy ») et un chef civil (« alcati ») (3). Ce régime, dont l'origine en grande partie musulmane est évidente, rien qu'aux noms arabes des chefs, est, en effet, le plus fréquent dans les pays mandés ; mais c'est aussi, ou à peu près, celui des Foulahs, des Toucouleurs, et d'une manière générale de tous les peuples noirs et métissés que l'islamisme a pénétrés depuis assez longtemps (4). En réalité, le point de vue politique est beaucoup plus complexe dans la civilisation de cette race. Elle présente des conceptions de l'état très variées, plus ou moins cohérentes, souvent confondues, d'ailleurs, et notamment au Fouta, avec celles des métis.

Lamartiny a décrit le royaume du Bondou, où les Mandingues et les Foulbé pasteurs forment le fond de la population, comme une confédération étendue de villages obéissant à une autorité centrale assez forte ; c'est une monarchie véritable (5). Il avait été groupé (à la fin du xvii^e s.) par des musulmans venus de

(1) COLLOMB, ouv. cit., p. 10.

(2) LASNET, ouv. cit., p. 92.

(3) LASNET, ouv. cit., p. 91.

(4) LE CHATELIER, ouv. cit., p. 106 : les Mandés fétichistes ont le patriarcat et l'autorité absolue.

(5) LAMARTINY, *Etudes africaines...*, p. 5, 7.

Podor avec un certain Malyck-Si, des Toucouleurs comme ceux qui ont aidé à l'organisation de la république foulahne, ou ceux qui ont formé l'entourage de El-Hadj-Omar et de Samory. Ailleurs, dans le Soulima, a existé l'état militaire créé par les Mandé-Soussous eux-mêmes, et que Gordon-Laing put à loisir étudier sur place : groupement spontané sous un roi élu (auquel obéissaient les chefs de village), qui se forma contre les incursions des Foulahs, contre les tentatives des Malinkés, pour la traite aussi, et pour des razzias dans les pays voisins (1).

Mais un type d'état inférieur aux précédents, et fréquent en pays mandé, est celui offert par les petits royaumes, formés seulement de quelques villages, que la mission Oberdorf-Plat a traversés dans son itinéraire de Bafoulabé à Dinguiray ; confédérations minuscules, à liens très lâches, et dont chacune correspond peut-être à un essaim de la migration (2). Tels, à peu près, se présentent encore les groupements mandingues de la Casamance et ceux du Bambouk. Les premiers sont « divisés en plusieurs royaumes, quelques-uns sans chef principal », ou en petites républiques avec un « almamy » et un « alcati » (3). Et quant au Bambouk, Lamartiny y comptait plusieurs états malinkés ; ces états, au nombre de neuf au temps des missions Galliéni, conservent, même les plus petits, une autonomie jalouse (4).

Ces petites confédérations peuvent n'être que temporaires et se désagrègent facilement. Au Bambouk, Pascal avait constaté, avant Lamartiny, que chaque village mandé, entouré de palissades ou de murs en pisé, constitue un véritable « tata », et forme une république indépendante ; et quand les colonnes du

(1) GORDON-LAING, *ouv. cit.*, p. 240, 341, 276, 338, 335. V. (p. 223-24, 336) le récit de la réception militaire et la description de l'armement des « soldats » mandés. — Le royaume était encore en plein fonctionnement, lors du voyage de ZWEIFEL et MOUSTIER (*ouv. cit.*, p. 62, 63). Ils marquent bien que Falaba a l'aspect d'une place forte. — Comp. l'organisation des états Bambara (GALLIÉNI, *Voyage au Soudan français*, p. 590).

(2) PLAT, *ouv. cit.*, p. 283.

(3) BOUR, *la Casamance*, p. 17, 27. — HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 123.

(4) LAMARTINY, *ouv. cit.*, p. 59, 5. — NOIROT, *A travers le Fouta-Diallon*, p. 293. — GALLIÉNI, *Deux campagnes...*, p. 299.

colonel Galliéni parcoururent la contrée, la guerre était à l'état permanent de village à village dans le même petit royaume (1). Il semble même (et ce serait là leur infériorité par rapport aux Toucouleurs et aux Foulahs), que les Mandés retombent facilement ou se maintiennent dans cette situation d'anarchie, quand n'agit pas une cause quelconque de groupement, présence de métis guidés par les marabouts, péril commun, ou nécessité d'exploiter les voisins. Ainsi, beaucoup des villages mandingues entre le Baoulé et la Falémé n'entrent dans aucune organisation. Ainsi encore, les Malinkés du Niocolo offrent, au point de vue politique, le « gâchis par excellence » (Rançon) (2). Mais cela ne doit pas faire préjuger d'une inaptitude spécifique de cette race à s'adapter facilement à un groupement perfectionné. Il ne faut pas oublier que, dans la Guinée française, leurs migrations, quoique d'origine ancienne dans l'ensemble, sont à peine achevées pour certaines tribus, ou même se continuent encore sous nos yeux : quelques-unes, demeurées fétichistes, ne sont encore que campées, sous une autre forme que les Foulbé nomades, au milieu des autres indigènes (3); elles doivent leur disputer la place, et ce que les voyageurs appellent des villages, ne sont quelquefois que des stations provisoires, des « mandecundas », pareilles aux avant-postes de la migration qui figurent déjà près de la basse Gambie sur les cartes du début du XVIII^e siècle (4).

d) *Genre de vie.* — Au point de vue du genre de vie, les peuples Mandés sont inégalement développés. Et à ce propos,

(1) PASCAL, dans *T. du M.*, 1861, t. 1, p. 42. — GALLIÉNI, pass. cit.

(2) GALLIÉNI, *Voyage au Soudan français*, p. 577, 581, 583. — RANÇON, *Dans la Haute-Gambie*, p. 425. — LASNET (ouv. cit., p. 102) représente l'état de guerre entre les tribus sonninkés comme étant la règle. — ZWEIFEL et MOUSTIER (ouv. cit., p. 86, 121) racontent que les Mandés du Kouranko, non groupés, avaient été obligés lors de leur voyage d'appeler contre ceux du Sankaran des « Haoussas » (?) de la rive droite du Niger.

(3) M. BOUCHEZ parle des 7 villages mandés indépendants et non groupés, au milieu du Badjar, dans *Rev. col.*, 1903, p. 377.

(4) On rencontre fréquemment, même dans les parties de la Guinée où ne se sont pas étendus les ravages de Samory, des emplacements de villages abandonnés.

je me trouve amené à insister de nouveau sur le fait qu'il existe tout autour du Fouta-Diallon proprement dit une zone de pays foulés par la guerre et les razzias, presque sans cultures et sans villages, si bien revenus à l'état de nature, en un mot, que la grande brousse les a envahis, et que les animaux sauvages s'y cantonnent en grand nombre. Mandés, Foulahs dissidents, ou peuples « primitifs », tous les petits groupes humains qui vivent épars dans ces parages « déserts », sont, anthropophage en moins, à peu près au même niveau de civilisation que les noirs de la forêt africaine dans la Côte d'Ivoire ou dans le Bahr-El-Ghazal. Chasseurs d'ivoire et de fourrures, guides peu sûrs pour les caravanes, tels nous apparaissent les Mandés vus par Brosselard-Faidherbe vers le Rio Cogon, ceux qui guidèrent M. Noirot du Fouta-Diallon au Bambouk, ou encore les Mandé-Sonninkés de Mamakhono (1), et les indigènes du Kouranko, qui poursuivent le buffle et l'antilope entre le Mongo et la Kaba (2).

Cette réserve faite, la majorité des Mandés proprement dits apparaissent comme ayant tous dépassé, au moins autant que les Soussous, le degré de civilisation des noirs qui demandent presque tous leurs moyens d'existence à l'exploitation des ressources naturelles, par la cueillette, la chasse et la pêche. Zweifel et Moustier ont noté la diversité des cultures chez les Diallonké-Soussous du Soulima (3) : les arbres fruitiers, dont l'oranger et le bananier ; comme racines, l'igname et le manioc ; diverses céréales, parmi lesquelles le maïs et le mil ; le tabac et le coton, comme plantes industrielles, se voient dans tous les villages, et, dans tous, le bétail est varié. Pour les Mandés de la Casamance, l'énumération des cultures est particulièrement longue : six espèces au moins d'arbres à fruits, le goyavier, l'oranger, le citronnier, le papayer, le cocotier, le bananier ; les mils, le riz, le maïs, l'orge ; la canne à sucre, l'ananas, le

(1) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 380.

(2) TROTTER, *The Niger sources*, p. 417.

(3) ZWEIFEL et MOUSTIER, *Voyage aux sources du Niger*, p. 67, 68. — TROTTER, *ouv. cit.*, p. 95, 96.

caféier, le muscadier; l'igname, le manioc, les patates; l'arachide; des légumes nombreux, le piment; le tabac, l'indigotier, le ricin, le cotonnier (1).

Aux industries des poteries, des métaux et du cuir, représentées partout en Sénégambie, les Mandés ajoutent, à l'E. et au S. E. du Fouta-Diallon, celles du tissage et de la teinture du coton. C'est même là, semble-t-il, leur spécialité industrielle. Ils ont apporté la plante avec eux des plaines d'alluvion du Niger, et l'ont acclimatée partout où les conditions naturelles la comportent. En venant de Freetown, dit Gordon-Laing, le Kouranko est le premier pays où l'on fabrique communément la toile de coton; la finesse et la largeur des pièces augmentent vers le N. E.; les produits du Sankaran sont déjà renommés (2). Il s'agit là de la même guinée bleue, qui se fabrique dans tous les pays de la boucle, et qui joue un si grand rôle dans le commerce du Soudan. Tracer la limite ouest de cette culture serait un résultat géographique intéressant, en même temps qu'une donnée de grande portée pratique (3).

Des dires de Mollien, entre autres voyageurs, il paraît résulter que certaines peuplades de Mandés représentées au Fouta-Diallon, les Sonninkés par exemple, ont des aptitudes spéciales au commerce. Mais ce fait ne doit sans doute pas être généralisé, bien que, d'ailleurs, beaucoup des conducteurs de caravanes et des traitants avec lesquels sont en rapports les comptoirs des Rivières du Sud, soient des Mandingues. Les colporteurs soudanais, les « dioulas », n'appartiennent pas nécessairement à cette race, et il est à peine besoin d'indiquer qu'on ne doit pas les confondre avec les Dioulas, qui sont un rameau mandé répandu dans tout le Soudan (4). Si, enfin, le Soulima a paru à plusieurs, et récemment encore, offrir une importance commerciale particulière, cela tient surtout à la situation du pays sur les routes du haut Niger aux Scarcies.

(1) BROSELARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorie*, p. 61.

(2) GORDON-LAING, *ouv. cit.*, p. 77, 351. — TROTTER, *ouv. cit.*, p. 89

(3) YVES HENRY, *le Coton dans l'Afrique occidentale*, in-8°, Paris, 1905.

(4) TROTTER, *ouv. cit.*, p. 95, 96.

Y a-t-il enfin, à défaut d'un costume, un mode d'habitation particulier aux Mandés (1) ? On trouve trace, dans Trotter, de l'impression d'aisance que donnent les villages mandingues de la frontière N. de Sierra-Leone : Heremakhono, Kalière étaient, lors de son passage, des agglomérations étendues (« large towns »), bien que la contrée eût déjà subi, en 1895, des dévastations récentes, de la part des sofas de Samory (2). D'autre part, M. le Dr Lasnet donne une description du village et de la case mandés, qu'il semble présenter comme une indication-type (3) : les villages, mal fortifiés, sont entourés, d'après lui, de palissades de 2 à 3 mètres, contenant plusieurs groupes de cases enclos chacun d'une « tapade » (haie vive, palissade, mur en pisé) ; les cases sont assez grandes, rondes, et construites en pisé, avec un toit pointu de chaume ; elles diffèrent donc des pauvres paillottes de certains peuples du littoral. Telles apparaissent en effet, d'après M. Bouchez, les cases des Badiarankés, et la description cadre aussi avec celle des habitations du Niocolo (4). C'est seulement sur la Casamance que l'on a signalé des cases de Mandés construites à la mode bambara, en carrés, et divisées en compartiments (5). Mais il y a, en réalité, dans la région que je considère, deux espèces de villages mandés.

On peut prendre comme type moyen des villages mandés « ouverts » celui de Guémé (entre le Cogon et Competa), vu par Lambert. Guémé, village de Mandingues (Diallonkés?) qui fuyaient en 1860 l'invasion des « Foulbé » (Foulahs), a des rues et des cases bien tenues ; les cours, au sol de gravier, sont fermées (comme chez les Foulahs) par des haies d'euphorbes et plantées d'arbres fruitiers ; mais les cases sont pe-

(1) Le « boubou », le pantalon, la calotte ou le bonnet de cotonnade sont portés également par les Foulahs, les Toucouleurs, et même par les Maures. La coiffure en cheveux nattés (hommes et femmes) se trouve aussi chez les Toucouleurs.

(2) TROTTER, ouv. cit., p. 96.

(3) LASNET, ouv. cit., p. 86, 107.

(4) Dans *Rev. col.*, 1903, p. 377. — RANÇON, *Dans la Haute-Gambie*, p. 318, 319.

(5) BROSSELDARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 16.

tites et à portes basses (1). Toutes les différences que l'on remarque dans les habitations des Mandés plus fixés et plus riches du Kouranko et du haut Niger, portent sur la grandeur et le confortable plus grand des cases (2).

Voici, au contraire, comment se présente le village mandé fortifié. Il est entouré d'un mur d'argile crénelé (Neteboulou, Ouli, dans la haute Gambie), qui porte des tours (Medina, Scarcies) (3). A l'intérieur, chaque groupe de cases constitue lui-même une enceinte : un mur circulaire relie entre elles quatre cases, dont la partie postérieure forme saillant au dehors, et dont l'une est percée de deux portes opposées donnant accès dans cette sorte de redoute (4).

Il va sans dire que ces simples remarques ne constituent pas des faits vraiment acquis. Et d'une façon générale, d'ailleurs, il est difficile de distinguer dans les récits de voyage, comme probablement dans la réalité, les traits de civilisation qui appartiennent véritablement aux Mandés. Si j'ai tant insisté sur cette race, c'est qu'elle est l'élément principal de la république foulahne. Il me reste à voir comment les Mandés, mélangés à des Foulbé nomades, ont été groupés dans un état, où ils sont dominés et lentement assimilés par une aristocratie de métis (Foulahs, Khassonkés, Toucouleurs). Il y a là un fait de l'histoire moderne du Soudan, analogue à la formation du Fouta Sénégalais, du Bondou, du Massina, et des autres royaumes qui ont joué aux siècles derniers, le rôle rempli au moyen-âge par ceux de Ghanata, de Melli et de Gao.

IV. Les Foulbé. — On rencontre dans la Guinée française occidentale, comme dans tout le Soudan occidental et central, des groupes d'indigènes, souvent nombreux, que leurs caractères physiques et leur langue séparent des noirs, et rapprochent des populations berbères ou éthiopiennes du Sahara et

(1) LAMBERT, *Rev. mar. et col.*, 1861, t. II, p. 11.

(2) TROTTER, *The Niger sources*, p. 52, 53. — GORDON-LAING, *ouv. cit.*, p. 105.

(3) RANÇON, dans *la Haute-Gambie*, p. 19. — WINDWOOD-READE, *Savage Africa*, t. II, p. 387.

(4) RANÇON, *ibid.* Il oppose le type de construction des Bambaras, « simple carré de murs en briques, recrépît » (p. 442).

de la haute Egypte. Ce sont des parents des Touareg, des Maures du Sénégal et, sans doute, des Sonrhaï du moyen Niger, des pasteurs comme eux, que les anciens voyageurs européens avaient appris à distinguer sous les noms de Pouls, Phouli, Pholeys, etc. M. le Dr Tautain a établi qu'il faut les appeler Poulbé ou Foulbé (Phoulbé) [au singulier, Poullou ou Phoul] (1). Aujourd'hui, il n'est pas un canton de la Guinée au N. de 10°, où les explorateurs n'aient l'occasion de rencontrer ces nomades, épars au milieu des noirs (2). Ils y sont même beaucoup plus accessibles que leurs frères du Soudan central, dépeints naguère encore par Passarge comme des bergers mystérieux, qui gardent leurs troupeaux à l'écart, armés d'arcs et de flèches (3). Et je crois bien que l'on ne trouverait aucun compte-rendu de voyage, même exécuté dans la région littorale, aucun rapport détaillé de fonctionnaire, où l'on ne puisse lire la description de leurs campements, avec les détails typiques qui frappent l'observateur le moins averti et le moins scrupuleux. Détails presque semblables, au reste, à ceux que l'on rencontre soit dans les anciens récits, soit dans les relations contemporaines concernant d'autres parties du Soudan (4).

Quand, d'autre part, les Européens ont pénétré pour la première fois au Fouta-Diallon, Mollien, par exemple, et, presque en même temps que lui, Campbell et René Caillié, ils se sont vus

(1) TAUTAIN, *Légendes et histoire...*, p. 22. — M. le Dr BAYOL donne à ceux du Fouta-Diallon le nom de Poullotigui (*Rev. des D.-M.*, 1882, p. 911).

(2) On ne les trouve guère pourtant dans les pays qui avoisinent la frontière sierra-léonaise (Tamisso, pays soussous) ; tandis que dans la Guinée portugaise, ils se sont avancés déjà jusque près de la mer, tout en se transformant au contact des noirs (« Foulah-Preto », « Foulah-Sombucos », « Foutah-Foros », etc.) : VASCONCELLOS, *As colonias Portuguezas*, p. 53. — Je ne fais que rappeler pour l'instant les études systématiques et les monographies qui ont été consacrées à cette race chez nous, par d'Eichthal, d'Avezac et M. de Crozals.

(3) Cité par P. CONST. MEYER, *Erforschungsgeschichte und Staatenbild...*, p. 33.

(4) « Au milieu des noirs errent les Foulbé pasteurs, poussant devant eux leurs troupeaux de zébus, plantant leur tente partout où croît l'herbe, sur les plateaux pendant les pluies, sur le bord des rivières quand le vent d'harmattan a desséché les prairies... Ils payent aux maîtres de la terre la dime de leurs troupeaux, et échangent le surplus de leur lait et de leur beurre contre les produits de l'industrie des Haoussas » (MIZON, dans *Ann. de géogr.*, 1894-95, p. 348).

en présence de l'état organisé du Fouta-Diallon, tombé aujourd'hui sous notre domination. Dans cet état, le pouvoir appartient à une caste en partie d'origine pouлло, mais absolument distincte des Foulbé pasteurs, et traitant même ces derniers en inférieurs et en ennemis, tout comme les noirs. Hecquard, qui a décrit en détail l'organisation du Fouta, à la date de 1850, laisse aux maîtres du pays le nom de « Peuls » ; mais il indique chez eux des caractères physiques, des usages sociaux et politiques, des traits de civilisation qui les rapprochent beaucoup des Mandés. Aujourd'hui, on les appelle Foulahs ou « Foulacoundas », en détournant ce mot du sens de « établissement de Foulbé », qu'il avait d'abord. Ce sont des Foulbé définitivement passés du nomadisme à la situation de peuple sédentaire, parvenus en même temps à des degrés divers de métissage avec les Diallonkés, les Sonninkés ou les Malinkés, ou bien venus au Fouta à l'état de métis. La plupart, difficiles d'ailleurs à distinguer des Mandés, sont ainsi, à tous les points de vue, les parents immédiats des Khassonkés et des Toucouleurs, souvent des Khassonkés et des Toucouleurs véritables (1). Et à mesure que tous les documents viennent préciser les différences qui les séparent des pasteurs Foulbé, ressort davantage la part considérable prise par les Mandés, selon l'opinion de M. le Dr Maclaud, à la civilisation du Fouta-Diallon.

Cette distinction entre les Foulbé et leurs métis, les Foulahs, est à faire, de toute nécessité, pour tous les pays du Soudan dans lesquels ont pénétré et pénètrent encore côte à côte, des groupes de Mandés et de pasteurs nomades (2). Partout, ce sont des métis des deux races, produits sur place, ou des métis de Foulbé venus d'ailleurs (des Toucouleurs surtout),

(1) LASNET, *ouv. cit.*, p. 48. — TAUTAIN, *Etude critique...*, p. 3, 14. — MOREAU, *Notice ethnographique...*, p. 14. — BARTH, *Voyages et découvertes*, t. II, p. 196 (Il distingue les « Pouлло » des villes, et les pasteurs exploités par eux).

(2) C'est faute de s'être tenu nettement à ce point de vue que M. de Crozals, par exemple, a reproché à tort à R. Caillié d'avoir parlé de l'insouciance religieuse des Foulbé pasteurs (*les Peuls*, p. 65), d'avoir représenté avec des cheveux crépus certains Peuls du Fouta, d'avoir parlé de la ressemblance des Peuls avec les Mandés (p. 83), etc.

toujours musulmans, qui ont groupé les noirs, qui les ont organisés en états hiérarchisés, présentant chacun plusieurs civilisations contiguës ou mêlées (Fouta Sénégalais, Bondou, Massina, Adamaoua). Et l'on doit remarquer, d'autre part, que tous les conquérants ou fondateurs d'empires contemporains du Soudan occidental, El-Hadj-Omar, Samory, sont non pas des Peuls, comme l'a écrit M. Camille Guy (1), mais des métis du genre Toucouleur ou Khassonké, parfois des Mandés presque purs (2).

Comment, dès lors, caractériser au point de vue géographique les Foulahs du Fouta-Diallon et des Rivières du Sud, sans essayer au préalable de fixer les caractères que présentent les Foulbé nomades épars dans la contrée ? L'étude de ces indigènes, qui sont en passe de se fixer et de se métisser, est le seul moyen que nous ayons aujourd'hui de nous représenter d'une manière directe quelques-unes des conditions au milieu desquelles s'est faite la formation du royaume foulah.

Les cartes et les récits de voyage du xvii^e siècle portent déjà de nombreuses mentions de groupes foulbé sur la Casamance et sur la Gambie, de ces « foulacundas » de Nubi-Berbères, que l'on peut voir aujourd'hui « en longue traînée » du Darfour au bas Sénégal (3), et de ce pays au bas Niger et au Cameroun. En préciser la répartition actuelle en Guinée est chose impossible, et d'ailleurs inutile, puisqu'il s'agit d'établissements encore moins fixes que ceux des noirs. Ces « foulacoundas » sont partout où les troupeaux de bœufs trouvent à se nourrir, partout où le commerce des marchandises fournies par l'élevage (lait, beurre, peaux) peut se faire avec les indigènes, partout où les cultures rapides pratiquées par ces passants ont chance de fournir un appoint à l'alimentation des sédentaires, partout, enfin, où les marchands noirs, les « dioulas »,

(1) Dans *Bull. Com. Afr. franç.*, 1899, S., p. 47.

(2) LASNET, ouv. cit., p. 74. Il est instructif de comparer les photographies bien connues de Samory, prises au moment de sa capture (1898) avec celle d'un Saracolé (Sonninké) donnée par le même auteur (p. 97).

(3) LASNET, ouv. cit., p. 4. — FAMECHON, *la Guinée française*, p. 30.

laissent quelque trafic à drainer. Les Foulbé de la Guinée française ne sont, en effet, ni tout à fait nomades et sauvages, ni exclusivement pasteurs, comme leurs ancêtres de la lisière saharienne, ou certains de leurs frères actuels du Soudan central; ils sont devenus à l'occasion des colons temporaires, et des colporteurs frayant volontiers avec les noirs; et ce point de vue frappe tout de suite, pour peu que l'on compare entre elles les indications données par les témoins.

Dès 1800, Th. Winterbottom décrit des marchands foulbé, descendus « des environs de Timbo » aux Rivières du Sud méridionales : ils trafiquent, dit-il, des esclaves, des dents d'éléphants, du riz, du bétail, contre du poivre, des kolas, des armes, des vêtements et du tabac : ils forment des groupes qui ne se mêlent pas avec les noirs, qui séjournent dans des huttes élevées à l'arrivée; un chef traite au nom de tous (1). Dochard, au contraire, parle des Foulbé « errants » de la basse Gambie, Mollien de ceux rencontrés près de Kadé, village mandé, R. Caillié des diverses bandes avec lesquelles il entra en rapport entre le Rio Nunez et le haut Cogon (vers Oréoussa, par exemple), comme d'indigènes presque exclusivement pasteurs : « ils vivent, dit Caillié, loin de toute société, se nourrissant de riz et de lait, et s'abritant dans des huttes » (2). Thomson a rencontré aussi des campements de Foulbé pasteurs dans le Tamisso, Bertrand-Bocandé dans la Guinée portugaise, la basse Casamance et la basse Gambie, Hecquard dans l'O. du Fouta, près du Tominé, M. Bouchez (1903) dans le Badiar (3). Enfin, M. le Dr Maclaud a caractérisé les campements des « Peuls Bourouré » (de la brousse), chasseurs et bergers, visités par lui près de Touba et dans le Bauvé (4). C'est seu-

(1) TH. WINTERBOTTOM, *ouv. cit.*, t. I, p. 170, 172.

(2) GRAY et DOCHARD, *Travels*, trad. franç., p. 46. — MOLLIEU, t. II, p. 202, 204. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 258, 262, 339, 363.

(3) BERTRAND-BOCANDÉ, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1849, p. 58, 61, 63. — HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 237, 239. — BOUCHEZ, dans *Rev. col.*, 1903, p. 33.

(4) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 450 et dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1899, p. 517. — Dans le Niocolo, dit GALLIÉNI (*Deux campagnes*, p. 383), les Peuls, pasteurs de race très pure, habitent une série de villages ouverts éparpillés sur

lement, semble-t-il, dans l'intérieur même du Fouta-Diallon que les Foulbé sont plus rares, soit qu'ils aient été presque tous absorbés par les Foulahs, soit qu'ils fuient l'oppression de leurs demi-frères musulmans (1). Et, d'ailleurs, ils reviennent y parcourir les pâturages, où ils s'y établissent volontiers en transhumance, depuis que le pays est sous notre protectorat. La photographie a déjà vulgarisé dans le public colonial l'aspect qu'offrent alors leurs campements de migration (2).

M. Moreau, auteur de la notice ethnographique sur le Soudan, rédigée par ordre du général de Trentinian, dit (p. 15) que les Foulbé sont la seule « race » du pays, en train de disparaître d'ailleurs par le métissage, comme ont fait déjà les Sonrhaï. C'est parmi eux aujourd'hui qu'il faut chercher des indigènes présentant le type peul pur; et ce sont eux, semble-t-il, qui vont fournir les documents ethnographiques précis permettant d'entrevoir, mieux que par les légendes, l'origine précise d'une race à laquelle il est peu de Soudanais qui ne doivent une partie de leurs caractères. Seuls, les Foulbé nomades ou demi-nomades présentent en Guinée des colorations claires de la peau distinctes des noirs mats ou cuivrés que l'on rencontre chez les Mandés et chez les métis : « teint café légèrement brûlé, » « couleur jaune tirant sur le rouge », parfois des tons presque blancs (3). La sveltesse, la finesse des membres, la régularité des traits et même leur beauté, les cheveux lisses et tressés en nattes (chez les hommes comme chez les femmes), la barbe au menton sont des caractères moins spéciaux, qu'offrent par exemple aussi les Toucouleurs, les Kassonkhés, et même les Sonninkés (4).

les hauts plateaux, tandis que le pied des plateaux est habité par des Malinkés et les bords de la Gambie par des colporteurs Sonninkés.

(1) MACLAUD, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1899, p. 510 : « Au Fouta-Diallon, le poids de toute l'organisation retombe sur les Peuls Bourouré ».

(2) *Dépêche col. ill.*, nov. 1902, p. 16.

(3) BROSELARD-FAIDHERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 130. — TAUTAIN, *Etude critique...*, p. 22-30. — Comp. CLAPPERTON, *Deuxième voyage à l'intérieur de l'Afrique*, trad. fr., t. I, p. 183, t. II, p. 67, 75.

(4) Les Foulbé se distinguent plutôt des métis par le costume.

M. le D^r Tautain avait déjà fait quelques mensurations sur des Foulbé vivants, sur des crânes de provenance authentique, et indiqué scientifiquement, le premier, un rapport avec les populations de la haute Egypte et de la Nubie, constatation d'ailleurs d'accord avec les légendes foulahnes reproduites par Hecquard et Olivier de Sanderval. Ce résultat a récemment été confirmé : M. le D^r Verneau, étudiant des crânes rapportés du Fouta-Diallon par MM. Miquel et Maclaud, a pu reconnaître en eux les deux mêmes types que présentent ceux des Ethiopiens et des anciens Egyptiens, ancêtres des Fellahs actuels ; c'est bien par l'Est, selon lui, que les Foulbé sont venus peu à peu jusqu'au Sénégal (1). Le linguiste Müller a, de son côté, rattaché la langue des Foulbé (le « foulfouldé »), au « nouba », que parlent les habitants du Kordofan. Et ainsi se trouve fermée la porte aux hypothèses souvent gratuites émises sur l'origine de ces tribus (2). Du Moyen Nil à la Sénégalie, puis à la Guinée, et dans les pays de la boucle du Niger, on peut, au reste, suivre la migration des Foulbé à la trace. Partout l'on rencontre, au milieu des noirs, les campements où ils vivent sous l'autorité d'un chef élu (« ardo »), leurs sociétés patriarcales, dans lesquelles les pasteurs dominent presque toujours deux castes inférieures de métis, sortes d'esclaves familiaux, groupés en des huttes voisines, mais séparées, les griots (« bambadé »), et les charpentiers Laobés (3).

(1) Dans *l'Anthropologie*, 1899, p. 658, 662. — LASNET, *ouv. cit.*, p. 2, 37, 38. — MOREAU, *ouv. cit.*, p. 46.

(2) La plus aventureuse est celle de d'EICHTHAL qui voyait dans les « Peuls » des Malais. — D'après F. DUBOIS (*Tombouctou la Mystérieuse*, p. 152) et d'autres voyageurs, les Foulbé n'auraient, contrairement aux Sonrhaï, aucun rapport avec les Fellahs ; il faudrait les regarder, conformément au « Tarik es Soudan », comme des Arabo-Berbères, très analogues aux Touareg, et venus du Sahara occidental. C'est aussi la théorie de Passarge, adoptée par P. CONSTANTIN MEYER (*ouv. cit.*, p. 31) : ils ont, dit-il, un caractère berbère « atténué » (« ein abgeschwächter Berbercharakter »). V. *Bull. du mus.*, 1900, p. 95. Il y a certainement dans cette doctrine une part de vrai ; car la migration s'est faite d'abord d'E. en O., dans les pays de la lisière du Sahara, puis, du N. O. au S. E., à travers le Soudan. — M. DENIKER concilie les deux opinions en disant (*ouv. cit.*, p. 505) que les « Peuls sont des métis d'Ethiopiens, pénétrés de sang arabo-berbère ».

(3) TAUTAIN, *Légendes et histoire*, p. 25, 27.

Au point de vue du genre de vie, il faut, ainsi que je l'ai indiqué, faire des distinctions parmi les Foulbé. Dans la Guinée française, ils ne sont pas tous nomades au même degré, ni pour les mêmes raisons ; et, quand ils se fixent pour un temps, ils adoptent volontiers les coutumes des indigènes voisins. Mungo-Park, le premier Européen qui vit de près les Foulbé du Soudan occidental (dans le Bondon), note que ce sont des demi-nomades, attachés à la fois à la vie pastorale et agricole. « Ils se sont répandus, dit-il, dans plusieurs royaumes de la côte, où ils payent tribut, pour être bergers et laboureurs » (1). Dans certains pays du Fouta-Diallon, ils ne vivent pas seulement, comme ceux vus par F. Dubois au S. du Tamisso, des produits de leurs troupeaux et de la vente des objets fabriqués par les Laobés (2) ; mais ce sont eux encore, comme au commencement du siècle dernier, « qui cultivent la plus grande partie du grain qui se recueille ». Sans doute, les détails que l'on trouve à leur sujet dans la plupart des récits de voyage, se rapportent surtout à la vie pastorale. On nous les montre experts à soigner les troupeaux, à conserver et à traiter le lait (3). On indique qu'ils ont propagé le zébu au Soudan, qu'ils n'ont d'autres relations avec les noirs que pour leur vendre du lait, du beurre, des peaux, qu'ils possèdent assez souvent de bons chevaux (4). Mais voici les Foulbé de la Casamance, par exemple, qui, non seulement élèvent des bœufs et cultivent la terre, mais encore chassent l'éléphant et travaillent le coton : « c'est à proportion du nombre des Foulés établis que le chef du village mandé a puissance, richesses et considération » (5). Si ces indigènes se déplacent souvent, cela tient à la nécessité de changer de pâturages, à l'habitude de vivre isolés, à l'oppression qui pèse sur eux.

(1) MUNGO-PARK, *Travels*, trad. franç., t. 1, p. 26.

(2) *La Vie au continent noir*, p. 181-183.

(3) MUNGO-PARK, *ouv. cit.*, t. 1, p. 94, 95 : « Aux approches de la nuit, ils font sortir le bétail des bois, et l'enferment dans des parcs appelés « korries ».

(4) TAUTAIN, *Etude critique...*, p. 22, 30. — FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 30.

(5) BERTRAND-BOCANDÉ, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1849, p. 58 (Il mange alors plus largement que les autres chefs).

Mêmes variétés à noter pour le mode d'habitation, depuis la hutte sommaire des stations de pâture, jusqu'aux cases relativement confortables et groupées en villages La « foulacounda » de pasteurs que vit R. Caillié au S. E. de Consotami, était « un campement de cinq à six cases en paille, rondes et très basses », où le meuble se réduisait « à des nattes, des peaux de mouton et quelquesalebasses à lait » (1). Il semble d'abord que, depuis 1820, la grande majorité des Foulbé n'aient guère fait de progrès à cet égard, pas plus en Guinée qu'en Sénégal. Dans le Fouta sénégalais, leurs villages sont sans défenses ; « les cases sont des paillottes rondes, plus petites que celles des Ouolofs, souvent de simples gourbis de nattes, abandonnés à chaque déplacement » (2). Voici cependant, tracée par Hecquard, en 1851, la description d'une « foulacounda » de la moyenne Gambie, qui paraît correspondre à toute autre chose qu'à une station momentanée et dissimulée. Certains détails du tableau dénotent même chez les habitants une intelligente adaptation des besoins de l'élevage aux conditions d'une existence presque sédentaire d'agriculteurs (3). « Le village, fort propre, se compose d'une rue très large et sur laquelle ouvrent les cases... Derrière cette grande rue, il s'en trouve de plus petites, mais dont les cases en paille tressée sont rangées de manière à laisser entre elles un espace assez grand pour que le feu ne puisse pas se communiquer... Au milieu de la rue, des meules de petit mil. Le gros mil, rangé par paquets, est, ainsi que le riz, déposé dans des greniers en paille élevés sur de forts piquets. Ces greniers sont placés derrière les cases, à côté de hangars destinés aux vaches laitières qui ne paissent qu'aux environs du village. Les troupeaux sont, au contraire, conduits au loin (4).

(1) R. CAILLIÉ, t. I, p. 364.

(2) LASNET, *ouv. cit.*, p. 48. — Comp. : THOMSON, *ouv. cit.*, p. 132 (Campement des Hérimankhé, « or pastoral Fulahs », à Ouarré, dans le Tamisso) : BERTRAND-BOCADÉ, TAUTAIN et FAMECHON, *pass. cit.*

(3) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 185, 186.

(4) Comp. la description presque identique donnée par M. BOUCHEZ des « foula-

V. Les Foulahs. — Les Foulahs, qui seraient, dans l'ensemble de la Guinée française, plus nombreux que les principaux rameaux des Mandingues (1), sont presque toujours différents des Foulbé, et très semblables aux Mandés. M. le D^r Maclaud, qui considère d'ailleurs les « Peuls » nomades (Bourouré), non comme des Foulbé, mais seulement comme des Toucouleurs ayant le type peul presque pur, n'hésite pas à ranger parmi les Mandés ou, leurs métis, une grande partie des maîtres du Fouta-Diallon. Les Irlabé sont, dit-il, des Toucouleurs d'une famille qui a laissé beaucoup de ses membres au Sénégal, mais les Sidianké sont des Mandés, qui se sont implantés au Fouta avec Karamokho-Alpha (2). On se trouve donc très loin, aujourd'hui, de l'ancienne conception vulgarisée à la légère par beaucoup de voyageurs, et qui consistait à représenter le Fouta, ainsi que le fait encore trop M. Famechon, comme un état « habité par différentes tribus de race nègre, que domine une oligarchie peu nombreuse et de race différente, les Foulahs, originaires d'Égypte » (3).

1^o *Lieu d'origine des Foulahs.* — On peut également supposer, avant tout examen des faits, que les ancêtres des Foulahs actuels sont arrivés jusque dans le centre de la Guinée française, à l'état de Foulbé presque purs, et qu'ils se sont alliés avec les Mandés possesseurs du pays avant eux, — ou bien qu'ils étaient déjà, lors de leur installation, des métis analogues aux Toucouleurs et aux Khassonkés, des groupes de familles n'ayant plus du tout le caractère dominant de pasteurs. L'un et l'autre points de vue se rencontrent chez les voyageurs, et parfois les deux chez le même, ce qui est sans doute la vérité dans bien des cas. Il est évident, d'autre part, que l'on a encore affaire ici, non à une migration en masse,

coundas » du Badiar, « habitées par des Peuls purs », qui sont, dit l'auteur, de véritables vaches à lait pour le chef foulah de Labé (*Rev. col.*, 1903, p. 379-81).

(1) 700.000, d'après M. FAMECHON, contre 350.000 Malinkés (*la Guinée française*, p. 184). Mais que valent ces statistiques ?

(2) Dans *Rev. col.*, 1899, p. 442, 443; et dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1899, p. 509.

(3) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 29.

opérée en une fois, mais à la pénétration de groupes successifs, venus de différents côtés. On s'explique donc qu'il y ait eu plusieurs façons de présenter le sens et de fixer la date des mouvements de peuples qui ont abouti à la formation de la république foulahne, toutes ces théories provenant, d'ailleurs, d'écrivains autorisés, et s'appuyant sur des observations, sur des faits historiques, des traditions et des légendes.

Ceux qui ont tendance à donner à l'élément peul la part prépondérante dans le peuple des Foulahs, font venir ceux-ci, selon la direction même des premières migrations des Foulbé pasteurs, des pays de la boucle du Niger, et principalement du Massina. C'est, notamment, la manière de voir de MM. Bayol et Noiroto, et le premier fixe même à la fin du xvii^e siècle l'exode des bergers et des troupeaux du Massina, conduits par deux ou trois puissantes familles (Séri, Saïdi, etc.) (1).

D'autre part Moillien, témoin plus rapproché des événements, et qui put recueillir une sorte de récit direct des débuts de l'état foulah, se prononce pour une pénétration de Toucouleurs partis du N. (2). « Il n'est pas douteux, dit encore M. le Dr Tautain, d'après ses propres observations, et sur l'autorité de Faïdherbe et de Barth, que c'est de la Sénégambie que sont partis les Foulbé, ou mieux leurs métis, Khassonkés, Foulahs sénégalais, Toucouleurs, qui dominent les deux tiers du Soudan » (3).

Il faut d'ailleurs supposer pour cela, comme le fait M. Madrolle, que le Fouta sénégalais a été le point extrême d'aboutissement des migrations peules (4), le centre où le métissage s'est opéré entre les Foulbé (venus de l'E. ou du N.) et les Ouolofs ou les Mandés, et duquel les Foulahs sont ensuite repartis en sens inverse, pour soumettre le Bondou, le Fouta-

(1) BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 80, 92. — NOIROTO, *A travers le Fouta-Djalon*, p. 193. — BÉRANGER-FÉRAUD, *les Peuplades de la Sénégambie*, p. 125, 131. — LAMBERT, *Voyage dans le Fouta-Djalon*, p. 41.

(2) MOLLIN, t. II, p. 179.

(3) TAUTAIN, *Etudes critiques*, p. 34. — D'EICHTHAL, cité par de CROZALS, *les Peuls*, p. 61. — MOREAU, *Notice ethnographique...* (graphique des migrations des Foulbé).

(4) MADROLLE, *Notes d'un voyage...*, p. 26, 28. — V. aussi TAUTAIN, *Légendes et histoire...*, p. 31.

Diallon, puis les pays de la boucle (Massina et autres). Récemment M. Lasnet s'est rangé à cette opinion. Pour lui, la migration des Foulbé, très ancienne, antérieure à l'islam, s'est d'abord faite de l'E. à l'O., et continue dans ce sens (1) ; mais elle a abouti d'abord à la fondation des états du Fouta sénégalais, d'où sont partis les émigrants venus au Bondou et au Fouta-Diallon.

Mais M. Lasnet n'a pas visité la Guinée française. Et comment admettre, d'ailleurs, si l'on croit que le point de départ des migrations des Foulbé a été oriental, que certains des ancêtres des Foulahs ne sont pas venus directement de l'Est ou du N. E. dans ce pays de pâturages, et qu'ils n'ont pas pu s'y métisser sur place ? Certes le rôle des Toucouleurs apparaît parfois comme essentiel dans l'histoire du Fouta-Diallon. Mais la population des pays foulbé ou toucouleurs de Sénégambie n'a jamais été assez considérable pour fournir de nombreux émigrants, et des métis (chefs ou guerriers) ont dû, comme les Foulbé, arriver au Fouta de l'Est ; ils y sont même probablement venus, ainsi que le pense M. Maclaud, à l'état de Mandés presque purs, de Khassonkés (2). M. Famechon, dont la notice sur la Guinée française s'inspire peut-être de documents inédits, admet que l'invasion post-mandé s'est faite en deux fois dans la colonie : des « Foulacoundas » (Foulbé, Khassonkés, Torodos), fétichistes, se sont établis sous un certain Colipouli dans le Labé, venus du Nord ; et, d'autre part, des « Foulbé » du Massina (métis), déjà « en relation avec les musulmans », ont pénétré, dans la région de Timbo, précédés par des marabouts, et conduits par quelques familles (Séri, Saïdi). Ils sont arrivés par le Tinkisso, et « tolérés par les Diallonkés », se sont vus assigner un district (3). Noublions pas, d'ailleurs, que ces migrations avaient lieu en même temps que celles des Mandés.

(1) LASNET, *ouv. cit.*, p. 40. — Ce double mouvement est admis par MIZON (*Ann. de Géogr.*, 1894-95, p. 349), et par P. CONST. MEYER (*ouv. cit.*, p. 35).

(2) LE CRATELIER, *l'Islam dans l'Afrique occidentale*, p. 86, 111, 114, 115, carte (128-129).

(3) FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 31.

2^e *Époque et conditions de l'établissement des Foulahs.* —

Les mouvements des Mandés et des Foulbé, ceux de leurs métis et des Toucouleurs, simultanés, à peine achevés à l'heure actuelle, sont aussi difficiles à suivre dans le passé les uns que les autres. Pour toute l'époque antérieure au xvii^e siècle, les faits et les dates sont affirmés par les voyageurs sans précision aucune, et même gratuitement, sur la foi de traditions orales qui échappent au contrôle. De sorte que l'on n'arrive guère qu'à des probabilités, moins que cela parfois, à de simples impressions, qui risquent d'être démenties par des observations nouvelles plus scientifiques.

En ce qui concerne l'époque de l'arrivée des Foulbé et des premiers Foulahs jusque dans le centre de la Guinée française, un point de départ, fort peu solide il est vrai, peut être fourni par la dissolution de l'empire de Ghanata, dont la population était certainement formée en partie par les Foulbé et leurs métis. Du début du xiii^e siècle à la fin du xv^e siècle, eut lieu, selon le D^r Quintin, une dispersion qui amena les pasteurs fétichistes, à demi métissés déjà, au « Khasso », au Bondou, et bientôt au Fouta-Toro (1). On est en tous cas autorisé à admettre qu'à la fin du xvii^e siècle, il y avait au Fouta-Diallon, depuis longtemps déjà, des Foulbé, et par conséquent aussi des Foulahs assez nombreux. Selon M. le Châtelier, les Foulahs établis sur les plateaux de l'intérieur y vinrent au xvii^e siècle, et c'est également à cette époque que MM. Madrolle et Noirot fixent le premier groupement des Foulahs, l'un en 1650, l'autre en 1694 (2). Enfin, à défaut de l'accord sur ce point des voyageurs et des spécialistes, on peut invoquer le témoignage non contestable des ouvrages et des cartes des contemporains. Ceux-ci parlent tous des Peuls, comme établis depuis un temps assez long dans le haut Sénégal et dans la haute Gambie. Et l'une des cartes, celle dessinée par d'Anville,

(1) QUINTIN, dans *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1881, t. II, p. 188. — LE CHÂTELIER, *ouv. cit.*, p. 11 (Ils se sont établis au Fouta-Toro en 1500). — DE CROZALS, *Trois états peuls*, p. 263, 267). — M. BINGER ne place le début du mouvement vers le S. ou le S. O. qu'après la destruction des royaumes de Melli et de Gao (fin du xv^e s.).

(2) MADROLLE, *En Guinée*, p. 300. — NOIROT, *A travers le Fouta-Diallon...*, p. 193.

en 1727 (pour servir à l'édition des voyages d'André Brüe), porte la mention, au S. E. des sources de la Falemé, du « Foutagualon, pays naturel des Foules » (1). C'est la première fois, à ma connaissance, que le nom à peine déguisé de Fouta-Diallon pouvait se lire sur un document cartographique; outre qu'il indique à lui seul que les Diallonkés n'étaient plus les maîtres incontestés de la contrée, l'expression accolée de « pays naturel » prouve à mon avis deux choses : que, d'après les renseignements d'André Brüe, les Foulbé (et par conséquent leurs métis) étaient depuis assez longtemps au Fouta, et que, ni pour les indigènes, ni pour les Européens de Sénégambie, ils n'y étaient venus du N.

Au Fouta-Diallon se trouvaient donc côte à côte, au début du xviii^e siècle, des tribus de Mandés (Diallonkés surtout), et des Foulbé ou métis de Foulbé (Toucouleurs et Khassonkés), venus probablement aux mêmes époques, et surtout de l'Est. Dans ces conditions, la fondation de la république foulahne fut moins un fait d'invasion et de conquête rapide, qu'un des épisodes principaux de l'histoire de l'islamisme au Soudan occidental. De nouveaux immigrants, Toucouleurs et Mandés, partis à la fois du N. et de l'E., et musulmans, à la différence des premiers, vinrent au Fouta, sous la conduite des marabouts, d'abord pénétrer et évangéliser, puis organiser et dominer les fétichistes de toute origine (2). Et l'on doit, d'ailleurs, observer tout de suite, que les autres royaumes musulmans du voisinage, prétendus peuls, se constituent aussi dans la même période et de la même manière. C'est, en effet, au début du xviii^e siècle, d'après Faidherbe, que le Fouta sénégalais s'organisa définitivement « contre les Déniankés » (métis de Foulbé), par l'intervention du grand marabout

(1) Carte du Bambouc et de la Falémé (Ge. 19099, 382). La carte mentionne sur le Baoulé les « Foules de Casson » (Khassonkés).— Un autre document du même auteur (même cote) indique que les Mandingues habitent au N. du Rio Grande moyen (royaume de Cabo), et les « Foulés » au Sud.

(2) FAIDHERBE, *Grammaire et vocabulaire...*, p. 9 : « Sidi » ou Mahmadou-Saïdi fonda le Fouta-Djalou au xviii^e s.— LE CHATELIER, *ouv. cit.*, p. 115 (les Diallonkés furent « soumis » au xviii^e s.).

« Abdou-el-Kader » et de ses Toucouleurs (1). Et quant à la constitution définitive du Bondou, « à la conversion forcée du roi de Bondou », comme dit Lambert, c'est encore au XVIII^e siècle, et à la fin, que la place Faidherbe; il en fait même l'œuvre d'un certain Ibrahima, Toucouleur ou Foulah, venu du Fouta-Diallon.

L'ancien « Diallonkadougou » n'a pas été soumis en une fois par les musulmans. Ceux-ci, métis de Foulbé, ou Mandés presque purs, se sont d'abord établis au milieu des anciens occupants par groupes successifs, en même temps, d'ailleurs, qu'arrivaient encore des Foulbé et des Mandés fétichistes (2). Dans plusieurs récits de voyage, on trouve trace de cette longue infiltration de l'Islam (par le N. et par l'E.). M. le Dr Bayol par exemple, qui place « vers 1780 » la fondation du « royaume du Fouta », affirme, d'après « des chroniques », que les « Peuls » du Fouta-Toro et les Toucouleurs vinrent se fixer dans le Diallonkadougou, dès le commencement du XVIII^e siècle (3). L'exposé de M. Famechon donne la même impression : « Au XVIII^e siècle, dit-il, arrivèrent des marabouts originaires du Massina, qui firent la conversion « du ban foulbé » venu par l'E. Ils furent d'abord persécutés, puis victorieux des Diallonkés, entre Kolen et Timbo; à la suite d'un palabre à Bouria, eut lieu l'organisation « politique et électorale » de Karamokho Alpha (vers 1780), et la dispersion des Diallonkés (4).

Il est d'ailleurs possible de fixer approximativement la date de la première arrivée des musulmans, et aussi celle de l'or-

(1) FAIDHERBE (*Notice ethnographique sur le Sénégal*) donne la date de 1709 pour la fondation du Fouta-Toro, non pas (p. 46), dit-il, à la suite d'une conquête, mais par une cession volontaire de terres que fit aux Peuls « le roi des Sonninkés » (p. 51, 52). — QUINTIN place en 1750-1770, et BARTH (*Reisen...*, t. II, p. 668) en 1770, l'organisation du Fouta sénégalais.

(2) M. BINGER parle d'un important mouvement de Foulbé, qui aurait eu lieu de 1754 à 1787, de la boucle jusque dans les pays Bambaras, puis au S.

(3) BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 78, 79.

(4) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 32, 33 (sans références). — Comp. HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 314. « Les Sidriannais (Sidiankés) sont venus dans le Diallonké sous la conduite d'une famille du Massina. Après des mariages et des progrès religieux, ils commencèrent la guerre sainte contre les Diallonkés, qui furent refoulés au Tenda ou à la mer. »

ganisation politique du Fouta-Diallon. Gordon-Laing, qui put être en rapports avec des témoins des débuts du royaume de Timbo, relate, d'après les récits des griots et des anciens du Soulima, que plusieurs milliers de Foulahs, conduits par le même Mahmadou-Saïdi dont parle Faïdherbe, arrivèrent en 1700, dans l'intention de propager la religion de Mahomet. Les Soulima, ajoute-t-il, selon la version avantageuse pour eux que lui donnèrent les gens de Falaba, « leur permirent de s'établir dans la partie du Diallonkadougou appelée Fouta-Diallon » ; la conversion fut faite par les successeurs de Mahmadou, et ce serait le premier d'entre eux qui aurait pris le titre d'almamy (1). On ne peut, sans doute, conclure de ce passage qu'il n'y avait pas des groupes musulmans déjà établis au Fouta avant 1700, mais simplement que les Foulahs convertis à l'islamisme y furent assez nombreux dès le début du XVIII^e siècle. Et il ne s'ensuit nullement que le titre porté par le second chef des immigrés indique qu'il avait autorité sur tout le pays, comme plus tard les almamys de Timbo. L'établissement de la grande république foulahne, la « révolution d'Ibrahim Scuris », comme dit Lambert, paraît un fait bien postérieur, quoique semble en dire M. Madrolle (2) ; et les almamis ne furent peut-être d'abord que des vassaux des chefs Diallonké-Soussous de Falaba.

C'est certainement après 1750 qu'ils s'affranchissent par la guerre, et qu'ils organisent l'état du Fouta-Diallon. A cette date encore, écrit Lambert, les Foulahs vivaient à l'état de tributaires (avec des chefs élus), au milieu des Diallonkés (3). D'après M. Madrolle, la « légende » (?) démontrerait que la fondation de la capitale politique des musulmans du Fouta, Timbo, eut lieu par Ibrahim-Karamokho en 1755 (4). Enfin, c'est une date

(1) GORDON-LAING, ouv. cit., p. 378, 381. Il expose les rapports entre les almamis et les rois de Falaba, de 1730 à 1754, notamment les expéditions en commun pour les razzias dans le Limba et le Sankaran, puis les premières guerres entre les vassaux Foulahs et leurs « suzerains ».

(2) *En Guinée*, p. 300. Il fait remonter à 1700 (sans preuve aucune) la formation des deux partis « alphaïa » et « sorya ».

(3) LAMBERT, ouv. cit., p. 41.

(4) *En Guinée*, p. 335. — M. NOÏROT (ouv. cit., p. 177) donne la date de 1754.

un peu postérieure, la décade entre 1760 et 1770 que Campbell indique, « d'après les calculs des Foulahs » (?), pour un fait qu'il énonce d'ailleurs mal, et qu'il confond avec l'arrivée dans le pays des marabouts et chefs musulmans du Massina (1). Il existe au reste un témoignage assez solide, établissant que Timbo, dont la construction paraît coïncider avec la création de la république foulahne, existait en 1763 : c'est la relation de Gordon-Laing, aussi importante pour cette histoire, que peu connue en général de nos voyageurs. Gordon-Laing entendit raconter par le roi du Soulima les faits contemporains de son père, et du temps de sa propre éducation au Fouta-Diallon, déjà considéré comme un centre d'études musulmanes. Il parle de la destruction de Timbo, en 1763, par les Mandés du Ouassoulou et du Soulima, coalisés contre les Foulahs, qui étaient devenus les maîtres de leurs frères Diallonkés (2). C'est donc entre 1755 et 1763, que doit, à mon avis, se placer provisoirement le début de la république foulahne, telle qu'elle a duré jusqu'à nous (3). M. Famechon, il est vrai, recule cet événement jusqu'en 1780, Lambert jusqu'en 1787, M. Madrolle jusqu'en 1788, M. Bayol jusqu'en 1789 ; mais ces auteurs se basent sur des traditions, et sur les généalogies des almamis, qu'ils ne rapportent pas de la même manière (4).

(1) GRAY et DOCHARD, *Travels*, trad. franç., p. 37, 38.

(2) GORDON-LAING, ouv. cit., p. 383. Ces guerres se sont continuées jusqu'au début du XIX^e s., avec des alternatives (p. 385, 388). — LAMBERT (ouv. cit., p. 41) parle des guerres saintes d'Ibrahim contre « les peuples venus de l'E. du Niger au secours des Diallonké ».

(3) GRAY et DOCHARD (cit. dans *Walckenäer*, t. VII, p. 160) : en 1821, les Foulahs étaient maîtres du Foutah-Diallon depuis 60 ans (par conséquent depuis 1761).

(4) LAMBERT, ouv. cit., p. 41, 42. — MADROLLE, *En Guinée*, p. 335. — BAYOL, ouv. cit., p. 103. — D'après LAMBERT (p. 42) « Ibrahim-Seuri » (l'auteur de la révolution) serait mort en 1818, ayant régné en tout 33 ans, à deux reprises (ce qui placerait déjà son « avènement » au plus tard vers 1784). — M. BAYOL (p. 99) compte « cinq générations d'almamis entre l'immigration des Sidiannké et le même « Alpha Ibrahim », et deux générations entre ce dernier et 1881. Il paraît ainsi en désaccord avec HECQUARD (ouv. cit., p. 317), pour qui il y a eu 10 almamis depuis « Ibrahim-Souri » jusqu'à son voyage (en 1851), en désaccord aussi avec AIMÉ OLIVIER (*De l'Atlantique...*, p. 309, note), qui dit que l'almamy vu par lui était le 3^e descendant « d'Ibrahim-Sory ». — Quant à M. MADROLLE, nous avons

En tous cas, la république foulahne, après avoir été préparée par l'œuvre des marabouts, venus au Fouta depuis peut-être un siècle, est évidemment née au milieu des guerres : guerres saintes, à la fois contre les Mandés de l'E. et les Diallonké-Soussous du Soulima, et contre les fétichistes du Fouta-Diallon. L'idée que l'on peut se faire de la fondation de ce royaume, est celle d'une sorte de coup d'état militaire, accompli contre les marabouts, maîtres du pouvoir chez les Foulahs, et impuissants sans doute à assurer le succès dans ces guerres, par le parti des chefs musulmans que dirigeait « Ibrahim-Sory » (parent, d'ailleurs, du principal marabout, « Karamokho-Alpha »). M. Bayol a très bien précisé ce point : Karamokho-Alpha avait dit-il « fait l'unité religieuse » (?), quand son cousin Alpha-Ibrahim « ayant repoussé les Mandés du Ouassoulou », devint « cheikhou », puis almamy, et s'établit à Timbo (1). Et l'on trouve indiquées avec assez de netteté dans la relation de Hecquard les circonstances de ce changement de régime, qui fit la fortune politique des Foulahs (2). Le conseil des 13 (des marabouts) qui siégeait, dit Hecquard, à Fougoumba, « s'étant rendu intolérable » (?), « Ibrahim-Seuris » profita d'une citation devant ce conseil (à propos d'une guerre contre les Tiapys), pour en mettre à mort les membres. Une assemblée de « guerriers » lui donna le titre d'almamy ; il augmenta le conseil (recruté désormais sans doute parmi les chefs), et s'établit avec lui à Timbo (3). L'alternance au pouvoir des descendants de Karamokho et d'Ibrahim (« alphas » et « soryas »), sur laquelle je n'ai pas à m'étendre ici, a perpétué jusqu'à nous le souvenir de cette révolution.

A partir de la fondation de Timbo, les métis Foulahs, musulmans, absorbent peu à peu, dominant ou refoulent les anciens habitants du « Diallonkadougou », « primitifs » comme les

vu que, dans un autre passage, il propose la date de 1755 ; et il en indique d'ailleurs une 3^e (p. 300).

(1) BAYOL, ouv. cit., p. 101, 102.

(2) HECQUARD, ouv. cit., p. 315, 316.

(3) Comp. le récit fantaisiste de A. OLIVIER (pass. cit.), d'après lequel Timbo aurait été fondée par « Karamokhou, fils du roi du Massina ».

Tiapys, Diallonké-Soussous et autres Mandés, Peuls nomades ou fixés à demi. Les guerres saintes qui amenèrent ce résultat et qui étendirent peu à peu le Fouta-Diallon, furent d'ailleurs fréquemment arrêtées par les incursions des Mandés du haut Niger ; et c'est seulement depuis le début du XIX^e siècle que les almamys eurent une autorité assez établie, et des sujets assez nombreux, pour devenir redoutables aux voisins (Gordon-Laing trouva, par exemple, le Soulima organisé défensivement contre eux). D'autre part, ces progrès furent contemporains de nouvelles migrations de Mandés et de Foulbé jusque dans le Fouta. Je dois me contenter ici de résumer l'extension de la république foulahne jusqu'à nos jours ; car c'est ainsi que s'est formé insensiblement, par une fusion non encore achevée, ce « peuple » musulman des Foulahs, qui doit être en Guinée notre principal instrument de colonisation, avec les Soussous.

3^e *Extension du Fouta-Diallon au XIX^e siècle et jusqu'à nos jours.* — Les chefs foulahs n'ont à aucun moment étendu leur domination sur tout le pays appelé Diallonkadougou par les voyageurs modernes. Ils n'occupent encore que la partie O. et S. O. de ce territoire, dont les limites sont, d'après M. Galliéni, la Gambie supérieure, le Bakhoy moyen et le Tinkisso (1). Mais, dès le lendemain de la révolution de 1755-63, ils étaient les maîtres de tout le Fouta-Diallon (2).

On sait, d'après les témoignages directs de Mollien et de R. Caillié, que, vers 1830, le Labé (beaucoup moins étendu qu'aujourd'hui), les Timbi, le Niocolo, le Bandéia, le Koïn, le Kolladé, obéissaient à l'almamy. Son pouvoir s'étendait vers le Sud jusqu'au rio Nunez supérieur, au Limba, au Soulima. Sans doute, plusieurs des pays gouvernés par lui étaient plutôt vassaux ou « protégés » que sujets ; ils étaient probablement dans la situation décrite un peu plus tard par Heequard, pour

(1) GALLIÉNI, *Deux campagnes...*, p. 305.

(2) Les guerres qui ont agrandi le Fouta ont été souvent faites non par tous les Foulahs, mais seulement par les chefs d'une « province », agissant pour le compte de l'almamy. De plus, les Foulahs dissidents ont beaucoup fait pour l'extension de la « race », en émigrant parmi les noirs.

le Kantora, l'almamy nommant le chef, et protégeant les caravanes moyennant redevance. Mais les Foulahs avaient déjà émigré dans toutes ces régions. L'almamy avait en outre comme tributaires, selon R. Caillié, les Landoumans et les Nalous (1).

Chacune des relations de voyage postérieures, jusqu'à l'établissement du protectorat français au Fouta-Diallon (1888, et définitivement 1896-97), permet d'enregistrer de nouvelles étapes de la conquête foulahne, c'est-à-dire de l'islamisme, et, jusqu'à un certain point, du mélange des races dans la Guinée française occidentale. D'après Hecquard, c'est en 1840 que les Foulahs, « aidés par les Mandés musulmans », commencent à soumettre les « Sonniquais » fétichistes de la Casamance (2). Et, lors de sa mission (1851), il constata que les Bauvés étaient « devenus des provinces » du Fouta-Diallon, que l'almamy « avait des représentants » auprès des chefs Tiapys (dont le pays était pour lui un terrain de razzia et un lieu de passage), que les Foulahs « protégeaient » les villages mandingues entre les rivières Mana et Koli, que Kadé était devenue tributaire, que l'almamy avait même des « résidences » dans les « foulacoundas », fondées sur la Gambie et sur la Casamance, à côté des écoles tenues par les marabouts foulahs (3). Vers la même époque (1842), Cooper-Thomson, venu à Timbo par le Sud, englobe dans le Fouta-Diallon certains pays soussous, le Tamisso, le Kinsam, et fait aller le « royaume de Timbo » jusqu'au Benna (4). Aimé Olivier trouve (en 1879-80) le Foréah conquis et des Foulahs déjà installés au Rio-Nunez (5) ; et

(1) MOLLIEN, t. II, p. 57, 472. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 227, 241. — GRAY et DOCHARD, ouv. cit., p. 38, 42. — Comp. HECQUARD, ouv. cit., p. 316.

(2) HECQUARD, ouv. cit., p. 95. — BERTRAND-BOCANÉ, ouv. cit., p. 306. — BROSELARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 30.

(3) HECQUARD, ouv. cit., p. 283, 231, 208, 214, 221, 448.

(4) THOMSON, dans *Journ. of the Roy. Geogr. Soc.*, 1846, p. 431, 432.

(5) A. OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...*, p. 60, 53. Depuis 1863, les Foulahs (?) établis dans la Guinée portugaise s'étaient « révoltés » contre les Mandés, les Biafades et les Balantes ; ils formèrent ensuite, par croisement, les groupes autonomes des Foula-Pretos, des Fouta-Foulahs, etc. (VASCONCELLOS, *As colonias portuguesas*, p. 52, 53).

M. le Dr Bayol (1881) présente tous les pays sous-sous comme tributaires. D'un autre côté, le Dinguiray, où beaucoup de Foulahs avaient émigré de la haute Falémé (Firia), fut cédé en partie à l'almamy par El Hadj-Omar (1).

La nomenclature des provinces ou « diouals » du royaume foulah, faite par M. Bayol en 1881, et celle donnée par le lieutenant Plat (1887-88), présentent des différences assez sensibles : le premier compte 13 subdivisions, le second 11 seulement (tandis que le Dr Fras en trouve 13 aussi) (2). On voit, d'autre part, qu'il y aurait lieu de distinguer, comme dans l'empire de Charlemagne, les pays directement gouvernés, et ceux qui ne sont que vassaux des almamys, ou « protégés » par eux (tributaires). Mais l'important, pour une étude géographique, est d'établir quelles étaient à peu près alors les limites de la « race » foulahne, c'est-à-dire des établissements d'émigrés Foulahs (métis), partis du Fouta-Diallon sous la conduite de chefs musulmans.

Au N. du Fouta-Diallon, Mollien présentait déjà le Bondou comme un royaume « peul » organisé depuis longtemps (tandis que le Bambouk était demeuré Mandé). Bien que les almamys du Bondou n'aient jamais reconnu l'autorité des souverains de Timbo, ce furent non seulement des Toucouleurs (venus avec Malyck-Si, à la fin du xvii^e siècle), mais encore des « Peuls » émigrés du Fouta-Diallon (des métis musulmans), qui y groupèrent et organisèrent en monarchie héréditaire les divers rameaux mandés (3). A l'E., le Koïn était habité par des Foulahs, avec un petit nombre de Diallonkés, tandis que le Fontofa, le Lingan, le Dinguiray étaient demeurés pays diallonkés. Dans le Dinguiray, toutefois, il s'était fait une fusion

(1) RAFFENEL, dans *Rev. Col.*, 1847, p. 13. — BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 92. — FAMECHON, *la Guinée française* p. 34 (Ce fut Aguibou qui remit le reste du Dinguiray aux Français, en 1891, pour s'en faire un appui contre Samory). Une étude, purement historique, serait celle des rapports entre les almamys et El Hadj-Anar (depuis sa venue au Dinguiray, en 1849), et avec le Bondou.

(2) BAYOL, *ouv. cit.*, p. 79, 113. — PLAT, *ouv. cit.*, p. 307.

(3) MOLLIEU, t. I, p. 327. — RANÇON, *Dans la Haute-Gambie*, p. 38, 39, 171, 37, 163-66, 183.

telle entre les Diallonkés et les Toucouleurs, venus avec El Hadj-Omar, que les deux langues étaient indifféremment parlées (1). A l'O. les Tiapys, et surtout les populations « primitives » du cercle actuel de Boussoura (Koniaguiss, etc.), avaient mal toléré l'établissement des Foulahs parmi eux (2). Mais vers le Cogon inférieur, l'émigration des musulmans du Fouta au milieu des Foulbé pasteurs, des Mandés, des Nalous, des Balantes, avait abouti à la formation d'un royaume (cap Bolola), dans lequel certains chefs, celui de Simbéli, par exemple, pouvaient armer plus de 6000 h. ; le chef de Kadé, sur l'ordre de l'almamy de Timbo, avait obligé ces dissidents à reconnaître sa suzeraineté, et lors du voyage de Brosselard-Faidherbe, c'était lui qui en choisissait le roi (Mahmadou-Paté) (3). De ce côté, tout le Gabou et le Courbali, Kadé et la contrée entre le Rio Grande et le Rio Geba, une grande partie du Foréah enfin avaient, il y a déjà dix ans, une assez abondante population de Foulahs (4).

Au S. O. du Fouta, les Soussous ont longtemps arrêté, dans tous les pays à l'E. du Rio Nunez, l'expansion des Foulahs, comme celle des Foulbé. Jusqu'à ces dernières années, on voyait seulement les caravanes du Fouta faire leur apparition dans les comptoirs (5), et quelques petits groupes de Foulahs s'établir près des estuaires. De ce côté d'ailleurs, comme vers le N. E. et vers le S. E., des kilomètres de brousse inhabitée, ancienne zone de razzias probablement, s'étendaient, on l'a vu, au S. des derniers villages du Fouta, vers le Konkouré surtout (6). Mais depuis peu, les Foulahs, chassés par l'insuffisance de leur sol, commencent à pénétrer dans l'arrière-littoral. Selon M. Normand, leurs troupeaux et leurs

(1) GALLIÉNI, *Deux campagnes...*, p. 303, 306. — BROSSÉLARD-FAIDHERBE, *Casamance et Mellacorée*, p. 30, 58.

(2) MOLLÉN, t. II, p. 197, 209.

(3) BROSSÉLARD-FAIDHERBE, dans *T. du M.*, 1889, p. 114, 115.

(4) MADROLLE, *En Guinée*, p. 187.

(5) CORRE, dans *Mém. Soc. Anthropol.*, 1883-84, p. 60. — MADROLLE, *En Guinée*, p. 229 : « Boké est Landouman ».

(6) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 441 ; et dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1899, p. 505.

villages se rencontrent déjà près du Badi, jusque dans le Kanéah, et leur mouvement aura bientôt atteint Konakry (1).

4° *Les Houbbous*. — Au fait de l'essaimage d'assez nombreux Foulahs, et à l'existence dans les pays du pourtour du Fouta-Diallon de cette curieuse zone de brousses peu habitées, qu'ont dû traverser la plupart des voyageurs, se rattache l'un des plus intéressants épisodes de l'histoire contemporaine de la Guinée, l'affaire des Houbbous. Ces dissidents foulahs, que l'on ne doit pas confondre avec les Foulbé nomades, sont des sortes d' « outlaws », qui avaient d'abord fait leur domaine des brousses au S. E. du haut Bafing (2). Leur exemple peut montrer quelles difficultés les almamys durent éprouver à maintes reprises, et encore dans la période récente, à soumettre et à maintenir groupés dans l'unité politique et religieuse, les Mandés et les nomades à moitié métissés qui arrivèrent dans le pays avant les Foulahs, en même temps ou après.

L'histoire des Houbbous se place entre 1848 et 1890 environ ; car la première mention détaillée en est faite par Lambert, et la dernière par Brosselard-Faidherbe, dans le rapport de sa reconnaissance de la route de Benty au Niger (3). Les voyageurs les représentent comme des Foulahs peu civilisés, ou plutôt retombés à l'état de demi-nomades, n'ayant que des habitations provisoires, des cases de paille, groupées en villages non fortifiés, et ne faisant pas d'élevage (4). Ces « Foulahs », dit Lambert, détachés « du tronc commun » par El Hadj-Omar (venu dans le Dinguiray en 1847 ou 1848), pillèrent Timbo, en 1850 (5). Ils étaient, ajoute-t-il des « renégats rebelles » ; et l'on trouve, dans la relation de M. le Dr Bayol, quelques détails sur leur sécession. Ils obéissaient à un marabout chef de secte (peut-

(1) Dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1902, p. 446.

(2) BAYOL (ouv. cit., p. 112) parle encore des Houbbous de cette région.

(3) FAMECHON, ouv. cit., p. 35, 36. Il y a eu successivement deux « capitales » des Houbbous : Lania (Tinkisso), fondée entre 1840 et 1850, et Boketto (Fitaba).

(4) BLYDEN, dans *Proceed.*, 1873, p. 123, 124. — GALLIÉNI, *Deux campagnes...*, p. 561. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 446.

(5) LAMBERT, ouv. cit., p. 46. — El Hadj était marabout tidjania, c'est-à-dire appartenant à une secte récente (1772-1815) et inconnue des Foulahs.

être El Hadj lui-même), qui prêchait à Laminia ou Lania, dans le Fodé-Hadji, et par conséquent non loin de Timbo. Ils l'avaient proclamé almamy, et contre lui plusieurs des chefs de Timbo se virent obligés de diriger des expéditions, qui furent malheureuses (1). « Etablis par l'almamy Omar dans le pays de pâturages » du Tinkisso (1852), les Houbbous vécurent de razzias et du pillage des caravanes, aux dépens, non seulement des Foulahs de Timbo, mais encore des Mandés devenus musulmans de Falaba, et même des Timénés et des Soussous du Limba. Ils tuèrent l'almamy Ibrahima qui essaya de les réduire ; et leur état ne fut détruit que par Samory, quand celui-ci, isolé par nous de ses ravitaillements de la Gambie, et cherchant un chemin vers Sierra-Leone, brûla leur « capitale », Boketto, sur l'invite de l'almamy. Il fit couper en morceaux leur chef Abal (2).

Mais ils ne furent que dispersés dans toute la région au S. E. du Fouta, et jusque dans les pays sous-sous. M. Madrolle parle quelque part des Houbbous du cercle de Boké, et Brosse-lard-Faidherbe les rencontra, en 1890, dans le bassin supérieur de la Kaba, aux prises encore avec les sofas de Bilali (3). Ceux qui restent sont aujourd'hui à la fois chasseurs et bandits, retombés sans doute au fétichisme, et difficiles à distinguer des Mekliforés et des « Poullou Bourouré ».

5° Caractères ethniques des Foulahs. — Plusieurs voyageurs ont donné des habitants du Fouta-Diallon, sous le nom de « Peuls », des descriptions, qui, quoique demeurées classiques, ne distinguent pas d'une façon assez expresse les métis Foulahs des Foulbé. Elles attribuent, d'autre part, aux Foulahs pris en bloc, comme étant des caractères propres, des traits physiques (couleur variée et souvent claire de la peau, sveltesse des membres, régularité « européenne » du visage, barbe, etc.), ou des détails de parure (cheveux nattés, et relevés en casque chez les femmes, etc.), qui conviennent également, comme on l'a vu, aux Toucouleurs, aux Khassonkés, et même aux Son-

(1) BAYOL, *ouv. cit.*, p. 82, 106, 107.

(2) FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 36.

(3) BROSELARD-FAIDHERBE, *Journ. off.*, 1891, p. 3.796. — FAMECHON, p. 39, 40.

ninkés (1). En réalité, ce sont, bien souvent, des Foulbé à peine métissés qui sont dépeints chaque fois qu'il est question d'indigènes présentant, avec un teint « jaune » ou « légèrement olivâtre », les traits de la « race caucasienne » ou « sémitique » (2). Mais les Foulbé purs eux-mêmes deviennent de moins en moins nombreux, et l'on peut dire qu'ils ont disparu, en dehors des groupes qui habitent (avec les Laobés) des campements isolés au milieu des villages foulahs (3). Il y a entre ceux-ci et les Foulahs noirs plusieurs intermédiaires (« Peuls rouges », etc.), demeurés souvent fétichistes, à demi nomades, et qui n'ont emprunté que peu de traits de civilisation aux Mandés. Et quant aux Foulahs, ce ne sont que les descendants des Foulbé métissés de Ouolofs (Toucouleurs), venus de Sénégambie, des Foulbé métissés de Mandés (Khassonkés), venus de l'Est, ou bien encore des Diallonkés ou autres Mandés et des Foulbé, anciens habitants du Fouta, qui se sont fondus avec les envahisseurs, et sont entrés après leur conversion dans la même société musulmane. Chez presque tous domine le sang noir, et M. d'Ollone a pu écrire que les « Mandinké » sont la race dominante dans le pays (4).

Ces nuances essentielles auraient dû être respectées, bien avant les récentes observations. Elles sont indiquées, d'une façon plus ou moins explicite, dans presque tous les récits de voyage. A une époque où les données sur l'histoire du Soudan étaient beaucoup moins nombreuses qu'aujourd'hui, R. Caillié (1825) ne confondait déjà point avec les Foulbé, les Foulahs du Fouta-Diallon, « beaucoup plus foncés », dit-il (5). Lorsque Hecquard (1850-51) parle de « Peuls » presque blancs, c'est de chefs issus d'esclaves foulbées qu'il s'agit, et il cite comme

(1) V., par exemple : MOLLIEU, t. II, p. 182. — PLAT, ouv. cit., p. 305. — BAYOL, ouv. cit., p. 93, 96. — Et comp. avec la série des photographies données par M. LASNET (ouv. cit.).

(2) THOMSON, ouv. cit., p. 432, 436. — HECQUARD, ouv. cit., p. 418. — BAYOL, ouv. cit., p. 78.

(3) MOLLIEU, t. II, p. 185. — HECQUARD, ouv. cit., p. 495. — LE CHATELIER, *l'Islam dans l'Afrique occid.*, p. 408, 410.

(4) D'OLLONE, *De la Côte d'Ivoire à la Guinée*, p. 250.

(5) R. CAILLIÉ, t. I, p. 328.

tel l'almami Omar, dont il vit la mère ; il distingue, au reste, très nettement des « Peuls » pasteurs, ceux du Fouta et des « foulacoundas », très redoutés des premiers, dit-il, et qui n'ont gardé que « quelques traits européens » (1). Dœlter, à qui l'on doit d'ailleurs quelques hypothèses fantaisistes sur les parties de la Guinée qu'il n'a pas visitées, mais qui sut bien observer les pays à l'O. du Fouta-Diallon, sépare des Foulbé : 1° les « Foulahs rouges » (« Fouta-Fouls », etc., des Portugais), à la peau rouge-brun, qui sont, dit-il, des métis au premier degré ; 2° les « Foulahs noirs ou Toucouleurs », métis de Foulahs rouges et de Mandés, de Biafades, « dont je ne doute pas, écrit-il, qu'ils sont de purs nègres, très semblables aux Mandés » (2). Et il fait des Foulahs noirs la description physique suivante, que l'on peut rapprocher de celle donnée par M. Lasnet des « Peuls » du Sénégal : plus grands que les Foulahs rouges et que les Foulbé, ils sont en général maigres comme les Mandés, laids, avec un prognatisme assez prononcé, un nez aux ailes larges, tantôt droit, tantôt épaté, des cheveux souvent laineux, de la barbe au menton ; leur couleur varie du brun-café au brun-chocolat et au brun-noir. Les femmes sont plus grandes, plus maigres, moins bien faites et plus rarement jolies que les « Peules » (3). Lambert, enfin, fut reçu à Timbo par les deux chefs sorya et alphaïa, et il les présente comme tout à fait différents l'un de l'autre : l'almamy au pouvoir, Sori-Ibrahima, « de sang peul presque pur, a le teint rouge comme celui de certaines statues égyptiennes » (4), les cheveux lisses et nattés, il est obsèse ; Omar, fils et petit-fils de Diallonkées, est, au contraire, noir et svelte comme les Mandés.

(1) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 122, 195 (En cas d'union entre un Foulah et une esclave quelconque, les enfants suivent la condition du père).

(2) Dœlter, *Ueber die Capverden...*, p. 158-161 (Il nomme aussi des Foulahs « jaunâtres », métis de Foulbé et de Maures, p. 161). — V., à ce point de vue, dans la coll. de positifs de M. Maclaud, conservée à la Société de Géographie de Paris, un groupe de Foulahs Sidianké, ou encore, dans le livre de M. Famechon, le portrait d'Alpha-Yaya, chef du Lahé. Tous ont les traits, presque, et le costume des Mandés.

(3) Dœlter, *ibid.*, p. 166, 183. — Lasnet, *ouv. cit.*, p. 41, 42.

(4) Lambert, *ouv. cit.*, p. 27, 32. — Corre, *Mém. Soc. Anthr.*, 1883-84, p. 50.

La langue parlée par tous les Foulahs, la même (avec quelques particularités) que celle des Foulbé, a sans doute facilité la confusion entre les deux familles. Les indigènes dénommés « Peuls » dans les comptoirs de la Sénégambie et des Rivières du Sud, ne le sont souvent que par l'idiome, et se rapprochent plus ou moins du type toucouleur, khassonké, ou foulah.

6° *L'islamisme au Fouta-Diallon*. — Les Foulbé étaient en majorité fétichistes, quand ils vinrent s'établir au Fouta, et de même les Diallonkés et les autres Mandés. Beaucoup le sont demeurés jusqu'à aujourd'hui (1). Ce sont les métis d'espèces diverses entrés dans le pays par le N. et par l'E., avec leurs marabouts, qui y ont introduit et répandu la religion de Mahomet. Actuellement, tous les Foulahs sont musulmans, et ils ont même converti depuis longtemps d'importants groupes de Mandés (par exemple, les forgerons Diallonkés de Donhol, dont parle déjà Hecquard en 1855) (2).

L'islamisme des Foulahs présente deux caractères extérieurs particuliers. Tous les voyageurs ont remarqué qu'ils ne sont pas fanatiques comme certains Toucouleurs, bien que l'influence des marabouts « tidjania », prédicateurs de la guerre sainte, ait été assez considérable au Fouta-Diallon depuis 1848. Ils ne le sont, en tous cas, qu'envers les noirs, les chrétiens étant pour eux non point des païens, des « keffirs », mais simplement des infidèles (3). D'autre part, ils semblent être des convaincus, en qui le Coran (ou ce qu'ils en connaissent) et les enseignements des moggadem quadrya, ont imprimé les marques d'une sorte de puritanisme. Leur gravité fait contraste avec ce que l'on voit, non seulement chez les fétichistes, mais même chez les Mandés musulmans ; et la « respectabilité », si l'on peut dire, des indigènes du Fouta est un des signes aux-

(1) LE CHATELIER, ouv. cit., p. 86. — BAYOL, ouv. cit., p. 99. — LASNET, ouv. cit., p. 40.

(2) HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 365.

(3) BAYOL, ouv. cit., p. 74. — HECQUARD, *Coup d'œil...*, p. 321. — Ils ont bien accueilli les explorateurs européens ; ils ont même soigné dans leur maladie Mollien, Lambert et Thomson. D'autre part, un exemple de fanatisme envers les noirs est fourni par les violences de toutes sortes commises chez les Tiapys. — Il faut expliquer ce fait par l'influence pacifique des quadrya, qui ont des adeptes au Soudan depuis le xv^e s. (LE CHATELIER, ouv. cit., p. 425 ; MARCHAND, ouv. cit., p. 102).

quels on reconnaît que l'on se trouve dans un village foulah : Allah, selon eux, n'aime ni le « balafon » (instrument de musique mandingue), ni la danse, ni le « dolo » (eau-de-vie de mil); et les enclos qui ferment leurs cases ne retentissent pas chaque nuit d'interminables tamtams et de cris d'orgie, comme cela se passe en pays soussou (1).

Portant des gris-gris comme tous les musulmans d'Afrique, ils font religieusement « salam », observent le jeûne du rhamadan (« kori ») et le repos du vendredi (2). Hecquard avait baptisé leur secte du nom de « malécite ». Au contraire, selon M. Le Châtelier, El Hadj-Omar, resté à Dinguiray plusieurs années, aurait développé au Fouta-Diallon « une sorte d'église nationale, établie par le mélange de plusieurs doctrines », celles notamment des Tidjania (confrérie fondée à Fez, au xviii^e siècle), dont il était moggadem, et celle des Kadria (fondée au xi^e siècle, à Bagdad) (3). L'essentiel à noter pour le géographe est que, depuis les premiers temps de la république foulahne, le Fouta-Diallon est devenu, comme Tombouctou, Ségou et Djenné, un foyer de la propagande islamique au Soudan occidental (4). Au temps du voyage de Bayol, comme à l'époque de Gordon-Laing, les marabouts du Fouta étaient très écoutés, et l'on voit encore, depuis l'établissement définitif de notre protectorat, qu'ils sont les principaux propagateurs de l'islam parmi les Mandés fétichistes (5). Ce résultat est dû, sans doute, à ce que l'instruction religieuse est bien organisée au Fouta, mieux même que chez les Toucouleurs (6),

(1) LASNET, ouv. cit., p. 49. — DOLTER, ouv. cit., p. 164, 170. — BÉRANGER-FÉRAUD, *les Peuplades de Sénégambie*, p. 144. — MOLLIN, t. II, p. 183. — Cela au moins est un fait qui témoigne de l'efficacité de l'islam, pour relever le niveau intellectuel et moral des noirs.

(2) HECQUARD, *Coup d'œil...*, p. 327, 323. Il a vu l'armée tout entière de l'almamy Omar faire salam, et il parle de plusieurs fêtes religieuses publiques.

(3) LE CHÂTELIER, ouv. cit., p. 177, 306, 321 (carte), 309. — D'après M. l'interprète Marchand, il y a quelques « kouans » (églises) kadrias autour du Fouta, par exemple chez les « Peuls » Diakanké du Dentilia, mais les Tidjania dominent (dans *Bull. Com. Afr. fr.*, 1897, S., p. 102).

(4) CORRE, ouv. cit., p. 57.

(5) BAYOL, ouv. cit., p. 11.

(6) BAYOL, ouv. cit., p. 95. — LASNET, ouv. cit., p. 49.

mais aussi à ce que le clergé foulah figure tout entier en bonne place dans la hiérarchie sociale. La classe des marabouts forme une partie de la « noblesse », et les rangs y sont fixés, depuis les « fodié », qui vont s'instruire jusque chez les Maures de Tagant, et deviennent ensuite les conseillers des alamys (et même des sortes de prophètes, tels qu'on en a vu récemment dans le Labé et dans le Bauvé), jusqu'aux « tamsir », chefs de mosquée dans chaque dioual, et jusqu'aux simples « sérin », qui partagent avec les « tabbés » déjà instruits la direction des écoles (1).

6° *Droit privé et état social.* — Le droit privé des Foulahs ne paraît guère se distinguer de celui des Mandés musulmans, et ainsi s'affirment encore les liens ethniques entre les deux peuples. Les Foulahs ont, en effet, comme les Mandés : la polygamie limitée à quatre ; la condition assez relevée de la femme ; les formalités juridiques et les opérations cultuelles du mariage (achat de la femme au moyen d'une dot, consentement exprès de celle-ci, cérémonie à la mosquée, cérémonie dans la case, pour le transfert de l'autorité paternelle au mari, et pour l'investiture des soins du ménage) ; le divorce, prononcé par le marabout, sur la demande de l'une des parties ; l'autorité familiale du père, ou, à son défaut, du fils aîné (2).

Au moins trouve-t-on dans la composition des classes de la société foulahne, des particularités, témoignant d'ailleurs que plusieurs races, non encore fondues ensemble, ont contribué à former ce peuple. C'est la religion, en effet, mais ce sont surtout les attributions ou les aptitudes spéciales, les fonctions économiques telles ou telles, restes sans doute d'une disposition ou d'une adaptation ancienne, qui sont le principe des castes, et qui confèrent ou interdisent les droits civils et politiques (3).

Les foulahs nobles, « alpha », « cheikhou », « modi » (4), sont

(1) HECQUARD, *Coup d'œil...*, p. 274.

(2) R. CAILLÉ, I. I, p. 330. — HECQUARD, *Coup d'œil...*, p. 325. — NOIROT, *ouv. cit.*, p. 226-229.

(3) MOREAU, *Notice ethnographique*, p. 25.

(4) PLAT, *ouv. cit.*, p. 307.

les descendants des immigrants musulmans (Khassonkés, Toucouleurs, Mandés), que la guerre sainte a rendus grands propriétaires, ou des chefs noirs (Diallonkés ou autres) convertis à l'islamisme. Ils forment la classe militaire, composent seuls les assemblées, ou bien y jouent le rôle principal, servent au recrutement des chefs « élus » et des agents de l'almamy. Ils sont, quel que soit leur titre, encore groupés en sortes de « gentes » « lambé », sans chef absolu, mais dont tous les membres se réclament des anciens noms portés par les familles d'immigrés (Sidianké, etc.) (1).

Les noirs et les Foulbé devenus musulmans sont comme les vassaux, ou plutôt les clients (« balibé ») des précédents (2). Ils forment la classe « rurale » des petits propriétaires libres, cultivateurs ou pasteurs de préférence, selon leur origine. Ils ont les droits civils, et participent parfois à l'élection des chefs, aux palabres de village, ne donnant guère leur avis, d'ailleurs, que sous forme d'acclamations. Ils sont « gor » (citoyens) (3).

La classe inférieure des hommes libres comprend les non-musulmans, Foulbé, noirs ou même métis, différents entre eux d'occupations comme de teint, mais tenus tous en dehors de la société politique foulahne. Ils peuvent être, au point de vue de la propriété, des tenanciers, ou plutôt des sortes de « bohèmes », concessionnaires provisoires et simplement tolérés de quelques terres. Mais, le plus souvent, ouvriers ou « griots », ils se présentent comme de véritables « ministeriales », chargés de faire face aux besoins matériels des propriétaires, et formant des groupes distincts dans chaque village foulah, ou auprès. Cette classe qui se retrouve hors du Fouta-Diallon, chez les Toucouleurs, les Foulahs ou les Mandés musulmans de Sénégambie, et dont le rôle est le même que celui des Laobés dans les campements de Foulbé, se compose de façons diffé-

(1) FAMECHON, *la Guinée française*, p. 67, 68.

(2) NOIROT, *ouv. cit.*, p. 241.

(3) FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 192.

rentes selon les lieux. Les catégories d'ouvriers que l'on peut y rencontrer sont : les tisserands (« gussé-solré »); les cordonniers (« guaranghi »); les forgerons rouges ou « abharbé » (Foulbé à demi métissés), dont les femmes font les travaux de cordonnerie ; les forgerons noirs ou « bahilo », « baledio » (des Diallonkés, des Sonninkés), dont les femmes font la poterie ; les charpentiers (des Laobés) ; ceux enfin que les Européens nomment « griots » (« bambados », « yellimani »), musiciens, chanteurs, messagers, conseillers, médecins. Les hommes de cette classe ne se marient que dans leur groupe (1).

Les ouvriers et les griots, aussi bien que les grands et petits propriétaires ont des esclaves. Ceux-ci sont donc nombreux : prisonniers de guerre récents (beaucoup achetés aux sofas de Samory), réfugiés, descendants des esclaves réduits à cette qualité au temps de la guerre sainte. L'interdiction d'avoir des armes, les coutumes particulières auxquelles ils sont soumis en droit civil et en droit eriminal, le fait qu'on les exclut des écoles, un certain nombre de signes distinctifs extérieurs, les séparent des Foulahs privilégiés, bien plus encore que les ouvriers et les griots. Mais les premiers voyageurs européens entrés au Fouta-Diallon avaient déjà remarqué qu'ils sont loin d'être entièrement à la merci de leur maître. Les Foulahs ont, comme les anciens Romains, deux espèces d'esclaves. Les captifs de case, analogues aux « domestici », sont en général des serviteurs de confiance, souvent nés dans la maison, considérés comme faisant partie de la famille, bien traités, plus considérés, souvent, que les griots ; il n'est guère admis que le maître puisse les vendre ou les donner, hors le cas de méfaits ; ils peuvent se racheter, et l'on voit quelquefois les affranchis des nobles devenir très influents. Même les esclaves de culture, les « rustici », réservés en fait aux riches, et groupés dans des villages spéciaux (« roundés »), sous la surveillance

(1) FAMECHON, *ibid.* — LASNET, *ouv. cit.*, p. 56, 57. Chaque groupe d'ouvriers d'un même métier élit son chef. — Les femmes de cette classe ne peuvent pas être épouses légales des « gors », mais si elles leur donnent des enfants, comme « taras », ceux-ci suivent la condition du père.

de sortes d'intendants (« satigué »), ont, jusqu'à un certain point, la propriété tout au moins de leur travail (1). Obligés, avant tout, de mettre en valeur les terres du maître musulman, qui ne travaille pas par lui-même à la culture, ils reçoivent en assignation, en même temps qu'une case et une femme serve, un champ destiné à pourvoir à leur nourriture; ils peuvent le travailler deux jours au moins par semaine, et ils en vendent les produits disponibles, quand ils ont payé les redevances. Il leur arrive ainsi de « s'enrichir »; et, s'ils n'obtiennent presque jamais l'autorisation de se racheter (étant des instruments de culture qui ne coûtent rien), il leur devient possible d'avoir à leur tour des captifs de case (2).

8° *Institutions politiques*. — Selon la définition donnée par M. le Dr Bayol, le Fouta-Diallon formait, avant 1897, une république aristocratique. Les droits politiques y appartenaient aux Foulahs, propriétaires musulmans, surtout aux principaux d'entre eux, les chefs de village. Le pouvoir exécutif était entre les mains d'un chef élu ou plutôt reconnu par eux, l'almamy, sorte de suzerain dynastique, qui rappelle les premiers Capétiens ou les rois de Germanie (3).

C'est à Fougoumba, demeurée la ville sainte, et qui fut la capitale politique jusqu'au jour où le coup d'état militaire d'Alpha-Ibrahim enleva le pouvoir aux marabouts, que se faisait « l'élection » de l'almamy. Il était choisi parmi les descendants plus ou moins authentiques d'Alpha Ibrahim Sory (« soryas ») ou de Karamokho-Alpha (« alphaïas »), selon la tradition d'alternance établie dès le xviii^e siècle, et souvent non observée, d'ailleurs. Ce choix donnait d'abord lieu à de longs palabres, dans lesquels les anciens de Fougoumba et les chefs jouaient le principal rôle, et où se pratiquait en grand la politique des achats individuels. La forme de l'élection était l'ac-

(1) HECQUARD, *Coup d'œil...*, p. 328, 331.

(2) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 331. — MADROLLE, *En Guinée*, p. 93. — MACLAUD, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Paris*, 1899, p. 544.

(3) Il a hérité des pouvoirs de l'ancien conseil des 13 (marabouts), qui siégeait à Fougoumba (HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 260-61).

clamation par la foule, et la prise solennelle du turban constituait l'équivalent du sacre. Jusqu'en 1897, ces deux cérémonies se sont rarement passées sans des combats, rendus inévitables par la présence de toute la clientèle armée des candidats ; souvent même, comme au temps des voyages de Lambert et de Bayol, la guerre civile est sortie des assemblées électorales de Fougoumba ; au reste, l'almamy, une fois élu, pouvait être déposé par les chefs, et Thomson a été témoin d'une de ces dépositions (1). Mais depuis que la France a imposé son protectorat, ce sont ses agents qui choisissent et font accepter l'almamy.

L'almamy avait les attributions, maintenant bien réduites, d'un juge, d'un chef de guerre et, dans certains cas, d'une sorte de grand-prêtre. Il choisissait les chefs des « diouals » (provinces), sur la présentation des anciens, et confirmait les chefs élus des villages. Il pouvait faire des levées d'hommes pour la guerre, dans l'ensemble ou dans une partie du royaume (2). Il avait comme revenus : le produit de ses domaines ; la dîme des récoltes et les coutumes (amendes judiciaires) dans les pays directement sujets ; les tributs, le cinquième du butin (3). Aujourd'hui, il n'agit point en dehors de l'initiative de l'administrateur français de Timbo, et l'on a augmenté les pouvoirs et les domaines de certains chefs aux dépens des siens (ceux du chef de Labé par exemple). Mais même avant 1897, le pouvoir de cette sorte de roi, qui fait un peu penser aux prérogatives d'un Charlemagne, était plus nominal que réel.

Il devait d'abord compter, une fois reconnu, avec le « grand conseil » ou « conseil des anciens » (délégués des chefs et marabouts), qui résidait avec lui à Timbo, et qui, sous sa présidence, décidait toutes les affaires (affaires générales, alliances, guerres, etc.), jugeait les causes capitales et les « procès d'appel », dirigeait la religion, par exemple en fixant le sens

(1) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 260-63. — LAMBERT, *ouv. cit.*, p. 13, 17, 405, 406. — BAYOL, *Voyage en Sénégambie*, p. 79. — THOMSON, *ouv. cit.*, p. 406.

(2) Le groupement des contingents se faisait successivement par village et par dioual, comme dans l'empire carolingien par comté : mais l'almamy fournissait la poudre et les fusils.

(3) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 317-48, 378. — BAYOL, *ouv. cit.*, p. 114.

du Coran (1). D'autre part, l'« assemblée du peuple », réunie à Fougoumba sur sa convocation, et composée, dit Lambert, « de tous les chefs et hommes influents », outre qu'elle élisait l'almamy, s'occupait aussi, en appel, des affaires de toute nature, comme si le conseil n'avait été que sa commission permanente (2).

Dans chaque « dioual », l'almamy est représenté : 1° par un agent à la fois civil et militaire, le « lambdo », chargé de reconnaître (ou de nommer) les chefs de village, de les surveiller, de juger, de percevoir les revenus ; 2° par un agent religieux, choisi parmi les marabouts, le « tamsir » (3). Ce sont, de très loin sans doute, les analogues du comte et de l'évêque carolingiens, avec cette différence que le lambdo n'est pas héréditaire. Il existe, d'ailleurs, au chef-lieu du dioual, à côté de l'agent de l'almamy, un conseil de notables, qui règle les affaires (contingents militaires, coutumes, etc.). C'est à ce conseil qu'obéissent les chefs de village et les marabouts de mosquée (« fodié »), les chefs de hameau et les marabouts inférieurs (« tierno »), les uns et les autres changés en principe à chaque avènement d'almamy, ou obligés de faire renouveler leurs pouvoirs, partageant, d'ailleurs, l'autorité avec les anciens, qui forment un rudiment de corps municipal (4). Dans les derniers temps, cette organisation avait permis à certains chefs de dioual de devenir des sortes de vice-rois, souvent plus puissants que l'almamy. L'exemple le plus frappant est celui du chef de Labé, dont le dioual était déjà aussi étendu à lui seul que le reste du Fouta, à l'époque du voyage de M. Noirot (5). Et c'est en partie à l'autorité de ces grands

(1) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 283. — BAYOL, *ouv. cit.*, p. 173. — NOIROT, *ouv. cit.*, p. 206, 212, 250 (description d'une séance du conseil).

(2) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 260-61, 317, 318 (description d'une tenue de l'assemblée). — LAMBERT, *ouv. cit.*, p. 17.

(3) FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bordeaux*, 1891, p. 419. — LASNET (*Une Mission au Sénégal*, p. 53) indique que la même organisation existe au Fouta sénégalais. — Depuis 1898, l'Almamy ne commande plus qu'à 3 diouals.

(4) HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 317, 318. — BÉRANGER-FÉRAUD, *les Peuplades de Sénégambie*, p. 137. — BAYOL, *ouv. cit.*, p. 79, 113. — NOIROT, *ouv. cit.*, p. 205.

(5) MADROLLE, *En Guinée*, p. 340. — MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 449.

vassaux-fonctionnaires, à l'état de division qu'elle créait dans les forces militaires du Fouta, qu'il faut attribuer l'absence de résistance sérieuse à la conquête française.

Sans doute, il ne faut pas juger ces institutions avec nos idées de blancs, et d'après les termes dont nous sommes obligés de nous servir pour les désigner. Sans doute aussi, le protectorat français ayant évolué depuis 1897 vers une annexion véritable, des modifications importantes sont en passe de se produire (1). Mais tel est bien le cadre dans lequel il faut placer l'étude qui me reste à faire de la civilisation foulahne.

9° *La civilisation indigène au Fouta-Diallon.* — En ce qui concerne le genre de vie des indigènes du Fouta, il ne faut pas perdre de vue le fait que, presque dans tout groupement dit foulah, il existe, à côté d'une population dominante et gouvernante de métis, des individus représentant plusieurs familles noires, et aussi des Foulbé, non encore fondus ensemble. On s'explique ainsi (et d'une façon précise, si l'on tient compte de la nature plus haut indiquée des castes), pourquoi ces indigènes présentent, malgré la communauté du milieu géographique où ils se trouvent placés, des aptitudes très variées, et des traits de civilisation d'origine diverse. C'est un jugement superficiel que celui qui consiste à affirmer, comme l'a fait le Dr Fras, que « bientôt il n'existera plus du Peul pur, au Fouta-Djalon, que les usages et coutumes qu'en vainqueur il aura imposés » (2). Le Peul pur n'a jamais été un vainqueur ; ceux qui subsistent se présentent toujours dans cette partie du Soudan, comme des subordonnés, parfois comme des parias. Et si les Foulbé avaient imposé leur façon de vivre, le pays serait surtout livré à l'élevage, avec une grande majorité de fétichistes, et des institutions sociales et politiques plus grossières. En fait, les premiers Européens qui ont pénétré au Fouta ont été frappés par le caractère complexe d'une civilisation déjà développée. Mollien, Campbell sont d'accord à ce sujet, et leurs relations annoncent ce que devaient écrire

(1) NORMAND, dans *Bull. du Com. Afr. franç.*, 1902, S., p. 145.

(2) FRAS, *ouv. cit.*, p. 417.

après eux Hecquard et M. Bayol entre plusieurs autres (1).

L'ÉLEVAGE. — Quand on entre au Fouta-Diallon, on remarque la place considérable que prend tout à coup l'élevage dans la vie indigène, et ce fait, expliqué évidemment en grande partie par l'altitude, et par les conditions plus favorables du climat, a sans doute contribué à la confusion si souvent faite entre les Foulahs et les Foulbé pasteurs. L'analyse établit ses justes proportions. Exception faite des bandes errantes de Foulbé, il s'agit la plupart du temps, même pendant la sécheresse, d'un élevage plutôt sédentaire, et à certains égards « intensif », qui n'est pas sans offrir des différences avec le mode de production du bétail au Soudan, moins fixe en général, sauf dans la vallée du Niger.

Cette façon d'utiliser le sol s'oppose aux caractères essentiels de l'activité indigène dans les Rivières du Sud et dans leur arrière-pays immédiat. Ici dominent les cueillettes, ou l'exploitation des produits forestiers (palmistes, noix de kola, caoutchouc, gomme copal), combinées avec la pêche en mer ou dans quelques rivières, avec la chasse parfois, avec l'entretien d'animaux domestiques peu variés (moutons et volailles surtout), avec certaines cultures alimentaires essentielles (riz, tubercules ou racines, arbres fruitiers). Mais que l'on dépasse la zone littorale, et que l'on traverse, en s'élevant sur les gradins méridionaux des massifs du Fouta, le pays souvent désert des plateaux arides et des brousses, où les troupeaux ne vont qu'en transhumance : on voit aussitôt l'importance de l'élevage relativement sédentaire se traduire à plusieurs signes, communs, à ce qu'il semble, aux campements plus ou moins provisoires ou aux établissements définitifs des Foulbé, et aux villages des Foulahs ou des Mandés (2).

Les cases formant les villages proprement dits (« margas »,

(1) MOLLIER, t. II, p. 183. — GRAY et DOCHARD, *Travels*, trad. franç., p. 39, 41. — HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 118, 122. — BAYOL, *ouv. cit.*, p. 115. — DOELTER (*Ueber die Capverden*, p. 170) déclare, non sans emphase et sans inexactitude, que les Foulahs, pasteurs et guerriers, commerçants et industriels sont « les Romains d'Afrique, dont les Mandés sont les Carthaginois ».

(2) THOMSON (*ouv. cit.*, p. 136) fut frappé, par exemple, de ce changement dans le Tamiasso.

« missidas »), de préférence à proximité des herbages, sur les plateaux à boouals ; les villages secondaires de culture, séjour temporaire des maîtres pendant la saison des travaux agricoles (« foullassos »), ou groupements permanents d'esclaves ruraux (« roundés »), non seulement portent des noms spéciaux, mais ne sont pas construits avec les mêmes dispositions. Partout au Fouta, le voyageur remarque dans les premiers une place, centrale ou extérieure, sur laquelle sont établis des abris, ou enfoncés des pieux d'attache ; on les utilise chaque soir quand le bétail rentre du pâturage, où il a été parqué dans des enclos (les « gorés »). Dans les cases, figurent des ustensiles spéciaux pour réunir, conserver ou traiter le lait, vases ou terrines, remarquablement propres chez les Foulbé, qui sont, même fixés, moins agriculteurs que les Foulahs, et pour qui les aliments lactés jouent un rôle plus important (1). Je note enfin, dans les récits, que les indigènes témoignent aux bêtes à cornes une sorte de respect ; il se traduit par la minutie des soins (blocs de sels placés dans les pâturages, etc.), par le fait, encore, qu'on ne les vend ou ne les consomme que rarement, et qu'on ne les employait avant notre occupation, ni au travail, ni au portage. Les propriétaires musulmans, noirs ou métis, qui croiraient déroger en travaillant la terre, ou en faisant œuvre d'artisans, s'occupent eux-mêmes de leurs troupeaux, presque toujours (2).

Mollien et R. Caillié avaient déjà établi que la caractéristique de l'élevage au Fouta-Diallon est la prédominance des bœufs et des moutons. Ils ne virent que très peu de chevaux, peu ou point d'ânes. Depuis eux, les conditions ne se sont guère modifiées (3). Le Fouta-Diallon apparaît comme une sorte d'Auvergne ou de pays vosgien dans le Soudan : ces deux

(1) On consomme à la fois le lait frais (« biradam »), le lait tourné (« cossam »), le lait aigre (« sangala ») : A. OLIVIER, *le Soudan français*, p. 120.

(2) Il y a là, sans doute, autant de souvenirs de l'ancienne civilisation des Foulbé. C'est une disposition qui n'est pas poussée jusqu'à la boolâtrie comme chez les Fellahs et chez les Hindous, mais qui a peut-être même origine.

(3) MOLLIEU, t. II, p. 177, 178. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 331. — HECQUARD, *Coup d'œil...*, p. 339. — BAYOL, *ouv. cit.*, p. 113.

comparaisons se rencontrent jusque dans les publications les plus récentes, et l'on aurait tort de les juger absolument superficielles, malgré la différence des climats et de la végétation; les mots « boouals » et « chaumes », par exemple, ne sont-ils pas des termes désignant à la fois une forme de prairie rase ou de lande, et un aspect topographique des grès? Il ne faut pas négliger de noter, d'ailleurs, qu'il ne s'agit pas seulement, et même qu'il s'agit assez rarement au Fouta, du bœuf à bosse (zébu), que certains auteurs regardent comme le compagnon de migration des Foulbé, et qui se trouve jusque chez les Touareg; et ce fait seul tendrait à prouver que les conditions physiques et naturelles du pays imposaient une forme dominante d'utilisation du sol déjà pratiquée par les anciens habitants. On rencontre, en effet, souvent, dans le pays, les mêmes races soudanaises qui sont représentées dans la vallée du Niger, d'où sont partis les Mandés, soit les bêtes bambaras, grandes, maigres, à la robe gris-fer, aux cornes courtes, cylindriques, courbées en avant, soit les bêtes mandingues ou khassonkées, plus petites, rouge-brun ou fauve-clair, aux cornes en forme de lyre. Quant aux moutons, ce sont les petits animaux de race sénégalaise, ou les grands moutons « peuls » (*ovis djalonensis*), faciles les uns et les autres à confondre avec des chèvres, à cause de la nature de leur laine, qui est peu chargée de suint, longue, rêche, disposée en mèches pendantes, peu ondulées, et d'un éclat assez brillant (1).

La production du bétail au Fouta-Diallon est-elle destinée, comme dans certains pays riverains du Niger, à devenir une des branches essentielles de la colonisation? Il semble que l'on peut répondre par l'affirmative. Le nombre des bêtes, tout d'abord, peut être certainement accru, et par conséquent l'exportation d'animaux vivants pour la boucherie ou le portage, de peaux pour les ouvrages de cordonnerie, peut-être un jour de fromages secs, augmentée ou organisée. Il ne faut sans doute, pour faire ainsi du Fouta-Diallon l'un des grands centres de

(1) KÖRPER, *Mission agricole et zootechnique*, p. 36, 40, 44. — VERGELY, dans *Rev. Col.*, 1901, p. 162.

ravitaillement du Soudan, qu'un aménagement, sommaire d'abord, des herbages de vallées ou de boouals, qui sont aujourd'hui laissés (sauf les incendies) complètement à l'état de nature, et aussi quelques efforts rationnels au point de vue de la sélection des espèces indigènes. Les noirs connaissent à merveille les soins à donner au bétail, le problème de l'acclimatation des variétés européennes ne se pose pas, les insectes nuisibles font défaut, et les épizooties paraissent rares. Jusqu'ici, toutefois, les Européens établis au Fouta n'ont guère modifié l'emploi du bétail qu'au point de vue du travail des champs et des charrois, et les résultats obtenus ont été parfois excellents. Sur telle route nouvellement frayée, les photographies nous montrent des convois de charrettes à bœufs : sans le feuillage africain des arbres, sans le teint et le costume des conducteurs, on croirait voir quelque paysage de la France du Massif Central.

Les cultures. — La pêche, la chasse, et même la récolte, de plus en plus réduite d'ailleurs, des produits forestiers (latex des lianes landolphiées, gomme des acacias copal, fruits du nété), comptent peu dans la plus grande partie du Fouta proprement dit, à côté de l'élevage. Mais les indigènes et les Foulbé eux-mêmes sont, dans la mesure que comporte l'infertilité reconnue de la majeure partie du sol, de bons agriculteurs. Les formes topographiques souvent accidentées des grès et des granits, la mince et maigre couche de terre arable qui les recouvre, en dehors des cailloux du booual et des croûtes latéritiques, sont, au reste, des conditions qui ont en général relégué les cultures étendues sur les versants meubles, ou dans les vallées. Les feux de brousse de la saison sèche, qui calcinent un peu partout l'herbe, les buissons de lianes et les fourrés des plateaux, ne doivent pas faire illusion à cet égard : on sait que les Soudanais les allument souvent au hasard, et il semble, à lire les relations de voyage, que l'on rencontre très rarement au Fouta la forme de culture itinérante qu'ils entraînent dans les pays de grandes herbes du Soudan ; en outre, les incendies sont ici le mode d'entretien des herbages, et on les allume surtout pour hâter la pousse des graminées. Quand les voyageurs vantent la

variété des cultures et la fertilité des campagnes de cette région, ils parlent toujours des vallées, dans lesquelles, en effet, l'humidité plus grande et le terroir plus complet des alluvions, sollicitent le travail (1). Les méthodes et les instruments sont, d'ailleurs, rudimentaires. Comme dans toute l'Afrique occidentale, tout se fait par main d'homme; et la préparation du sol, les semailles, les récoltes sont toujours l'occasion d'un déploiement considérable d'ouvriers, et de fêtes bruyantes. Il y a, à ce moment, émigration de la majorité de la population mâle vers les « foulassos » et vers les « roundés » (2); les villages des pâtures ne conservent que le personnel nécessaire pour assurer la garde du bétail et l'exécution des travaux industriels de première nécessité, c'est-à-dire, avec les femmes, les anciens, une partie des esclaves de case, et les groupes d'artisans. Pour ces végétariens, la moisson est, on peut le dire, l'acte essentiel de l'année; quand la récolte se trouve mauvaise, ce qui est fréquent, les conditions de l'existence demeurent précaires, malgré les produits tirés des troupeaux et des jardins.

Dans les grands « lougans » des versants et des fonds de vallée, sont semées surtout les céréales, dont le produit doit assurer la pâtée quotidienne. Ce sont : dans les bas-fonds inondés, le riz, rarement repiqué, mais dont le D' Fras a compté quatre variétés; dans les terres plus sèches, les mils, de neuf espèces différentes, selon Hecquard, et dont se rapproche le « fonio » ou « foigné », très important dans la consommation;

(1) MOLLIN, t. II, p. 121. — HECQUARD, ouv. cit., p. 330. — NOIROT, ouv. cit., p. 92. — A. OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 151. C'est à propos de la plaine du Baléio, où sont les « foulassos » et les « roundés » de l'almamy, que Lambert, Hecquard et Plat ont décrit l'activité agricole pendant la saison des pluies. PLAT (ouv. cit., p. 245) dit que cette plaine est couverte de cultures régulières « comme les pays maraîchers de France ». — BAILLAUD, d. *Rev. gén. des Sc.*, 1^{er} mai 1903.

(2) Les foulassos ne se composent que de quelques cases pour les maîtres et de magasins (HECQUARD, ouv. cit., p. 235). Selou M. NOIROT (ouv. cit., p. 115), ils sont, avec les fourneaux à fer, caractéristiques du Fouta. Les villages de captifs (roundés) s'en distinguent en ce qu'on y trouve du bétail, mais moins d'arbres fruitiers (AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...*, p. 120; *le Soudan français...*, p. 160).

le maïs enfin, en proportion inférieure et de médiocre rendement (1). Le blé, cultivé comme on sait sur le moyen Niger, est ici tout à fait absent. Le fond de la nourriture est le riz, assaisonné au piment, à l'arachide, à la farine de nété, et consommé rarement avec de la viande de volaille ou du poisson (2). Le tabac, le coton, une variété de chanvre, l'indigo occupent le reste de la surface des lougans (3).

Mais, en dehors de ce que l'on peut appeler les « grandes cultures », chaque village du Fouta-Diallon, roundé, village des pâtures, même simple campement de Foulbé, possède des jardins et des vergers, au milieu desquels les cases se trouvent souvent presque cachées. Les jardins fournissent les racines, ignames (dans l'O. de la région surtout, et rares), manioc et patates, des légumes, quelques épices, gingembre et poivre, parfois un peu de café à demi sauvage (dans le S. O.). Dans les vergers, dans les haies, dans les cours, sont nombreux les arbres fruitiers cultivés : l'oranger et le citronnier, les papayers, les manguiers, les pistachiers, les figuiers « mampata » et « ban » ; les ananas, les bananiers, les kola-tiers, dans le Sud (4).

LES INDUSTRIES. — Les caravanes parties du Fouta-Diallon emportent surtout du caoutchouc, de la cire, des peaux (5). Mais cela ne peut donner une idée des industries d'extraction, d'exploitation des ressources naturelles, et de fabrication, que l'on observe dans le pays. En réalité, les indigènes y tirent du sol ou y produisent (sauf le sel, les armes à feu et la poudre) presque tout ce qui est nécessaire pour la vie domestique, le vêtement et l'habitation ; ils filent même, et ils tissent presque toutes les cotonnades dont ils s'habillent, quoique la contrée

(1) R. CAILLIÉ, t. I, p. 273, 313. — HECQUARD, *Coup d'œil...*, p. 330. — FRAS, dans *Bull. Soc. Géogr. com. Bordeaux*, 1891, p. 400. — MOLLIEN, t. II, p. 13, 75, 83, 84.

(2) NOIROT, *A travers le Fouta-Diallon*, p. 232, 233. — PLAT, *ouv. cit.*, p. 311, 425.

(3) FRAS, *ouv. cit.*, p. 387. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 281. — HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 302.

(4) MOLLIEN, t. II, p. 84, 171, 201. — R. CAILLIÉ, t. I, p. 270, 278. — HECQUARD, *ouv. cit.*, p. 281, 302. — FRAS, *ouv. cit.*, p. 387, 400.

(5) GALLIÉNI, *Deux campagnes...*, p. 115.

ne soit comprise qu'en partie dans la région de culture du coton du haut Niger. C'est pendant la saison sèche que le travail industriel des hommes est le plus actif ; mais en tous temps, la plupart des femmes et les esclaves de case sont occupés à un métier quelconque. J'ai indiqué, d'ailleurs, que l'office d'artisans est rempli par des groupes d'ouvriers qui forment une caste inférieure, les Foulahs se réservant la guerre, l'élevage, la direction des cultures. Ce sont ces ouvriers et leurs femmes qui tannent les peaux, font les objets de cordonnerie, les vêtements et les poteries. Ce sont eux qui construisent et utilisent les fourneaux à fer dont le grand nombre au Fouta-Diallon a frappé tous les voyageurs.

C'est là, semble-t-il, l'industrie caractéristique du pays, bien qu'elle ne soit pas, selon toute vraisemblance, l'industrie d'avenir. Les descriptions et la photographie permettent aujourd'hui de se faire une idée très précise des villages de forgerons, sonninkés ou autres, avec leurs cases en forme de bonnets de chaume pointus, leurs groupes de fours en argile, que l'on allume au charbon de bois, leurs ateliers en plein air (1). Hecquard avait déjà vanté la dextérité de ces ouvriers, pour lesquels la dépense de temps et de main-d'œuvre ne compte pas : malgré la grossièreté de leurs instruments, ils fabriquent des outils, et jusqu'à des ouvrages filigranés, des batteries de fusil, et des serrures.

COSTUME. — Le costume des Foulahs, tel que R. Caillié le décrivait, est celui que montrent encore les photographies : une sorte de chemise (« coussabe », « boubou »), le pantalon court (« touba »), et le bonnet ou la calotte en cotonnade blanche, un pagne en guinée blanc, marron ou bleu, des sandales parfois(2). Mais rien dans ces vêtements ne leur est spécial. Ce sont aussi ceux des Mandés, et, d'une façon générale, de tous les

(1) R. CAILLIÉ, t. I, p. 270. — LAMBERT, ouv. cit., p. 21, 22. — OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français, Kachel...*, p. 315. — FAMECHON, *la Guinée française, fotogr.*, p. 493.

(2) R. CAILLIÉ, t. I, p. 329. — FRAS, ouv. cit., p. 469, 443. — BROSSELDARD-FAIDHERBE, dans *le T. du M.*, 1889, p. 419.

noirs un peu civilisés du Soudan (1). On en retrouve même les diverses pièces, sous d'autres noms, et avec des détails particuliers d'agencement, jusque chez les Maures du Sénégal (2). Il ne semble pas, d'autre part, que les femmes foulahnes aient dans leur parure, si souvent décrite (3), rien qui dénote des goûts spéciaux : l'habitude de natter leurs cheveux (que partagent parfois les hommes), et celle de les relever en un casque compliqué d'étoffes, orné de pièces d'argent et de gris-gris, leur est commune avec les Toucouleurs, les Foulbées et les Khas-soukées des pays du Sénégal.

L'HABITATION. — Il y a, à première vue, de grandes différences entre les cases foulahnes et les habitations des Mandés, des Soussous, des indigènes de la côte. La photographie donne le plus habituellement comme type de case (et il faut ajouter, de mosquée) au Fouta-Diallon, le grand logis conique, à profil de meule ou de ruche, dont le toit de chaume, descendant jusqu'auprès de terre, présente une arête en dent de scie (4). Ce mode de construction ne rappelle évidemment que de fort loin les huttes en forme de tentes que l'on voit dans les campements de Foulbé, celles par exemple de la station de pâture de Ouarré (Tamisso), décrite par Thomson, où vivaient les bergers « Hérimankhé » (5). Il ne ressemble pas non plus, ni aux cases des Soussous, « carrées comme nos chaumières de France » (type bambara), ou plus souvent faites d'un mur circulaire en pisé et d'un toit conique, avec d'assez larges vérandaïs, — ni aux grandes huttes pointues de Konakry, — ni aux hangars à cour intérieure, que l'on voit sur la côte, au N. du Rio Nunez (6).

D'autre part, beaucoup de voyageurs sont d'accord pour

(1) NOIROT, *ouv. cit.*, p. 222, 223. — LASNET, *Une mission au Sénégal*, p. 44.

(2) BÉRANGER-FÉRAUD, *les Peuplades de Sénégambie*, p. 73.

(3) V, p. ex. : LAMBERT, *ouv. cit.*, p. 24, 25. — LASNET, *ouv. cit.*, p. 46, et les fotogr. du volume.

(4) V., par exemple, la mosquée de Dinguiray, ou le « tata » (enclos) des Soryas, à Timbo : *Dép. col. ill.*, déc. 1900, p. 10 ; FAMECHON, *ouv. cit.*, p. 158, etc.

(5) THOMSON, *ouv. cit.*, p. 132. — *Dép. col. ill.*, id., p. 16.

(6) PLAT, *ouv. cit.*, p. 275, 281. — *Atlas col. ill.*, p. 109.

affirmer que les cases du Fouta-Diallon sont en général mieux construites que dans le voisinage, sauf en pays soussou (1). Ils indiquent souvent d'une manière formelle que l'aspect plus solide, plus fini, plus confortable des habitations est un des signes auxquels on reconnaît que l'on se trouve en pays foulah (2). L'un d'eux, M. le Dr Maclaud, qui connaît la région en détail, insiste par exemple, à propos de Kadé, sur le contraste qu'y font les cases des Foulahs, avec celles du village de Landoumans, en bambous tressés recouverts de bouses (3).

En réalité, les cases du Fouta ne se ramènent pas toutes au même type. Elles présentent des particularités notables, selon les gens qui les habitent (Foulahs, Mandés, etc.), et aussi selon la destination spéciale du village où elles sont groupées. Or, on peut établir, d'après les explorateurs, la distinction de quatre sortes de villages : 1° les grands enclos des pâturages, qui servent de séjour en dehors du temps consacré au travail des lougans, et où sont toujours bâties les mosquées (« missidas », « margas ») (4) ; 2° les ensembles de cases et de magasins agricoles, habités temporairement pendant l'hivernage, au moment des travaux (« foulassos ») ; 3° les villages permanents d'esclaves ruraux (« roundés ») ; 4° les campements à demi fixes de pâtres (« ouros ») (5). Le lieutenant Plat a

(1) MOLLIER, t. II, p. 182 (venu du N.). — A. OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 92, 154 (venu au Fouta, du Foréah). — BAYOL, *ouv. cit.*, p. 115. — NOIROT, *ouv. cit.*, p. 73, 74.

(2) NOIROT, *ouv. cit.*, p. 174.

(3) MACLAUD, dans *Rev. col.*, 1899, p. 449.

(4) D'après M. NORMAND (*Bull. Com. Afr. fr.*, 1902, S., p. 145), les margas (bourgs d'exploitation pastorale) sont plus volontiers habités que les missidas, parce que la vie y est plus large. Les missidas ne sont souvent que des centres « administratifs » (ch.-lieu de dional, etc.), ou religieux (avec des mosquées, des écoles). Les « dakha » des Soussous sont analogues aux margas.

(5) AIMÉ OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger...*, p. 108, 109. — NOIROT, *ouv. cit.*, p. 114. — Cette division rappelle, à peu près, celle établie par Barth pour l'Adamaoua, qui est en réalité un autre royaume « foulah », en pays de conditions physiques analogues (*Reisen...*, t. II, p. 609, 610). — Les missidas les plus peuplées ne dépassent guère, sauf exception, 1000 à 2000 hab. Kadé, Touba et surtout Labé, paraissent les plus importantes, mais je ne cite pas de chiffres, car ils proviennent de simples évaluations, et présentent, pour le même endroit, des écarts considérables à quelques années de distance. Timbo, dont MOLLIER (t. II,

même cru pouvoir déterminer l'emplacement habituel de ces divers groupes d'habitations, les foullassos dans les vallées, les roundés sur les versants, les missidas, margas et ouros sur les plateaux; mais il y aurait à ce point de vue toute une série d'observations à faire sur place. Il est évident, au reste, que les établissements humains du Fouta-Diallon, quels que soient leurs rapports de situation avec le sol, diffèrent les uns des autres, non seulement par l'absence ou la présence des abris pour le bétail, des cases-magasins, des arbres fruitiers, mais souvent par la construction même des cases.

On peut, en fait, ramener à deux types (qui d'ailleurs semblent présenter chacun des variétés) les habitations du Fouta-Diallon.

C'est, d'abord, la case dans laquelle le toit de chaume est la partie essentielle, le logis en forme de large et haute meule (1). Elle est peut-être un souvenir et le produit de la transformation de la hutte des Foulbé nomades; et on l'adopte en général pour les mosquées. Cette construction est, écrivait déjà Mollien, le « type d'habitation des Peuls », et les villages qui en sont formés « ont l'air d'un camp » (2). En dehors de légers détails, qui varient d'une région à l'autre, les traits essentiels se retrouvent partout les mêmes (3): mur circulaire en terre battue, de 2 à 4 m. de haut, et de 0 m.50 de large; plancher de terre battue aussi, et très propre; chaume lié sur une grande charpente de bambous ou de lattes, en forme de « chapeau » ou de « cône », qui descend jusque près de terre; deux petites ouvertures opposées; à l'extérieur, et, tout autour du mur, une sorte de galerie basse, abritée sous l'auvent du toit, et parfois utilisée pour loger les esclaves. Ces cases montrent, en somme, une intéressante adaptation des demeures aux conditions

p. 409) estima la population à 9.000 âmes, n'en avait guère plus que 4.000 lors de la mission Plat, et 500 seulement au récent passage de M. d'OLLONE (ouv. cit., p. 249).

(1) V. encore : D'OLLONE, *De la Côte d'Ivoire en Guinée* (p. 251, fotogr.).

(2) MOLLIN, t. II, p. 17.

(3) MOLLIN, t. II, p. 66, 77 (missida de Toulou). — BAYOL, p. 77 (marga de Donhofella). — HECQUARD, *Voyage à la côte...*, p. 234. — A. OLIVIER, *De l'Atlantique au Niger*, p. 174. — NOIROT, ouv. cit., p. 225.

d'un climat local, caractérisé par un hiver relativement froid et humide. Plat a remarqué que dans le S. du Tamisso, elles offrent les changements appropriés à un ciel plus « guinéen » : elles sont plus hautes, intérieurement moins grandes, mais avec des galeries plus larges, des portes plus élevées et plus légères (1).

On trouve, d'autre part, au Fouta-Diallon, des cases circulaires ou carrées, qui sont de véritables maisons, des maisons sans étage, et avec vérandah périphérique. Elles appartiennent, d'après les descriptions, aux indigènes « riches ». Et loin de rappeler par leur forme les huttes primitives des Foulbé nomades, elles reproduisent un type de logis répandu dans tout le Soudan à l'O. du Niger (2), et bien différent des constructions des Sonrhaï. Telle est, par exemple, l'habitation décrite par Mollien à Boié (au N. de Timbo), avec son mur de 3 m. portant le toit, sa galerie circulaire formée par des bambous de soutien peints en rouge, ses portes d' « acajou » (3). A Timbo, a dit encore Hecquard, les maisons « des grands » sont précédées d'un portique formant un carré long, ou ovale, percé de deux grandes portes ; le centre est soutenu par des colonnes de bois bien travaillé, formant galerie. Le portique de l'almamy a, de chaque côté de la porte, deux petites chambres, et, au-dessus, un étage « parqueté en bambou » (4). Enfin M. Noirot a décrit les maisons de chefs à Timbi-Toumi, à Fougoumba, à Timbo, comme des cases carrées avec un étage-grenier, un escalier extérieur, une vérandah (5).

Le mobilier est, d'ailleurs, partout semblable. Les calabasses, pots et jarres, les ustensiles divers de cuisine, dominent,

(1) PLAT, ouv. cit., p. 272. — DEVAUX, *Une Mission d'étude*, p. 41. — La case foulahne se rapproche alors beaucoup de celle des Soussous. FAMECHON (ouv. cit., p. 50) a pu dire que « dans les villes », les Foulahs construisent comme les Soussous.

(2) *Dép. col. ill.*, 15 déc. 1900, couverture, p. 7.

(3) MOLLIER, t. II, p. 89.

(4) HECQUARD, *Coup d'œil...*, p. 283, 299, 302.

(5) NOIROT, ouv. cit., p. 122, 137, 175, 176. On ne rencontre, en somme, nulle part la maison de terre, d'architecture « égyptienne » (selon F. Dubois), que les Sonrhaï ont répandue dans le moyen Niger.

rangés sur un banc de bois ; presque pas de meubles proprement dits ; les vêtements sont enfermés dans des coffres de bois ; l'œil n'est attiré que par un « plafond de bambou », à hauteur d'homme, qui reçoit les provisions, et, en face de la porte, par le lit de terre battue, recouvert de roseaux, de nattes ou de peaux (1). Mais depuis assez longtemps, le bric-à-brac ou la camelote d'Europe, bouteilles, parapluies, paniers et bidons, a commencé à pénétrer, surtout le long des routes que fréquentent le plus les dioulas : Plat avait déjà noté le fait pour le Tamisso (2).

Il n'y a pas au Fouta-Diallon de villages fortifiés, ou, du moins, il n'en existe que sur le pourtour, au N. O. et à l'E., vers la moyenne Gambie et le Tinkisso. De ces côtés, le pays n'est pas contigu, comme au N. et au S., à une bande plus ou moins large de brousses peu habitées, zone de chasse, de razzias et de brigandage, qui constitue jusqu'à un certain point une défense naturelle ; mais il touche, vers le N. O., à des chemins fréquentés par le commerce ou par les invasions, vers l'Est à une région dévastée depuis plus de cinquante ans par la guerre. Au N. O., on rencontre de véritables « tatas », qui ne furent d'ailleurs pas élevés par les ancêtres des Foulahs, mais bien plus probablement contre eux, par les Mandés, et selon les méthodes usitées dans le Soudan nigérien. Tels sont ceux (peut-être détruits maintenant) que visita Hecquard, dans son itinéraire entre la moyenne Gambie et Médina : le tata de Mané, avec sa double enceinte à tourelles, de chaque côté d'un fossé médian ; le tata de Kankétéfa (Paquesi) avec ses murs, à tourelles encore, de 12 m. de haut, sur plus de 1 m. d'épaisseur (3). Dans le Fodé-Hadji et dans le Kolen, au contraire, le mode de défense est certainement d'invention foulahne ; il ne consiste guère qu'à choisir l'emplacement du village, et à augmenter la résistance que présentent les obstacles naturels : les habitations couronnent, autant que possible, les promontoires et les

(1) V., déjà, presque tous les détails de ce tableau dans R. CAILLIÉ, t. II, p. 330.

(2) PLAT, *ouv. cit.*, p. 272.

(3) HECQUARD, *Voyage à la côte*, p. 188, 205.

mamelons, juste au-dessus des cultures ; les haies solides de « pourguères » (euphorbes), les palissades renforcées, les ruelles étroites et encaissées, « valent bien le tata bambara » (1).

Hors ces cas particuliers, le village foulah donne l'impression, toute différente, d'un groupement agricole dont les habitants se sentent en sûreté. Malgré la pauvreté relative du pays, il appelle par sa propreté et par son animation l'idée de bien-être ; et il a séduit presque tous les voyageurs, par la place qu'y tient la verdure presque en toute saison (2). Chaque famille dispose de plusieurs cases (jusqu'à 10), groupées autour d'une sorte de cour, dans un enclos fermé en général par une haie d'euphorbes, ou par une palissade de paille, que maintiennent des lattes. On pénètre dans chaque enclos, soit par un pavillon carré en terre, formant poterne, soit par une ouverture en V renversé, comprise dans la fourche de deux grosses branches. Le village n'est que la réunion de plusieurs de ces enclos, séparés par de véritables rues, parfois sablées, ou par des jardins bien cultivés en légumes et racines. Au dehors, ou groupés séparément, sont les cases magasins ou les abris pour le bétail. Les cours intérieures, les haies, les jardins sont toujours plantés d'arbres à fruits qui forment allée, bosquet ou verger, et au milieu desquels dominant la forme ronde de l'oranger et le feuillage découpé du papayer (3). Le rideau de verdure est parfois tellement épais, que l'on a peine à juger de l'étendue du village, et il arrive même que de la « rue », étroite, encaissée, embarrassée de pierres, on ne voit pas une seule case (4). On conçoit, en somme, que, malgré l'absence de fortifications véritables, le Fouta-Diallon aurait été difficile à conquérir de vive force ; les opérations eussent rappelé, en pays souvent très accidenté, l'attaque des villages agricoles du Tonkin, dissimulés eux aussi dans la verdure, et défendus par de simples palissades.

(1) PLAT, *ouv. cit.*, p. 214.

(2) GAUTHIER, dans *Rev. col.*, 1903, p. 394, 395.

(3) MOLLIER, t. II, p. 96. — PLAT, *ouv. cit.*, p. 240, 242. — NOIROT, *ouv. cit.*, p. 73, 74, 225. — OLIVIER DE SANDERVAL, *le Soudan français*, p. 181. — HECQUARD (*Voyage à la côte...*) décrit ainsi Dara (p. 234), Pokédaka (p. 279), Timbo (p. 283).

(4) V., par ex., la description de Fougoumba dans NOIROT, p. 136.

Les villages du Fouta sont probablement plus disséminés que ceux de Sénégambie; et la densité générale est moins forte que dans la zone agricole du Soudan (vallée du Niger, et plateaux du centre de la boucle). Ce n'est ni sur les plateaux occupés par le booual ou la latérite, ni dans la brousse que les agglomérations se montrent de préférence, mais dans les plis de terrain qui correspondent aux têtes des vallées, près du rebord des plateaux, sur les versants à pente douce et à terre plus meuble, dans les vallées à fond plat. Tel voyageur, dont l'itinéraire suivait une de ces vallées, a pu avoir, surtout à l'époque où les travaux de l'hivernage y amènent la main d'œuvre, une impression de pays peuplé, fort peu d'accord avec ce que disent les témoins récents de la médiocrité générale du pays.

1951 249

CONCLUSION

Cette conclusion devrait logiquement comprendre la liste des réponses apportées par les documents imprimés, aux principaux problèmes qui se posent sur la géographie de la Guinée française occidentale. Mais beaucoup de ces réponses ne peuvent être définitives ; elles le deviendront, sans doute, quand il sera possible d'utiliser de nombreuses informations manuscrites, encore très peu accessibles, comme celles de MM. Passaga, Millot, Payn, Maclaud, et quand on possèdera un criterium sûr dans les rapports de voyageurs spécialistes (1). Je rappelle, d'autre part, que toutes les données éparses dans les récits de voyage, que j'ai rapprochées au cours de ce livre, manquent d'un fondement cartographique vraiment sérieux : rien ne ressemble moins à des travaux de topographie, que les cartes de la Guinée, même les plus récentes et les plus consciencieuses ; et cette lacune fait que, loin de généraliser et même de conclure, on est obligé souvent de s'en tenir à des jugements probables, trop peu précis, à des impressions d'ensemble. Je crois devoir redire ici que, pour toutes ces raisons, mon travail n'est, en un sens, qu'une préface détaillée à l'étude géographique de la Guinée ; il constitue un guide, qui s'adresse aux prochains voyageurs, qui vise à les mettre en éveil sur ce qu'ils ont à observer ; il a pour but de les renseigner sur les travaux multiples de leurs

(1) Un jeune géologue, attaché au Laboratoire de la Faculté des Sciences, M. Jean Chautard, a tout récemment accompli une reconnaissance du Fouta-Diallon. D'après ce qu'il a bien voulu me dire, ses informations commenceront à compléter, et peut-être à modifier sur quelques points les résultats auxquels je suis parvenu.

devanciers, au lieu de leur laisser découvrir le pays chacun pour son compte, comme cela s'est trop souvent fait jusqu'aujourd'hui. Confronter avec la réalité une affirmation inexacte, ou seulement superficielle, est un procédé qui peut mettre sur la voie de faits essentiels. Et il est bien évident que les études ultérieures viendront ainsi, non seulement redresser ou mettre au point mes conceptions, mais encore faire mieux ressortir les éléments essentiels de la connaissance de ces pays.

Je me contenterai donc d'insister ici sur la demi-obscurité dans laquelle on demeure, après la lecture des imprimés, sur quelques-unes des questions les plus importantes.

Je crois avoir indiqué d'une manière exacte la répartition des terrains, dans ses grandes lignes ; il n'y a d'incertitude fondamentale que sur l'âge et la nature des grès, et sur les emplacements précis des roches plus anciennes. Mais je n'ai pu conclure d'une manière positive, en ce qui concerne les formations de surface. Si, conformément à une convention qui tend à s'établir, on réserve le nom de « latérite » surtout aux produits de recouvrement des granits, qu'appellera-t-on au juste « booual » ? Le booual est-il, comme l'indique M. Paroisse (1), un cas particulier des étendues de latérite granitique, spécial aux massifs décapés du Fouta-Diallon ? Ou bien faut-il appliquer ce terme, ainsi que cela ressort de tant de passages des relations, aux surfaces pierreuses, genre « hamada », qui occupent l'arrière-pays des Rivières du Sud, jusque dans le Fouta, et qui, d'une manière générale, semblent correspondre aux grès ? Les deux terrains ne se ressemblent guère que par la présence du fer, tandis qu'ils donnent lieu à des aspects topographiques et géographiques très différents. Quelle est aussi la valeur, par rapport au mot « booual », quel est le sens des vocables sous-sous « oulaï » et « fili » ? Quand on aura fixé la signification vraie de ces expressions, et dressé une carte générale de répartition de ces divers sols ainsi que des alluvions, on tiendra les données essentielles permettant d'expliquer le mode

(1) PAROISSE, dans *T. du M.*, 1896, *A trav. le M.*, p. 298.

des établissements indigènes, et l'on pourra poser avec quelque netteté les questions préliminaires à la colonisation.

Au sujet des caractères et du groupement des formes du terrain, même imprécision. L'arrière-pays gréseux des Rivières, avec ses formes dures, ses dénivellations brusques, ses coupures, s'oppose aux dômes granitiques du Fouta-Diallon, presque complètement dévêtus, comme le Morvan et les Vosges méridionales, de leur manteau de roches sédimentaires, ou contemporains, peut-être, de ces roches. Mais à quels éléments du relief s'appliquent au juste des termes comme « touldé », « pellal » ou « pellet » ? Certains voyageurs, M. Paroisse, M. le capitaine Normand, par exemple, supposent, au S. du Fouta, tout un système de cassures du grès, et d'affaissements ; et cette hypothèse, appuyée par la considération des vallées, paraît aussi d'accord avec celle, très vraisemblable, sinon prouvée encore, d'un déplacement négatif de la côte. Mais d'autres témoins semblent admettre, dans les mêmes parages, des phénomènes de plissement ou de soulèvement, auxquels seraient liées les éruptions anciennes du Fouta ; ils rendent compte ainsi de la présence de ces dépressions intérieures en forme de conque, de ces bourrelets parallèles au rivage, qui caractérisent les pays en question. Dans le Fouta-Diallon même, comment grouper les dômes entre eux ? L'essai de classification que j'en ai fait est tout schématique : a-t-on, en effet, affaire à des plis anciens à moitié oblitérés, ou à des épanchements volcaniques de l'époque primaire en relation avec les cassures d'un socle archéen ? Les cotes d'altitude ne sont pas assez nombreuses, et pas assez sûres pour la plupart, la topographie est beaucoup trop dans le vague, pour qu'on puisse même songer à résumer le relief dans un croquis. Il y a, en tous cas, non pas un, mais plusieurs centres hydrographiques, qui prolongent ceux du haut Niger. — Enfin, on sait peu de choses de la formation des vallées. Elles ont le caractère de vallées-gorges (haute Kakrima, haut Konkouré), de vallées-cañons (Tominé), de vallées-plaines (Bafing). Mais dans quelle mesure s'expliquent-elles par l'érosion et par les cas-

sures? Leur encaissement n'est-il pas jusqu'à un certain point (au moins dans l'arrière-pays des Rivières), le résultat d'un soulèvement des terrains qui les encadrent?

L'étude du climat ne peut guère comporter, la plupart du temps, que des faits généraux. Sauf exceptions rares (Konakry, Timbo, Boffa) les observations, au lieu de porter sur plusieurs années, sont fragmentaires, accidentelles souvent, et elles manquent trop de garantie. On pourrait, il est vrai, traiter dès maintenant en détail et d'une manière scientifique de certains climats locaux, surtout dans la région côtière, pour laquelle on possède des données anciennes répétées, et des résultats récents méthodiquement obtenus; mais les faits certains ne sont pas encore assez nombreux pour permettre une synthèse définitive englobant les diverses régions. On a vu que le Fouta-Diallon se distingue du littoral, à la fois par des pluies moins fortes, sinon moins prolongées, et par des minima thermométriques beaucoup plus accentués pendant la saison sèche. Soudanais ou sénégalais plus que guinéen, par le régime de ses vents, ce pays n'offre cependant pas les chiffres élevés de température qui caractérisent la fin de la sécheresse à Saint-Louis comme à Kita; mais l'humidité y est beaucoup plus accentuée pendant les mois secs. Il apparaît, au total, comme beaucoup plus habitable que les Rivières du Sud, justement classées par M. le D^r Barot dans la catégorie des contrées très malsaines de l'Afrique Occidentale; mais une longue expérience seule, déjà inaugurée, et assez encourageante d'ailleurs, dira si, avec une hygiène bien entendue, l'Européen peut y vivre à demeure et y travailler, si certaines plantes utiles et certains animaux de nos climats peuvent y prospérer.

La végétation nous est apparue comme exubérante et riche dans le pays des Rivières, surtout au N. du cap Verga, et au S. de Konakry, où les futaies et les grands fourrés annoncent déjà les formations forestières du golfe de Guinée; c'est là que se récoltent les palmistes, les noix de kola, la gomme copal, et que se trouvent les plus beaux arbres d'ébénisterie et de teinture, comme ce bois de « cam », qui formait au xvii^e siècle déjà, et

au xviii^e, une bonne partie du fret de la rivière de Sierra-Leone ; c'est là aussi que pourront être tentées, et qu'ont déjà partiellement réussi, quelques cultures tropicales d'exportation, les arachides, les sésames, les bananes, les ananas, le café, le caoutchouc. Mais l'intérieur de la Guinée a une végétation uniforme et relativement pauvre. En dehors des vallées boisées, où l'on voit souvent les hautes herbes de marais et les fourrés de jungle (bambous) remplacer la forêt, la contrée est occupée par des formes très voisines les unes des autres, qui tiennent tantôt du parc, tantôt de la savane ou de la brousse. Au point de vue végétation, l'aspect du booual (plateau pierreux ou latéritique) paraît le plus tranché ; ses herbages courts, parsemés de buissons de lianes et de fourrés, s'opposent en même temps aux paysages forestiers de la Guinée portugaise, au « bushwald » du Nord sierra-leonais, aux savanes des Scarcies. Quelques essences oléagineuses ou d'ébénisterie, fournies par des légumineuses et des malvacées, les acacias à gomme copal, les lianes landolphiées, en grande partie ruinées par l'exploitation maladroite et par les incendies, sont les ressources de cette région. La culture et l'industrie pastorale l'ont d'ailleurs beaucoup transformée, et elle n'est déjà plus que par exception un pays de grande chasse : les éléphants et les fauves, sinon les crocodiles et les hippopotames, ne se trouvent plus que dans certains parages du pourtour du Fouta-Diallon ; ces pays sont même moins riches en ivoire, à ce qu'il semble, comme d'ailleurs en cire sauvage et en oiseaux, que la Guinée portugaise et que Sierra-Leone. Dans l'ensemble, la contrée est, d'autre part, en dehors de certains cantons de vallées (Bafing, Gambie), sortes de Limagnes soudanaises, un pays d'élevage mais de culture maigre, comme le Massif Central : le riz, le mil, les arbres fruitiers (orangers) donnent des récoltes à peine suffisantes ; les conditions de l'existence sont parfois précaires, malgré la présence des troupeaux ; et les rapports officiels eux-mêmes constatent que, presque chaque année, une demi-famine règne au commencement des pluies. Il faut sans doute chercher dans ce fait, non moins que dans le prosélytisme religieux, l'expli-

cation de l'humeur entreprenante et des efforts d'expansion des Foulahs et des Mandés, beaucoup plus dangereux pour leurs voisins, de tous temps, beaucoup plus nombreux parmi les « dioulas » de Guinée, que ne sont les indigènes du Niger (1).

Je n'ai pas eu l'intention, dans la seconde partie de mon étude, de faire œuvre d'ethnographie : je ne suis pas compétent. J'ai voulu seulement présenter le cadre géographique dans lequel viendront se placer des données, intéressant à la fois l'histoire du Soudan, et le problème de la colonisation par les indigènes. Il faudra que l'on dresse le catalogue certain des populations actuelles représentant les anciens habitants du pays, et pour cela, que l'on emploie les méthodes de linguistique et d'ethnographie comparées, appliquées par M. Delafosse à d'autres parties de l'Afrique occidentale. On arrivera sans doute ainsi à établir une distinction entre les « littoraux » (Bagas, par exemple), les « primitifs » de l'intérieur (Tiapys, Coniaguis), et les « pré-Mandés » venus depuis longtemps jusqu'à la côte, comme les Landoumans et les Nalous. Pour le reste, le fait essentiel a été l'arrivée simultanée, pendant plusieurs siècles, d'essaims de Foulbé, de Mandés (à commencer par les Soussous), et de métis genre Toucouleur ou Khassonké (2). Au N. des pays soussous, les Foulahs actuels présentent le mélange de ces éléments, avec des caractères spéciaux imprimés en eux par l'islamisme ; et il existe d'ailleurs encore au Fouta des groupes presque intacts de Mandés et de Foulbé. C'est un peuple en formation, et qui tend déjà à se fondre par expansion avec les Soussous et les indigènes du littoral.

La civilisation foulahne est, ici comme au Sénégal, comme au Massina et dans l'Adamaoua, complexe et envahissante, ce qui rend difficile la détermination de ses caractères propres : leur genre de vie de pasteurs et de cultivateurs, se retrouve chez les Mandés du Niger, avec des différences qui tiennent aux condi-

(1) *Rapport d'ensemble*, 1898, p. 54.

(2) A cet égard les récits des voyages accomplis par les Européens du xvii^e au xviii^e siècle, sont une mine de renseignements encore à peu près inexploitée sur l'histoire soudanienne.

tions géographiques ; leur costume est un costume anonyme, celui que portent ou tendent à porter les Soudanais les plus civilisés ; leurs habitations ressemblent par la forme, à celles que l'on voit chez les Foulbé, et à celles des Soussous ; la conception qu'ils ont de la société et du travail ne leur est point spéciale, et l'on observe ailleurs ces institutions fondées à la fois sur l'esclavage, sur la supériorité de quelques familles, sur l'attribution de fonctions économiques particulières à chacun des groupes ethniques qui sont entrés dans la formation du peuple. Leurs établissements, dont on ne peut encore entrevoir les lois de situation, ne donnent pas l'impression de la fixité : les emplacements d'anciens villages, marqués par des restes de murs et par des arbres fruitiers, abondent, même dans les cantons où la guerre a peu pénétré ; les noms cités par les voyageurs d'il y a cinquante ans ne se retrouvent souvent plus sur les itinéraires actuels. Ce sont des indigènes qui ne tiennent pas encore complètement à la terre, et qui n'ont presque pas dépassé l'idée d'un travail humain strictement destiné à pourvoir aux besoins de l'existence, et à payer l'impôt.

Il serait intéressant, à ce point de vue, d'étudier les conditions et les modes du commerce indigène. Je ne l'ai pas essayé ici, parce que les auteurs ne donnent que de vagues indications d'ensemble, ou bien de menus renseignements, si nombreux qu'il faudrait relire de très près leurs récits avec cette préoccupation particulière. Les routes de commerce suivies par les « dioulas » ont d'ailleurs souvent changé, comme les intermédiaires et la nature des marchandises transportées. Mais on a toujours constaté l'existence de courants d'échange allant de la vallée du Niger aux Rivières, à travers le Fouta Méridional. Avant la naissance de Konakry, ils aboutissaient à Boké et à Benty ; le groupement dans l'île de Tumbo de nombreux comptoirs, l'établissement de la route et du chemin de fer vont sans doute les canaliser et les fixer.

Les autres transformations que les Français ont fait subir au pays ne datent de même, pour la plupart, que d'hier, et beau-

coup des efforts accomplis n'ont pas encore porté leurs fruits. Une étude scientifique de la colonisation est prématurée, et elle exigerait d'ailleurs les compétences d'un agriculteur et d'un ingénieur (1).

(1) V. ma brochure : *Sur le développement économique de la Guinée française*, in-8°, Paris (Bibliothèque de la France Coloniale moderne), 1904.

Vu, et permis d'imprimer.

*Le Vice-Recteur de l'Académie
de Paris,*

L. LIARD.

Vu, le 6 décembre 1904.

*Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,*

A. CROSET.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

INTRODUCTION. — Esprit et but de l'ouvrage.	7
<i>Progrès des connaissances sur les Rivières du Sud et le Fouta-Diallon, avec la bibliographie des documents imprimés et des cartes (jusqu'en août 1904)</i>	9

CHAPITRE I^{er}

Répartition des terrains. Latérites et « <i>boouals</i> ». Idée d'ensemble de la géologie de la Guinée française occidentale	59
--	----

CHAPITRE II

Le relief du sol et les formes topographiques générales dans les Rivières du Sud et dans le Fouta-Diallon. Rapports avec les pays voisins	81
---	----

CHAPITRE III

Conditions générales du climat. Etude des vents, de l'humidité, des températures pendant la saison sèche et pendant l'hivernage. Comparaisons avec le Sénégal et le golfe de Guinée	107
---	-----

CHAPITRE IV

La vie végétale. Aspects différents de la végétation selon les lieux. Effets divers de la sécheresse. Aire et limites de quelques végétaux, <i>palmyers, kolatiers, karités, orangiers</i>	147
--	-----

CHAPITRE V

Caractères géographiques et localisation de la faune.	191
---	-----

CHAPITRE VI

La côte. Son aspect et ses modifications	203
--	-----

CHAPITRE VII

Etat des connaissances sur les civilisations indigènes (caractères ethniques, histoire, genre de vie)	223
Populations du littoral N., <i>Nalous</i> , <i>Landoumans</i>	232
<i>Soussous</i>	241
<i>Mandés</i>	249
<i>Foulbé</i>	267
<i>Foulahs</i> du Fouta-Diallon	276
CONCLUSION	317



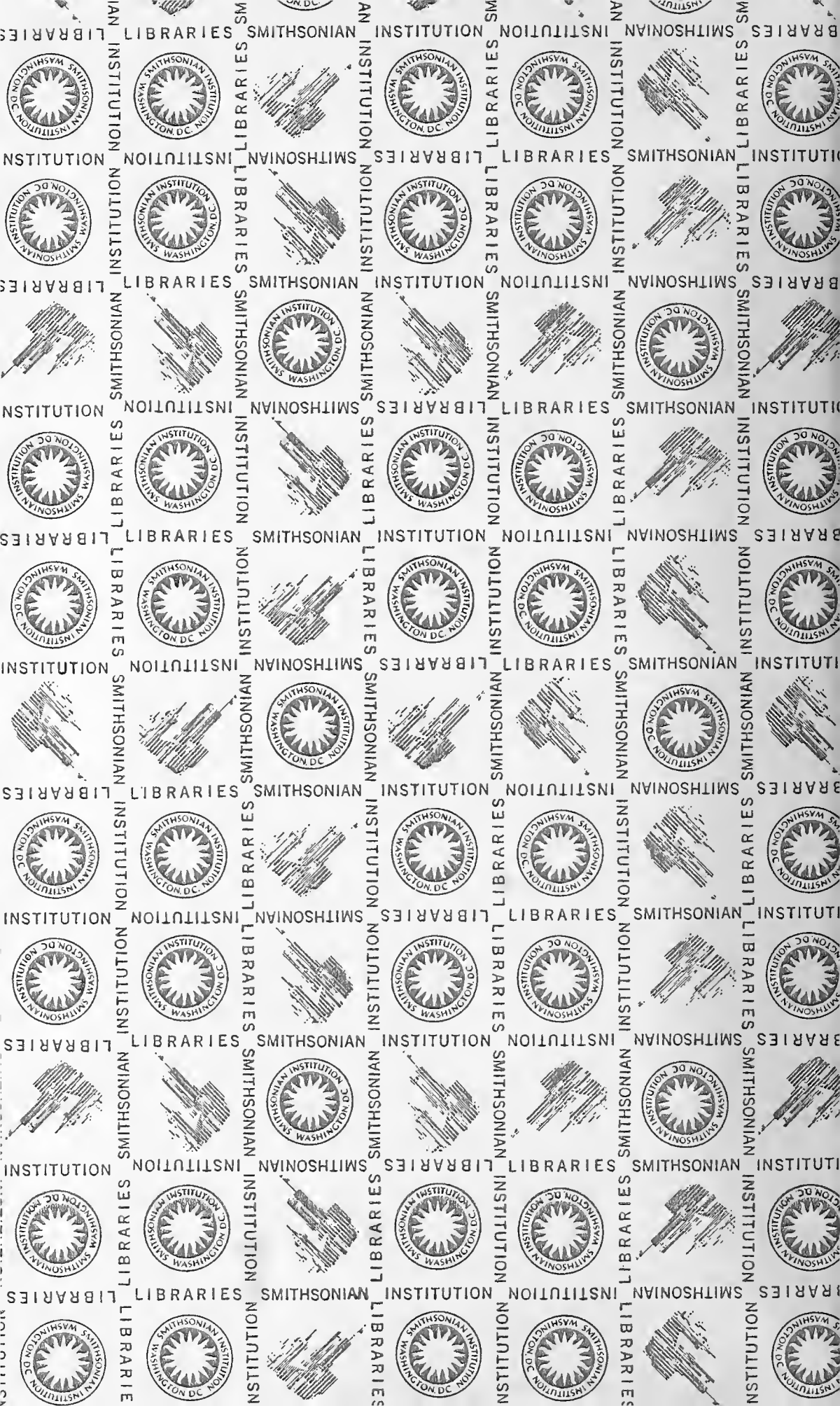
C. X

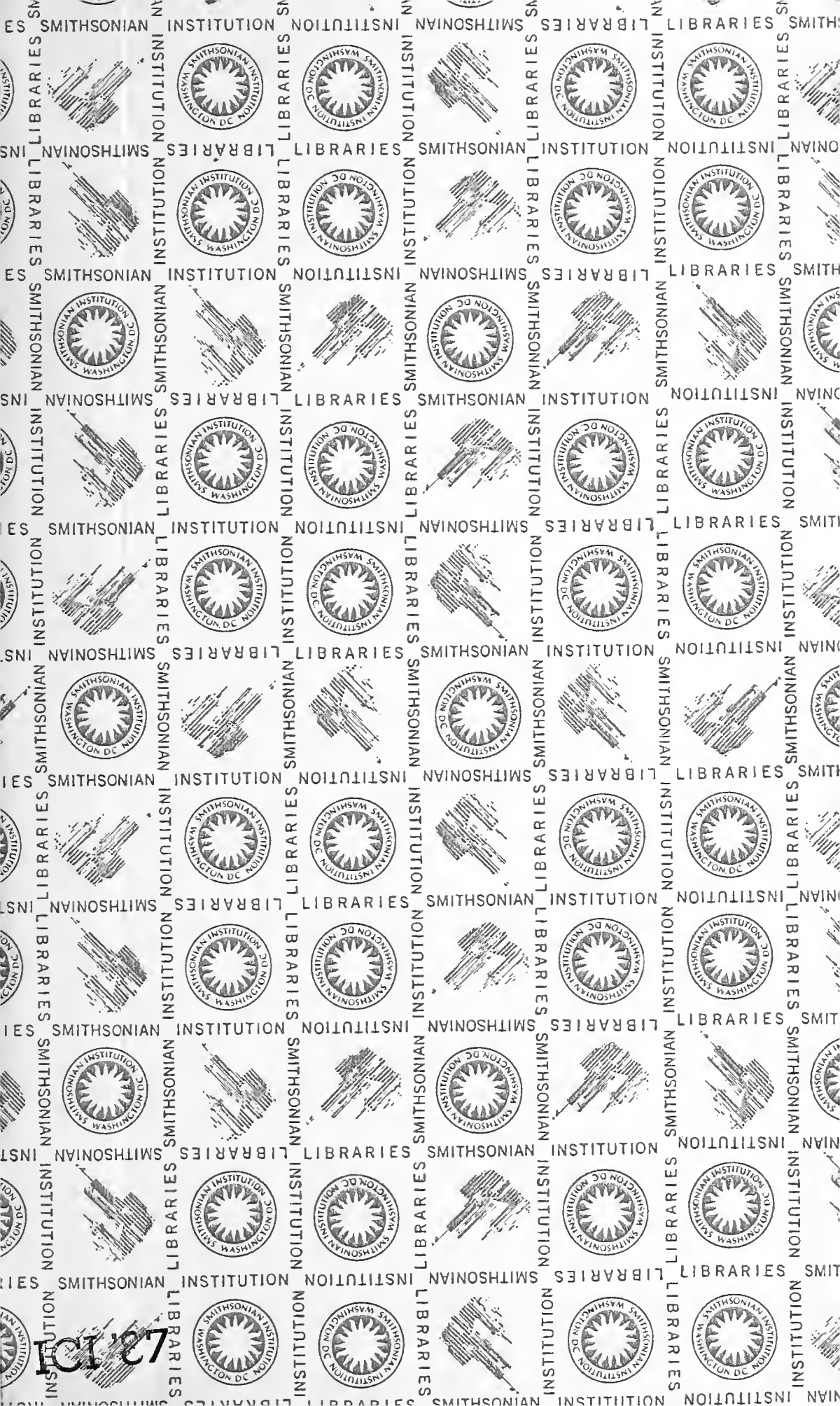
632

DIJON, IMPRIMERIE DARANTIERE

65, rue Chabot-Charny, 65







101-27



3 9088 0026 7062
SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES